BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
285 (12
NAPOLI

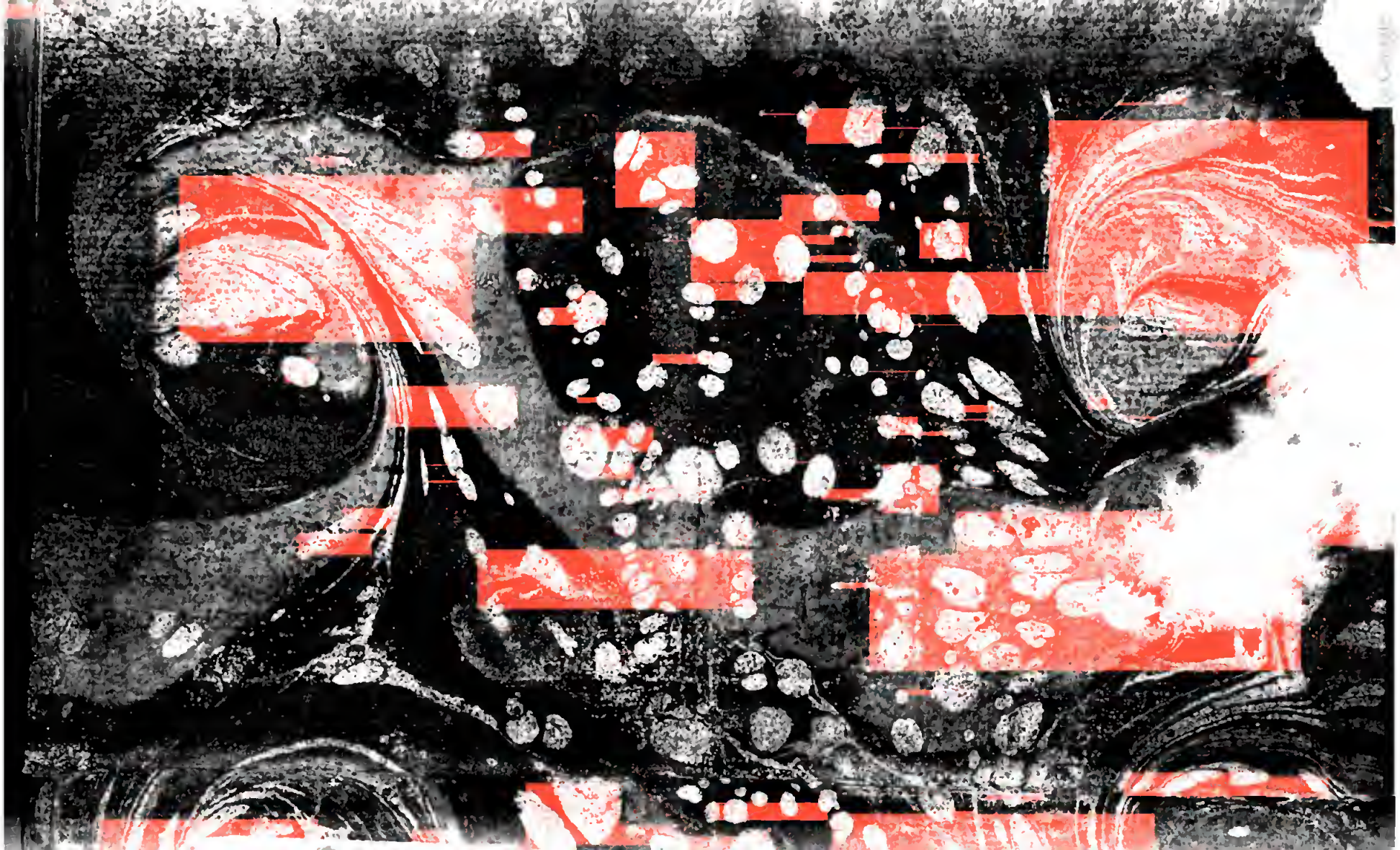

525 XII

II Suppl. Palat. A-285

HISTOIRE
DU
THEATRE FRANÇOIS,

DEPUIS SON ORIGINE
jusqu'à présent,

AVEC LA VIE DES PLUS CÉLÉBRES
Poëtes Dramatiques, un Catalogue exact de leurs Piéces, & des Notes Historiques & Critiques.

TOME DOUZIÉME.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

A PARIS,

Chez
P. G. LE MERCIER, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, au Livre d'or.
ET
SAILLANT, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. XLVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

PRÉFACE.

NOus eſpérons que ce douziéme Volume fera autant de plaiſir, & paroîtra, du moins, auſſi curieux, & auſſi varié que les précédens.

Il ouvre par l'année 1677. dont le premier jour eſt célébre dans l'Hiſtoire du Théatre François, par la premiere repréſentation de *Phédre & Hippolite*, de M. Racine : l'article de cette Piéce eſt ſuivi de celui de la Tragédie de *Phédre & Hippolite* de M. Pradon. L'Hiſtorique de ces deux Poëmes Dramatiques, & les Extraits circonſtanciés des critiques qui ont paru à leur ſujet, & principalement ſur la premiere, offrent

dequoi inſtruire & amuſer le Lecteur.

La Tragédie de *Lyncée*, de l'Abbé Abeille, marquée dans *les Recherches des Théatres de France*, comme manuſcrite, quoiqu'imprimée en 1681. juſtifiera par l'Extrait que nous en donnons, le peu de talent de ſon Auteur, pour le genre du Théatre.

Le Comte d'Eſſex, de l'Abbé Boyer, nous a paru mériter un article plus étendu, que les autres Ouvrages du Théatre du même Poëte. C'eſt ſon chef-d'œuvre, malgré tout ce qu'il emprunta de la Calprenéde, qui avoit traité ce ſujet quarante ans avant lui.

La Vie de l'Abbé Boyer, ſuivie du Catalogue de ſes Poëmes Dramatiques, fera connoître le ſoin que nous prenons de faire d'éxactes *recherches*.

L'extrait de la Tragédie d'*Anne de Bretagne*, de M. Ferrier, & l'article de cet Auteur, plus

ample & plus éxact que ce qu'on en avoit vu juſqu'à préſent ſatisferont les Amateurs du Théatre.

La Troade, Tragédie de Pradon ; *la Devinereſſe*, Comédie de Meſſieurs Corneille de l'Iſle & de Viſé ; *Genſerie*, Tragédie de Madame Deshouliere ; *Agamemnon*, Tragédie de M. d'Aſſezan, &c. préſentent des extraits remplis d'anecdotes intéreſſantes.

Nous croyons que le Lecteur nous ſçaura gré des détails dans leſquels nous entrons au ſujet de la réunion de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne, avec celle de Guénégaud, & qu'il ne ſera pas moins ſatisfait de pluſieurs articles de Comédiens & de Comédiennes morts ou retirés en 1680.

L'année 1685. qui termine ce Volume, fournit des extraits curieux, & de nouveaux articles ſur les Acteurs & Actrices de la Troupe de Guénégaud. Dans la

Préface du onziéme Volume de cette Hiſtoire, nous avons parlé des nouvelles routes que prirent les Auteurs Tragiques & Comiques après que M. Racine eut ceſſé de travailler pour le Théatre, & la mort de Moliere. Ce Volume-ci en fournira des exemples fréquens.

HISTOIRE

HISTOIRE
DU
THEATRE
FRANÇOIS,
DEPUIS SON ORIGINE jusqu'à préſent.

1677.

PHÉDRE,
E T
HIPPOLITE;

Tragédie de M. RACINE,

Repréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, le premier Janvier.

QUELQUE mois avant la premiere repréſentation de cette Tragédie, « Madame la » Ducheſſe de Bouillon, (*a*) » le Duc de Nevers, ſon frere, & quel-

Œuvres de Deſpréaux, edition de 1747. avertiſſement ſur l'Epître VII.

(*a*) Marie-Anne Mancini, fille de Michel-Laurent Mancini, & de Jéronime Mazarini, ſœur du Cardinal

1677. » ques autres perſonnes de diſtinction, » unies de goût & de ſentimens, avoient » pouſſé Pradon à travailler ſur le même » ſujet. Ces perſonnes n'aimoient point » M. Racine; & dans le deſſein de le cha- » griner, elles avoient voulu ſe pourvoir » d'une Piéce qui leur ſervit à faire tom- » ber la ſienne quand elle paroîtroit. Pra- » don (fier de quelque ſuccès que la ca- » bale avoit procuré à ſes premieres Tra- » gédies,) compoſa ſa Phédre, & la fit » jouer ſur le Théatre (de la rue Maza- » rine) le 3 Janvier, deux jours après » celle de M. Racine. La cabale n'oublia » rien de ce qui pouvoit contribuer à faire » tomber ce dernier, (a) & procurer un » ſuccès brillant à ſon *foible* Antagoniſte.

» Madame Deshoulieres, amie par- » ticuliere de Pradon, qui la conſultoit

---

Mazarin. Elle fut mariée le 20. Avril 1662. à Godefroy-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, grand-pere de M. le Duc de Bouillon d'aujourd'hui, & mourut le 20. de Juin 1714.

(a) « Mais que penſez-vous, Monſieur, du ſort qu'eut » la *Phédre* de Racine aux cinq ou ſix premieres re- » préſentations? Vit-on jamais mieux ce que c'eſt que » la prévention, & juſqu'où la cabale eſt capable de » porter les hommes les plus éclairés? Car il eſt bien » vrai que durant pluſieurs jours, Pradon triompha, » mais tellement, que la Piéce de Racine fut ſur le » point de tomber, & à Paris & à la Cour. Je vis » Racine au déſeſpoir. Cependant, ſi jamais ouvrage » parfait fut mis au Théatre, c'eſt ſa Phedre; & s'il » y eut jamais Tragédie impertinente, & mépriſable » de tout point, c'eſt celle de Pradon. »

Lettre de M. de Valincourt, Tome II. de l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, page 351.

» ordinairement ſur ſes ouvrages, alla » voir la premiere repréſentation de la » Tragédie de M. Racine. Elle revint en- » ſuite ſouper chez elle avec Pradon, & » quelques perſonnes de ſa cabale. Pen- » dant tout le repas on ne parla que de » la Piéce nouvelle, chacun en porta ſon » jugement avec l'équité, que donne la » diſpoſition de n'ouvrir la bouche qu'à » la critique, & de la fermer aux louan- » ges. Ce fut pendant ce même ſoupé que » Madame Deshoulieres fit ce fameux » Sonnet (contre la Piéce qu'elle venoit » de voir.)

1677.

Dans un fauteuil doré, Phédre tremblante & blême,
Dit des vers où d'abord perſonne n'entend rien.
Sa nourrice lui fait un ſermon fort Chrétien,
Contre l'affreux deſſein d'attenter ſur ſoi-même.

Hippolite la hait preſque autant qu'elle l'aime;
Rien ne change ſon cœur ni ſon chaſte maintien.
La nourrice l'accuſe; elle s'en punit bien:
Théſée a pour ſon fils une rigueur extrême.

1677. Une groſſe Aricie, (*a*) au teint rouge, aux crins blonds,
N'eſt-là que pour montrer deux énormes tétons,
Que, malgré ſa froideur, Hippolite idolâtre.

Il meurt enfin, traîné par ſes courſiers ingrats;
Et, Phédre, après avoir pris de la mort-aux-rats,
Vient, en ſe confeſſant, mourir ſur le Théatre.

Le P. Nicéron, article de M. Racine, Tome XXI.

» Ce Sonnet fut à peine compoſé, » qu'on eut ſoin de le répandre dans Paris. » Dès le lendemain matin l'Abbé Talle- » mant l'aîné, (*b*) en apporta une copie

Note de M. de S. Marc.

(*a*) » (*Une groſſe Aricie, &c.*) C'étoit la De- » moiſelle des Œillets, perſonne *peu jolie*, à la vérité, » mais Actrice excellente; & dont la réputation a duré » longtemps au Théatre. » (Ce fait avancé par M. Des Maizeaux, & copié par tous ceux qui depuis ont rapporté le Sonnet de Madame Deshoulieres, eſt aiſé à détruire, attendu que Mademoiſelle Des Œillets étoit morte en 1670. (Voyez ſon article Tome XI. p. 52. de cette Hiſtoire.) Ainſi il faut rendre ce portrait ſatyrique de l'Actrice qui fit alors le rôle d'Aricie, à Mademoiſelle d'Ennebaut qui étoit blonde & graſſe, mais *très-jolie*.

(*a*) « François Tallemant des Réaux, Abbé de Val- » Chrétien, &c. on l'appelloit l'aîné pour le diſtinguer » de Paul Tallemant ſon couſin, qui étoit auſſi Eccléſiaſtique. Ils furent tous deux de l'Académie Françoiſe; François y fut reçu en 1651. & mourut en » 1693. » (Note de M. de Saint-Marc.)

» à Madame Deshoulieres, qui la reçut » ſans rien témoigner de la part qu'elle » avoit au Sonnet, & elle fut enſuite la » premiere à le montrer comme le tenant » de l'Abbé Tallemant. 1677.

» Les amis de Racine crurent que ce » Sonnet étoit l'ouvrage de M. le Duc de » Nevers, l'un des protecteurs de Pra- » don : car pour Pradon lui-même, ils » ne lui firent pas l'honneur de le ſoup- » çonner d'en être l'Auteur. Dans cette » penſée, ils tournerent ainſi ce Sonnet » contre M. de Nevers, ſur les mêmes » rimes.

Dans un palais doré, Damon jaloux & blême.
Fait des vers, où jamais perſonne n'entend rien.
Il n'eſt ni courtiſan, ni guerrier, ni Chrétien;
Et ſouvent pour rimer il s'enferme lui-même.

La Muſe, par malheur, le hait autant qu'il l'aime.
Il a d'un franc Poëte & l'air & le maintien.
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien.
Il a pour le Phébus une tendreſſe extrême.

Une ſœur vagabonde, (*a*) aux crins plus noirs que blonds,
Va par tout l'univers promener deux tétons,

(*a*) Hortenſe Mancini, Ducheſſe de Mazarin, l'Héroïne de M. de Saint Evremond, ſi célébre par ſa beauté

1677. Dont, malgré ſon pays, Damon eſt idolâtre.

Il ſe tue à rimer pour des Lecteurs ingrats.
L'Enéïde, à ſon gout, eſt de la mort-aux-rats ;
Et, ſelon lui, Pradon eſt le Roy du Théatre.

» On attribua à Racine & à Deſpréaux » cette réponſe trop ſatyrique & trop » maligne, puiſqu'elle va juſqu'à atta- » quer les mœurs & la perſonne. * Ce » qui leur attira de terribles inquiétudes : » car M. de Nevers faiſoit courir le bruit » qu'il les faiſoit chercher par-tout pour » les faire aſſaſſiner. Ils étoient l'un & » l'autre gens fort ſuſceptibles de peur. » Ils déſavouerent hautement la réponſe, » ſur quoi M. le Duc Henri-Jules, fils du » Grand Condé, leur dit : *Si vous n'avez » pas fait le Sonnet, venez à l'Hôtel de » Condé, où M. le Prince ſçaura bien » vous garantir de ces menaces, puiſ- » que vous êtes innocens ; & ſi vous » l'avez fait*, ajouta-t'il, *venez auſſi à » l'Hôtel de Condé, & M. le Prince » vous prendra de même ſous ſa protec- » tion, parce que le Sonnet eſt très-plai- » ſant & plein d'eſprit.*

* Lettre de M. de Valincourt.

& par ſes malheurs. Elle mourut à Chelſey, Village ſur les bords de la Tamile, à trois milles de Londre, le deuxiéme de Juillet 1699. âgée d'environ cinquante-trois ans.

» M. de Nevers repliqua par cet au-
» tre Sonnet, qui eſt auſſi ſur les mêmes
» rimes. 1677.

Le P. Nicéron, Tome XXI. article de Racine.

Racine & Deſpréaux, l'air triſte & le teint blême,
Viennent demander grace, & ne confeſſent rien.
Il faut leur pardonner, parce qu'on eſt Chrétien,
Mais on ſçait ce qu'on doit au Publie, à ſoi-même.

Damon, pour l'intérêt de cette ſœur qu'il aime,
Doit de ces ſcélérats châtier le maintien :
Car il ſeroit blâmé de tous les gens de bien,
S'il ne puniſſoit pas leur inſolence extrême.

Ce fut une furie, aux crins plus noirs que blonds,
Qui leur preſſa du pus de ſes affreux tétons,
Ce Sonnet qu'en ſecret leur cabale idolâtre.

Vous en ſerez punis, ſatyriques ingrats,
Non pas en trahiſon, d'un ſou de mort-aux-rats,
Mais de coups de baton donnés en plein Théatre.

» M. le Duc de Nevers ſe contenta
» des menaces contenues dans le dernier

Avertiſſement de M. de Saint-

1677. » vers de ſon Sonnet. M. Deſpréaux &
» M. Racine, qui furent au mois d'Octo-
» bre de la même année, choiſis par le
» Roi lui-même pour écrire l'Hiſtoire de
» ſon regne, étoient aſſurément déja trop
» bien en Cour pour que perſonne oſât
» en venir à des voyes de fait avec eux,
» au riſque d'encourir toute l'indignation
» du Roy. D'ailleurs M. le Prince (*a*)
» ſçut pourvoir à ce que les menaces de
» M. le Duc de Nevers n'euſſent point
» de ſuite. Son Sonnet n'eut pas plutôt
» paru, que ce Prince lui fit dire, & mê-
» me en termes aſſez durs, qu'il venge-
» roit, comme faites à lui-même, les inſul-
» tes qu'on s'aviſeroit de faire à deux hom-
» mes d'eſprit qu'il aimoit, & qu'il pre-
» noit ſous ſa protection, la querelle n'alla
» pas plus loin. On n'en parloit même
» déja plus dans le Public, que la Phédre
» de Pradon étoit encore au Théatre. (*b*)

Marc, ſur l'Epître VII. de Deſpréaux à M. Racine. Œuvres de Deſpréaux, Tome premier, pages 354-355. édition de 1747.

(*a*) (M. le Prince) le Grand Condé. M. Broſſette finit ſa remarque ſur le dernier vers de l'Epître VII. (de Deſpréaux) par dire : « Que la querelle occaſion-
» née par le Sonnet de Madame Deshoulieres, *fut*
» *terminée par des perſonnes du premier rang*. Qui l'em-
» pêchoit de dire comment la choſe s'étoit paſſée ? Il
» l'avoit certainement appris de M. Deſpréaux. Je ſuis
» ſûr, autant qu'on peut l'être en matiere de faits, de
» la vérité de celui que je rapporte ici. » (Note de M. de Saint-Marc.)

(*b*) M. Deſpréaux & M. Racine aſſurerent depuis que le Sonnet contre M. le Duc de Nevers avoit été

» Quelque mauvaiſe que fut cette Tra-
» gédie, elle ne laiſſa pas de paroître d'a- 1677.
» bord avec éclat, & de ſe ſoutenir pen-
» dant quelque-temps. Ce fut l'effet de
» la concurrence des deux Tragédies, &
» des applaudiſſemens exceſſifs, dont la
» cabale ameutée par les protecteurs de
» Pradon, faiſoit retentir les repréſenta-
» tions de ſa Piéce. Ajoutez-y la mau-
» vaiſe humeur de ceux, qui ne pouvant
» pas entrer à la Phédre de Racine, (&
» c'étoit le grand nombre) alloient à
» celle de Pradon, que l'on donnoit les
» mêmes jours; mais le Public ne tarda
» pas long-temps à décider du mérite de
» ces deux ouvrages. La Tragédie de Pra-
» don tomba dans un mépris ſi général,
» qu'on n'a pas oſé la faire reparoître de-
» puis; & celle de Racine fut regardée
» dès-lors, & l'eſt encore aujourd'hui,
» comme ce qu'il a fait de plus parfait,
» & comme un des chefs-d'œuvres du
» Théatre.

Ce fut à l'occaſion de la brigue que l'on fit contre la Tragédie de Phédre de M. Racine, que M. Deſpréaux

---

fait par le Chevalier de Nantouillet, par le Comte de Fieſque, par le Marquis de Manicamp, par le Marquis d'Effiat, & par M. de Guilleragues. C'étoit en effet l'Ouvrage de tous ces Meſſieurs enſemble. (Le Pere Niceron, Tome XXI. article de M. Racine.)

adreſſa à ſon Auteur ſa ſeptiéme Epître
1677. dont nous croyons devoir rapporter ici quelques paſſages, qui ont du rapport à l'Hiſtoire de cette Piéce.

Epître VII. de M. Deſpréaux à M. Racine.

Que tu ſçais bien, Racine, à l'aide d'un Acteur,
Emouvoir, étonner, ravir un Spectateur !
. . . . . .
Ne croi pas toutefois, par tes ſçavans Ouvrages,
Entraînant tous les cœurs, gagner tous les ſuffrages.
Sitôt que d'Apollon un génie inſpiré,
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amaſſent,
Ses rivaux obſcurcis autour de lui croaſſent,
Et ſon trop de lumiere importunant les yeux,
De ſes propres amis lui fait des envieux.
La mort ſeule ici bas, en terminant ſa vie,
Peut calmer ſur ſon nom l'injuſtice & l'envie;
Faire au poids du bon ſens peſer tous ſes écrits,
Et donner à ſes vers leur légitime prix.
. . . . . .
Toi donc, qui t'élevant ſur la Scene tragique,
Suis les pas de Sophocle, & ſeul, de tant d'eſprits,
De Corneille vieilli ſçai conſoler Paris,
Ceſſe de t'étonner, ſi l'envie animée,
Attachant à ton nom ſa roüille envenimée:

1677.

t calomnie en main, quelquefois te pourſuit.
n cela, comme en tout, le Ciel qui nous conduit,
acine, fait briller ſa profonde ſageſſe.
: mérite en repos s'endort dans la pareſſe :
ais par les envieux un génie excité,
u comble de ſon art eſt mille fois monté.
us on croit l'affoiblir, plus il croît & s'élance,
u Cid perſécuté Cinna doit ſa naiſſance,
: peut-être ta plume aux Cenſeurs de Pyrrhus,
oit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.
loi-même, dont la gloire ici moins répandue
es pâles envieux ne bleſſe point la vûe ;
lais qu'un humeur trop libre, un eſprit peu ſoumis
e bonne heure a pourvû d'utiles ennemis :
e dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
)u'au foible & vain talent dont la France me loue.
eur venin qui ſur moi brûle de s'épancher,
ous les jours en marchant m'empêche de broncher.
e ſonge à chaque trait que ma plume hazarde,
)ue d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
e ſçais ſur leurs avis corriger mes erreurs,
it je mets à profit leurs malignes fureurs.

1677. Sitôt que ſur un vice ils penſent me confondre,
C'eſt en me guériſſant que je ſçais leur répondre :
Et plus en criminel ils penſent m'ériger,
Plus croiſſant en vertu, je ſonge à me venger.
Imite mon éxemple ; & lorſqu'une cabale,
Un flot de vains Auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine & de leur mauvais ſens :
Rit du bruit paſſager de leurs cris impuiſſans.
Que peut contre tes vers une ignorance vaine ?
Le Parnaſſe François ennobli par ta veine
Contre tous ces complots, ſçaura te maintenir,
Et ſoulever pour toi l'équitable avenir.
Et qui voyant un jour la douleur vertueuſe,
De Phédre (*a*) malgré ſoi perfide, inceſtueuſe,
D'un ſi noble travail juſtement étonné,
Ne bénira d'abord le ſiécle fortuné,
Qui rendu plus fameux par tes illuſtres veilles,
Vit naître ſous ta main ces pompeuſes merveilles ? &c.

M. de Viſé qui reprit le Mercure Galant au commencement de 1677. ne manqua pas de parler des deux Phédres, mais ſans oſer trop marquer ſa grande prédilection pour celle de Pradon. Il

(*a*) Le rôle de Phédre fut le triomphe de Mademoiſelle de Champmeſlé. A l'article de cette célébre Actrice, nous en parlerons plus amplement.

it un chemin différent des autres en onnant des louanges ſéparées aux deux éces. Voici de qu'elle façon il s'exprima. Le jour qui commença l'année 1677. fut celui où *les deux Phédres* qui ont fait tant de bruit furent repréſentées ſur les deux Théatres François. (*a*) Elles ont attiré la curioſité de tout Paris; mais j'ai peine à concevoir d'où vient qu'on s'eſt aviſé d'en vouloir juger par comparaiſon de l'une à l'autre, puiſqu'elles n'ont rien de commun que le nom des perſonnages qu'on y fait entrer: car je tiens qu'il y a une fort grande différence à faire, de Phédre, amoureuſe du fils de ſon mari, & de Phédre qui aime ſeulement le fils de celui qu'elle n'a pas encore épouſé. Il eſt ſi naturel de préférer un jeune Prince à un Roy qui en eſt le pere, que pour peindre la paſſion de l'une, on n'a beſoin que de ſuivre le train ordinaire des choſes; c'eſt un tableau dont les couleurs ſont faciles à trouver, & on n'eſt point embaraſſé ſur le choix des ombres qui le doivent adoucir; mais quand il faut repréſenter une femme qui n'enviſageant ſon

1677.

Mercure Galant, Tome I. contenant Janvier, Février & Mars, pag. 27-32.

(*a*) M. De Viſé avoit ſans doute oublié que la Tragédie de Phédre, de Pradon ne parut ſur le Théatre de la rue Mazarine que le 3. Janvier 1677.

1677. » amour qu'avec horreur, oppoſe ſans
» ceſſe le nom de belle-mere à celui
» d'Amante, qui déteſte ſa paſſion, &
» ne laiſſe pas de s'y abandonner par la
» force de ſa deſtinée, qui voudroit ſe
» cacher à elle-même ce qu'elle ſent, &
» ne ſouffre qu'on lui en arrache le ſecret
» que dans le temps où elle ſe voit prête
» d'expirer: c'eſt ce qui demande l'adreſſe
» d'un grand Maître, & ces choſes ſont
» tellement eſſentielles au ſujet d'Hyppo-
» lite, que c'eſt ne l'avoir pas traité, que
» d'avoir éloigné l'image de l'amour in-
» ceſtueux qu'il falloit néceſſairement
» faire paroître. Ainſi, Madame, je ne
» vois point qu'on ait eu aucune raiſon
» d'éxaminer laquelle des deux Piéces in-
» téreſſe plus agréablement l'Auditeur,
» puiſqu'elles n'ont aucun rapport enſem-
» ble du côté de la principale matiére. Il
» eſt vrai qu'il n'y a pas la même horreur
» dans le ſujet de la Phédre du Faux-
» bourg Saint Germain; mais comme
» je vous ai déja dit, ce n'eſt pas le vé-
» ritable ſujet que l'Auteur de cette der-
» niere a traité; & puiſqu'il s'eſt permis
» d'y changer ce qu'il y avoit de plus eſ-
» ſentiel, il eſt d'autant plus reſponſa-
» ble de tout ce qu'il a pû bleſſer les dé-
» licats.

Au mois d'Avril ſuivant, le même M.

Viſé continua l'Hiſtoire des deux
édres. 1677.

» Après vous avoir parlé d'une guerre, Mercure Galant, Avril 1677. pages 73-81.
ous voudriez-bien, Madame, que je
ous parlaſſe d'une autre, puiſque vous
ne demandez ce qui ſe dit ici des deux
hédres depuis qu'elles ſont imprimées.
e vous les ai envoyées l'une & l'au-
re, vous les avez luës, & je n'ai rien
vous répondre pour ſatisfaire votre
urioſité ſur cet article, ſinon qu'il n'y
aucune perſonne d'eſprit qui n'en
enſe, ce que je ſuis fort aſſuré que
ous en penſez. M. Racine eſt toujours
M. Racine, & ſes vers ſont trop beaux
our ne pas donner à la lecture le mê-
ne plaiſir qu'ils donnent à les entendre
éciter au Théatre. Pour M. Pradon, il
voue qu'ayant été obligé de faire ſa Pié-
e en trois mois, il n'a pas eu le temps
l'en polir les vers avec tout le ſoin
ju'il y auroit apporté ſans cela. C'eſt
ne négligence forcée, qu'apparem-
nent il n'aura pas dans le premier ou-
rage qu'il fera paroître; mais il n'eſt
as aſſuré que cet ouvrage, quelque
achevé qu'il nous le donne, ait un ſuc-
ès auſſi avantageux que l'a eu ſon Hyp-
olite. Il y a des occurrences, qui, ſe-
lon qu'elles ſont plus ou moins favo-
rables, augmentent ou diminuent le

» prix des choſes ; & je tiens que le ſecret
1677. » de faire réuſſir celles de cette nature,
» c'eſt d'en faire parler beaucoup, quand
» même on n'en feroit dire que du mal.
» Le bruit qui s'en répand excite une cu-
» rioſité qui attire de grandes aſſemblées ;
» & comme le Peuple ſe perſuade que les
» Piéces qui ſont ſuivies doivent être bon-
» nes, nous en avons vû quelquefois de
» très-heureuſes qui n'ont pas eu l'appro-
» bation des connoiſſeurs. Ce que je vous
» dis, Madame, c'eſt une choſe générale,
» & mon deſſein n'eſt pas de parler de
» celle de M. Pradon. Quant à ſa Préfa-
» ce, dont vous voulez abſolument que
» je vous rende compte, je connois beau-
» coup de gens à qui elle plaît : il y en
» a même qui la trouvent brillante juſ-
» qu'à éblouir, malgré tout ce qu'oppoſent
» certains Critiques difficiles à ſatisfaire,
» qui ne ſçauroient ſouffrir qu'il s'excuſe
» ſur ce qu'Euripide n'a point fait le pro-
» cès à Sénéque, ni Sénéque à Garnier,
» pour avoir traité la même matiére, à
» cauſe, diſent-ils, que ces Poëtes ont
» vécu dans des ſiécles fort éloignés les
» uns des autres, & qu'il eſt inoui que
» perſonne ſoit encore revenu de l'autre
» monde pour ſe plaindre des injuſtices
» qu'on lui a faites après ſa mort ; mais
» quand ils auroient vécu enſemble,

» quand

1677.

ıand ils auroient fait repréſenter deux
lippolites en un même jour, ces Cri-
ques trop ſcrupuleux ne prennent pas
arde que Garnier & Sénéque ne de-
ant pas le ſuccès de leurs premiers ou-
rages à ceux dont ils ſemblent avoir
ɔublé le ſujet, ont pû faire tout ce
ı'il leur a plu, ſans donner lieu qu'on
s accuſât de manquer de reconnoiſ-
nce; & d'ailleurs, comme on fait tou-
ɔurs honneur à ceux dont on met les
ıvrages en une autre langue, ſi Euri-
de avoit eu la liberté de ſortir d'où
eſt, pour venir trouver Sénéque, il
e l'auroit fait que pour le remercier
avoir donné en Latin ce qu'il avoit
ɔmpoſé en Grec; & ſur cet éxemple,
ıi entendu dire à des amis de M. Ra-
ıe, qu'il ſe ſeroit tenu très-redevable
M. Pradon, s'il avoit fait jouer en
ılien, l'Hippolite qu'il nous a donné
ı notre Langue, par l'Hôtel de Bour-
ɔgne; mais enfin M. Pradon a eu ſes
iſons que je veux croire fort bonnes,
je le trouve louable d'avoir reconnu
: bonne foi dans ſa Préface, qu'il n'a
ɔint traité ce ſujet par un effet du ha-
ırd, comme tout le monde ſçait qu'il
riva des deux Bérénices, mais par un
ır effet de ſon choix. On avoit dit
contraire avant que la Piéce parut,

» & il a cru que ce déguiſement dé-
1677. » mentoit la ſincérité dont il fait profeſ-
» ſion. »

Après l'impreſſion des deux Phédres, Subligny fit paroître une diſſertation ſur ces deux Tragédies. Nous allons en rapporter le ſommaire * qui concerne la Phédre de M. Racine, tel qu'on le trouve dans la Préface du *Recueil de Diſſertations ſur pluſieurs Tragédies de Corneille & de Racine*, 2. *vol. in*-12. *Paris*, 1740.

* Ce ſommaire eſt de l'Abbé Granet.

« Subligny reproche à Racine d'avoir
» fait Théſée trop crédule, & trop im-
» prudent, ſans aucune des grandes qua-
» lités que l'antiquité lui a données. Phé-
» dre lui paroît un caractere forcené,
» trop amoureuſe, trop furieuſe & trop
» effrontée. Il prétend que Racine n'a
» pas ſçu profiter de ſes modéles, Euri-
» pide & Sénéque, qui ont trouvé l'art
» de mettre plus de vérité & de bien-
» ſéance dans ces caractéres. Il donne
» de grandes louanges au perſonnage épi-
» ſodique d'Aricie. Il blâme dans Théra-
» mene les conſeils qu'il donne à Hippo-
» lite d'aimer Aricie; & il accuſe quel-
» quefois ſon Eleve d'être imprudent, &
» d'avoir l'ame débonnaire. Rien ne mé-
» rite plus d'être remarqué que ſes ré-
» fléxions ſur le peu d'art du Poëte, pour
» faire paroître Hippolite coupable, &

our allumer la fureur de Théſée avec
rai-ſemblance. Il condamne encore 1677.
ı deſcription que fait Théramene de
ı mort d'Hippolite. Ainſi nos moder-
ıes beaux eſprits n'ont pas la gloire
e l'avoir attaqué les premiers. (*a*)

» Il paroît que le Critique n'a pas vou-
ı épargner Racine, il critique ſes ex-
reſſions, en quoi il n'eſt pas toujours
eureux. Il eſt quelquefois aſſez injuſte
our mettre ſur le compte du Poëte des
:ntimens que l'éxacte imitation l'a
bligé de prêter à une ſcélérate, * les * Œnone.
'aits vifs & agréables qu'il a ſemés dans
ı Critique, quelquefois trop maligne;
c la juſteſſe de la plupart de ſes réflé-
ions, ne peuvent manquer de plaire
u plus grand nombre des Lecteurs;
ıais il s'appéſantit quelquefois ſur des
hoſes qui ne doivent être touchées
u'en paſſant.

Quelqu'amere que ſoit cette critique,
ıligny néanmoins la termine dans les
nes ſuivans.

ı) Ces *beaux eſprits modernes*, ſont M. de Féné-
Archevêque de Cambray, & M. de la Motte. Le
de bel eſprit pourroit convenir à ce dernier. Mais à
rd de M. de Fénélon, on auroit pû déſigner cet
re Prélat d'une façon plus convenable. Au reſte,
ıgement que l'Abbé Granet porte de la Critique de
igny, eſt un peu trop flatté. Subligny a relevé quel-
endroits de la Phédre de M. Racine, aſſez paſſa-
ıent, mais tout le reſte eſt de mauvais goût.

1677.

Diſſertation ſur les Tragédies de Phédre & Hippolite, p. 57 & 58.

« Cependant, Monſieur, je vous prie » d'être perſuadé, que malgré toutes les » fautes que je viens de remarquer, cette » Piéce ne laiſſe pas d'être belle. Je croi » en effet que M. Racine n'en a jamais » fait aucune, où il y ait tant de beautés » & tant de défauts qu'en celle-là; & » quoi que j'aie avancé ci-deſſus, j'avoue » de bonne foi qu'il y a dans cette Tragé- » die plus de matiere d'admiration, que » de ſujet de critique; le ſtyle en eſt fort » & majeſtueux, ſi vous en ôtez les ter- » mes d'*impur*, *d'inceſte*, *d'adultere*, » *de chaſte*, *d'Acheron paternel & ma-* » *ternel*, qui y ſont trop ſouvent répétés, » & qui ne doivent point entrer dans des » vers, où d'ailleurs on admire tant de » belles penſées.

Dans un ouvrage de M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, intitulé *Dialogues ſur l'Eloquence en général, &c.* on y trouve une lettre de ce Prélat à l'Académie Françoiſe, *ſur l'Eloquence, la Poëſie & l'Hiſtoire.* Dans cette lettre eſt le paſſage ſuivant.

Pages 343 & 344. édition de Paris, *in*-12. 1740.

« Chez les Grecs la Tragédie étoit en- » tierement indépendante de l'amour pro- » phane; par éxemple, l'Œdipe de Sopho- » cle n'a aucun mélange de cette paſſion » étrangere au ſujet. Les autres Tragé- » dies de ce grand Poëte ſont demême

M. Corneille n'a fait qu'affoiblir l'action, que la rendre double, & que diſtraire le Spectateur dans ſon Œdipe, par l'Epiſode d'un froid amour de Theſée pour Dircé. *M. Racine* eſt tombé dans le même inconvénient, en compoſant *ſa Phédre.* Il a fait un double ſpectacle, en joignant à Phédre furieuſe, Hippolite ſoupirant contre ſon vrai caractere. (*a*) Il falloit laiſſer Phédre toute ſeule dans ſa fureur, l'action auroit été unique, courte, vive & rapide; mais nos deux Poëtes tragiques, qui méritent d'ailleurs les plus grands éloges, ont été entraînés par le torrent. Ils ont cedé au goût des Piéces Romaneſques qui avoit prévalu. La mode du bel eſprit faiſoit mettre de l'amour par-tout, &c. 1677.

Le reproche que M. de Fénélon & . Arnauld, (voyez la note) ont fait à

(*a*) » J'oubliois de vous dire encore touchant la Phédre de Racine, que M. Arnauld ayant lû cette Tragédie l'admira, & convint même que de pareils Spectacles ne ſeroient pas contraires aux bonnes mœurs. Il ajoûta ſeulement : *Pourquoi a-t-il fait ſon Hippolite amoureux ?* Et ce mot ſeul marque le grand ſens avec lequel M. Arnauld jugeoit de toutes les choſes. Car il faut avouer que ce caractere d'Hippolite amoureux, affadit la Piéce, & en diminue le tragique : quoique cet amour ait donné lieu à des vers admirables, & que le caractere d'Aricie ſoit parfaitement beau. » (Lettre de M. de Valincourt à M. l'Abbé d'Olivet, Tome II. de l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, page 353.)

1677. M. Racine d'avoir fait Hippolite amoureux, ſemble avoir été prévenu par cet Auteur dans ſa Préface de Phédre. Voici ſes termes : * « Pour ce qui eſt du perſonnage d'Hippolite, j'avois remarqué » dans les anciens, qu'on reprochoit à » Euripide de l'avoir repréſenté comme » un Philoſophe éxempt de toute imperfection. Ce qui faiſoit que la mort de » ce jeune Prince cauſoit beaucoup plus » d'indignation que de pitié. J'ai cru lui » devoir donner quelque foibleſſe qui le » rendroit un peu coupable envers ſon » pere, ſans pourtant lui rien ôter de cette » grandeur d'ame, avec laquelle il épargne l'honneur de Phédre, & ſe laiſſe » opprimer ſans l'accuſer. J'appelle foibleſſe la paſſion qu'il reſſent malgré lui » pour Aricie, qui eſt la fille & la ſœur » des ennemis mortels de ſon pere.

* Préface de Phédre, de M. Racine.

M. de la Motte, dans ſon *Diſcours ſur la Poëſie en général, & ſur l'Ode en particulier*, qui eſt à la tête du Recueil de ſes Odes, M. de la Motte, dis-je, après avoir parlé de pluſieurs choſes, qui conſtituent le caractere de cette Poëſie, continue : « Il faut ajouter la hardieſſe du lan» gage qui ne lui eſt commun qu'avec le » *Poëme épique*, lorſqu'il ne fait pas parler » ſes perſonnages. Le Poëte y eſt Poëte de » profeſſion, au lieu que dans les autres

ouvrages, il emprunte, pour ainſi dire, un eſprit & des ſentimens étrangers, & il ſe doit contenter alors de toute l'élégance du langage ordinaire, ſans y laiſſer ſentir d'étude ni d'affectation. *Les Poëtes tragiques* même, qui s'abandonnent quelquefois à l'enflure, doivent toujours être en garde contre l'excès de l'expreſſion. Comme ils ne font point parler des *Poëtes*, mais des *Hommes ordinaires*, ils ne doivent qu'exprimer les ſentimens qui conviennent à leurs Acteurs, & prendre pour cela les tours & les termes que la paſſion offre le plus naturellement. *Racine* n'a preſque jamais paſſé ces bornes que dans quelques deſcriptions, où il affecte d'être Poëte, comme dans celle de la mort d'Hippolite, où l'on croit plutôt entendre l'Auteur que le perſonnage qu'il fait parler....ce vers,

1677.

Le flot, qui l'apporta, récule épouvanté.

Eſt exceſſif dans la bouche de Théramene. On eſt choqué de voir un homme accablé de douleur, ſi recherché dans ſes termes, & ſi attentif à ſa deſcription; (a) mais ce même vers ſeroit

(a) « Rien n'eſt moins naturel que la narration de la mort d'Hippolite, à la fin de la Tragédie de Phédre, qui a d'ailleurs de grandes beautés. Théra- Lettre écrite à l'Académie Françoiſe par M. de Fénélon, p. 347 & 348.

» beau dans une *Ode*, parce que c'eſt
1677. » le Poëte qui y parle; qu'il y fait pro-
» feſſion de peindre; qu'on ne lui ſuppoſe
» point de paſſion violente, qui partage
» ſon attention, & qu'on ſent bien enfin
» quand il ſe ſert d'une expreſſion outrée,
» qu'il le fait à deſſein, pour ſuppléer par
» l'éxagération de l'image à l'abſence de
» la choſe même. »

M. Deſpréaux répondit à M. de la Motte, & cette réponſe ſert auſſi à la pareille critique de M. de Fénélon contre le récit de Théramene, que nous venons de rapporter dans la note de la page précédente.

Onziéme Réfléxion critique ſur Longin, de M. Deſpréaux.

« M. de la Motte, mon Confrere à
» l'Académie Françoiſe, n'a donc pas rai-
» ſon en ſon Traité de l'Ode, lorſqu'il
» accuſe l'illuſtre M. Racine de s'être ex-
» primé avec trop de hardieſſe dans ſa

» mene, qui vient pour apprendre à Théſée la mort
» funeſte de ſon fils, ne devroit dire que deux mots,
» & manquer même de force pour les prononcer diſtinc-
» tement. *Hippolite eſt mort. Un monſtre envoyé du fond*
» *de la mer, par la colere des Dieux, l'a fait périr. Je*
» *l'ai vû.* Un homme ſaiſi, éperdu, ſans haleine, peut-
» il s'amuſer à faire la deſcription la plus pompeuſe
» & la plus fleurie de la figure du dragon ?

La terre s'en émeut, l'air en eſt infecté.
Le flot, qui l'apporta, recule épouvanté.

Nous ne plaçons ici qu'une partie de la réponſe de M. Deſpréaux à M. de la Motte, & nous en uſerons de la même façon au ſujet des repliques, attendu que dans ces Ouvrages, il y a bien des choſes qui n'ont qu'un rapport aſſez éloigné à la matiere en queſtion.

» Tragédie

Tragédie de Phédre, où le Gouverneur
d'Hippolite, faiſant la peinture du 1677.
monſtre effroyable que Neptune avoit
envoyé pour effrayer les chevaux de
ce jeune & malheureux Prince, ſe ſert
de cette hyperbole.

Le flot, qui l'apporta, recule épouvanté.

Puiſqu'il n'y a perſonne qui ne ſoit
obligé de tomber d'accord que cette
hyperbole paſſeroit même dans la pro-
ſe, à la faveur d'un, *pour ainſi dire*,
ou d'un, *ſi j'oſe ainſi parler*.....
On eſt choqué, (continue M. de la
Motte) de voir un homme accablé
de douleur comme eſt Théramene ſi
attentif à ſa deſcription, & ſi recher-
ché dans ſes termes. M. de la Motte
nous expliquera quand il jugera à pro-
pos ce que veulent dire ces mots, *ſi*
attentif à ſa deſcription, & ſi recherché
dans ſes termes; puiſqu'il n'y a en
effet dans le vers de M. Racine, aucun
terme qui ne ſoit fort commun & fort
uſité. Que s'il a voulu par là ſimple-
ment accuſer d'affectation & de trop
de hardieſſe la figure par laquelle Thé-
ramene donne un ſentiment de frayeur
au flot même qui jette ſur le rivage le
monſtre envoyé par Neptune, ſon ob-
jection eſt encore bien moins raiſon-

1677. » nable ; puiſqu'il n'y a point de figure
» plus ordinaire dans la Poëſie, que de
» perſonnifier les choſes inanimées, &
» de leur donner du ſentiment, de la
» vie, & des paſſions. M. de la Motte
» me répondra peut-être que cela eſt vrai,
» quand c'eſt le Poëte qui parle, parce
» qu'il eſt ſuppoſé épris de fureur ; mais
» qu'il n'en eſt pas de même des perſon-
» nages qu'on fait parler. J'avoue que
» ces perſonnages ne ſont pas d'ordi-
» naire ſuppoſés épris de fureur ; mais
» ils peuvent l'être d'une autre paſſion,
» telle qu'eſt celle de Théramene, qui
» ne leur fera pas dire des choſes moins
» fortes & moins éxagérées que celles
» que pourroit dire un Poëte en fureur....
» Je n'en dirai pas davantage pour cette
» fois. Cependant, afin qu'on puiſſe
» mieux prononcer ſur tout ce que j'ai
» avancé ici en faveur de M. Racine,
» je crois qu'il ne ſera pas mauvais,
» avant que de finir cette onziéme ré-
» fléxion, de rapporter l'endroit tout en-
» tier du récit dont il s'agit. Le voici.

ACTE V. Cependant, ſur le dos de la plaine liquide,
SCENE VI. S'éléve à gros bouillons une montagne humide.
L'onde approche, ſe briſe, & vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume un monſtre furieux.

front large eſt armé de cornes menaçantes, 1677.
: ſon corps eſt couvert d'écailles jauniſſantes.

›mptable taureau, dragon impétueux,
:oupe ſe recourbe en replis tortueux,
ongs mugiſſemens font trembler le rivage.
:iel avec horreur voit ce monſtre ſauvage.
:rre s'en émeut, l'air en eſt infecté,
ot, qui l'apporta, recule épouvanté.

Voici de quelle façon M. de la Motte iqua. « M. Deſpréaux, digne ami de I. Racine, lui a fait l'honneur de le éfendre, en me faiſant celui de comattre mon ſentiment, qu'il eut pu ıger ſans conſéquence, s'il m'avoit aité à la rigueur.

Réponſe de M. de la Motte, à la onziéme réfléxion de M. Deſpréaux, ſur Longin.

» Il employe ſa onziéme réfléxion ſur .ongin à vouloir démontrer que le ers en queſtion n'eſt point exceſſif.... e fais la juſtice à M. Deſpréaux de enſer que, s'il vivoit encore, il troueroit fort bon que je défendiſſe mon pinion, dut-elle ſe trouver la meilure.

» Je me juſtifierai donc le mieux qu'il ıe ſera poſſible, & pour le faire avec ›ut le reſpect que je dois à la méioire de M. Deſpréaux, je ſuppoſe ue je lui parle à lui-même, comme

1677. » j'y aurois été obligé, un jour qu'il m'al-
» loit communiquer ſa réfléxion, ſi quel-
» ques viſites imprévûes ne l'en avoit
» empêché.

» Je ſuppoſe donc que M. Deſpréaux
» me lit ſa réfléxion, je l'écoute juſqu'au
» bout ſans l'interrompre ; & comme
» l'intérêt de me corriger, ou de me
» défendre auroit alors redoublé mon
» attention, & ſoutenu ma mémoire ; je
» m'imagine qu'après la premiere lec-
» ture, j'aurois été en état de lui ré-
» pondre à peu près en ces termes.

» Il me ſemble, Monſieur, que la
» premiere raiſon que vous alléguez
» contre moi, eſt la plus propre à juſtifier
» mon ſentiment. Vous dites que les ex-
» preſſions audacieuſes qui ſeroient re-
» çues dans la proſe, à l'aide de quel-
» que adouciſſement, peuvent & doi-
» vent s'employer en vers ſans correctif,
» parce que la poëſie porte ſon excuſe
» avec elle. J'en conviens, Monſieur ;
» mais vous en concluez auſſi-tôt que le
» vers en queſtion eſt hors de cenſure,
» parce que la même expreſſion que
» Théramene employe ſans correctif,
» ſeroit fort bonne en proſe avec quel-
» que adouciſſement. J'accepte de bon
» cœur cette maniere de vérifier la con-
» venance d'une audace Poëtique ; &

il me ſemble qu'elle met Théramene tout-à-fait dans ſon tort, car s'il parloit en proſe, & qu'il dit à Théſée en parlant du monſtre, 1677.

Le flot, qui l'apporta, recule, *pour ainſi dire*, épouvanté ;

ne ſentiroit-on pas dans ce diſcours une affectation d'Orateur incompatible avec le ſentiment profond de douleur dont il doit être pénétré ? Je ne ſçais ſi je me trompe ; mais je ſens vivement que ce *pour ainſi dire* met dans tout ſon jour le défaut que la hardieſſe bruſque de la Poëſie ne laiſſoit pas ſi bien appercevoir.

» Vous ajoutez avec Longin que le meilleur reméde à ces figures audacieuſes, c'eſt de ne les employer qu'à propos & dans les grandes occaſions. M. Racine, dites-vous, a donc entierement cauſe gagnée : car quel plus grand évenement que l'arrivée de ce monſtre effroyable envoyé par Neptune contre Hippolite ? Je l'avoue, Monſieur, la circonſtance eſt grande, & ſi elle étoit unique, s'il ne s'agiſſoit que de la peindre, je ne trouverois pas que M. Racine eut employé des couleurs trop fortes : mais la mort d'Hippolite ayant été cauſée par l'ar-

1677. » rivée du monſtre ; cette mort devient
» le ſeul événement important pour Thé-
» ramene qui la raconte, & pour Théſée
» qui l'entend : c'eſt, ſans comparaiſon,
» l'idée la plus intéreſſante pour le gou-
» verneur & pour le pere ; & je ne con-
» çois pas qu'elle pût laiſſer à l'un de
» l'attention de reſte pour la deſcription
» du monſtre, & de la curioſité à l'au-
» tre pour l'entendre. Ainſi, Monſieur,
» en me tenant au mot déciſif de Lon-
» gin, qui veut qu'on n'employe ces
» figures audacieuſes qu'à propos ; je ne
» crois pas encore que M. Racine fût
» dans le cas de les pouvoir prêter à
» Théramene.

» Mais, Monſieur, aurois-je conti-
» nué, vous faites une remarque impor-
» tante ſur la différence que j'ai voulu
» mettre entre le perſonnage & le Poëte.
» Le perſonnage, ſelon vous, peut être
» agité de quelque paſſion violente,
» qui vaudroit bien la fureur Poëti-
» que ; & le perſonnage alors peut em-
» ployer des figures auſſi hardies que le
» Poëte.

» Ecartons, s'il vous plaît, l'équi-
» voque des termes, afin qu'il n'y en ait
» point non plus dans mes raiſons. Si
» vous entendez par fureur Poëtique,
» ce génie heureuſement échauffé qui

çait mettre les objets ſous les yeux; & peindre les diverſes paſſions de leurs véritables couleurs : cette idée même fait voir que le Poëte eſt obligé d'imiter la nature, ſoit dans les tableaux qu'il trace, ſoit dans les diſcours qu'il prête à ſes perſonnages, & qu'on peut traiter hardiment de fautes tout ce qui s'en éloigne. 1677.

» Si au contraire, par fureur poëtique, vous entendez ſimplement ce langage particulier aux Poëtes, que la hardieſſe des fictions & des termes a fait appeller le langage des Dieux : je réponds que les paſſions ne l'emporteront jamais. Ce langage eſt le fruit de la méditation & de la recherche, & l'impétuoſité des paſſions n'en laiſſe ni le goût ni le loiſir.

» Je finis enfin ma réponſe, comme M. Deſpréaux finit ſa réfléxion, en mettant ſous les yeux le récit entier dont il s'agit. M. Deſpréaux l'expoſe, afin qu'on puiſſe mieux prononcer ſur tout ce qu'il a dit ; je l'expoſe de même, afin qu'on en juge mieux de mon ſentiment, & ſur-tout pour l'explication de quelques termes de mon diſcours ſur l'Ode que M. Deſpréaux n'a pas trouvé aſſez clairs : *on eſt choqué*, ai-je oſé dire, *de voir un homme accablé*

1677. » *de douleur, comme eſt Théramene, ſi* » *attentif à ſa deſcription, & ſi recher-* » *ché dans ſes termes.* Je crois que les » vers ſuivans, pleins d'expreſſions & de » tours poëtiques, éclairciront ma pen- » ſée mieux que tout ce que je pourrois » dire.

Cependant, ſur le dos de la plaine liquide, &c. *juſqu'au vers*

. . . . . .

Le flot, qui l'apporta, recule épouvanté.

» J'avoue de bonne foi que plus j'éxa- » mine ces vers, & moins je puis me re- » pentir de ce que j'en ai dit.

M. de la Motte eſt mort ſans que perſonne lui ait repliqué. Ce ne fut qu'en 1738. que M. l'Abbé d'Olivet prit le parti de Deſpréaux, & par conſéquent de Racine, dans un Ouvrage intitulé: *Remarques de Grammaire ſur Racine, Paris*, in-12. *P. Gandouin.* Ce qui concerne le vers critiqué par M. de la Motte, ſe trouve dans ces remarques, pages 98-106. en voici l'extrait.

Le flot, qui l'apporta, recule épouvanté,

Réponſe de M. l'Abbé d'Olivet à M. de la Motte.

» Autant que M. de la Motte avoit été » *choqué* de ce vers, autant M. Deſpréaux » le fut-il de ſa critique. Il y répondit. » Mais ſa réponſe n'ayant été imprimée

qu'après ſa mort, il n'a pu voir la replique de M. de la Motte, ſur laquelle je vais, par occaſion, propoſer mes doutes. 1677.

» Pour ſçavoir donc ſi le vers de Racine eſt *exceſſif dans la bouche de Théramene* ; s'il y a quelque choſe *d'outré, d'éxagéré*, commençons par éxaminer quel eſt le langage ordinaire de la poëſie, & quelle a été l'origine de ce langage.

» Quant au premier point, il ne ſouffre nulle difficulté. Perſonne n'ignore ce qu'a dit Deſpréaux, qu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la poëſie, que de perſonnifier les choſes inanimées ; que de leur donner du ſentiment, de la vie, du raiſonnement ; & des paſſions.

Tout prend un corps, une ame, un eſprit, un viſage. Art. Poëtique Chant III. vers 164.

» Pour les Phyſiciens, un flot eſt une certaine quantité d'eau pouſſée & agitée par une cauſe naturelle.

» Pour les Poëtes, ce ſera un individu animé, un être penſant, & même, s'ils en ont envie, ce ſera une divinité.

Ce n'eſt plus la vapeur qui produit le tonnerre, C'eſt Jupiter armé pour effrayer la terre. Art poëtique; Chant III. vers 167-172

1677. Un orage terrible aux yeux des Matelots,
C'eſt Neptune en courroux qui gourmande les flots.
Echo n'eſt plus un ſon, qui dans l'air retentiſſe;
C'eſt une Nymphe en pleurs qui ſe plaint de Narciſſe.

» Telles ſont les idées, telle eſt la lan-
» gue du pays habité par les Poëtes: &
» il eſt ſage de n'y point voyager, pour
» qui ne voudra, ni entendre leur lan-
» gue, ni ſe faire à leurs coutumes.

» Mais remontons à l'origine de la
» langue Poëtique. Car j'ai là-deſſus à
» dire quelque choſe de moins connu,
» & qui tend plus directement à la juſti-
» fication de Racine. On tient Homere
» pour Auteur de la langue Poëtique, du
» moins par rapport aux Grecs. Or les
» pays où les Sciences étoient floriſſan-
» tes du temps d'Homere, c'étoit l'E-
» gypte, c'étoit la Phénicie: & nous
» ſçavons par une foule de témoignages
» irréprochables, que la phyſique de ces
» pays-là, reconnoiſſoit une ame répan-
» due dans tout ce qui éxiſte. Juſques-là
» que Démocrite ſoutenoit qu'il n'y avoit
» point d'atomes qui ne fuſſent animés:
» & ſa doctrine venoit de Moſchus, Phé-
» nicien, qui vivoit avant le ſiége de

Troye. Ainſi le langage de la Poëſie, fut originairement le langage de la Phiſique, ou du moins ne fut qu'une conſéquence & une extention des idées généralement reçues par les plus célébres Phyſiciens. Je ne ſçais, au reſte, ſi cette réfléxion a déja été faite ; mais il me ſeroit aiſé de la mettre dans un grand jour. 1677.

» Plus de trois mille ans ſe ſont écoulés, depuis que la Phyſique forma le langage de la Poëſie ; & quand la Phyſique a changé d'opinion, ce qui lui eſt arrivé depuis tant de ſiécles une infinité de fois, en même-temps elle a toujours changé ſon langage ; mais au contraire, la Poëſie a toujours retenu le ſien, parce qu'en effet le ſiſtême de l'ancienne Phyſique eſt le ſeul qui autoriſe la fiction, le ſeul qui multiplie les images à l'infini, & qui par-là donne lieu à des peintures vivantes.

ans tous ces ornemens le vers tombe en langueur,
a Poëſie eſt morte, ou rampe ſans vigueur. Art poëtique, Chant III. vers 189 & 190.

» A la vérité ces ornemens ne conviennent pas à toute ſorte de ſujets. Rien ne ſeroit plus contre le bon ſens, que de faire entrer la fable dans un Poëme Chrétien ; & même cette Langue poëti-

1677. » que doit être ſobrement employée dans
» une Tragédie, dont les perſonnages
» ſont poſtérieurs au temps où la fable
» étoit reçue : ainſi le vers que Racine
» met dans la bouche de Théramene,
» eut mérité la cenſure d'un Critique rai-
» ſonnable, s'il avoit été dans la bouche
» de celui qui raconte la mort de Bajazet :
» car les Turcs du ſiécle paſſé ne croyoient,
» non plus que ceux d'aprélent, qu'un
» flot pût être *épouvanté.*

» Pourquoi ce même vers ſeroit-il beau
» dans une Ode ? Ce n'eſt pas ſeulement,
» comme l'a dit M. de la Motte, parce que
» l'Auteur d'une Ode fait *profeſſion de*
» *peindre*, & qu'on ne lui ſuppoſe *point*
» *de paſſion violente, qui partage ſon*
» *attention ;* mais c'eſt, parce que l'Au-
» teur d'une Ode eſt maître d'adopter
» le ſiſtême qu'il juge à propos. Quand il
» adopte celui de la fable, on n'a rien à
» lui dire. Il prend ſes avantages, & il
» uſe de ſes droits ; mais l'Auteur d'une
» Tragédie, par la raiſon même qu'il fait
» auſſi *profeſſion de peindre*, n'eſt nulle-
» ment le maître de faire parler ſes per-
» ſonnages comme bon lui ſemble, &
» ſans avoir égard à l'Hiſtoire, qui en
» nous apprenant les mœurs de leur Pays
» & de leur ſiécle, nous apprend quel lan-
» gage il faut leur faire tenir.

» Tous ces principes étant déduits, il me reſte peu de choſes à dire, non pour excuſer le vers de Racine, mais pour montrer qu'il eſt parfait : car enfin, puiſque la fiction ne coute rien, abouchons Théramene, qui vivoit dans les temps héroïques de la Gréce, avec » M. de la Motte, vivant au dix-huitiéme » ſiécle de l'Ere Chrétienne. Quel procès » me faites-vous donc, lui diroit-il ? Où » prenez-vous que mes termes ſoient *recherchés*, & mes expreſſions *outrées*. Je » raconte ce que j'ai vû, & comme je l'ai » vû. Oui, je vous le jure, jamais récit » ne fut plus ſimple ni plus vrai que le » mien. Ah ! mon cher Théramene, lui » répondroit notre moderne, eſt-ce qu'un » flot *s'épouvante* ? Et vous qui l'ignorez, » répondroit le Grec, de quel Pays êtes-» vous ? Parlez plutôt à nos Fontenelles, » à nos Mairans : ils vous diront qu'il n'y » a rien ſur la terre, ni dans l'eau, ni » dans l'air, point de fleuve, point de » fontaine, point d'arbre, point de plan-» te, qui n'ait une ame ; & cela, parce » que l'ame univerſelle eſt répandue dans » tous les êtres particuliers, & ne fait » continuellement que paſſer de l'un dans » l'autre, qui eſt ce que vous appellez » *naître & mourir*.

» Racine, grand admirateur d'Homere

1677.

» & de Platon, étoit inſtruit de ce
1677. » ſyſtême, & par conſéquent il a dû en
» Peintre, qui ſçait les regles de ſon art,
» faire parler ainſi un contemporain de
» Théſée; mais ce qui m'étonne, c'eſt
» qu'un flot *épouvanté* ait pû ſcandaliſer
» dans une Scene où il s'agit d'un Monſ-
» tre envoyé par Neptune, & dans une
» Tragédie dont l'Héroïne eſt petite-fille
» du Soleil. En vérité, ce n'étoit pas trop
» bien prendre ſon champ de bataille
» pour attaquer le langage de la Poëſie.
» Quand on aura obtenu de mon imagi-
» nation qu'elle laiſſe paſſer Neptune, & ce
» Monſtre qu'il envoye; rien n'empêche
» qu'on ne donne du ſentiment à un flot,
» & qu'on ne puiſſe le peindre orgueil-
» leux, humble, menaçant, ſoumis, ava-
» re, prodigue, humain, cruel, *épou-*
» *vanté*, irrité, ſe cachant de honte, bon-
» diſſant de joye, tout ce qu'on voudra.
» Je ne répugne pas plus à croire l'effroi
» de ce flot, qu'à croire le Monſtre de
» Neptune; & même je ne puis, quand
» j'admets l'un, rebuter l'autre. »

Nous aurions pû joindre à cette réponſe de M. l'Abbé d'Olivet quelques paſſages d'un Livre intitulé *Racine vengé*, * qui appuyent l'apologie du vers de M. Racine; mais l'Auteur de cet ouvrage, qui n'étoit pas ſans mérite d'ail-

* Imprimé à Paris ſous le faux titre d'Avignon, en 1739.

urs, étoit bien le plus foible *Obſerva-* 1677.
ur en matiere de Poëſie qu'on puiſſe
ter. Il nous paroît plus à propos de rap-
orter ici ce que M. Racine de l'Acadé-
ie des Belles-Lettres a dit du récit de
'héramene, dans la comparaiſon qu'il a
ite de la Phédre d'Euripide avec celle
e ſon illuſtre pere.

« Me voici maintenant arrivé au récit de la mort d'Hippolite, que pour rendre plus touchante, les trois Poëtes ont embelli de toute la pompe poëtique. Dans Euripide, & dans Sénéque, Theſée, qui ne doute point du crime de ſon fils, prête avec joye l'oreille à ce récit, parce qu'il eſt encore dans les tranſports de la colere. Dans la Tragédie Françoiſe, il eſt dans une ſituation bien différente. A peine a-t-il chaſſé ſon malheureux fils, que la nature s'eſt fait entendre, ſes entrailles ſe ſont troublées, quelques mots échappés à Aricie ont augmenté ce trouble: il a appris qu'Œnone s'eſt jettée dans la mer, que Phédre mourante a trois fois voulu écrire, & a trois fois rompu ſa lettre, il s'eſt écrié : Œuvres de M. Racine, Tome IV. p. 85-88.

Qu'on rappelle mon fils, qu'il vienne ſe défendre, ACTE V. SCENE V.

Qu'il vienne me parler, je ſuis prêt de l'entendre.

1677. » Eſt-il donc naturel que ce pere prête
» une oreille tranquille au récit de la mort
» de ſon fils ? Eſt-il en état d'entendre
» Théramene, & Théramene lui-même
» eſt-il en état de parler ? *Un homme*,
» dit M. de Cambray, * *ſaiſi, éperdu,*
» *ſans haleine, peut-il s'amuſer à faire*
» *la deſcription la plus pompeuſe & la*
» *plus fleurie de la figure du Dragon ?*

» Cette Critique a trouvé bien des
» Partiſans, & la beauté de cette narra-
» tion a ſervi ſouvent à ſa condamna-
» tion. Heureux le Poëte dont on peut
» dire, *ſi non erraſſet, fecerat ille minus.*
» Je crois pourtant qu'on peut répondre
» à cette critique, que Théſée, inſtruit
» de la mort de ſon fils par ces premiers
» mots, *Hippolite n'eſt plus*, & qu'il s'eſt
» écrié : *mon fils n'eſt plus ! .... Quel*
» *coup me l'a ravi ?* peut enſuite deman-
» der les circonſtances d'une mort ſi éton-
» nante. Il ne pourroit à la vérité en
» écouter le récit, s'il étoit certain de l'in-
» nocence d'Hippolite ; mais dans l'état
» d'incertitude où il ſe trouve, agité de
» la crainte de s'être trompé, il eſt natu-
» rel qu'il écoute le détail de cette mort :
» plus elle eſt affreuſe, plus elle lui pa-
» roît l'effet d'une juſte punition du ciel.
» Ce Monſtre terrible, l'effroi ſubit des
» chevaux, dont un Dieu preſſoit les
flancs

* Lettre à l'Académie Françoiſe, voyez ci-deſſus.

lancs, toutes ces circonſtances ſont
es preuves d'une vengeance divine, 1677.
& c'eſt ce qui le flatte qu'Hippolite étoit
en effet coupable. Ce récit ſert à ſoula-
ger ſa douleur.

» Quant à Théramene, je ne crois pas
non plus qu'il ſoit impoſſible de le dé-
fendre. En entrant ſur le Théatre, il
s'eſt écrié d'abord, *Hippolite n'eſt plus* !
Par ces mots rapides, il a annoncé tou-
te la nouvelle, & ſatisfait aux premiers
mouvemens de ſa douleur. Il a main-
tenant repris ſes eſprits, il eſt en état
de raconter le détail de cette mort; &
comme il eſt frappé de toutes les cir-
conſtances d'une aventure ſi cruelle,
il les raconte avec la même paſſion que
s'il les voyoit encore: l'effroi dont il eſt
pénétré lui fait employer les images les
plus vives, il croit voir encore le monſ-
tre ſortir des flots. Un Orateur qui ra-
conteroit un événement pareil, ne pour-
roit-il pas dire, en parlant du Monſtre: *Il infecte l'air, la terre en paroît ef-
frayée, la mer qui le vomit ſemble en
avoir horreur?* Ce récit ne paroîtroit pas
empoullé. La vivacité de la Poëſie n'ad-
met point ces adouciſſemens de la pro-
ſe, *il ſemble, il paroît*; tout eſt per-
ſonnifié. *La terre s'émeut, le flot recule
épouvanté*; enfin il faut faire réflé-

» xion que Théramene parle à un pere
1677. » qu'il croit encore irrité & plongé dans
» l'erreur ; il doit tâcher de l'attendrir
» par un récit touchant, pour le rendre
» plus capable de reconnoître la vérité :
» de telles raiſons balanceroient peut-être
» les critiques que l'on a faites de ce fa-
» meux récit. D'autres perſonnes pour-
» roient faire valoir l'effet qu'il produit
» ſur le Théatre, & le plaiſir avec le-
» quel il eſt toujours écouté ; mais ce n'eſt
» point à moi de faire valoir, en faveur
» de l'Auteur, les applaudiſſemens du
» Public. »

M. de Saint-Marc * à la fin du cinquiéme Volume de la nouvelle édition des Œuvres de Deſpréaux, a joint un éxamen du récit de Théramene, dont nous allons rapporter quelques paſſages. Cet éxamen commence ainſi.

* Editeur & Auteur de pluſieurs morceaux de critiques & de notes, inſérés dans la nouvelle édition des Œuvres de Deſpréaux, Paris, 1747. cinq Volumes *in* 8°.

« Un des plus beaux morceaux de Poë-
» ſie que nous ayons en notre langue,
» c'eſt le récit de Théramene ; mais com-
» me le *beau* n'eſt pas toujours le *bon*,
» ce récit devoit néceſſairement avoir des
» Cenſeurs. Dès 1677. c'eſt-à-dire dès
» le temps même que Racine faiſoit re-
» préſenter ſa Phédre en concurrence de
» celle de Pradon, Subligny ſe plaignit
» de trouver un Poëte dans Théramene ;
» & ſa critique qui paroît plutôt l'ouvra-

ge d'un goût naturel encore à demi brute, que d'un jugement perfectionné par la connoiſſance refléchie des vrais principes, mérite cependant qu'on y faſſe attention; parce qu'en effet, quoique peu préciſe & mal écrite, elle ne laiſſe pas d'être auſſi ſolidement établie que (M. de) Fénélon, & (M. de) la Motte ont faites depuis de ce même récit de Théramene. Je vais marcher ſur les pas de ces deux Ecrivains, & pouſſer l'éxamen & la cenſure plus loin qu'ils ne l'ont fait. Ce que (M.) Deſpréaux & M. l'Abbé d'Olivet ont écrit pour la défenſe de Racine, n'a pû le juſtifier dans mon eſprit.... J'adopte, à peu de choſe près, toutes les réfléxions des Cenſeurs que j'ai nommés; & dans une carriere plus vaſte que la leur, je me propoſe de m'arrêter par-tout à conſidérer juſqu'aux moindres objets..... 1677.

l. de Saint-Marc tient parole ſur l'étenue de ſa carriere: car il employe quaınte pages *in*-8°. (dans leſquelles on ouve beaucoup de réfléxions critiques ç ſçavantes) pour prouver que le réit de Théramene eſt plus épique que ramatique, & que la plupart des vers ui compoſent ce récit ſont pleins d'emhaſes, de puérilités, de penſées fauſes, &c. Nous nous bornons à rappor-

1677. ter ici ſon ſentiment ſur le vers critiqué par M. de la Motte.

» VIII. Enfin voici le principal objet » de la diſpute :

Le flot, qui l'apporta, recule épouvanté.

» C'eſt ce vers en particulier que (M.) » Déſpréaux, (&) M. l'Abbé d'Olivet » ont défendu contre (M.) de la Motte, » qui le trouvoit *exceſſif dans la bouche* » de Théramene; mais ſi l'on veut pren- » dre garde à la *gradation d'images*, par- » laquelle ce perſonnage arrive à cette » derniere, elle ne paroîtra point exceſſi- » ve. *L'excès* eſt dans l'enſemble de ce » que l'on a vû juſqu'ici depuis le mo- » ment où Théramene a quitté le ton » qui lui convenoit, & qu'il avoit ſi bien » pris en commençant. A l'égard du der- » nier vers, Racine l'améne ſi naturelle- » ment, que Deſpréaux qu'on ne peut » pas accuſer de n'avoir pas eu de bons » yeux, n'y voyoit qu'une hiperbole tou- » te ordinaire, & dont la proſe auroit pû » faire uſage à la faveur d'un *pour ainſi* » *dire*. Si *le Ciel voit ce Monſtre Sauva-* » *ge avec horreur*, ſi *la terre eſt émue de* » *crainte à ſa préſence*, il paroît tout » ſimple *que le flot qui l'apportoit, s'en* » *retourne frappé* d'épouvante. C'eſt ce » qu'il y a de ſpécieux dans ce raiſonne-

ment, qui mit en défaut la critique de Deſpréaux. Mais allons au fond de la penſée, & nous verrons que ce vers, qui paroiſſoit *exceſſif* à la Motte, n'a pas même une juſte grandeur. Que ſignifient ces paroles, *le flot, qui l'apporta, recule?* que la *vague*, par le mouvement de laquelle le Monſtre avoit été jetté ſur le Rivage, s'en retourne ſur elle-même après s'être briſée, c'eſt-à-dire, qu'elle reprend la route que toutes les vagues reprennent, après avoir touché le Rivage, c'eſt-à-dire, qu'elle ſuit les loix du *mouvement* imprimé par la nature à tout ce qui porte le nom de *vague* ou de *flot*. Ce n'eſt, comme on le voit, qu'une *minucie* débitée avec *emphaſe* dans un vers, qui n'a de remarquable que ſon *enflure*. Cette enflure eſt dans la *penſée*, & vient de cette *ame*, que le Poëte attribue au *flot*, pour le rendre ſuſceptible d'*épouvante*. Mais pourquoi l'anime-t'il? Pourquoi le peint-il *épouvanté?* Pour ne lui donner à faire que ce qu'il eſt forcé de faire par ſa nature même de *flot*. Bien loin donc de trouver ici quelque choſe de *giganteſque*, ou *d'exceſſif*, je n'y vois que du *puéril*. En effet, qui peut l'être davantage, que l'écart d'une imagination échauffée, qui nous donne

1677.

1677. » pour du *merveilleux*, ce qui n'eſt, en » quelque ſorte, que du *trivial*, parce » que ce n'eſt qu'une ſuite uniforme, » conſtante & perpétuellement renouvel- » lée d'une loi de la nature. C'eſt ainſi » qu'une penſée vraye dans le fond ceſſe » de l'être par l'uſage que l'on en fait, » & n'offre qu'une image fauſſe. »

M. de Saint-Marc donne trop de preuves de ſa douceur & de ſa modeſtie dans tous les morceaux de ſa façon, qu'il a répandus dans la nouvelle édition des Œuvres de Deſpréaux, pour craindre qu'il nous ſçache mauvais gré, ſi en peu de mots nous lui faiſons part de nos doutes au ſujet du jugement qu'il porte du vers de M. Racine. Ce vers tient à deux autres, & finit une image qui nous paroît d'une grande beauté.

Le Ciel avec horreur voit ce Monſtre ſauvage,
La Terre s'en émeut, l'air en eſt infecté
Le flot, qui l'apporta, recule épouvanté.

M. de Saint-Marc analiſe ce dernier vers en Phyſicien moderne, & par conſéquent il n'y trouve qu'un effet de la nature du *flot*; mais il ne tenoit qu'à lui de l'analiſer en Poëte, & alors il auroit ſenti que ce *flot recule* d'une façon plus marquée que dans l'ordre des choſes, & que ce mouvement précipité fait connoî-

e ſon *épouvante.* Voilà l'idée que M. 1677.
acine a prétendu nous donner, & ainſi uoique M. de Saint-Marc ait dit *qu'il e voit que du puéril, & même du trivial ans l'idée de ce vers*, nous croyons au ontraire que c'eſt un vers très-poëtique, par l'idée & la nobleſſe des termes ui le compoſent.

Nous terminons ici l'article de la Phére de M. Racine, il nous paroît inutile de ous étendre ſur le mérite de cette Tradie, ſi univerſellement connue & adirée.

PHÉDRE ET HIPPOLYTE,

Tragédie, de M. PRADON,

epréſentée ſur le Théatre de Guénégaud, le Dimanche 3. Janvier. (*a*)

Rien ne pouvoit arriver de plus favorable à M. Pradon, que de ſe rouver en concurrence avec M. Racine.

(*a*) M. de Viſé s'eſt trompé lorſqu'il a dit que le premier jour de l'année 1677. fut celui où les deux Phédres urent repréſentées ſur les Théatres François. La Phédre e M. Pradon ne parut que le 3. Janvier; ſi le Re- Mercure Galant, 1677. Tome I. pag. 27.

1677. Cependant ce bonheur auroit peu duré, ſi ce dernier, & ſes amis, allarmés mal à propos, n'euſſent cherché à faire tomber la Piéce nouvelle par une brigue tout-à-fait indigne d'eux, & qui ne ſervit qu'à donner pendant deux ou trois mois une eſpéce de réputation à cet audacieux rival. Les ennemis de M. Racine formoient un parti contraire, qui s'efforçoit de déchirer la *Phédre* de l'Hôtel de Bourgogne. De ſorte que l'effet de ces deux cabales fut de tenir quelque temps le Public en ſuſpens ſur un jugement qu'il auroit porté aiſément dès la premiere repréſentation de chacune de ces Piéces. (*a*) Quoi qu'en diſe M. Pradon,

---

giſtre du Théatre de Guénégaud n'en fourniſſoit pas une preuve authentique, nous la trouverions dans les auteurs contemporains :

Pradon, Préface de Phedre & Hippolyte.

« A l'arrivée d'un *ſecond Hippolyte* à Paris toute la » République des Lettres fut émuë ; quelques Poëtes » traiterent cette entrepriſe de témérité inouie, & de » crime de leze-majeſté Poëtique, par-tout,

La cabale en pâlit, & vit en frémiſſant,
Un *ſecond Hippolyte* à ſa barbe naiſſant.

Cela ſignifie aſſez clairement que la Tragédie de M. Racine avoit précédé l'autre : voici une ſeconde preuve : Subligny dans ſa *Diſſertation ſur les deux Phédres*, dit (page 20.) « Qu'il va commencer par la Piéce » de M. Racine, qui, pour toutes ſortes de raiſons, » mérite bien d'avoir le pas. »

(*a*) « Quant à la Phédre, on ſe ſouvient encore » qu'une cabale compoſée de pluſieurs autres, dans la- » quelle entroient des perſonnes également conſidéra- » bles par leur eſprit, & par le rang qu'elles tenoient » dans le monde, avoient conſpiré, pour élever la

il

a profité de cette guerre poëtique, qui irtagea la Cour & la Ville. « C'eſt tou- 1677.
jours beaucoup pour lui, (dit Subligny) d'avoir pu, au moins parmi le Peuple, ſoutenir quelque temps le parallele avec M. Racine; & comme les efforts obſcurs de ce jeune Auteur ont donné de l'éclat au travail de ce dernier, on peut dire que la Piéce de M. Racine a fait valoir celle de Monſieur Pradon, quoiqu'il n'y ait aucune comparaiſon entr'eux. »

Differtation ſur les Tragédies de Phédre & Hippolyte, pages 65-66.

Du ſoin jaloux qui les occupe,
Public ſeulement eſt devenu la dupe,
ı lieu de ſe détruire, ils ſe ſervent tous deux:
ıaque Piéce en effet ſe trouve redevable
De ſon ſuccès trop favorable
A la haine de chacun d'eux.

Phédre de Pradon, & pour humilier celle de Racine. Qu'opéra cependant cette conjuration? Elle fit aller ın peu plus de monde à la Tragédie de Pradon, ju'il n'y en auroit été, par le motif ſeul de voir comment le concurrent de Racine avoit traité le même ujet que ce Poëte ingénieux. Mais cette fameuſe onſpiration ne ſçut pas empêcher le Public d'admirer la Phédre de Racine, après la quatriéme repréſentation, quand le ſuccès de ces deux Tragédies 'embloit égal, à compter le nombre des perſonnes qui ›renoient des billets à l'Hôtel de Guénégaud, & à l'Hôtel de Bourgogne, on voyoit qu'il ne l'étoit pas, dès qu'on en écoutoit le ſentiment de ceux qui ſor›oient de ces deux Hôtels, où deux Troupes ſépa›ées jouoient alors la Comédie Françoiſe. Au bout du mois, cette ombre d'égalité diſparut, & l'Hôtel le Guénégaud, où l'on repréſentoit la Piéce de Pradon, devint déſert. »

1677. Et tel, peu ſenſible au mérite,
N'auroit point de Racine été voir l'Hippolyte,
Tel autre de Pradon eut mépriſé le ſoin
Qui veut de leur querelle être juge & témoin.

Mercure Galant, 1677. Tome premier p. 28.

Jamais M. De Viſé n'a parlé plus juſte qu'en faiſant cette réfléxion ſur les deux Tragédies dont nous parlons : « Elles ont » attiré (dit-il) la curioſité de tout Pa» ris, mais j'ai peine à concevoir d'où » vient qu'on s'eſt aviſé d'en vouloir ju» ger par comparaiſon de l'une à l'autre, » puiſqu'elles n'ont rien de commun que » le nom des perſonnages. » (*a*)

Voyez ci-deſſus l'article de Phédre & Hippolyte, de M. Racine.

Nous ne répéterons point ici l'Hiſtoire de la fameuſe querelle émue au ſujet des deux Phédres, non plus que la critique générale que le Sieur Subligny a fait du ſujet de ces Piéces pour paſſer à ce qu'il dit en particulier de celle-ci.

Subligny, Diſſertation ſur les Tragédies de Phédre & Hippolyte, page 5.

« Puiſque vous voulez, Monſieur, que » je néglige des nouvelles de plus grande » conſéquence, pour vous dire que le fra» cas que font depuis peu de temps à » Paris les brigues de deux Auteurs, les » vers ſatyriques que chacun des deux

(*a*) Nous ſupprimons le ſurplus du diſcours de De Viſé, qui donne une idée très-louche des deux Piéces : il ſemble même pencher pour celle de M. Pradon, par la raiſon, dit-il, qu'il n'y a pas la même horreur que dans l'autre. Voyez ci-deſſus la Phédre de M. Racine.

partis a débité dans le monde, & la curioſité de voir de quelle maniere deux génies tout différens avoient traité une même matiere, me firent réſoudre à donner quelques heures de mon loiſir à ces deux diverſes repréſentations; & le ſujet des amours de Phédre & d'Hippolyte, ſi bien traité par Euripide, ſi fortement écrit par Sénéque, & tant de fois chanté par nos Poëtes, me ſembla mériter d'autant plus d'application, que M. Racine avoit pris la peine de l'accommoder à notre Scene, & que M. Pradon avoit eu l'audace de le doubler, ſans conſidérer la haute réputation que s'eſt acquis dans ces ſortes d'ouvrages un ſi grand homme....laiſſant donc à part les raiſons que ce nouvel Auteur étranger à la Cour, appuyé de fort peu d'amis, & connu du Peuple ſeulement par le ſuccès d'une Piéce, (1) & le naufrage d'une autre (2) eut d'attaquer cet illuſtre génie, favoriſé des Puiſſances, admiré du Peuple, & approuvé des ſçavans.... Il eſt conſtant que M. Pradon, par reſſentiment légitime, ou ſans raiſon, a traité Phédre & Hippolyte, dans le temps qu'il a ſçu que M. Racine s'apprêtoit à le donner.

1677.

Page 6.

(1) Pyrame & Thiſbé.

(2) Tamerlan.

1677. Dès que de ce deſſein la nouvelle eſt ſemée,
Chaque Auteur fait ſa brigue, & forme ſon parti,
Chacun des deux inſtruit ſa Troupe au lieu d'armée;
Racine en choiſit une à vaincre accoutumée,
Et Pradon d'une moindre eſt enfin aſſorti.

Page 7. » Je ne vous dirai point auſſi, s'il eſt » vrai que M. Racine ait eu l'adreſſe & » le pouvoir d'enlever à M. Pradon les » principales forces de ſa Troupe. (*a*)

(*a*) M. Pradon s'en plaint hautement dans ſa Préface. « Pour moi, (dit-il) j'ai toujours cru.... que l'on devoit » être bien moins avide de la qualité de bon Auteur, que » de celle d'honnête homme, que l'on me verra tou- » jours préférer à tout le ſublime de Longin. Les an- » ciens Grecs, dont le ſtyle eſt ſi ſublime, & qui nous » doivent ſervir de modéles, n'auroient point empêché » dans Athénes les meilleures Actrices d'une Troupe de » jouer un premier rôle, comme nos modernes l'ont » faite à Paris au Théatre de Guénégaud. C'eſt ce » que le Public a vû avec indignation, & avec mépris, » mais il m'en a aſſez vengé, & je lui ai trop d'obliga- » tion.... C'eſt une trop plaiſante nouvelle, pour n'en » pas réjouir mon Lecteur; il ne pourra pas apprendre » ſans rire que ces Meſſieurs veulent ôter la liberté » aux Auteurs de faire des Piéces de Théatre, au Co- » médiens de les jouer, aux Libraires de les imprimer, » & même au Public d'en juger. »

* Nouvelles Remarques ſur tous les Ouvrages de Monſieur Deſpréaux, par M. Pradon, pages 69 & 70.

Entre les amis de M. Racine, M. Deſpréaux étoit celui, qui, par ſon autorité ſur le Parnaſſe, paroiſſoit le plus à craindre à M. Pradon. Ce dernier, non content de l'avoir apoſtrophé en pluſieurs endroits de ſa Préface, fit pour ſe venger de *Nouvelles Remarques ſur tous les Ouvrages* de ſon trop redoutable Cenſeur. « Tout le monde » n'a pas douté, (dit M. Pradon) * que M. Deſpréaux » étoit celui qu'on vouloit déſigner par la Préface de » cette Phédre qui fut jouée à l'Hôtel de Guénégaud,

J'aime mieux croire, comme quelques-uns nous ont voulu perſuader, que la 1677.

qui, au goût des plus fins, parut aſſez pleine de ſel, & qui ſervoit de réponſe à la ſatyre qu'il avoit déja faite & luë à des perſonnes du premier rang : auſſi le Public ſçaura qu'il a été l'aggreſſeur. Cette Préface fit aſſez de bruit dans le monde ; & la Piéce de Phédre qui fut jouée à l'Hôtel de Guénégaud, eut un aſſez grand ſuccès pour me conſoler de la ſatyre qu'il avoit fait à la fin de ſon Epître à M. Racine, quand il dit :

Et non loin de la place où Brioché préſide,
Sans chercher dans les vers ni cadence, ni ſon,
Il s'en aille admirer le ſçavoir de Pradon.

Ces Meſſieurs me permettront, en paſſant, de leur dire que ces vers *ſans cadence ni ſon* eurent pendant trois mois aſſez bon nombre d'Auditeurs, qui venoient ſottement admirer le ſçavoir de Pradon. . . Il ne tint pas à ces Meſſieurs, dis-je, que cette Phédre n'eut pas d'admirateurs, & même de Spectateurs. Je ne puis m'empêcher en cet endroit de rafraîchir la mémoire du Public, de ce qu'ils firent pour l'étouffer, lorſqu'ils virent que par la bonté, & la juſtice du Roy. Sa Majeſté avoit permis qu'on jouât la mienne dans le temps de celle de M. Racine, qui avoit, par un procédé ſans éxemple, empêché l'année précédente une autre Iphigénie, de paroître dans le temps de la ſienne. Ces Meſſieurs, dis-je, voyant qu'ils ne pouvoient plus apporter d'obſtacles à ma Phédre du côté de la Cour, par des baſſeſſes honteuſes, indignes du caractere qu'ils doivent avoir, empêcherent les meilleures Actrices d'y jouer. Il eſt vrai que le public m'en fit la juſtice toute entiere pendant trois mois. Il n'en fut point ennuyé pendant un ſi longtemps, & fit bien voir que la Scene Françoiſe n'étoit pas encore ſi déchirée par cette Phédre, ni par Thiſbé, & Tamerlan, qui avoient eu aſſez de ſuccès, & que Sa Majeſté avoit honoré de ſa préſence & de ſes applaudiſſemens, pour donner lieu à M. Deſpréaux. » (*Epître VIII.*)

Et la Scene Françoiſe eſt en proye à Pradon.

C'eſt cette Phédre qui m'a attiré les Satyres de M.

1677. » crainte de ne pouvoir égaler une Actri-
» ce inimitable, a fait refuſer le premier
» emploi dans cette Piéce à une perſon-
» ne, (*a*) qui ſans doute s'en fut bien
» acquittée, & que la fierté d'une autre
» a dédaigné d'accepter ce que la pre-

» Deſpréaux, & le procédé malhonnête de ces Meſ-
» ſieurs : J'avois même fait une critique en vers ſur
» la Phédre de M. Racine, parce que le bruit courut
» qu'il en faiſoit une ſur la mienne. Celle que j'apportai
» à l'Hôtel de Guénégaud étoit une Piéce en un Acte,
» que je lûs à des perſonnes du premier rang : elle les
» divertit aſſez, & auroit peut-être fait connoître que
» les endroits les plus beaux, & les plus ſérieux ſont
» quelquefois ſuſceptibles du plus grand comique. Cela
» n'ôte rien de la Phédre de M. Racine, que j'eſtime
» fort. Cette petite Critique s'intituloit : LE JUGEMENT
» D'APOLLON SUR LA PHÉDRE DES ANCIENS : elle
» étoit prête à paroître ſur le Théatre de Guénégaud :
» mais par politique on la ſupprima ; je la ferai pour-
» tant paroître dans le recueil de mes Ouvrages, afin
» que le Public s'en divertiſſe. »

Nous avons placé ce paſſage qui eſt aſſez curieux, & qui ſert à l'Hiſtoire des deux Phédres, dont nous avons déja parlé à l'article précédent. Mais il faut corriger ici M. Pradon, ſur ce qu'il avance que ſa Piéce a tenu le Théatre trois mois entier. Elle n'a eu que ſeize repréſentations, dont la derniere fut donnée le Mardi neuf Février, de ſorte que ces trois mois ſe trouvent réduits à trente-ſix jours : il eſt vrai qu'on en donna encore trois repréſentations à l'ouverture du Théatre le 4. May & jours ſuivans. Mais M. Pradon ſe trouve toujours fort éloigné de ſon compte.

(*a*) Il y a lieu de préſumer que cette Actrice qui refuſa de jouer le rôle de Phédre, dans la crainte de ne pouvoir égaler l'inimitable Mademoiſelle Champmeſlé, étoit Mademoiſelle de Brie, la meilleure Comédienne de l'Hôtel de Guénégaud, & l'autre qui ne voulut pas accepter ce rôle au refus de la derniere, étoit vraiſemblablement Mademoiſelle Moliere. Mademoiſelle Du Pin joua ſans doute le rôle de Phédre.

miere avoit refuſée par une prudence un peu trop timide; quoiqu'il en ſoit, ces ſortes de diſcuſſions ne ſont pas de notre caractere, & toute la part que nous y pouvons prendre, c'eſt le plaiſir que donnent au Public des perſonnages bien ſoutenus, où le chagrin qu'inſpirent des caracteres mal remplis. 1677.

Ces belles pour Pradon eurent peu de bontés,
t ſoit que l'une craigne, & l'autre ſe mutine,
out ce que le Théatre étale de beautés,
:mble ſe dévouer au bienheureux Racine.

M. Subligny donne enſuite le ſujet
:l que la fable nous l'apprend, & con-
.ut qu'il n'eſt point convenable à la pu-
:té de la Scene Françoiſe, & que M.
.acine a eu tort de le choiſir. « J'en di- Page 12.
rois, ajoute-t-il, autant de M. Pradon,
ſi je n'étois perſuadé, que l'envie qu'il
avoit de traiter le même ſujet que M.
Racine avoit pris, l'attachoit indiſpen-
ſablement à cette odieuſe matiere, &
je ne croirois pas qu'on le pût excuſer,
ſi poſſédant auſſi-bien les anciens Au-
teurs, l'Hiſtoire & la Fable, que le Page 13.
docte M. Racine, & ayant eu deux ans
entiers à traiter un ſujet comme ce
grand homme, il s'étoit attaché à une
matiere ſi odieuſe: car enfin, tous les
efforts que fait M. Pradon pour adou-

1677. » cir un ſi rude ſujet, ne lui peuvent ſer-
» vir de rien; il falloit le traiter dans ſon
» affreuſe vérité, ou ne le point toucher
» du tout: c'eſt un trait trop connu de
» la fable reçue, qui demande autant
» d'éxactitude, & qui a autant de cré-
» dit que les plus célébres paſſages des
» Hiſtoires les plus approuvées.... Ainſi
» c'eſt faire perdre au ſens commun ſa
» route ordinaire, c'eſt vouloir détruire
» la route univerſelle, s'oppoſer aux prin-
Page 14. » cipes généralement reçus, & embaraſ-
» ſer mal à propos nos eſprits, que de
» changer l'eſſence d'un ſujet connu
» ſous une idée, pour lui donner une au-
» tre face, ſous laquelle on ne l'a jamais
» enviſagé. Ainſi la Phédre de M. Pra-
» don n'étant point mariée avec Théſée,
» n'eſt point cette inceſtueuſe Phédre
» qui bruloit pour le fils de celui qu'elle
» avoit épouſé. Il a détruit le ſujet en
» voulant affoiblir le crime, embarraſſé
» notre eſprit, en voulant le purifier; &
» cet Auteur, craignant d'enfraindre les
» loix de la modeſtie & de la bienſéan-
» ce, a violé les regles du Théatre & du
» bon ſens.

Enſuite le Critique paſſe à l'éxamen gé-
Page 18. néral des perſonnages. « Pour la Phédre
» de M. Pradon, on ne ſçait ce qu'elle
» eſt, ni ce qu'elle dit, elle n'a point de

caractere arrêté, ſa politique eſt ſans fondement, & toutes ſes actions, auſſi bien que ſes diſcours, ne ſignifient aucune choſe..... Pour Aricie, M. Pradon ne lui a pas donné un caractere aſſez judicieux, c'eſt elle qui fait l'amour à Hippolite, qui lui dit tout ce qu'il devoit lui dire de plus tendre, & elle découvre comme une étourdie ſa paſſion devant Phédre, par un mot que la perſonne la moins raiſonnable n'auroit pas prononcé. Hippolite eſt un bon & ſimple jeune homme. 1677.

» Je n'ai vû qu'une ſeule fois, (continue M. Subligny) la Piéce de M. Pradon. Elle n'eſt point remplie de ces grandes intrigues, ſoutenue de ces hautes penſées, ni écrite de ce ſublime que demande la Majeſté du Cothurne tragique. Elle eſt mieux intriguée que celle de M. Racine, elle ſuſpend davantage les eſprits, & excite un peu plus la curioſité; mais les incidens n'en ſont point d'une belle invention, ni d'un heureux ſuccès, ils ne donnent point de hautes eſpérances, ni de grandes idées dont il faut que la Tragédie entretienne ſes Auditeurs; enfin, il y a des fautes de jugement qu'on ne peut pardonner, & j'en vais toucher en paſſant quelques-unes. » Page 58.

1677. M. Subligny vient enſuite à un éxamen plus particulier. Nous croirions ce détail ſuperflu, ſi la rareté de l'ouvrage ne nous engageoit à le donner au moins par extrait. (*a*) Le Critique ne dit qu'un

Page 65.

ACTE PREMIER.

Diſſertation ſur les Tragédies de Phédre & d'Hippolyte, pages 59. & ſuiv.

(*a*) « Il m'a ſemblé qu'Hippolyte fait trop con-
» noître à ſon confident l'amour que Phédre a pour
» lui, ſans qu'on puiſſe ſçavoir ſi elle lui en a fait la
» déclaration, ce qu'on ne nous laiſſe pas préſumer,
» puiſqu'elle ne lui en parle que longtemps après, &
» pour la premiere fois. . . . Aricie déclare trop fran-
» chement à Hippolyte qu'elle l'aime : la plus grande
» coquette en feroit plus de façon, & tout ce que dit
» celle-ci de tendre, & d'empreſſé ſeroit mieux dans la
» bouche d'Hippolyte que dans la ſienne. Il ſemble qu'il
» ne lui ait témoigné de l'ardeur, que pour arracher
» cet aveu, & l'air glacé dont il la traite enſuite fait
» croire qu'il ſe moque d'elle. M. Pradon n'a pas le don
» de tendreſſe, comme M. Racine ; il fait encore l'a-
» mour à la Provinciale. . . . Phédre n'a pas aſſez de re-
» tenue, & fait trop peu de façon dans la déclaration
» qu'elle fait de ſon amour à Aricie. Il ſemble qu'elle
» parle d'une bagatelle.

ACTE II.

» Cet Hippolyte qui avoit ſi grande envie de partir,
» qui n'a pas voulu reſter à la priere d'Aricie ſa maî-
» treſſe, demeure à la ſollicitation de Phédre ſon en-
» nemie, & par le galimathias d'une équivoque plate, &
» mal ſoutenue, veut faire croire que ſon voyage ſe
» rompt en faveur d'Aricie, & perſuade à Phédre,
» trop inſenſée, que c'eſt pour elle qu'il ne part point.
» Théſée arrive, & fait le récit de ſon voyage, qui
» reſſemble à une relation des avantures de quelque Che-
» valier errant ; ce qui eſt contraire à la haute idée que
» nous avons d'un grand Roy. Les vers qu'il batiſe du
» nom d'oracle, ne ſe peuvent appeller ainſi. . . . Il
» n'eſt point obſcur, on ne peut l'expliquer plus clai-
» rement ; l'événement n'eſt point contraire à ce qu'il a
» promis, & ſon éxécution eſt conforme à ce qu'on

ıot de la verſification. « J'avouerai ſin- 1677.
cerement que je ne me ſuis point atta-

---

en attendoit. Auſſi ces vers ſe doivent plûtôt appeller une prédiction faite par quelque Aſtrologue, qu'un oracle rendu par un Dieu.

ACTE III.

» Phédre ſe laiſſe ſottement tromper aux ſoupirs qu'Hippolyte a pouſſé devant elle pour Aricie. Il n'eſt pas vraiſemblable que cet Hippolyte n'ayant jamais ſoupiré pour Phédre, attende le retour, & la préſence de Théſée pour commencer..... Cependant cette Phédre ſeroit toujours reſtée dans cette erreur groſſiere, ſi Aricie ne lui eut fait connoître ſon ardeur réciproque, dont elle bruloit pour Hippolyte, par une crainte indiſcréte, qui n'eſt ni judicieuſement placée, ni délicatement exprimée, &c.

ACTE IV. & V.

» Ces deux Actes ſont ſi confus, que ne les ayant pu entendre qu'avec dégoût, je n'ai pu les retenir avec éxactitude. Il n'eſt pas trop vraiſemblable que Phédre tienne Aricie enfermée dans le Palais, & ans ſon appartement, ſans que Théſée en ſçache rien.... Ajoutons à tout cela que la priſon d'Aricie, dans un cabinet, eſt trop groſſierement inventée, & n'eſt l'aucune utilité pour les intrigues de la Piéce. Hippoyte, que Théſée ſurprend à génoux devant Phédre, eſt un incident qui traîne depuis ſi longtemps, dans es Farces les plus triviales, qu'il eſt trop bas, & rop uſé pour être ſupportable, même dans les moindres Comédies. Et dans cette conjecture, Hippolyte, ſoupçonné d'inceſte par ſon pere, devoit faire tous es efforts pour le déſabuſer, au lieu de ſe retirer ſans ien dire : cela n'eſt ni juſte, ni naturel ; & il pouvoit bien, ſans accuſer Phédre, ſe juſtifier devant Théſée : il n'avoit qu'à déclarer la tendreſſe qu'il entoit pour Aricie que Phédre tenoit captive, &c.

» Le récit de la mort de Phédre & d'Hippolyte n'eſt as ſupportable, il eſt rempli de mots impropres, de onſtructions barbares, & d'expreſſions rampantes, &c. »

Si l'ouvrage en méritoit la peine, il ſeroit aiſé d'ater bien des choſes à cette critique : Par éxemple,

1677. » ché à retenir les méchans vers, parce » qu'il auroit fallu charger ma mémoire » de la Piéce entiere, & qu'il n'y a pas » quarante vers ſupportables en tout ce » Poëme. »

---

l'Auteur trouve avec raiſon, Théſée ridicule, par le récit romaneſque qu'il fait de ſes avantures : mais il n'a pas remarqué qu'il l'eſt encore davantage, lorſqu'il fait l'eſprit fort, & qu'il badine l'opinion du vulgaire. Les raiſonnemens qu'on lui prête en cette occaſion, ſont très-déplacés : & quelqu'abſurde que ſoit une religion, il eſt meſſéant d'introduire des perſonnages qui ſe moquent de celle qu'ils profeſſent. Au reſte, cet oracle, ſi miſérablement exprimé par M. Pradon, a cependant fourni à feu M. l'Abbé Pellegrin l'idée de celui qu'il a placé heureuſement dans le ſecond Acte de ſa Tragédie lyrique d'Hippolyte & d'Aricie, & qui fait un très-bel effet dans ſa Piéce.

Nous finiſſons en ajoutant que le Poëme de M. Pradon eſt plein de défauts, & qu'on ne peut guerre alléguer en ſa faveur d'autre excuſe que celle qu'il donne à la fin de ſa Préface : « Je ne doute point que l'on » ne trouve quelques fautes dans cette Piéce, dont les » vers ne m'ont couté que trois mois, puiſqu'on en » trouve bien dans celles qu'on a été deux ans à tra- » vailler & à polir. » L'Auteur du Mercure Galant ne fait que répéter les propres termes de M. Pradon. C'eſt au Lecteur à décider ſi cette excuſe eſt recevable.

Préface de ſa Phédre.

1677.

LE FESTIN DE PIERRE,

Comédie de M. MOLIERE, miſe en vers par M. CORNEILLE DE L'ISLE,

Repréſentée ſur le Théatre de Guénégaud, le Vendredi 12. Février.

Avis de M. Corneille de l'Iſle.

« CEtte Piéce, dont les Comédiens » donnent tous les ans pluſieurs re- » préſentations, eſt la même que feu M. » Moliere fit jouer en proſe peu de temps avant ſa mort. (*a*) Quelques perſonnes » qui ont tout pouvoir ſur moi. (*b*) » m'ayant engagé à la mettre en vers, » je me réſervai la liberté d'adoucir cer-

(*a*) M. Corneille de l'Iſle s'eſt trompé en diſant que le Feſtin de Pierre ne parut que peu de temps avant la mort de Moliere. Cette Comédie fut repréſentée le 15. Février 1665. Voyez ſon article Tome IX. page 343. de cette Hiſtoire.

(*b*) Voici une quittance donnée par Mademoiſelle Moliere à la Troupe de la rue Mazarine, qui fait connoître que ſi M. Corneille a cédé aux inſtances de *quelques perſonnes qui avoient tout pouvoir ſur lui*, il ſçût unir ſon profit à ſa déférence : « Je ſouſſigné, confeſſe avoir » reçu de la Troupe, en deux payemens la ſomme de » deux mille deux cens livres, tant pour moi, que pour » *M. Corneille*, de laquelle ſomme je ſuis créanciere » avec ladite Troupe, & dont elle eſt demeurée d'ac- » cord pour l'achat de la Piéce du *Feſtin de Pierre*, qui » m'appartenoit, *& que j'ai fait mettre en vers par ledit* » *Sieur Corneille*.... dont je quitte la Troupe, & tous » autres. Fait à Paris ce 3. Juillet 1677. *Signé*, Ar- » mande-Gréſinde-Claire-Eliſabeth Béjart. »

1677. » taines expreſſions qui avoient bleſſé
» les ſcrupuleux. J'ai ſuivi la proſe aſſez
» éxactement dans tout le reſte, à l'ex-
» ception des Scénes du troiſiéme & du
» cinquiéme Acte, où j'ai fait parler des
» femmes. Ce ſont Scenes ajoutées à cet
» excellent original, & dont les défauts
» ne doivent point être imputés au célé-
» bre Auteur, ſous le nom duquel cette
» Comédie eſt toujours repréſentée. »

Nous croyons que ce petit *avis* placé ici fera plaiſir au Lecteur, puiſqu'il le mettra au fait de la différence qui ſe trouve de cette Comédie avec celle de Moliere. M. De Viſé, lié alors avec M. Corneille de l'Iſle, n'oublia pas à parler du *Feſtin de Pierre*, mis en vers. Voici le compte qu'il en rendit.

Mercure Galant, Tome 1. année 1677. pour les mois de Janvier, Février, & Mars, pages 32-37.

« Cependant vous ſaurez qu'on a fait
» revivre une Piéce dont vous n'oſiez
» dire il y a cinq ou ſix ans, (*a*) tout le
» bien que vous en penſiez, à cauſe de
» certaines choſes qui bleſſoient la déli-
» cateſſe des ſcrupuleux. Elle en eſt à pré-
» ſent tout-à-fait purgée; & au lieu
» qu'elle étoit en proſe, elle a été miſe
» en vers d'une maniere qui a fait dire

(*a*) M. De Viſé, n'a pas eu la mémoire plus heureuſe que M. Corneille, au ſujet du temps que parut pour la premiere fois *le Feſtin de Pierre*.

qu'au lieu d'avoir rien perdu des beauté de ſon original, elle en avoit acquis de nouvelles. Vous voyez bien que c'eſt du *Feſtin de Pierre*, du fameux Moliere dont je vous parle. Il a été extraordinairement ſuivi pendant les ſix repréſentations qui en ont été données; & il auroit été ſans doute fort loin, ſi les Comédiens, qui ſont plus religieux qu'on ne les veut faire croire, n'euſſent pas pris d'eux-mêmes la publication du Jubilé pour un ordre de fermer le Théatre. Le grand ſuccès de cette Piéce eſt un effet de la prudence de M. Corneille le jeune, qui en a fait les vers, & qui n'y a mis que des Scenes agréables en la place de celles qu'il a été à propos d'en retrancher. Il me ſouvient, Madame, que vous m'avez autrefois demandé pourquoi cette Piéce s'appelle *le Feſtin de Pierre*, n'y trouvant rien qui convint parfaitement à ce titre. Vous aviez ſujet de ſoutenir qu'il n'y avoit pas d'apparence que ce fut parce que le Commandeur tué par Dom Juan ſe nommoit Dom Pédre, ou Dom Pierre. Un Cavalier, qui a fait le voyage d'Eſpagne, m'en apprit il y a quelques jours la véritable raiſon. C'eſt-là qu'il prétend que cette aventure ſoit arrivée, & on y voit encore, 1677.

1677. » (dit-il) les reſtes de la ſtatue du Com-
» mandeur; mais cela ne conclud pas
» qu'il ſoit vrai que cette ſtatue ait re-
» mué la tête, & qu'elle ait été ſe met-
» tre à table chez le Dom Juan de la
» Comédie, comme on l'aſſure en Eſpa-
» gne. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que
» les Eſpagnols ſont les premiers qui ont
» mis ce ſujet ſur le Théatre, & que
» *Tirſo de Molina* qui l'a traité, l'a in-
» titulé EL COMBIDADO DE PIEDRA, ce
» qui eſt mal rendu en notre langue par
» *le Feſtin de Pierre*: ces paroles ne ſi-
» gnifiant rien autre choſe que, *le Con-*
» *vié de Pierre*, c'eſt-à-dire, *ſa Statue*
» *de marbre conviée à un repas.*

CRISPIN, GENTIL-HOMME,

Comédie en cinq Actes, en vers, de M. de MONTFLEURY,

Repréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. (*a*)

UN Payſan nommé Mathurin, ſe déſeſpére, veut ſe tuer, & enfin quitter ſa maiſon. Perrine ſa femme l'in-

(*a*) Nous mettons cette Piéce en 1677. attendu que Subligny dans ſa critique des deux Phédres, place les

terroge

:rroge envain pendant quelque temps
our apprendre de lui le ſujet de ce cruel
hagrin ; enfin Mathurin lui fait le récit
ivant :

1677.

ACTE I.
SCENE IV.

Voici le fait dont il s'agit.
n jour, c'étoit, je crois, l'an mil ſix cent dix-huit,
:rs le temps des cerneaux ; Simonne étoit en couche.
a défunte ; environ vers le temps qu'on ſe couche.
n c'étoit trois grands mois après ; je m'en ſouviens,
r j'étions tous deux fous comme deux jeunes chiens ;
je batifolions parlant de choſe & d'autre.
jour-là, comme un chien faiſoit japer le nôtre,
vîs entrer chez nous un certain Colonel,
ez qui j'avois ſervi, qu'on nomme Florſel.
ı, fit-il, Mathurin, devant que je partiſſe,
'agit aujourd'hui de me rendre un ſervice.
ɔi, fis-je, ſçachant bien qu'il étoit libéral,
mmandez. Je m'en vas ſervir en Portugal,

---

tre vers ſuivans, qui prouvent que cette Comédie it été jouée cette année.

Toujours d'un beau prétexte on ſe laiſſe toucher,
Et certain abbé qu'on renomme,
Diſoit qu'il n'alloit voir le *Criſpin Gentilhomme*,
Que pour apprendre à bien prêcher.

1677. Fit il, j'ai déja fait partir mon équipage,
Et je m'en vas demain ; d'un ſecret mariage
Que je tais pour raiſon, comme tu peux penſer,
J'ai, depuis hier un fils, que je te veux laiſſer.
Dame, il tirit, diſant qu'il alloit en campagne,
Un ſac à moitié plein de piſtoles d'Eſpagne,
Qu'il me met dans la main, en me diſant : voilà
De quoi payer le ſoin qu'ici l'on en aura.
Je regardi ma femme, elle n'étoit pas bête,
Je lui montri le ſac, elle hochi la tête.
Moi, fis-je en même-temps, ſans en faire à deux fois,
Vous venez à propos, ſon lait n'a que trois mois,
Et je mettrons demain, pour vous rendre ſervice,
Et nourrir votre fils, notre enfant en nourrice ;
Ne vous tourmentez point, Simonne que voilà,
Prendra de votre fils tout le ſoin qu'il faudra.
Lui, tout en même-temps, ſe tournant vers Simonne,
Tire d'un de ſes doigts un anneau qu'il lui donne,
Qu'elle prit ſans façon, puis il me prit la main,
Et me meni dehors ; & je trouvi ſoudain,

Un homme qui tenoit l'enfant, plus beau qu'un Ange, 1677.
Deſſous un grand manteau qui lui ſervoit de lange;
Et qui me mit, ſitôt qu'on lui parlit tout bas,
Ce manteau ſur le dos, & l'enfant dans les bras.
Va, dit le pere, il faut ſuivre ma deſtinée,
Mon ſéjour ſera long, c'eſt pour plus d'une année,
Ne dis jamais à qui cet enfant appartient,
Pas même à lui, chez toi ſi la raiſon lui vient.
Qu'il ſoit comme ton fils élevé, qu'on le nomme
Du nom que tu voudras, & ne t'ouvre qu'à l'homme
Que tu vois; ſans jamais faire le babillard;
Si quelque autre ſe dit envoyé de ma part.
Va, béniſſe le Ciel, ton deſtin eſt le nôtre.
Il alli d'un côté, je m'en alli de l'autre,
Et je viens retrouver Simone; où plût à Dieu,
Que je m'euſſe coupé la gorge. Hélas!

PERRINE.

Quel lieu
Vois-tu de déſeſpoir dans toutes ces affaires?
Ces piſtoles étoient ou fauſſes ou légeres,
Et les ayant fait voir à quelqu'un, par malheur,
Tu crains d'être pendu comme un faux monnoyeur.

1677.

MATHURIN.

Bon.

PERRINE.

Dis-moi donc d'où vient le chagrin que te donne.....

MATHURIN.

Vois-tu, j'alli porter cet enfant à Simonne,
Bref, il fut élevé chez nous juſqu'à douze ans,
Et le diable voulut qu'à peu près dans ce temps,
Cet enfant ſe perdit en ſortant d'auprès d'elle;
Sans en avoir jamais eu ni vent ni nouvelle.
J'en devinmes tous deux jaunes comme des coins,
Et ma pauvre Simonne en crevit. Tous mes ſoins
Ne ſervirent de rien, ni pour lui, ni pour elle.
Mais je me conſolis, n'ayant point de nouvelle
Du pere, qui n'a point écrit depuis vingt ans;
Et je croyois qu'il fut pourri depuis ce temps.
Mais.... morgué, c'eſt ici qu'il faut que je me pende.
Il arrive demain, voilà ce qu'il me mande,
Voilà ce que chez nous on m'a dit en ſecret,
L'homme qui me l'a dit... tient, voilà ſon billet.

PERRINE *lit.*

« Vous n'avez rien à dire au porteur de » cette valiſe, & je crois que vous n'aurez pas

de peine à deviner à qui j'ai deſtiné les habits que vous trouverez dedans, quand je vous dirai que vous me verrez bientôt en état de reconnoître les ſervices que vous avez rendus à *Horiſel.* » 1677.

Qu'as-tu dit au porteur ?

MATHURIN.

Rien, car ce n'eſt pas l'Homme
u'il devoit m'envoyer ; ne t'ai-je pas dit comme
me recommandi de ne parler de rien,
u'à celui qu'il menit quant & lui, lors....

PERRINE.

Hé bien ?
lui faut, ſans façon, conter toute l'affaire,
mme il s'en eſt allé ; tu n'y ſçaurois que faire
e fois, ce n'eſt point votre faute à tous deux.

MATHURIN.

Morgué, le Colonel eſt un homme fougueux,
qui, de prime abord, ſi dans ſa fougue il entre,
oit à ſon épée un fourreau de mon ventre.
gens là n'entendont ni rime ni raiſon,
s-tu, Perrine, il faut déſerter la maiſon.

1677.

PERRINE.

Hé bien, dis qu'il eſt mort, cela pourra ſuffire.

MATHURIN.

C'eſt à quoi je ſongeois; mais il faudra lui dire
Quand, de quoi, comment, où c'eſt qu'il eſt enterré,
Il voudra le ſçavoir, & Monſieur le Curé
Ne voudra pas mentir, les choſes étant fauſſes.
Perrine, le meilleur eſt de tirer mes chauſſes.

PERRINE.

Hé, viença, nous n'avons tous deux guére d'eſprit.
N'as-tu pas ton Criſpin, ton fils du premier lit?
Pour ſe tirer d'affaire, il faut bien qu'on hazarde.
Baille lui pour celui que l'on t'a mis en garde.

MATHURIN.

Mais Criſpin eſt groſſier, laid, mauſſade, brural,
Et c'eſt bien quelquefois le plus ſot animal.

PERRINE.

Va, l'on voit tous les jours, quoiqu'on reproche aux nôtres,
Des gens de qualité tout auſſi ſots que d'autres,
Et ſi le Colonel n'en eſt pas ſatisfait,
Vois-tu, l'on lui dira qu'il eſt tel qu'il l'a fait.

lais il eſt à ſouhait pour ce qu'on en veut faire, 1677.

'u l'as fait élever à Paris chez ton frere,
alloit au Collége, & n'en eſt revenu
ju'un peu de temps après que l'autre s'eſt perdu ;
l'eſt-il pas vrai ?

MATHURIN.

D'accord.

PERRINE.

Criſpin eſt de ſon âge,
;ait du latin, il eſt magiſter du Village,
lardi, bruſque, & toujours tout prêt à babiller,
t quand nous aurons pris ſoin de le r'habiller,
n'aura pas de peine à ſe tirer d'affaire.

C'eſt ſur cette fourberie que roule toute intrigue de la Piéce. Floriſel eſt aſſez ıal ſatisfait du fils qu'on lui préſente, & ſouhaiteroit qu'il reſſemblât à un jeune omme nommé Cléomédon, qui s'eſt :taché à lui pendant ſon ſéjour en Porıgal. Cependant Mathurin charmé de expédient qu'il a trouvé pour placer ſon ls, & contenter Floriſel, s'en félicite vec ſa femme ; Floriſel, qui eſt caché dans : même endroit, entend ce diſcours, : l'épée ſur la gorge, il oblige Mathun à lui confeſſer ſa trahiſon. Survient

Cléomédon qui eſt reconnu pour le véri-
1677. table fils de Floriſel. Ce ſujet paroît pris de quelque hiſtoriette Eſpagnole, Montfleury en a tiré parti, & à tout prendre, la Piéce eſt aſſez paſſable.

ELECTRE,

Tragédie non imprimée, de Monſieur PRADON,

Repréſentée ſur le Théatre de Guénégaud, le Vendredi 17. Décembre.

CEtte année fut preſqu'auſſi ſtérile en nouveautés que la précédente, les deux Troupes ſe trouverent obligées de recourir aux anciennes Piéces: celle de l'Hôtel de Bourgogne fit paroître LE JODELET MAITRE ET VALET de M. Scarron, & le DOM BERTRAND DE CIGARRAL de M. Corneille de l'Iſle. La Troupe de l'Hôtel de Guénégaud donna cinq repréſentations DES VISIONNAIRES de M. Deſmarêts, (1) autant des CHARMES DE FELICIE, Paſtorale de M. de Montauban, (2) & enſuite trois du DESESPOIR EXTRAVAGANT, Comédie d'un Auteur Anonyme, vrai-ſemblablement très-foible, puiſqu'elle n'a jamais été imprimée. Pour appuyer cette derniere Piéce, ils la firent précéder

(1) Remiſe le Vendredi 31. Juillet.

(2) Remiſe le Mardi 31. Août.

écéder par les fourberies de Scapin. (1)
ɔilà de quelle façon cette Troupe paſſa
ı Eté, eſpérant néanmoins que le ſuc-
ı d'*Electre* la dédommageroit ample-
ɪnt. Les Comédiens voulurent préve-
le Public en faveur de l'Auteur par
elques repréſentations de ſa Tragédie
Tamerlan. (2) *Electre* parut enfin le
. Décembre 1677. l'Auteur du Mer-
e Galant ne manqua pas d'en parler:
Nous allons (dit-il) entrer dans la ſai-
ɔn des plaiſirs, je crois que j'aurai à
ous parler le mois prochain de plu-
eurs divertiſſemens. On n'a vu que
ɛs anciens Opera, pendant celui-ci, &
en n'a paru de nouveau ſur le Théa-
e, à l'exception de l'*Electre* de M.
radon, qui a été jouée par la Troupe
ı Fauxbourg Saint Germain. (3) »
a beaucoup d'apparence que le Pu-
fit peu d'accueil à cette Tragédie,
lence de M. De Viſé en eſt une preuve.
ıs tirons la ſeconde du petit nombre
repréſentations (4) qu'elle eut; &
ıteur ne jugeant pas à propos de la
ɛ imprimer, nous en fournit une troi-
ıe tout-à-fait déciſive de ſon extrême
leſſe. On ne peut même douter qu'il
ı ait été lui-même convaincu, puiſ-
l falloit une raiſon auſſi puiſſante
r l'empêcher d'effectuer la parole

1677.

(1) Remiſe le Vendredi 24. Septembre.

(2) Tamerlan fut remis le 26. Novembre, & fut joué quatre fois. Il l'avoit été dans ſa nouveauté ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne en 1675.

(3) Mercure Galant, Décembre 1677. page 314.

(4) Elle ne fut jouée que huit fois.

qu'il avoit donnée au Public dans la Pré-
1677. face de ſa Tragédie de Phédre (*a*) & que ſon honneur l'engageoit à tenir.

Pradon, Préface de Phédre & Hippolyte.

(*a*) « La Satyre eſt une bête qui ne me fait point de » peur, & que l'on range quelquefois à la raiſon ; de- » ſorte que ſi le ſuccès de Phédre m'attire quelques traits » du Sieur Deſpréaux, je ne m'en vengerai qu'en fai- » ſant mon poſſible, pour lui fournir tous les ans de » nouvelle matiere, par une bonne Piéce de Théatre » de ma façon, afin de mériter une Satyre de la » ſienne, à l'impreſſion de laquelle je ne m'oppoſerai » jamais, quoiqu'on ait voulu empêcher mon Libraire » d'imprimer ma Piéce (*de Phédre.*)

1678.

LE COMTE D'ESSEX,

Tragédie, de M. CORNEILLE DE L'ISLE,

Représentée sur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, au commencement de Janvier. (a)

CEtte Tragédie est du nombre de celles qui soutiennent, & qui font honneur à la Scene Françoise, & elle mérite de tenir sa place. Le sujet en est grand, l'intrigue est bien conduite & très-simple; les personnages bien peints & bien soutenus. Il n'y a pas un rôle foible. Cette Piéce est trop connue pour nous engager dans un plus long détail à son sujet. Nous plaçons ici seulement l'avis de l'Auteur qui se trouve au commencement du Comte d'Essex, & ensuite ce que De Visé en dit, lorsqu'il parut. « Il y a trente ou quarante ans que feu M. de la Calprenéde traita le sujet du *Comte d'Essex*, & le traita avec beaucoup de succès. * Le Comte d'Essex, de la Calprenede, parut en 1638. ainsi c'est 40 ans juste.

(a) « La Troupe de l'Hôtel de Bourgogne promet pour le lendemain des Rois, sans remise, la premiere représentation du *Comte d'Essex* de M. Corneille le jeune. Ce sujet est grand, & de notre siécle, puisque sa disgrace arriva au commencement de l'an 1601. On dit qu'il n'y a rien de plus touchant que cette Piéce. Mercure Galant, Décembre 1677. p. 314.

1678. » Ce que je me ſuis haſardé de faire après
» lui ſemble n'avoir point déplu, & la
» matiere eſt ſi heureuſe par la pitié qui
» en eſt inſéparable, qu'elle n'a pas laiſſé
» éxaminer mes fautes avec toute la ſé-
» vérité que j'avois à craindre. Il eſt cer-
» tain que le Comte d'Eſſex eut grande
» part aux bonnes graces d'Elizabeth. Il
» étoit naturellement ambitieux, les ſer-
» vices qu'il avoit rendus à l'Angleterre,
» lui enflerent le courage. Ses ennemis
» l'accuſerent d'intelligence avec le Com-
» te de Tiron, que les Rebelles d'Irlande
» avoient pris pour chef. Les ſoupçons
» qu'on en eut lui firent ôter le comman-
» dement de l'armée. Ce changement le
» piqua, il vint à Londres, révolta le
» Peuple, fut pris, condamné, & ayant
» toujours refuſé de demander grace, il
» eut la tête coupée le 25. Février 1601.
» voilà ce que l'Hiſtoire m'a fourni. J'ai
» été ſurpris qu'on m'ait imputé de l'avoir
» falcifiée, parce que je ne me ſuis point
» ſervi de l'incident d'une bague qu'on
» prétend que la Reine avoit donnée au
» Comte d'Eſſex pour gage d'un pardon
» certain, quelque crime qu'il pût jamais
» commettre contre l'état; mais je ſuis
» perſuadé que cette bague eſt de l'inven-
» tion de M. de la Calprenéde, du moins
» je n'en ai rien lû dans aucun Hiſtorien.

Camdenus qui a fait un gros volume de
a ſeule vie d'Elizabeth, n'en parle
point, & c'eſt une particularité que je
ne ſerois cru en pouvoir de ſupprimer,
quand même je l'aurois trouvée dans
on Hiſtoire. 1678.

» Pour ce qui regarde le Théatre, l'Hôtel de Bourgogne a joué *le Comte d'Eſſex*, que je vous mandai la der-
iere fois qu'elle promettoit. (Voyez
i note ci-deſſus) je ne m'étois point
rompé en vous diſant qu'il n'y avoit
ien de plus touchant que cette Piéce.
lle a déja couté bien des larmes à de
eaux yeux, & c'eſt une aſſez forte
narque de ſon ſuccès. Ce n'eſt pas
u'elle n'ait eu la deſtinée de tous les
uvrages qui ont le mieux réuſſi. On
s critique d'abord, & ceux qui met-
nt le bel eſprit à n'approuver jamais
en, ou qui veulent que tout ce que
urs amis n'ont pas fait ſoit à rejetter,
: manquent pas de paſſer Arrêt de
ndamnation le premier jour. On a
é de la même ſorte à l'égard du Com-
: d'Eſſex. Une douzaine de vers qu'on
prétendu négligés, a fait dire aux
ns & aux autres, qu'il ſeroit encore
us promptement condamné en Fran-
, qu'il ne l'avoit été autrefois en An-
:terre. On l'a publié, on l'a écrit en

Mercure Galant, Janvier 1678. pages 291-295.

1678. » Province. Cependant les grandes aſſem-
» blées y continuent, & il n'y a pas d'ap-
» parence qu'on les voye ſi-tôt ceſſer.
» Leurs Alteſſes Royales, MONSIEUR &
» MADAME ont honoré la repréſenta-
» tion de cette Piéce de leur préſence ;
» & après les louanges publiques qu'ils
» lui ont données, on peut dire qu'elle
» n'a beſoin d'aucun éloge. La gloire en
» eſt d'autant plus grande pour M. Cor-
» neille le jeune, que ne prévenant ja-
» mais les ſuffrages, ni par des lectures
» ni par des brigues, (*a*) il peut s'aſſurer
» que ce qui réuſſit de lui mérite tou-
» jours de réuſſir. Il eſt vrai que cet ou-
» vrage eſt admirablement ſoutenu dans
» la Troupe qui la repréſente. On ſçait
» que *Mademoiſelle de Champmeſlé* n'a
» jamais de rôle touchant, qu'elle n'y char-
» me ; & celui du Comte d'Eſſex eſt joué
» d'une maniere qui lui gagne tous les
» Auditeurs.

(*a*) M. De Viſé oublie qu'en parlant de la mort d'Achille, Tragédie du même Auteur, il raconte que cette Piéce a été lue en beaucoup d'endroits, où elle avoit reçue de grandes louanges. De plus, dans ſon éloge de M. Corneille de l'Iſle, (Mercure Galant, Janvier 1710.) il nous apprend que la mémoire de ce Poëte étoit ſi heureuſe, qu'il récitoit ſes Piéces ſans avoir beſoin de recourir à ſon manuſcrit. *Voyez* l'article d'Ariane, Tome XI. page 205.

1678.

LA DAME MÉDECIN,

médie en cinq Actes, en vers, de
M. MONTFLEURY,

préſentée ſur le Théatre de la rue Mazarine e Vendredi 14. Janvier. (Quinze repréſentations.)

ANgelique, fille d'un Médecin de Paris, qui en mourant l'a laiſſée Maîſſe de ſes volontés, & d'un bien aſſez nſidérable, ſe trouve dans un bal, & nſe avec un Cavalier dont elle devient ioureuſe. Elle s'informe de ſon nom, & r le moyen de ſa ſuivante, elle apprend e ce Cavalier ſe nomme Eraſte, qu'il de la Ville de Lyon, & depuis peu à ris pour épouſer Lucile, fille de Geıte, Bourgeois de Paris. On ajoute que mariage ſeroit déja fait ſans la mala: de Lucile. Angélique ſe déguiſe en édecin, ſe préſente à Geronte, & lui omet de guérir ſa fille. Liſe, Suivante Lucile, fait un portrait ſatyrique de utes les perſonnes qui ont entrepris utilement la guériſon de ſa Maîtreſſe.

LISE.

Ma foi, je ne ſçais point ce que cela veut dire, ais je puis aſſurer, ſans en ſçavoir les noms, ıe nous en avons vû de toutes les façons. ACTE II. SCENE V.

1678. Sur ce chapitre-là tout le monde rafine,
Il n'eſt point de voiſin, il n'eſt point de voiſine,
Qui donnant la-deſſus dedans quelque panneau,
Ne nous ait envoyé quelque docteur nouveau.
Nous avons vû céans un plumet qui gaſconne,
Un Abbé qui guérit par des poudres qu'il donne,
Un diſeur de grands mots, jadis Muſicien,
Qui fait un diſſolvant qui ne guérit de rien,
Six Médecins craſſeux qui venoient ſur des mules,
Un arracheur de dents qui donne des pilules,
La veuve d'un chimiſte, & la ſœur d'un Curé,
Qui font, à frais communs, d'un baume coloré;
Un Chevalier de Malthe, une Dévote, un moine;
Le Chevalier guérit avec de l'antimoine,
Le Moine avec des eaux de diverſes façons;
La Dévote guérit avec des oraiſons.
Que vous dirai-je enfin? Monſieur, de chaque eſpéce,
Il eſt venu quelqu'un viſiter ma Maîtreſſe.
Chacun à la guérir s'étoit bien attendu:
Cependant vous voyez, c'eſt de l'argent perdu.

Malgré ce portrait déſavantageux des différentes perſonnes qui ont entrepris la guériſon de Lucile, Angélique gagne la confiance de Geronte & de ſa fille. Nous

e conduirons pas plus loin l'intrigue de ette Comédie, qui eſt aſſez paſſable, & ù il ſe trouve des Scenes d'un bon comique. M. Danchet, dans ſon Ballet des *Muſes*, a pris en partie l'idée de la Dame Medecin, pour en compoſer un Acte intitulé l'*Amour Médecin*. C'eſt le quatriéme Acte de ce Ballet, repréſenté ſans ſuccès en 1703. 1678.

LES NOBLES DE PROVINCE,

Comédie en cinq Actes, & en vers, de M. HAUTEROCHE,

Repréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, vers la fin de Janvier.

IL y a tout lieu de croire que cette Piéce n'a pas eu de ſuccès. (*a*) Le ſujet & la conduite en ſont extrêmement foibles, & le dénouement pitoyable. D'ailleurs une partie des perſonnages ſont ſuperflus, & ne ſervent qu'à remplir des Scenes aſſez mal couſuës pour allonger une Comédie qui auroit dû être réduite en trois Actes. Il faut avouer cependant

(*a*) Nous n'en voulons d'autre preuve que le ſilence de M. De Viſé.

1678. que les principaux caracteres ſont très-propres pour le Théatre. On y trouve, ſous différentes nuances, une peinture fort naïve du ridicule de la Nobleſſe qui n'eſt jamais ſortie de ſa Province. Monſieur & Madame de Fatencour, M. de Fondnid, & M. de Loiſonniere, y ſont peints au mieux. Angélique, fille de Fatencour, ajoute à ce ridicule une teinte de précieuſe qu'elle a contractée à Lyon pendant un ſéjour de ſix mois; & l'on voit que les dix années que M. d'Ilſmarets ſon amant a paſſé à la Cour, & les liaiſons que M. de Valereux a depuis long-temps avec le Gouverneur de la Province, n'ont pu effacer chez eux cet air campagnard qui leur eſt naturel. Ajoutons quelques morceaux qui juſtifient le titre de l'ouvrage.

ACTE I. SCENE I.

FATENCOUR.

Non Monſieur Valereux, il ne ſera point dit
Que ma maiſon le céde à celle de Fondnid
Vous m'accuſez en vain d'avoir l'humeur bouillante:
Madame de Fondnid eſt une impertinente.
Je voudrois bien ſçavoir qui lui donne l'orgueil,
Quand ma femme ſurvient de garder le fauteuil?
Le vouloir emporter ſur ma femme!

1678.

VALEREUX.

Hé de grace....

FATENCOUR.

Si l'ancienneté fait le prix d'une race,
J'en ai....vous le ſçavez, ſi c'eſt depuis un jour,
Que l'Hiſtoire fait bruit du nom de Fatencour.

VALEREUX.

Je ne conteſte point ce qui ſe peut connoître.
Vous êtes Gentilhomme autant qu'on le peut être,
D'accord. Prétendez-vous que la bonne maiſon
Donne droit de fermer l'oreille à la raiſon?
Modérez votre bile, & vous rendez traitable.

FATENCOUR.

J'écoute la raiſon, quand elle eſt raiſonnable;
Et c'eſt parler raiſon, que de vous ſoutenir
Que ſur le pas devant, je me dois maintenir.
Ma nobleſſe....

VALEREUX.

On le ſçait, elle eſt fort ancienne.

FATENCOUR.

J'en veux dreſſer la carte, afin qu'on s'en ſouvienne.
En l'an mil quatre cens nonante-deux (j'en ai
De bons titres, s'il faut prouver que je dis vrai)

1678. Gaſpar de Fatencour, ſeul dès-lors de ſa ſorte,
Eut l'honneur d'épouſer Claire de Branche-Morte.
Héritiere fameuſe, & qui très-noblement
Portoit en champ de gueule onze chevaux d'argent :
Belles armes !

VALEREUX.

Sans doute.

FATENCOUR.

Et ce fut en mémoire
De l'un de ſes ayeux, qui tout couvert de gloire,
Sur onze Turcs, montant chacun un cheval blanc,
Avant que d'expirer, vengea ſon propre ſang,
Quand d'une belle ardeur, ſuivant la noble atteinte,
Godefroy de Bouillon conquit la Terre-Sainte.

VALEREUX.

Je crois qu'il eſt ainſi.

FATENCOUR.

Ce Gaſpar mit au jour
Meſſire Valentin Blaiſe de Fatencour ;
De ce Valentin Blaiſe, & d'une Beſtonville,
Naquit un Olivier. Celui-là fut fertile
Car d'une Cochonzac il laiſſa huit enfans ;
Sçavoir Richard, Thibaud, René....

VALEREUX.

C'eſt perdre temps,

Déja plus d'une fois vous m'avez fait la grace
De m'éclaircir à fond ſur toute votre race, 1678.
J'en ſçais les deſcendans, on ne le peut nier.

FATENCOUR.

Richard, qui fut l'aîné des huit fils d'Olivier,
De Barbe d'Arpenroc eut Quentin....

VALEREUX.

Je vous prie
Encor un coup, laiſſons leur généalogie;
. . . . . .
Il peut, coûter du ſang ſi....

FATENCOUR.

Je ne prétend point
Qu'il en coûte à perſonne.

VALEREUX.

Oüi mais....

FATENCOUR.

Non, ſur ce point
montrant ſon épée.
Je ſuis ferme, & voici qui vuidera l'affaire.
Point d'autre arbitre.

VALÉREUX.

Ainſi vos amis ont beau faire
Leurs avis....

FATENCOUR.

Leurs avis ſont avis ſuperflus.

VALEREUX.

Quoi toujours....

FATENCOUR.

J'en croirai mon épée, & rien plus.

1678.

VALEREUX.

Mais vous ſçavez du Roy la ſévére Ordonnance,
Il défend les duels.

FATENCOUR.

N'étoit cette défenſe,
Déja Fondnid & moi ſur le pré.... Mais enfin
On ſe rencontre, & lors on paſſe ſon chagrin.

SCENE III..... Je vous quitte.

VALEREUX.

Sur vous
Je ne pourrai donc rien ?

FATENCOUR.

Point d'accord entre nous.
Pour vous en faire voir l'entrepriſe frivole,
Je lui fais demander deux deniers, une obole,
Qu'au terme de Noël il me doit tous les ans,
Pour un pré qui dépend de mon fief des faiſans;
J'en ai trouvé le titre, il le veut méconnoître,
Et voilà qui.....

VALEREUX.

Pourquoi tant de chaleur ? Peut-être
Que ſes amis pourront lui faire concevoir....

FATENCOUR.

Il n'eſt point de raiſon qu'il veuille recevoir:
Point d'endroits où l'orgueil de Fondnid ne paroiſſe.
Il occupe de plus un banc dans la Paroiſſe,

Dont jadis mes ayeux ont été poſſeſſeurs, 1678.
Et qui ne fut jamais à ſes prédéceſſeurs,
C'eſt ce que depuis peu des gens m'ont fait comprendre, &c.

VALEREUX.

Mais....

FATENCOUR.

Devant mon logis, hier même il eut encor
L'audace de ſonner cinq ou ſix fois du cor.
Bien lui prit que j'étois ailleurs.

VALEREUX.

La Venerie
Donne ce privilege, un Chaſſeur....

FATENCOUR.

Je vous prie,
Finiſſons-là, je ſens ma bile s'émouvoir,
La matiere m'échauffe, & là-deſſus, bon ſoir.

M. de Valereux, chargé par le Gouverneur de la Province d'accommoder les deux Gentilshommes en queſtion, fait un projet, qu'il donne à lire à la Tour, Exempt du Gouverneur.

LA TOUR, *après avoir fait une révérence, lit:* ACTE V. SCENE IX.

« Projet pour l'accommodement à faire entre » Meſſieurs de Fatencour, & de Fondnid, ou » Meſſieurs de Fondnid, & de Fatencour, qu'ils » ſigneront s'ils en ſont ſatisfaits. »

LOISONNIERE.

Il eſt aiſé de voir que la judiciaire
Vous fait à pas reglés marcher dans cette affaire:

1678. Tous deux nommés devant l'un l'autre tour à tour :

Fatencour & Fondnid, Fondnid & Fatencour.

FONDNID.

Cela ſe doit ainſi.

FATENCOUR.

Cela ſe doit ? Peut-être.

FONDNID.

Ce peut-être eſt ſans doute à qui ſçait nous connoître.

Et Monſieur Valereux qui connoît ma Maiſon,
Croit qu'en uſer ainſi, c'eſt ſuivre la raiſon,
Ma Maiſon vaut la vôtre.

FATENCOUR

Oh ! c'eſt ce que je nie.

FONDNID *mettant la main ſur ſon epée.*

Comment, me démentir.

VALEREUX.

Hé, Meſſieurs, je vous prie,
Un peu plus de douceur, & moins d'emportement,
Et ne traverſez point votre accommodement.

FONDNID.

Il ne ſera pas dit que je ſouffre une offenſe.

VALEREUX.

De grace l'un pour l'autre un peu de tolérance.

Cette diſpute qui paroît ſe renouveller avec plus de vivacité que jamais, eſt aſſoupie par le mariage d'Angélique, fille

lle de Fatencour avec d'Ilsmarets, fils de ondnid. On peut répondre à ceux qui 1678.
ouvent une ſi prompte réconciliation eu vraiſemblable, qu'il falloit finir la Comédie, qui n'eſt déja que trop lonue, & que l'uſage eſt de terminer cette pece de Poëme par un mariage.

LYNCÉE.

Tragédie de M. l'Abbé ABEILLE,

epréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, le Vendredi 25. Février.

A rareté de l'ouvrage, (*a*) & la façon particuliere dont l'Auteur a trai- un ſujet auſſi connu, nous engagent n donner un extrait plus long qu'il ne nbleroit devoir le mériter. (*b*).

(*a*) L'Auteur des Recherches ſur les Théatres de nce ignoroit que cette Tragédie eut été imprimée. y a apparence qu'elle ne l'a même été qu'à l'inſçû l'Auteur. Nous n'en connoiſſons que l'édition que A. etjens en donna à la Haye en 1681. ſur une copie éxacte. La quantité de vers oubliés, un bon nom- qui manquent par la meſure, & la multitude de es dont elle eſt remplie, ſemblent appuyer notre conure. Mais ce qui acheve de nous perſuader, c'eſt qu'à ête des Acteurs de la Piéce, on donna à Danaüs ualité de *preſqu'Epoux d'Erigone*. Des fautes auſſi ſieres pourroient-elles être faites ſous les yeux d'un eur, ou d'après une copie de ſa main ?

(*b*) Voici de quelle façon M. De Viſé annonça cette ce dans ſon Mercure de Janvier 1678. page 295.

1678. Danaüs, non content d'avoir privé Sthenelus, Roy d'Argos, ſon bienfaicteur, de la vie & du Trône, veut contraindre Erigone, ſœur de ce Roy, à l'épouſer. Ceux qui croiroient que Danaüs n'agit en cela que par politique, & pour s'aſſurer la Couronne qu'il a uſurpé, connoîtroient mal le caractere de ce Prince. L'amour eſt l'unique paſſion qui le touche, & qui lui fait ſuivre aveuglément les caprices d'une Maîtreſſe, dont les attraits ſont un peu ſurannés. Iphis, fils d'Erigone, profitant de la foibleſſe du Roi, ſe fait promettre la main d'Hipermeſtre (*a*) au préjudice de la parole donnée à Lyncée. Les choſes ſont dans cette ſituation à l'ouverture de la Piéce; mais Erigone, qui a autant d'amour pour Lyncée, que de haine pour Danaüs, ne feint

« Cette même Troupe (de l'Hôtel de Bourgogne) nous » promet une Tragédie intitulée, LYNCÉE.... Cette » Tragédie eſt de M. Abeille. On en parle fort avan- » tageuſement, & je ne manquerai point à vous en » faire ſçavoir le ſuccès. » Et dans le Mercure du mois ſuivant, qui eſt daté du 28. Février, il ajoute : « *Le* » *Lyncée* de M. Abeille parut il y a trois jours. Il fut » extraordinairement applaudi. Les vers en ſont beaux, » les penſées brillantes, & dignes de l'Auteur du *Co-* » *riolan*. » Le Lecteur en va juger par notre extrait.

(*a*) L'Auteur nomme cette Princeſſe Hipermeſtre, & non Hypermneſtre : peut-être a-t-il cru que ce premier nom eſt plus doux & plus coulant : c'eſt la même raiſon qui lui a fait donner le nom d'Argélie à l'Héroïne de ſa premiere Tragédie, que l'Auteur original avoit appellé Thargélie.

de ſe rendre aux deſirs de ce dernier, que pour trouver plus aiſément le moyen de ſe venger. 1678.

ERIGONE *à Iphis.* ACTE I. SCENE PREMIERE.

J'aimerois Danaüs, ingrat, peut-tu le croire?
D'un frere maſſacré je perdrois la mémoire,
Je pourrois épouſer ſon barbare aſſaſſin,
Ah! je feins de l'aimer pour lui percer le ſein.
. . . . . .
A peine ſur le Trône a-t'il oſé paroître,
Que des Peuples voiſins ſon bonheur l'a fait maître.
Mais pour le mieux livrer à mon reſſentiment,
Son malheur auſſi-tôt m'en a fait un amant.
. . . . . .
Un oracle a parlé, ſi l'oracle eſt ſincere,
Cet aſſaſſin doit être un des fils de ſon frere.

Erigone déclare à Dircé, ſa Confidente, ſes ſecrets ſentimens pour Lyncée.

ERIGONE. ACTE I. SCENE II.

Venez Dircé.

DIRCE'.

Qu'Iphis eſt devenu traitable,
Madame, & qu'à vos ſoins Lyncée eſt redevable;
Pouvez-vous témoigner un ſoin plus apparent,
Pour un Prince qui doit vous être indifférent.

ERIGONE.

Hélas ! que ne l'eſt-il !

DIRCE'.

Ne l'eſt-il pas, Madame ?

ERIGONE.

Reconnois dans mes yeux le trouble de mon ame,
Lyncée à mon devoir m'empêche d'obéïr,
Et j'ai mille raiſons qui me le font haïr.

DIRCE'.

Quoi vous voyez d'Iphis la flâme traverſée,
Et quand vous le ſouffrez, vous haïſſez Lyncée?

ERIGONE.

Je le hais, pour monter au rang de mes ayeux,
Des rivages d'Afrique, il accourt en ces lieux,
Il porte ſur ſon front les dépouilles ſanglantes,
Je le hais. Ses vertus paroiſſent trop brillantes,
Partout de leur éclat les yeux ſont éblouis,
Je le hais. Il dérobe Hipermeſtre à mon fils ;
Il croit en ce moment ſa victoire certaine,
Je le hais. Mais enfin ce qui comble ma haine,
C'eſt que rival d'un fils, barbare, uſurpateur,
Le cruel a ſurpris tout l'amour de mon cœur.

DIRCE'.

Quoi, Madame, peut-il vous faire cet outrage ?
Eſt-il ſi peu ſenſible ?

ERIGONE.

Hipermeſtre l'engage,

Dircé, peut-il en moi rien voir que d'en- 1678.
nuyeux.

Cette Erigone, perſonnage épiſodique, de l'invention de l'Auteur, conduit l'intrigue de la Tragédie. Par ſes conſeils, Danaüs craignant la ménace de l'Oracle, a pris la barbare réſolution de faire aſſaſſiner ſes gendres. (*a*) Erigone qui veut ſauver Lyncée, & gagner ſon cœur, lui découvre les deſſeins du Roy.

ACTE III. SCENE VI.

ERIGONE.

Je veux vous ſauver, Prince, ou me perdre avec vous,
Sortez de ce Palais votre mort eſt conclue,
Danaüs, Hipermeſtre enfin l'ont réſolue.

LYNCE'E.

Hipermeſtre ?

ERIGONE.

A ce nom vous demeurez confus :
Elle-même, en un mot vos freres ne ſont plus :
Ils ont en cet inſtant reçu le coup funeſte ;
Fuyez, & profitez du peu de temps qui reſte.
. . . . . .

(*a*) L'Auteur ſuppoſe que Danaüs a diviſé les états de la Gréce entre ſes filles ; & qu'il a réſervé Argos pour la part d'Hipermeſtre. Conſéquemment à cette diſpoſition, ce Roy envoye ſes ordres ſécrétement à toutes ſes filles, qui les éxécutent dans le même jour que l'action ſe paſſe, & ſans que leurs époux, éloignés les uns des autres, puiſſent être informés de cette conjuration.

1678. Montons ſur vos vaiſſeaux, allons loin de ces bords,
Elever des Autels à tant d'illuſtres morts,
D'un pere abandonné charmer l'inquiétude,
Et de ſa triſte Cour remplir la ſolitude.
Vous lui direz, Seigneur, me préſentant à lui,
Que j'ai de ſes vieux jours ſauvé l'unique appui;
Qu'on l'auroit vu ſans moi ſurvivre à ſa famille,
Que je lui tiendrai lieu d'Hipermeſtre, & de fille,
Et qu'après tant d'efforts, un cœur comme le mien,
Mérite aſſez.....ingrat, vous ne me dites rien.

Hypermeſtre, qui n'a paru conſentir à la mort de Lyncée que pour avoir le temps de trouver les moyens de le ſauver, vient lui ordonner de fuir en diligence.

HIPERMESTRE.

ACTE III. SCENE VII. Lyncée à cet effort il faut bien vous réſoudre;
Jamais le Ciel ſur vous ne ſuſpendra ſa foudre,
De vos freres trahis les manes négligés,
Jamais ne ſe tairont, ſi vous ne les vengez.
Jamais à quelques maux que l'abſence me livre,
Je ne voudrai quitter mon pere pour vous ſuivre,
Jamais mon pere enfin n'éteindra ſon courroux;
Et jamais.....& jamais je n'aimerai que vous.

Danaüs, perſuadé que Lyncée a ſubi le ſort de ſes autres gendres, réitere à Iphis la promeſſe de l'unir avec Hipermeſtre. Celle-ci, preſſée de rendre compte de ſa conduite, déclare les moyens qu'elle a employé pour faire évader ſon amant, & la perfidie d'Erigone qui aime ce Prince. On peut juger de la ſurpriſe de Danaüs, il veut faire des reproches à Erigone qui lui tourne le dos, ſans daigner ſe juſtifier. 1678.

DANAUS. ACTE IV. SCENE VI.

Erigone, un moment, le coup que je redoute
N'eſt pas.....

ERIGONE.

Depuis deux ans, ingrat je vous écoute,
Vous payez mes bontés d'un caprice jaloux,
Laiſſez-moi, je n'ai plus aucun moment pour vous.

DANAUS.

Elle fuit, qu'ai-je dit ? avec quelle imprudence
Ai-je ſi fierement attaqué ſa conſtance ?
Mes ſoupçons étoient-ils aſſez bien aſſurés,
Suivons ſes pas, allons.....

Lycaſte Gouverneur d'Iphis, l'arrête pour lui annoncer que la flotte de Lyncée eſt rentrée dans le Port, & que ce Prince demande Hipermeſtre avec inſtance. Danaüs ſort pour appaiſer ce tumulte.

Erigone ouvre le cinquiéme Acte, en remettant à Iphis l'épée qu'elle tient.

1678.

ACTE V. SCENE premiere.

ERIGONE.

Non, ſi de mon tyran la tête eſt menacée,
Il ne doit point périr par la main de Lyncée :
De ce fer ſeul laiſſé dans ſon appartement,
J'attens de Danaüs le juſte châtiment,
Enfin, de ſon deſtin j'ai percé le myſtere.
En vain, lui dit l'Oracle, *en vain tu fuis ton frere*,
Evite ſi tu peux le fer d'un de ſes fils,
Et c'eſt ce même fer qu'en tes mains j'ai remis.
Aux ſoupçons du tyran tu me vois aſſervie,
Je pers & ſon amour, & peut-être la vie,
Préviens-le, du ſuccès, j'ai les Dieux pour garant,
Venge ta mere enfin, ton amour, tes parens.

Iphis obéïſſant aux ordres de ſa mere, ſuit Danaüs, & ſe trouve à ſon entrevue avec Lyncée. Les diſcours de ce dernier déſarment le Roy. Iphis qui s'apperçoit que cette réconciliation va perdre Erigone, tire l'épée de Lyncée que ſa mere lui a remis, en frappe Danaüs, & ſe perce lui-même d'un ſecond coup. C'eſt ainſi que l'Oracle eſt accompli, & que l'Auteur ſauve l'innocence de Lyncée, & Danaüs même, aux dépens de la coupable Erigone, qui quitte cependant la Scene ſans avoir reçu la peine de tous ſes crimes.

Nous ne voulons pas priver le Lecteur du

du plaiſir de faire ſes réfléxions ſur le plan, & les caracteres. Quoi qu'en diſe M. De Viſé, les penſées en ſont fauſſes, & la verſification déteſtable. Voici les vers qui nous ont paru les plus paſſables, & qui peut-être ſont les ſeuls de ce Poëme. 1678.

J'aime: aux maux des amans, l'amour m'a fait ſenſible. ACTE. I. SCENE III.

. . . . . .

Madame, il n'eſt plus temps que je le diſſimule, ACTE V. SCENE IV.
Pardonnez aux ſoupçons d'une amante crédule,
Sur la foi d'un ingrat, prodigue de ſermens,
J'ai cru que votre amour cauſoit tous mes tourmens,
Qu'à perdre tous les miens vous mettiez votre gloire:
Et de ſa bouche, hélas! qu'ai-je pu ne pas croire;
Il avoit ſur mon ame un pouvoir abſolu,
Il diſoit qu'il m'aimoit, & je l'avois bien cru;
Vous même euſſiez-vous pû le ſoupçonner de feinte,
Mon péril, non le ſien, cauſoit toute ſa crainte,
Il ſembloit en baignant ces marbres de ſes pleurs,
Oublier à mes pieds le crime de mes ſœurs.
Aveugle, j'aimois mieux à mon devoir rebelle,
Croire les Dieux trompeurs, que Lyncée infidelle.
Je démentois le Ciel ſur la foi d'un amant,
Et l'Oracle m'étoit plus ſuſpect qu'un ſerment.

1678.

LE COMTE D'ESSEX,

Tragédie de M. l'Abbé BOYER,

Repréſentée ſur le Théatre de Guénégaud, le Vendredi 25. Février.

VOici peut-être le chef-d'œuvre de M. l'Abbé Boyer. Il eſt vrai que le fond du ſujet appartient à un autre : M. Corneille de l'Iſle & lui l'ont pris dans la même ſource, c'eſt-à-dire, dans la Tragédie du Comte d'Eſſex que M. de la Calprenéde avoit donnée quarante ans auparavant, avec cette différence que M. Corneille ſe l'eſt rendue propre par la nouvelle tournure ſous laquelle il l'a préſentée, au lieu que M. l'Abbé Boyer s'eſt plus attaché à ſon modéle, l'a copié en beaucoup d'endroits, & avoue même en avoir emprunté des vers, & des paſſages tous entiers. « N'ayant commencé la » compoſition de cette Piéce que ſix ſe- » maines tout au plus avant la premiere » repréſentation de celle qui a été jouée » à l'Hôtel de Bourgogne, (*a*) ſous le mê-

Préface du Comte d'Eſſex, de Boyer.

(*a*) La circonſtance étoit délicate pour M. De Viſé : il avoit toujours prodigué ſon encens à M. Boyer, qui ſe trouvoit alors en concurrence avec M. Corneille de

ne titre. * Elle n'a pû paroître à mê- 1678.
ne temps ſur l'autre Théatre. Ainſi
'avois à craindre pour un ouvrage qui
n'avoit ni grace dans la nouveauté,
ni les avantages de la concurrence.
Le ſuccès a paſſé mon attente : mon
leſſein n'a jamais été de ſuivre l'exem-
ple de ceux qui par chagrin ou par ému-
ation ont doublé des Piéces de Théatre.
Je puis dire ſeulement que, M. Corneil-
e & moi, nous avons puiſé les idées
l'un même ſujet dans une même ſour-
ce, c'eſt-à-dire, dans le Comte d'Eſſex,
que M. de la Calprenéde a fait il y a
plus de trente ans. J'avouerai de bonne
foi que je l'ai imité dans quelques en-

* Voyez ci-deſſus l'article du Comte d'Eſſex, de M. Corneille de l'Iſle.

---

le. C'eſt par cette raiſon, que voulant parler de l'Ouge du premier de ces Auteurs d'une façon peu obligeante, il a feint d'en ignorer le nom. « *Le Comte d'Eſſex*, de M. Corneille, a fait, (dit-il) aſſez de bruit, par quelques lectures, pour obliger l'autre Troupe de Guénégaud) à promettre auſſi un Comte d'Eſſex, qu'elle lui doit oppoſer. S'il a autant de beautés qu'on aſſure qu'il y en a dans celui dont je vous parle, on peut ſe promettre beaucoup de plaiſir de cette oppoſition. Comme l'Auteur de ce dernier ne se nomme point, quelques-uns veulent que ce ſoit l'ancien *Comte d'Eſſex*, de M. de la Calprenede, racommodé. Il eſt vrai qu'on n'a ſongé à remettre ce ſujet ſur le Théatre de Guénégaud, que depuis que les affiches de l'Hôtel ont fait connoître que M. de Corneille le jeune l'avoit traité. Mais il importe peu au temps, pourvû que l'Ouvrage ſoit aſſez bon pour ſatisfaire le Public. » M. De Viſé parloit ainſi dans le Mercure du 31. Décembre 1677. (page 315.) de la premiere repréſentation de la Piéce, après qu'elle eut paru, il n'a pas daigné en faire mention.

1678. » droits, & que même je me ſuis ſervi de » quelques vers de ſa façon. J'ai cru que » puiſque nos meilleurs Auteurs ſe pi- » quent d'emprunter les ſentimens & les » vers des anciens qui nous ont devan- » cés de pluſieurs ſiécles que nous pou- » vions auſſi emprunter quelque choſe » de ceux qui ne ſont plus, & qui nous » ont précédés de quelques années, & » d'ailleurs étant preſſé du temps, & de » l'envie d'achever promptement mon » ouvrage, j'ai fait céder mon ſcrupule » à mon impatience. »

On peut répondre à M. Boyer, que les emprunts faits aux anciens, & ceux qu'on prend des modernes, ſont regardés fort différemment; mais pardonnons lui, eu égard à cette précipitation qui a produit un bon effet, puiſque l'Auteur a eu le temps de corriger certains endroits de ſon original, changer & réformer les caracteres & la conduite, rendre l'intérêt plus vif; mais par bonheur il n'en a pas eu aſſez pour mettre la derniere main à cet ouvrage. S'il l'eut fait il auroit ſans doute défiguré ſon plan, & fait ſortir ſes perſonnages de leur naturel: car il eſt bon de remarquer que les Piéces qu'il a travaillées avec le plus de ſoin, ſont les plus remplies de défauts. Il n'eſt pas juſqu'à la verſification plus ſimple & plus aiſée

ne celle de ſes autres Tragédies, qui ne
fût reſſentie de ce dangereux loiſir : il 1678.
roit cherché à y mettre de l'eſprit, des
ointes, & des ornemens à ſa façon qui
'auroient ſervi qu'à la gâter. On ſup-
orte plus aiſément les platitudes & la
aſſeſſe de ſes expreſſions.

Il faut convenir que l'expoſition eſt
ite avec plus d'art que dans la Tragé-
ie de M. de la Calprenéde. On apprend
ès la premiere Scene quels ſont les en-
emis du Comte d'Eſſex, & les motifs
ui les portent à conſpirer ſa mort. Eli-
abeth, ajoutant foi à ſes Accuſateurs,
ommande qu'on l'arrrête. Le Comte
révient cet ordre, & vient demander
ſtice à la Reine, qui fait retirer tout le
onde pour l'interroger. Cette Scene,
ui eſt la ſeptiéme du premier Acte, eſt
our le fond, les penſées & une partie
es vers, pareille à celle qui ouvre la Scene
e la Piéce de M. de la Calprenéde, ſi ce
'eſt qu'elle eſt plus courte.

La fierté du Comte oblige la Reine
le faire arrêter ; mais l'amour la force
offrir la grace à ce cher criminel. Elle
lui fait propoſer par le Comte de Sa-
yſbury, par Coban, & par la Ducheſſe
e Clarence. Ces trois Scenes qui répon-
ent enſemble à la ſituation de la cin-
uiéme du ſecond Acte de l'ancien Com-

1678. te d'Eſſex, ſont très-belles. Comme le Comte de Salyſbury eſt ami du Comte d'Eſſex. Voici de quelle maniere celui-ci lui parle.

ACTE II. SCENE I.

LE COMTE D'ESSEX.

Comte, vous me croyez à ce point téméraire ?
Voilà le coup fatal, qui comble ma miſere.
Je ne me plaindrai plus de mes fiers ennemis,
Ce nom ſeul contre moi leur rendoit tout permis.
Je ne me plaindrai plus du courroux de la Reine :
Le ſoupçon ſuit toujours la grandeur ſouveraine.
Mais vous, cher ami, vous, à qui toujours mon cœur
Confia ſes ſecrets avec tant de candeur,
Vous ſoupçonnez ma gloire avec tant d'injuſtice ?
Ah ! que dès ce moment on m'envoye au ſupplice.
Mon crime eſt trop certain, ſans rien éxaminer
Mon plus fidéle ami vient de me condamner.
Malgré les impoſteurs qui noirciſſent ma vie,
J'ai cru dans votre cœur pouvoir braver l'envie,
Et je me contentois du bonheur précieux
De me voir innocent, & de l'être à vos yeux.

1678.

Il répond ſur un ton bien différend à Coban qu'il connoît pour ſon ennemi.

LE COMTE D'ESSEX. ACTE II. SCENE II.

Hé bien, puſqu'il le faut j'avouerai mes forfaits.
Vous vous troublez, Coban, eſt-ce crainte, eſt-ce joye?

COBAN.

Votre aveu va charmer la Reine qui m'envoye.

LE COMTE D'ESSEX.

Puiſque vous le voulez, allez ſans différer,
Lui dire qu'à ſes pieds je vais tout déclarer,
Et de mes actions avouer les plus noires,
Lui demander pardon de toutes mes victoires,
Lui demander pardon du ſang que j'ai verſé,
D'un monde d'ennemis à ſes pieds renverſé;
Lui demander pardon d'avoir contraint l'envie
A force de vertus, d'attenter ſur ma vie.
C'eſt de quoi votre eſprit vouloit être éclairci,
C'eſt tout ce que j'ai fait, je le confeſſe auſſi;
Et je ne puis nier à toute l'Angleterre
Des crimes ſi connus preſqu'à toute la terre. (*a*)

COBAN.

Eſt-ce-là cet aveu?

LE COMTE D'ESSEX.

Non, Coban, arrêtez.
Allez lui dire encore toutes vos lâchetés.

(*a*) Ce couplet eſt copié preſque vers pour vers de la Tragédie de M. de la Calprenéde.

1678. J'ai part à vos forfaits, & ce fut-là mon crime
D'avoir voulu pour vous ſurprendre ſon eſtime,
De vous avoir ſouffert, ainſi que vos pareils
Infecter ſon eſprit par vos lâches conſeils ;
D'avoir à vos amis, par trop de complaiſance,
Pour les plus grands emplois donné la préférence ;

De vous avoir enfin laiſſé juſqu'en ce jour
Par votre politique empoiſonner la Cour.
J'en demande pardon, à la Reine, à l'Empire.
C'eſt ce que de ma part vous avez à lui dire.

La converſation du Comte & de la Ducheſſe de Clarence eſt très-tendre : elle eſt interrompue par l'arrivée d'Elizabeth. Cette Princeſſe, irritée de la réſiſtance du Comte, l'abandonne à la rigueur des loix. Le Chancelier d'Angleterre, accompagné des Juges que la Reine a choiſi, ouvre le troiſiéme Acte, de la même façon que chez M. de la Calprenéde, excepté que le Comte d'Eſſex n'ayant point ici de complice qui parle pour lui, répond avec beaucoup de fermeté. Comme le Comte de Salyſbury s'apperçoit que le Comte va être condamné, il refuſe de donner ſa voix, & ſort pour avertir la Reine. Celle-ci fait ſurſeoir le jugement, & veut eſſayer la voye de la douceur. Cette Scene eſt courte, & n'en eſt pas

moins belle. *a)* L'infléxibilité du Comte rejette la Reine dans ſa premiere fureur. La Ducheſſe, qui ignore ce changement, vient la remercier des bontés qu'elle a de ſouſtraire l'innocence à la haine de Raleg, & du perfide Coban. Ah ! lui répond la Reine, parlant de ce dernier : 1678.

Le Comte eſt plus traître que lui.

Cette réponſe allarme la Ducheſſe avec

(a) LE COMTE D'ESSEX.

Un cœur comme le mien qui brave le trépas,
Ne trouve rien d'aimable où la gloire n'eſt pas.

LA REINE.

Un cœur comme le vôtre, & grand & magnanime,
Rend l'attentat illuſtre, & conſacre ſon crime,
Si les charmes du trône ont tenté votre bras,
Vous me deviez punir de ne vous l'offrir pas.
Je vous l'ai déja dit, le regne d'une femme,
Vous a fait murmurer dans le fond de votre ame,
Et vous fit préſumer que vous pouviez trahir
Celle qui vous laiſſoit la honte d'obéir.

LE COMTE.

Suppoſez un forfait encore plus honorable,
L'innocence, Madame, eſt toujours plus aimable.
Qu'eſt-ce qui m'a rendu digne de ces emplois,
De ce ſublime rang qui m'approchoit des Rois,
N'eſt-ce pas ma vertu ? Si vous m'aimiez, Madame,
Noirci de ces forfaits, dont je frémis dans l'ame,
Je le dis hardiment, il me ſeroit plus doux,
D'être digne de vous, que d'être aimé de vous.
Si vous pouvez m'aimer, quoique chargé d'un crime,
Cet amour m'eſt bien cher, mais vaut-il votre eſtime ?
Un amant de la ſorte a de foibles appas,
Et l'amour meurt bientôt où l'eſtime n'eſt pas.

LA REINE.

Des crimes avoués valent bien l'innocence.
Vous ne vous rendez point, cruel, je le vois bien ;
A toutes mes bontés, Comte, n'accordez rien.
Refuſez à l'honneur l'aveu qu'il vous demande :
Mais je vous parle en Reine, & je vous le commande.

1678. raiſon, elle conjure Elizabeth de ne point écouter les impoſtures de Coban.

ACTE III. SCENE derniere.

CLARENCE.

Je ne dois plus enfin vous cacher ce myſtere,
Je tremble à vous le dire, & ne puis vous le taire.
L'aveu de ce ſecret me peut être fatal
Coban eſt ennemi du Comte, & ſon rival.

LA REINE.

Et ſon rival! Coban m'aimeroit?

CLARENCE.

Oui, Madame.

La Reine étonnée, écoute avec plaiſir un diſcours qui flatte ſes ſentimens, & paroît juſtifier le Comte. Elle met toute ſon adreſſe à en ſçavoir la vérité de Coban: celui-ci n'en employe pas moins à ſe défendre; & pour ſe venger de la Ducheſſe, déclare que le Comte & elle s'aiment depuis long-temps. On conçoit aiſément dans quelle cruelle ſituation cette nouvelle jette la Reine. La Ducheſſe qui entre pour la ſupplier de faire grace au Comte, s'en apperçoit auſſi-tôt.

ACTE IV. SCENE IV.

C'eſt vous qui lui donnez la mort,
Lui dit Eliſabeth.

CLARENCE.

De quoi m'accuſez-vous?

1678.

LA REINE.

Vantez votre innocence,
Au crime de vos feux, ajoutez l'impudence,
Perfide je ſçai tout, & Coban m'a tout dit.

CLARENCE.

Je pourrois démentir celui qui me trahit,
Mais je n'imite point un impoſteur infâme.
Il peut nier ſon crime, & j'avouerai ma flâme.

. . . . . .

Pour rompre ſon deſſein, que ne tentai-je pas?
Je l'enchainai * moi-même au ſoin de vos Etats,
Aux piéges, aux périls d'une Cour infidelle,
Au funeſte embarras d'une grandeur nouvelle,
Ah! ſi vous aviez vû ce combat entre nous,
De ſon amour pour moi, de mon zéle pour vous,
Mon amour à vos yeux ne ſeroit pas coupable.
Ce que le Comte a fait, ſon zéle infatigable,
Pour le bien de l'état tant d'illuſtres projets,
Une paix glorieuſe acquiſe à vos ſujets,
Le bruit de votre nom augmenté par ſa gloire,
Ses travaux, ſes exploits d'éternelle mémoire;
Mon amour a tout fait, cet amour généreux
Rend votre regne illuſtre, & vos peuples heureux:
Mais j'ai plus fait encor, je vous fis la Maitreſſe
Du ſort de votre amant, de toute ſa tendreſſe,

* Le Comte d'Eſſex.

Je vous ai tout cédé, ſon cœur, ſa liberté,
1678. Tout ſon ſang, tous ſes jours, l'amour ſeul m'eſt reſté.

La Ducheſſe n'obtient la grace du Comte qu'en faiſant eſpérer, qu'oubliant ſon amour, il ſe ſoumettra aux volontés de la Reine. Le Comte qui ne tremble que pour la vie de la Ducheſſe, lui remet une bague que la Reine lui a donnée autrefois, comme un gage d'un amour éternel. Cependant l'on preſſe l'éxécution de l'Arrêt prononcé contre le Comte d'Eſſex, le Comte de Salyſbury, voyant approcher cet inſtant fatal, court ſolliciter en ſa faveur. Il n'a pas de peine à déterminer la Reine à le voir. Le Comte d'Eſſex dans ſes deux précédentes converſations avec la Reine, n'a eu à ſe défendre que ſur les accuſations de ſes ennemis: dans celle-ci, il eſt néceſſaire qu'il ſe juſtifie vis-à-vis une Amante juſtement irritée, & qu'il en obtienne la grace d'une rivale.

ACTE V. SCENE IV.

LE COMTE D'ESSEX.

Eſt-ce un crime d'avoir ſoupiré pour un autre,
Si cet amour eſt né ſans connoître le vôtre?
Vous ſçavez ce que c'eſt qu'une premiere ardeur.
. . . . . .
Ne pouvant arracher ce que j'avois dans l'ame,
J'ai fait aller mon zéle au-de-là de ma flame.

1678.

Par quels puiſſans efforts, par quels nouveaux ſecours
Ai-je preſque étouffé ces premieres amours ?
Pour vous plaire (peut-être avec trop de foibleſſe)
J'ai renfermé mes feux, & dompté ma tendreſſe.
Je vous donnai mes ſoins, mes reſpects, mes deſirs,
Tout mon temps, & Clarence à peine eut mes ſoupirs.
. . . . . .
Pour vous ſeule j'aimai, je cherchai la victoire,
J'occupai mon eſprit des ſoins de votre gloire,
Et Clarence ſurprit à peine en ſa faveur
Quelque foible deſir dans le fond de mon cœur.

Inſenſible à tout ce qui le regarde, ſi le Comte s'abaiſſe juſqu'à la priere, ce n'eſt qu'en faveur de la Ducheſſe. Ses inſtances ne font qu'aigrir la vive jalouſie de la Reine, qui lui ordonne de ſe retirer. La Ducheſſe entre dans ce moment, la ſituation des choſes, & les diſcours d'Elizabeth ne lui laiſſent pas lieu de douter que la mort du Comte ne ſoit réſolue, pour l'empêcher, elle préſente (*a*) la bague à

(*a*) « Je n'ai pas oublié la circonſtance de *la Bague*. » Je veux croire que M. Corneille a eu ſes raiſons pour » le faire. Je la tiens hiſtorique, & d'ailleurs c'eſt » une tradition ſi conſtante parmi tous les Anglois, » que ceux de cette nation, qui ont vû le Comte d'Eſ» ſex à l'Hôtel de Bourgogne, ont eu quelque peine à » le reconnoître par le défaut de cet incident. » *Boyer, Préface du Comte d'Eſſex.*

1678. la Reine, qui malgré ſa fureur envoye révoquer l'arrêt fatal. Malheureuſement les ordres de Coban préviennent les ſiens, le Comte perd la vie, & quoique Coban ſoit immolé dans les premiers tranſports de la populace, ſa mort ne ſçauroit conſoler la Reine de la perte qu'elle vient de faire.

ELISABETH.

Scene derniere. ..... Ce ſouvenir fera mon ſeul ſupplice,
A tout ce que j'aimois, j'ai fait perdre le jour :
Ce que j'aimois n'eſt plus, & j'ai tout mon amour.

Si l'on veut prendre la peine de conférer la Tragédie de M. de la Calprenéde avec celle de M. Boyer, on reconnoîtra aiſément la ſupériorité de la derniere. La premiere a l'avantage de l'invention, l'autre n'en a pas moins par l'art dont elle eſt conduite. On y trouve des défauts eſſentiels, mais moindres que dans la premiere, qui outre cela, eſt, ſuivant le goût du temps, pleine de longues & ennuyeuſes tirades. La comparaiſon des perſonnages eſt encore favorable à M. Boyer. Elizabeth & le Comte d'Eſſex agiſſent avec plus de dignité, & ſont plus intéreſſans. Coban qui tient la place de Cécile, de M. de la Calprenéde, le ſurpaſſe en eſprit, & en adreſſe ; & la Ducheſſe de Clarence l'emporte fort ſur Madame Cécile par ſa véritable tendreſſe, & la généro-

té de ſes ſentimens. (*a*) En général la Tragédie de M. Boyer eſt très-paſſable : elle n'a pas eu de réuſſite, (*b*) il ne faut en prendre qu'à ce malheur qui accompagnoit ordinairement les ouvrages de ce Poëte, & qui l'a engagé dans cette concurrence fatale pour lui, mais qui peut-être auroit ſuffi pour faire le ſuccès d'un Poëme beaucoup plus foible. (*c*) 1678.

(*a*) « Je ne m'amuſerai point à juſtifier l'épiſode de » la Ducheſſe de Clarence & de Coban. Il ſuffit qu'elle » a paru naturelle & heureuſe. » M. Boyer a raiſon : s'il n'a pas inventé cet épiſode, comme il ſemble vouloir l'inſinuer, au moins l'a-t-il bien rectifié. Madame Cécile eſt dans la Tragédie de M. de la Calprenéde, une perfide, qui ſacrifie le Comte d'Eſſex à ſa jalouſie. D'ailleurs, c'eſt une femme mariée qui recherche ſon amant ſans aucune pudeur. Un tel perſonnage eſt contre les mœurs. Ces défauts groſſiers ne ſe trouvent point dans la Piéce de M. Boyer. Préface du Comte d'Eſſex.

(*b*) Elle n'eut que huit repréſentations. « Le Comte » d'Eſſex, » (dit M. Boyer dans la Préface de ſa Tragédie d'Artaxerxe) « ayant eu le bonheur de plaire à » tous ceux qui le virent ſans prévention, & mon nom » ayant paru, pour diſtinguer cet Ouvrage d'un autre » qui portoit le même titre, & qui venoit de paroître » avec ſuccès, ſous le nom de M. Corneille le jeune, » on ſuſcita d'abord des Cenſeurs de profeſſion, qui » ne trouvant point à mordre ſur la Piéce, attacherent » leur critique à certaines circonſtances de la Scene, & » à des choſes qui regardoient les Acteurs, & par quelques plaiſanteries qu'ils débitoient tout haut, jetterent » ſur la Piéce un ridicule, qui ôta au reſte des Spectateurs l'attention & l'eſtime qu'on lui devoit. »

(*c*) Il ſuffit de l'éxemple des deux Phédres, dont nous avons rapporté l'Hiſtoire ci-deſſus (pages 1 & ſuiv.) Celle de M. Pradon, qui balança, dit-on, le ſuccès de la Tragédie de M. Racine, eſt cependant beaucoup plus inférieure, que le Comte d'Eſſex de M. Boyer ne l'eſt à l'égard du Comte d'Eſſex de M. Corneille de l'Iſle.

1678. BOYER.

CLAUDE BOYER, Prêtre, natif d'Alby, (Ville aſſez conſidérable de la Province du Languedoc,) vint aſſez jeune à Paris, dans l'intention de s'adonner à l'éloquence ; mais ayant prêché dans cette Ville avec peu de ſuccès, (*a*) il ſe livra à la poëſie, & ce fut celle du Théatre qui l'occupa en entier. * Il y travailla pendant cinquante ans ſans que jamais la médiocrité du ſuccès l'ait rebuté. Tou-

* Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, Tome II. p. 344.

(*a*) Si nous en croyons Furetiere, l'Abbé Boyer n'a jámais prêché à Paris. * « Claude Boyer eſt arrivé à » Paris en qualité de Bachelier en Théologie, mais il n'a » pas été aſſez heureux pour faire dormir perſonne à » les ſermons, *car il n'a point trouvé de lieu pour prê-* » *cher.* La néceſſité l'a donc réduit à prêcher ſur les » Théatres du Marais & de l'Hôtel de Bourgogne ; mais » il leur a porté malheur, & on lui a reproché un » jour, *qu'il prêchoit dans les déſerts de la Thébaïde*, à » cauſe de la ſolitude qui ſe trouva à la premiere repré- » ſentation d'une ſes Piéces qui portoit ce nom. (Ceci » pourroit bien être de l'invention de Furetiere, il y a » même toute apparence) les deux excuſes qu'il allé- » guoit un jour à un de ſes amis qui lui demandoit des » nouvelles d'une de ſes Piéces, qui ne fut jouée qu'un » Vendredi & un Dimanche, firent le ſujet de cette » épigramme :

Quand les Piéces repréſentées
De Boyer, ſont peu fréquentées,
Chagrin qu'il eſt d'y avoir peu d'aſſiſtans :
Voici comme il tourne la choſe ;
Vendredi, la pluie en eſt cauſe,
Et le Dimanche le beau temps.

» Ce pauvre Auteur, avec le Clerc ſon compatriote, » ont été obligés de ſe mettre ſouvent a genoux devant » les Comediens, pour faire jouer leurs Piéces, ou à » partager le profit avec quelqu'un de la Troupe, pour » avoir ſa protection, &c.

* Second Factum pour Antoine Furetiere, pag. 7.

jours

urs content de lui-même, & rarement
i Public. En 1666. l'Abbé Boyer fut re- 1678.
i à l'Académie Françoiſe, (le diſcours
i'il y prononça eſt médiocre.) Il mou-
t le 22. Juillet 1698. « L'aimable viva- Hiſtoire de
cité de ſa Province ne s'eſt point dé- l'Académie
mentie en lui juſques à l'âge de quatre- Françoiſe, Tome II.
vingt ans. Si de jeunes Auteurs al- page 345.
loient pour le conſulter, ils le trou-
voient toujours prêt à leur donner ſes
avis, la ſeule choſe qu'il eut à donner. »

M. l'Abbé Geneſt ayant été nommé
our remplir la place de l'Abbé Boyer à
Académie Françoiſe, il y vint prendre
ance le 7. Septembre 1698. & parla
: la maniere ſuivante de ſon prédéceſ-
ur.

« Je ne m'engagerai pas non plus à des louanges recherchées pour celui à qui j'ai l'honneur de ſuccéder. Ce ſoin eſt peu néceſſaire pour un homme dont le mérite eſt ſi connu. Il a été aſſidu à vos aſſemblées durant plus de trente ans. Il y en a plus de cinquante que ſa réputation eſt établie, & que les Théatres ont retenti de ſes ouvrages. Ce que j'aurois particulierement à remarquer, c'eſt qu'il a traité ſi longtemps les paſſions humaines ſans jamais en éprouver le déſordre, & qu'il a pour ainſi dire, habité ce Pays de l'illuſion

1678. » & des fictions ſans altérer en rien ſa » probité éxacte & ſincere. Pour ſon coup » d'eſſai, il fit paroître une illuſtre Ro- » maine qui reçut de grands applaudiſſe- » mens, (*a*) & il a encore plus heureuſe- » ment fini par une Héroïne ſacrée qui » attira le concours de tout Paris. (*b*) Il » a ſanctifié ſes dernieres productions » en les adreſſant au Ciel. (*c*) Le Public » a ſouvent entendu de lui des paraphra- » ſes, des ſtances & des cantiques rem- » plis du feu de la Poëſie & du zéle d'une » véritable piété. Qu'ajouterois-je encore, » Meſſieurs ? Vous l'aimiez, vous le re- » grettez : ce ſont de beaux traits à ſa » louange, & je ne doute point à ſon » égard que tant qu'il a vécu, il n'ait » compté pour ſa principale gloire celle » d'être parmi vous.

M. l'Abbé Boileau, (*d*) alors Directeur

(*a*) M. l'Abbé Geneſt déſigne *la Porcie Romaine*, Tragédie de l'Abbé Boyer, qui parut en 1646. il cite cette Piéce pour le premier Ouvrage de cet Auteur, mais il avoit déja donné au Public ſans y mettre ſon nom, la Sœur généreuſe, même année 1646. ainſi, loin d'avoir fait une faute, nous ſommes en état, par nos recherches de la reprocher à l'Abbé Geneſt.

(*b*) Cette *Héroïne ſacrée* eſt Judith, Tragédie du même Abbé Boyer, qui fut repréſentée le Vendredi 4. Mars 1695. & qui ne vaut pas mieux que ſes autres Piéces. Nous en rendrons compte.

(*c*) Ces *productions* ſont intitulées *Poëſies Chrétiennes*, Paris, *in*-8°. 1695. (Note de M. de Saint-Marc.)

(*d*) (L'Abbé Boileau) Charles Boileau, natif de Beau- » vais, Prêtre Curé de Vitri en 1682. depuis Abbé de

e l'Académie Françoiſe, répondit au iſcours de M. l'Abbé Geneſt; & voici e qu'il dit au ſujet de l'Abbé Boyer. 1678.

« Nous en avons perdu un (Académicien) aſſidu à nos éxercices, plein de vénération pour la compagnie, pour qui la compagnie avoit beaucoup de tendreſſe. *Dans ſes jeunes années, il trouva l'appui d'une noble famille, dont le nom nous ſera toujours cher, qui ſembla l'adopter, parce que tous les gens d'eſprit paroiſſoient naturellement en être.* (*a*)

» Sans trop conſulter quel uſage il devoit faire du ſien, il s'étudia à faire des Piéces de Théatre, Porcie lui attira des applaudiſſemens. Il en compoſa d'autres, dont le ſort ne fut pas toujours égal; mais ſans que le caprice de l'approbation populaire lui otât le courage, ſoutenant toujours l'honneur de ſes talens, malgré les variations du Public, appellant enfin au ſecours de ſa réputation la ſainteté du ſujet; il éleva

---

Beaulieu, & Prieur de Caye, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, mourut le 4. Mai 1704. l'Abbé Boileau s'étoit fait un grand nom dans Paris par ſes ermons. Il n'y en a qu'une partie qui ſoit imprinée. (Note de M. de Saint-Marc, Tome V. des Œuvres Deſpréaux, page 68.) (L'Abbé Boileau n'étoit nt parent de Deſpréaux.)

(*a*) Nous ignorons de qui M. l'Abbé Boileau a voulu ler ici.

1678. » ſes muſes & ſa gloire par le ſuccès d'une » Héroïne ſacrée que tout Paris a ho- » norée de ſa préſence : tant il eſt vrai » qu'on ne réuſſit jamais mieux que de » concert avec la vérité. Témoin ſes Can- » tiques & ſes paraphraſes qu'on écou- « toit avec plaiſir toutes les fois que nous » ouvrions nos portes, faiſant ici com- » me amende honorable à la Poëſie Chré- » tienne, qui n'a pas eu pour lui l'ingra- « titude de la profane, & qui l'a bien dé- » dommagé par les larmes que Judith a » fait répandre.

» Homme franc, cordial, bon criti- » que ſans être rigoureux, qui découvroit » les beautés, excuſoit les fautes, faiſant » grace aux autres, & ſouffrant qu'on » lui fit juſtice.

» Indulgent & docile, d'un eſprit fa- » cille & laborieux ; malgré ſon feu mo- » déré, malgré le génie de ſon art ſin- » cere, & malgré celui de ſa nation mo- » deſte. Il a décrit les paſſions, ſans en » être troublé, cherchant la bienſéance » dans ſes ouvrages, (*a*) l'ayant toujours

(*a*) Comme nous connoiſſons un peu mieux les Ouvrages Dramatiques de l'Abbé Boyer que M. l'Abbé Boileau, nous pouvons dire que la bienſéance n'eſt pas toujours éxactement obſervée dans les Ouvrages de ce Poëte, on peut en voir des éxemples dans les amours de Jupiter & de Sémélé, Liſimene, *ou* la Jeune Bergere, &c.

» obſervée dans ſes mœurs. Heureux
» d'avoir travaillé toute ſa vie pour aller 1678.
» à la belle gloire, mille fois plus heureux
» d'avoir enfin étudié & parlé le ſaint
» langage pour apprendre à la mépriſer.
» Nous le pleurons, (ainſi s'évanouit la
» gloire humaine.) Après la mort que
» nous reſte-t'il de nos études ? Un court
» éloge pour donner lieu d'en faire un
» plus long à celui qui remplira notre
» place. Les larmes répandues ſur le tom-
» beau s'eſſuyent à la vue du ſucceſſeur,
» l'artifice d'un diſcours compoſé pour
» pleurer, l'un céde à la fineſſe d'un mot
» placé pour élever l'autre, & tout l'en-
» cens deſtiné pour nous ne vaut pas le
» ſeul grain qu'on lui ménage ; là ſe ter-
» minent toutes les louanges. Après cela
» travaillerons-nous pour les mériter ?
» Travaillons donc auparavant à ne pas
» nous ſoucier de les obtenir. »

Meſſieurs Boileau & Geneſt ne ſont pas les ſeuls qui ont parlé avec éloge de l'Abbé Boyer. Chapelain dans ſa liſte des Gens de Lettres, faite en 1662. s'exprime de la façon ſuivante : « Boyer eſt un » Poëte de Théatre, qui ne céde qu'au » ſeul Corneille en cette profeſſion, ſans » que les défauts qu'on remarque dans le » deſſein de ſes Piéces rabattent de ſon » prix : car les autres n'étant pas plus ré-

1678. » guliers que lui en cette partie, cela ne » lui fait point de tort à leur égard. Il » penſe fortement dans le détail, & s'ex- » prime de même. Ses vers ne ſe ſen- » tent point du vice de ſon Pays. »

Bourſault s'eſt mêlé auſſi de vouloir louer l'Abbé Boyer dans ſa Comédie de *la Satyre des Satyres*; mais ce qu'il dit eſt ſi mal exprimé, qu'on pourroit regarder ce paſſage comme une eſpéce d'ironie. Le Lecteur en va juger.

SCENE VI. EMILIE.

Boyer, vous le connoiſſez peu.
Boyer, quand il compoſe, eſt toujours tout en feu;
Dans ſes moindres diſcours on voit ce feu qui brille;
Et dans les vers qu'il fait, le ſalpêtre pétille.
Quand d'un crime par fois il exprime l'horreur,
La fureur Poëtique eſt ſa moindre fureur.
S'il faut peindre Bellone au milieu du carnage
Son Pégaze bondit, & ſa Muſe fait rage;
Il ſçait camper, réſoudre, aſſaillir, effrayer,
Et dans ſes vers pompeux étaler tout Boyer:
Mais s'il faut de vers doux embellir quelques Scenes,
On le ſaigne d'abord de trois ou quatre veines,
Pour faire évaporer par ces canaux divers,
La grandeur du génie, & la force des vers.

Nous remettons à l'article de la Tra-

édie d'Agamemnon (*a*) ce que nous
vons à dire ſur le talent de l'Abbé Boyer 1678.
our le genre du Théatre : en attendant,
oici le jugement de M. de Saint-Marc
u ſujet de ce Poëte. « Cet Auteur avoit
beaucoup d'eſprit ; & ſes différens ou-
» vrages ſont animés d'un feu qui ne fut
point affoibli par l'âge ; mais il n'avoit
» aucune connoiſſance du fond de l'art
» qu'il pratiquoit, & manquoit également
» de goût & de ſens. Son ſtile eſt preſque
» toujours enflé, ſon langage peu correct,
» & ſes vers ordinairement très - durs. »
Note ſur le trente-quatriéme vers de l'art
Poëtique de Deſpréaux.)

Ouvrages Dramatiques de l'Abbé Boyer.

LA SŒUR GÉNÉREUSE, Tragi-Comédie, 1646.
LA PORCIE ROMAINE, Tragédie, 1646.
PORUS, *ou* LA GÉNÉROSITÉ D'ALEXANDRE, Tragédie, 1647.
ARISTODEME, Tragédie, 1647.
TIRIDATE, Tragédie, 1648.
ULYSSE DANS L'ISLE DE CIRCÉ, *ou* EURILOCHE foudroyé, Tragi-Comédie, 1648.
CLOTILDE, Tragédie, 1659.
FÉDERIC, Tragi-Comédie, 1659.

(*a*) Nous croyons avoir de juſtes raiſons pour refuſer cette Tragédie à l'Abbé Boyer, nous les déduirons à l'article d'Agamemnon ſous l'année 1680.

1678. La Mort de Démétrius, *ou* le Rétablissement d'Alexandre, Roy d'Epire, Tragédie, 1660.

Tigrane, Tragéd. non imprimée, 1660.

Policrite, Tragi-Comédie, 1662.

Oropaste, *ou* le faux Tonaxare, Tragédie, 1662.

Les Amours de Jupiter et de Sémélé, Tragédie, 1666.

Le Jeune Marius, Tragédie, 1669.

La Fête de Vénus, Comédie-Paſtorale héroïque, 1669.

Policrate, Comédie héroïque, 1670.

Lisimene, *ou* la jeune Bergere, Paſtorale, 1672.

Le Fils supposé, Tragédie, 1672.

Démarate, Tragédie, non imprimée, 1673.

Le Comte d'Essex, (*avec M. le Clerc*) Tragédie, 1678.

Oreste, Tragédie, non imprimée, 1681.

Artaxerce, Tragédie, 1682.

Judith, Tragédie, 1695.

Nous ne parlons point de la Tragédie de *Jepthé*, qu'il compoſa pour les Demoiſelles de Saint Cyr, & qui y fut repréſentée.

Au reſte, voici la liſte la plus ample des ouvrages dramatiques de l'Abbé Boyer, mais nous n'oſerions aſſurer qu'ils y ſoyent tous compris. La fécondité de

la

veine de cet Abbé, nous engage à oire que l'intervalle de quinze années ıi ſe trouve entre *Artaxerce* & *Judith*, ut avoir été remplis par quelques Tra- dies de ſa façon. Nous trouvons ſur Regiſtres de la Comédie beaucoup Piéces, mais ſans noms d'Auteurs, & pourroit bien être du nombre de ces onymes. 1678.

ES NOUVELLISTES;

Comédie en trois Actes, de Monſieur HAUTEROCHE, *non imprimée,*

préſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne.

NOus ne connoiſſons cette Comédie que par un paſſage de M. De Viſé i l'annonça dans ſon Mercure Galant mois de Janvier 1678. Après avoir rlé de la Tragédie du *Comte d'Eſſex* M. Corneille de l'Iſle, jouée par les ɔmédiens de l'Hôtel de Bourgogne, il ɔute : « Cette même Troupe nous pro- met une Tragédie intitulée *Lyncée*, & ıne Comédie en trois Actes, ſous le nom des NOUVELLISTES.... Les *Nou- velliſtes* ſont de l'Auteur de *Criſpin Muſicien*, qui n'a pas moins diverti la

Mercure Galant, Janvier 1678. p. 295-296.

1678. » Cour que le Peuple, & dont les repré-
» ſentations ont eu cet hyver autant de
» ſuccès, que ſi la Piéce eut encore eu les
» graces de la nouveauté. »

Nous conjecturons, par le diſcours de M. De Viſé, que la Comédie de M. Hauteroche n'a été repréſentée que poſtérieurement à la Tragédie de *Lyncée*, c'eſt-à-dire, vers la fin de Février, ou dès les premiers jours du mois de Mars. On peut croire qu'elle n'a pas eu de ſuccès, puiſque l'Auteur n'a pas jugé à propos de la faire imprimer, & que M. De Viſé n'en a pas parlé. Au reſte, il ne faut pas confondre cette Comédie avec une autre qui parut en 1686. ſous le même titre, mais ſans nom d'Auteur.

LE FEINT LOURDAUT,

Petite Comédie non imprimée, d'un Auteur Anonyme,

Repréſentée pour la premiere fois ſur le Théatre de Guénégaud, le 13. May, précédée de la Tragédie de *Pulchérie*. *Regiſtre de Guénégaud, Année 1678.*

1678.

ANNE DE BRETAGNE, REINE DE FRANCE,

Tragédie, de M. FERRIER,

présentée sur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, à la fin de Novembre.

ANne de Bretagne, dont l'Hôtel de Bourgogne nous a déja donné quelques représentations, est la premiere Piéce nouvelle qui ait parû au Théatre cet hyver. Elle est de M. *Ferrier*. Les vers en sont fort aisés, & les pensées naturellement exprimées. Il y a des endroits, dans la peinture qu'on y fait de Charles VIII. très-finement tournés à l'avantage du Roy. *a*) Leurs Altesses Royales l'ont été voir, & en sont sorties très-satisfaites. » Malgré cet éloge, & la prévention

Mercure Galant, Novembre 1678. page 348.

a) Les voici. (Acte III. Scene IV.)

L'exemple du plus sage, & du plus grand des Rois,
Et autant de Héros, que l'on voit de François.
Est ce Roy dont le nom remplir la terre & l'onde,
Qui le Ciel promet la conquête du monde,
Dont la gloire & les ans ont eu même progrès,
Qui compte par eux le nombre de ses faits.
Dont l'univers le craint, toute la France l'aime.
Dans ses sujets en lui ne cherchent que lui-même.
Il charme également & les cœurs, & les yeux.

naturelle à un Auteur, M. Ferrier n'eut
1678. cependant aucun lieu de ſe flatter du ſuccès de ſa Tragédie. « Je prens, (dit-il » dans ſon Epître dédicatoire à M ***) » la liberté de vous demander votre pro- » tection par une Piéce qui a trouvé de » grands obſtacles dans ſa repréſenta- » tion, & qui peut-être n'en trouvera » pas de moindres ſur le papier. La nou- » veauté de ſon ſujet lui a attiré bien » des Cenſeurs, & j'ai été ſurpris de » voir qu'elle n'ait point plû à de certai- » nes gens, par l'endroit même qu'elle de- » voit plaire le plus. Ils ont dit que notre » Hiſtoire étoit mal propre à nous four- » nir des ſujets de Tragédie ; qu'il fal- » loit mener le Spectateur dans un pays » éloigné, remplir ſon oreille par des » noms plus pompeux, lui impoſer, & » l'éblouir en quelque façon..... Je ne » me repens point d'avoir fait paroître » Anne de Bretagne ſur notre Théatre: » il eſt vrai que ſi j'étois à le faire, je » pourrois réfléchir plus mûrement avant » que de l'entreprendre. Je vois trop » combien il eſt dangereux d'entrer le » premier en lice, & qu'on y trouve » des difficultés que l'on n'a ſouvent » point prévûes. Car enfin, je vous » avouerai, Monſieur, peut-être, Apol- » lon aidant, je ferai à l'avenir de meil-

1678.

leures Piéces qui me donneront ſans doute, moins de peine que celle-ci. Je n'ai pas oſé m'élever trop haut, de peur d'entrer dans le grand cothurne; & j'ai craint de deſcendre trop bas, en évitant cette élévation, que la ſimplicité de mon ſujet ne me permettoit pas.... J'ai altéré l'Hiſtoire en quelques endroits..... On pourra encore m'objecter que c'eſt à tort que je donne à cette Piéce le nom de Tragédie, puiſqu'il n'y a point de ſang répandu; je n'ai rien à répondre à cette objection. Un fameux Auteur y a déja répondu (1) dans la Préface d'une de ſes Piéces, » &c.

(1) M. Racine dans la Préface de ſa Tragédie de *Bérénice.*

Il n'eſt pas difficile de s'appercevoir que Auteur n'a pas compris les véritables uſes de la chute de ſa Piéce, ou qu'il voulu les déguiſer, en ne ſe propoſant ue les moindres objections, auſquelles étoit aiſé de répondre. Il s'eſt bien gar- é, en parlant du ſujet, de convenir que : grand défaut eſt celui d'une extrême :chereſſe, que les épiſodes ſont mal ima- inées, & ne ſervent à rien. Anne, Du- heſſe de Bretagne, aimée du Maréchal 'Albret, eſt recherchée en mariage par Maximilien d'Autriche, Roy des Ro- nains, & par Charles VIII. Roy de 'rance. L'amour qu'elle reſſent pour le

1678. Duc d'Orléans (1) lui fait différer, autant qu'il eſt poſſible, une alliance ſi contraire à ſes ſentimens. Une jalouſie conçue mal-à-propos, & ſans aucun fondement, la détermine à accepter la main du Roy de France. Elle reconnoît ſon erreur, lorſqu'il n'eſt plus temps.

(1) Louis, Duc d'Orléans, qui depuis monta ſur le trône, ſous le nom de Louis XII.

ACTE V. SCENE derniere.

LA DUCHESSE.

Prince, n'en parlons plus, vous êtes innocent :
Je le ſçais, il ſuffit. Je ſuis Reine de France.
Ce nom ſeul vous proſcrit un éternel ſilence.
Ne perdez plus pour moi d'injurieux ſoupirs :
Ma vertu vous défend de former des deſirs.
Remportez ſur vous-même une pleine victoire,
Et ceſſez de m'aimer, ſi vous aimez ma gloire.

C'eſt au Lecteur à juger ſi un ſujet ſi mince pouvoit former celui d'une Tragédie, & ſi l'on doit excuſer un jeune Poëte d'avoir oſé l'entreprendre, ayant devant les yeux l'éxemple de M. Racine. Paſſons à l'éxamen des perſonnages. Celui d'Anne eſt aſſez dans le noble, & c'eſt le ſeul qui ſoit paſſable. Il auroit fallu lui donner une rivale, qui intereſſât davantage, & fut plus ſpirituelle qu'Iſabelle ſa ſœur. Châteaubriant, Gouvernante & confidente des deux Princeſſes, joue un rôle tout-à-fait odieux : elle trahit la Ducheſſe, ſans ſervir Iſabelle.

: Duc d'Orléans eſt foible & timide l'excès, & n'a aucune dignité. On peut 1678.
iaginer par cette peinture des princi-
.ux perſonnages quels peuvent être les
ıtres. Ajoutons un couplet de la pre-
iere Scene du quatriéme Acte, pour
ɔnner une idée de la verſification. C'eſt
Ducheſſe qui ſe plaint, au Maréchal
Albret, ſon amant, (mais qui ne joue
:pendant que le rôle de confident) du
ɔuc d'Orléans, qu'elle croit infidéle.

LA DUCHESSE.

Hé, dites-moi, quelle ame à ſe vaincre occupée,
'un coup ſi ſurprenant n'eut pas été frappée ?
:royois-je qu'il me dût trahir avec éclat ?
Que mes bontés pour lui ne feroient qu'un ingrat ?
Que démentant enfin tant de vertus ſinceres,
l ſuivroit les erreurs des amans ordinaires ?
e penſois qu'un Héros, fidéle dans ſon choix,
\imoit juſqu'à la mort, s'il aimoit une fois.
Mais, hélas ! en amour, ces cœurs crus magnanimes,
Des plus ſimples mortels adoptent les maximes :
Dans un oubli honteux ils cherchent leur repos,
Et dès qu'ils ſont amans, ils ne ſont plus Héros.

« LOUIS-FERRIER, Ecuyer, FERRIER.
» Sieur de la Martiniere, fils de Chry-

1678.

Nous ſuivons exactement un Mémoire manuſcrit.

» ſtophe Ferrier, & de Gabrielle de
» la Martiniere, naquit en Provence,
» (ſans dire de quel endroit.) en 1652.
» à peine eût-il achevé ſes études, que
» la mort lui enleva ſon pere : ſenſible-
» ment touché de cette perte, pour évi-
» ter les lieux qui lui en rappelloient le
» ſouvenir, il vint à Avignon, chez Ma-
» dame de Brun, ſa tante maternelle,
» où il demeura trois ans, pendant leſ-
» quels il donna des marques de ſon ta-
» lent pour la Poëſie. Il traduiſit en Fran-
» çois deux petits Poëmes Latins du pere
» d'Augieres, Jéſuite, qui en fut fort
» content. Il fit imprimer dans la même
» Ville diverſes petites Poëſies qu'il dé-
» dia à Madame la Marquiſe de Vence,
» parmi leſquelles il y avoit une ſatyre
» fine de quelques perſonnes ſous leurs
» noms retournés. Il fit auſſi imprimer
» à Arles, & enſuite à Paris ſes *préceptes*
» *galans*, à la tête deſquels il y a une
» Ode à M. le Duc de Saint-Aignan.
» Ferrier fut reçu à l'Académie d'Arles,
» & quelque temps après, c'eſt-à-dire en
» 1676. il quitta ſa Province, & vint à
» Paris, & l'année ſuivante 1677. il fut
» placé en qualité de Gouverneur auprès
» du Chevalier de Longueville. (*a*)

(*a*) Charles-Louis d'Orléans, ſurnommé le Chevalier de Longueville, fils naturel de Charles Paris d'Or-

» Ferrier eut l'honneur d'être particulierement connu & eſtimé de M. le Prince, le Grand Condé, qui même lui donna un logement dans ſon Hôtel. En 1687. Ferrier hérita de la terre de la Martiniere, ſituée en Normandie, auprès de la petite Ville de Caudebec; & c'eſt dans cette terre qu'il mourut en 1721. âgé de ſoixante-neuf ans. » 1678.

Ferrier avoit de l'eſprit & verſifioit iſément, mais ſa poëſie étoit ſans force ſans élévation; & de plus, il n'a pas té heureux dans le choix des ſujets de es Tragédies. En voici les titres par or-re chronologique.

ANNE DE BRETAGNE, Tragédie, 1678.

ADRASTE, Tragédie, 1680.

MONTEZUME, Tragédie, non imprimée, 1702.

---

léans, Duc de Longueville, tué au paſſage du Rhin le 12. Juin 1672. Le Chevalier de Longueville fut tué mal heureuſement pendant le ſiége de Philiſbourg en 1688. par un Officier qui tiroit ſur des bécaſſines.

1678.

LE CAVALIER PAR AMOUR,

Comédie en cinq Actes, non imprimée, d'un Auteur Anonyme,

Repréſentée ſur le Théatre de Guénégaud, le Vendredi 2. Décembre.

NOus ne connoiſſons cette Piéce, que par les Regiſtres du Théatre de Guénégaud, qui font foi qu'elle fut jouée cinq fois, dont la derniere eſt du 11. du même mois de Décembre.

LA PRINCESSE DE CLÉVES,

Tragédie de M. BOURSAULT, non imprimée,

Repréſentée ſur le Théatre de Guénégaud, le Mardi 20. Décembre. (Le Vendredi 23. du même mois, la ſeconde & derniere.)

UNe lettre de l'Auteur de cette Tragédie va nous en apprendre l'Hiſtoire, & remplir cet article.

Lettre de Bourſault à Madame ***

« .... Toutes les fois que vous allez » à la premiere repréſentation d'une

1678.

Piéce ſérieuſe, vous croyez, dites-vous, aller à Athenes, ou à Rome : vous ne trouvez en votre chemin que des Grecs & des Romains ; encore ſont-ils tous défigurés depuis que Corneille ne les fait plus parler. Il vous ſemble que les Auteurs, qui ne peuvent faire tenir le même langage à leurs Héros, feroient mieux de les choiſir dans un pays où l'on ne les ait pas tant mis en œuvre ; & vous » dites qu'un grand homme de notre » France, dont la vie ſeroit pleine de » belles actions, & qu'on feroit parler » comme naturellement les honnêtes » gens y parlent, feroit pour le moins » autant de plaiſir à voir, que des Hé» ros, dont les noms paroiſſent uſés, à » force de les entendre répéter. Trou» vez bon, Madame, que je vous gué» riſſe d'une erreur que j'ai eue avant » vous, & dont je ne fis adjuration » qu'après en avoir fait pénitence.

Tome I. des Lettres de cet Auteur, pag. 303-315.

» Je ne vois rien dans notre langue de » plus agréable, que le petit Roman de » *la Princeſſe de Cléves* : les noms des » perſonnages qui le compoſent ſont » doux à l'oreille, & faciles à mettre » en vers : l'intrigue intéreſſe le Lecteur » depuis le commencement juſqu'à la » fin ; & le cœur prend part à tous les » mouvemens qui ſe ſuccédent l'un à

1678. » l'autre. *J'en fis une Piéce de Théatre ,*
» *dont j'eſpérois un ſi grand ſuccès , que*
» *c'étoit le fond le plus liquide que*
» *j'euſſe pour le payement de mes Créan-*
» *ciers , qui tomberent de leur haut ,*
» *quand ils apprirent la chute de mon*
» *Ouvrage.* Faites-moi la grace, Mada-
» me , de ne point trembler pour eux :
» je les ſatisfis l'année ſuivante ; *& com-*
» *me la Princeſſe de Cléves* , n'avoit paru
» *que deux ou trois fois* , on s'en ſou-
» vint ſi peu un an après , que ſous le
» nom de GERMANICUS , elle eut un
» ſuccès conſidérable. J'avois pris cepen-
» dant toutes les précautions poſſibles
» pour faire réuſſir la Princeſſe de Cléves ;
» & perſuadé qu'il eſt dangereux d'expo-
» ſer de trop grandes nouveautés , je
» croyois qu'un prologue que je fis pour
» préparer les Auditeurs à ce qu'ils al-
» loient voir , me les rendroient favora-
» bles ; mais leurs oreilles ne purent s'ac-
» commoder de ce qu'elles n'avoient pas
» coutume d'entendre , & le Prologue
» attira plus d'applaudiſſemens que la
» Piéce. Comme le Théatre commen-
» çoit déja à montrer ſon indigence , &
» que la mort de Moliere l'avoit privé
» d'un ornement qu'il ne recouvrera ja-
» mais, peut-être ne ſerez-vous pas fâ-
» chée de voir un fragment de ce Prolo-

gue. Je feins que la Renommée rencontre Melpoméne, la Muſe de la Tragédie, qui rêve dans une ſolitude, à qui elle dit : 1678.

LA RENOMMÉE.

De quoi, dans ces beaux lieux s'entretient Melpoméne ?
Quel Ouvrage nouveau va briller ſur la Scene ?
Et quel grave ſujet s'occupe ſon loiſir ?

MELPOMÉNE.

Ah ! Déeſſe ; autrefois j'en avois à choiſir :
Et ta bruyante voix, illuſtre Renommée,
A répandre ma gloire étoit lors animée.
Maintenant, je l'avoue, on ne voit rien de moi,
Qui paroiſſe à mes yeux digne de ton emploi.
Le Théatre François où mes heureuſes veilles
Ont de tant d'auditeurs enchanté les oreilles,
Tant de fois étalé des Spectacles pompeux ;
Et de mes nourriſſons rendu les noms fameux ;
Par ſa ſtérilité me reproche la mienne,
Et n'a plus aujourd'hui d'appui qui le ſoutienne.

LA RENOMMÉE.

Et quoi ? ſous un Héros qui remet les beaux arts,
Dans un éclat plus grand que du temps des Céſars ;

. . . . . .

1678. Eſt-il quelque talent qui doivent être inutile ?
Aux Muſes, dans ſon Louvre, il accorde un azile.

. . . . . .

Senſible à ſes bienfaits, ſort de cette langueur :
Redonne à ſes plaiſirs ta premiere vigueur ;
Et promet de ma part une gloire immortelle
A qui, pour ce Héros, fera voir plus de zéle.

MELPOMENE.

Si ce zéle ſuffit pour charmer ce grand Roy,
Qui pourra s'en flatter plus juſtement que moy ?
En eſt-il un pareil à celui qui m'anime ?
Apprens de ma langueur la cauſe légitime.
L'Hiſtoire, où tant de fois pour remplir mes projets,
J'ai trouvé de grands noms, & pris d'heureux ſujets,
Comme Andromaque, Oedipe, Iphigénie, Horace,
Où chaque paſſion parle avec tant de grace,
L'Hiſtoire, où des Héros les exploits éclatans
Sçavent ſe garantir des inſultes du temps,
Si ſouvent dépouillée en faveur de la Scene,
N'offre plus à mes yeux d'action qui ſurprenne.
On a vû par mes ſoins, en vers doux & pompeux,
Ce que Rome & la Gréce ont eu de plus fameux :

j'ai même emprunté chez un peuple bar-
bare, 1678.
n des beaux ornemens dont la Scene ſe pare:
lais quoique Bajazet juſtifie un tel choix,
e ſont des libertés qu'on ne prend qu'une
fois.
t de quelques talens dont le Ciel m'ait pour-
vûe,
'ignore en quel endroit je dois fixer ma vûe.
'oi qui vois d'un même œil toutes les na-
tions,

. . . . . .

Aarque-moi le Climat où je dois m'arrêter.
'oi, quel illuſtre nom tu veux reſſuſciter.
'arle.

LA RENOMME'E.

Pour t'occuper n'eſt-il point de grand'homme,
ii tu ne le choiſis dans Athene ou dans Rome?
Et depuis ſi longtemps que la France a des
Rois,
Ne s'en trouve-t-il point qui méritent ton
choix?
Choiſis quelque grand nom ſur les bords de la
Seine.

. . . . . .

MELPOME'NE.

Je n'ai pas attendu le ſecours de ta voix,
Pour tourner tous mes vœux du côté des
François;

1678. Mais me répondras-tu, qu'on permette à ma veine
D'étaler en public leurs grands noms ſur la Scene ?
Le reſpect qu'on leur doit.....

LA RENOMMÉE.

Leur en manqueras-tu
De faire à tout le monde admirer leur vertu ;
. . . . . .
Quoi qu'on faſſe de beau, la lenteur de l'Hiſtoire
Ne promet aux grands noms qu'une tardive gloire ;
Au lieu que le Théatre a des effets préſens,
Plus connus en dix jours, que l'Hiſtoire en dix ans.
Retrouve en ſa faveur une plume pareille
A celle dont le Ciel fit préſent à Corneille ;
Et pour lui faire un ſort auſſi beau que le ſien,
Prête-lui ton ſecours, & répons-lui du mien.
Comme j'ai de Racine aſſuré la mémoire,
Et placé ſon génie au Temple de la Gloire,
J'offre les mêmes ſoins aux eſprits délicats,
Qui dans la même route iront du même pas.
Voi, qui tu veux choiſir pour marcher ſur leurs traces.

MELPOMÉNE.

Le Ciel à peu de gens fait de pareilles graces.

1678.

A peine en tout un ſiécle en voit-on deux ou trois,
Dignes de ton ſuffrage, & digne de mon choix.
Depuis combien de temps la fidelle Thalie,
Dans un lugubre habit eſt-elle enſevelie,
Le front ceint de Cyprès, les yeux baignés de pleurs,
Sans qu'un autre Moliere appaiſe ſes douleurs ?
Dans les ſiécles paſſés, comme au ſiécle où nous ſommes,
La nature étoit lente à faire des grands hommes ;
Et l'aimable Thalie a longtemps à pleurer,
Avant que ſon malheur ſe puiſſe réparer.

« Voilà, Madame, tout ce que j'en » ai retrouvé, & c'en eſt aſſez pour vous » faire connoître, combien je voyois de » difficulté à mettre de pareils noms ſur » le Théatre, &c. »

1679.

LA TROADE,

Tragédie de M. PRADON,

Repréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, le Mardi 17. Janvier. (*a*)

LE fond de cette Piéce a ſuffi à Euripide pour compoſer ſon Hécube, & ſa Troade. Sénéque raſſembla ces deux ſujets dans ſa Tragédie qui porte le nom de cette derniere ; & M. Pradon, en adoptant le plan de Sénéque, préférablement à celui du Poëte Grec, qui lui ſembloit trop ſimple, y ajouta encore des épiſodes, qui ne ſervent qu'à défigurer l'original. Les caracteres de Pyrrhus & d'Ulyſſe, ſont très-différens de l'idée que nous en avons. Le premier a des momens de timidité qui ne lui conviennent pas mieux que l'air fanfaron qu'Ulyſſe ſe donne. On ne ſçait lequel de ces deux Princes eſt le Héros du Poëme : mais en revanche, on y voit

(*a*) « LA TROADE, Tragédie nouvelle de M. Pradon, » a paru depuis quinze jours ſur le Théatre de l'Hôtel de » Bourgogne. Leurs Alteſſes Royales en ont honoré » une repréſentation de leur préſence. C'eſt un avan- » tage que s'attirent ordinairement les Piéces qui font » du bruit. » Mercure Galant, Janvier 1679. page 330, La Lettre eſt datée du 31. Janvier.

une duplicité d'action bien marquée. Ulyſſe eſt amoureux de Polyxene, que le ſort a fait tomber entre les mains de Pyrrhus, & ce dernier aime Andromaque, qui eſt échuë en partage à Ulyſſe. Rien n'étoit plus aiſé que de s'accorder entr'eux, & de faire un échange de leurs captives; mais l'Auteur qui a fondé toute l'intrique de ſa Tragédie ſur leur meſintelligence, s'eſt bien gardé de leur prêter des ſentimens ſi raiſonnables. Ulyſſe, par haine pour Pyrrhus, ſoulève les Grecs, & leur fait demander la mort d'Aſtyanax, & Pyrrhus, pour ſe venger, preſſe l'éxécution des ordres de l'ombre d'Achille, qui veut qu'on lui immole Polyxene. A la fin de la Piéce, Ulyſſe & Pyrrhus s'apperçoivent de leur imprudence, & ſe réconcilient; mais il n'eſt plus temps: les Grecs, animés par les diſcours de l'un & de l'autre, demandent avec chaleur le ſacrifice d'Aſtyanax & de Polyxene. Nos deux Princes conviennent ſécrettement de les tromper, en feignant de les ſatisfaire. Mais la ruſe eſt inûtile, Polyxene & Aſtyanax ſe dévouent généreuſement à la mort. On en fait le récit à Hécube. L'Auteur a prudemment, dès la ſeconde Scene du cinquiéme Acte, fait diſparoître Ulyſſe & Pyrrhus. 1679.

1679. Malgré les défauts dont cette Piéce eſt remplie, elle eſt cependant une des plus paſſables de l'Auteur, & le rôle d'Andromaque eſt aſſez beau.

Nous ajoutons un Sonnet & une Epigrame qui ont été faits ſur la Piéce dont nous parlons : le Sonnet en contient une eſpéce d'extrait, & en même-temps la Critique.

Sur la Troade de Pradon.

SONNET.

Le Portefeuille de M. L. D. F. *in*-12. Cologne, 1695. pages 144 & 145.

D'un crêpe noir Hécube embéguinée,
Lamente, pleure, & grimace toujours ;
Dames en deüil courrent à ſon ſecours :
Oncques ne fut plus lugubre journée.

Ulyſſe vient, fait nargue à l'hymenée,
Le cœur feru de nouvelles amours ;
Pyrrhus & lui font de vaillans diſcours ;
Mais aux diſcours leur vaillance eſt bornée.

Après celà, pluſque confuſion,
Tant il n'en fut dans la grande Ilion,
Lors de la nuit aux Troyens ſi fatale.

Envain Baron * attend le brouhaha,
Point n'oſeroit en faire la cabale,
Un chacun baille, & s'endort, ou s'en va.

* Il jouoit le rôle de Pyrrhus, & Champmeſlé celui d'Ulyſſe.

1679.

Voici l'Epigramme ſur le même ſujet.

Quand j'ai vû de Pradon la Piéce déteſtable,
Admirant du deſtin le caprice fatal,
Pour te perdre, ai-je dit, Ilion déplorable,
Pallas a toujours un cheval.

Le Porte-feuille ci-deſſus, p. 145.

LE GENTILHOMME MEUNIER,

Comédie en un Acte, par un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée le Mardi neuf May, précédée de *Bérénice.*

CEtte petite Comédie ne nous eſt connue que par les Regiſtres du Théatre de Guénégaud. Elle eût neuf repréſentations.

1679.

CRISPIN PRÉCEPTEUR,

Comédie en un Acte, & en vers, de M. de LA TUILLERIE,

Repréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne.

* On trouvera la vie de la Tuillerie ſous l'année 1681.

QUoique M. de la Tuillerie * ait paſſé pour le préte-nom des Piéces qui lui ſont attribuées, on peut le croire cependant Auteur de celle-ci, qui par le plan, la conduite, & la verſification, n'eſt pas au-deſſus d'un Poëte très-médiocre. Avec l'uſage du Théatre, tel qu'un Comédien doit l'avoir acquis au bout de quelques années, & ſans avoir aucun talent, il n'eſt pas difficile d'en compoſer une pareille.

Géraſte, amant de Lucile, Niéce d'Anſelme, cherche un moyen pour s'introduire dans ſa maiſon. Il ſe préſente une occaſion. Anſelme a beſoin d'un Précepteur capable d'inſtruire Colin, frere de Lucile, qui arrive du Village où il a été élevé, & dont il a tout le langage & les facons groſſieres. Criſpin, de concert avec Géraſte, & avec Liſe, ſuivante de Lucile, propoſe de jouer le perſonnage de Précepteur, & eſt accepté par An-

ſelme. Dans le moment un Pédant, appellee Sévérius, vient offrir ſes ſervices à Anſelme; & prend querelle avec Criſpin. (*a*) Ce dernier a cependant le bon- 1679.

(*a*) SE'VE'RIUS. SCENE XIV.

M'appeller ignorant !

CRISPIN.

Même ignorantiſſime,
Tout juſqu'à votre nom, à moins qu'il ſoit en *us*,
Eſt d'un franc ignorant.

SE'VE'RIUS.

Je ſuis Sévérius,
Prenez garde, Monſieur, de me mettre en colere,
Je ſuis Sévérius, c'eſt-à-dire, ſévere,

CRISPIN.

Je ſuis Criſpinius, c'eſt-à-dire..... mais non,
Vous ne méritez pas que j'explique mon nom.

SE'VE'RIUS *montrant Colin.*

Que je plains le deſtin de cette jeune plante,
Qu'on abandonne aux ſoins d'une main ignorante.

COLIN.

Je ne ſuis point la plante, ah non, je ſuis Colin.

SE'VE'RIUS.

Non, vous êtes la plante, & ce lourdaut la main.

CRISPIN.

Oüi, je ſerai la main pour te couvrir la joue,
Excrément de Collége.

SE'VE'RIUS.

Ame baſſe, & de boue.
Per Jovem.

ANSELME.

Hé! Meſſieurs.

COLIN.

Bon, nous verrons au moins,
Qui des deux baillera de plus gros coups de poings.
Laiſſez-les battre.

LISE.

Non, il faut qu'on les ſépare,
Ce gros Sévérius a la mine barbare.

SE'VE'RIUS.

Satis eſt.

1679. heur d'être préféré, on lui livre ſon diſciple, qui eſt un vrai imbécille. Criſpin lui

CRISPIN.
Sufficit.
SÉVÉRIUS.
Cave tibi.
CRISPIN.
Comment ?
bas. *haut.*
Explique toi. Que dis-je. Ah ! Je t'entens vraiment
Cave tibi, toi-même. Attens, j'ai bien la mine,
De payer en françois ton injure latine.
ANSELME.
Monſieur Criſpinius ne faites point de bruit.
CRISPIN.
Non, de ſon inſolence il recevra le fruit.
SÉVÉRIUS.
Intrepidus ſpecto, veni, non audes.
CRISPIN.
J'enrage,
Mais ce qu'on n'entend pas ne peut faire un outrage.
ANSELME.
Quoi, vous n'entendez point....
CRISPIN.
Oh ! ſi fait, quant à moi,
Mais vous ne pouvez pas le comprendre, je croi.
ANSELME.
Non.
CRISPIN.
Il parle un latin, barragouin, incommode.
SÉVÉRIUS.
Rectè loquor.
CRISPIN.
Ces mots ne ſont plus à la mode,
Du temps de Cicéron, on parloit comme lui,
Mais la mode a changé ; par éxemple aujourd'hui,
On parle dans Paris de bien meilleure grace,
Que jadis ſous nos Rois de la premiere race.
ANSELME.
Il eſt vrai.
CRISPIN.
Vous voyez fort bien après celà,
Que c'eſt un ignorant que ce vieux cuiſtre-là.
ANSELME.
Je le crois comme vous.

enſeigne

enſeigne le rudiment, Colin répond mal : le Précepteur veut uſer de ſes droits, & lui donner de ſa férule, mais par hazard il ſe frape lui-même : Colin rit, Criſpin ſe fâche, tire un fouet & ordonne à l'écolier de dénouer l'aiguillette de ſa culotte. Celui-ci pleure, & ſe met en diſpoſition d'obéir. Lucile entre & demande grace. Colin piqué, la refuſe, & prie ſeulement ſa ſœur d'être préſente pour conter les coups. Comme il eſt queſtion d'affaires plus ſérieuſes, on lui pardonne. Géraſte arrive enſuite, & parle à Lucile : Anſelme le ſurprend, & lui ſignifie de ne plus ſonger à ſa niéce : dans le moment, on vient annoncer que la tante de Géraſte eſt morte. Cette circonſtance léve toutes les difficultés. Anſelme, qui ne s'étoit oppoſé au mariage de Géraſte, que parce qu'il n'avoit pas de bien, y conſent alors avec plaiſir, & tous les Acteurs ſe retirent ſatisfaits. 1679.

Cette Comédie a eu quelques ſuccès ; le Libraire, dans ſon avis au Lecteur, dit qu'il a recherché à l'imprimer, ayant ſçû qu'elle avoit diverti le Roy & toute la Cour à Fontainebleau, & vû que ceux qui ont été la voir à Paris ont témoigné en être contens. L'Auteur parle de meilleure foi dans ſon Epître

1679. Dédicatoire, & avoue que nul n'avoit dit que la Piéce fût bonne; qu'entr'autres Spectateurs, un homme aſſez bien mis, & qui paroiſſoit avoir de l'eſprit, avoit dit : Voilà qui eſt aſſez méchant, & qui me demanderoit pourquoi j'y ai ri, m'embarraſſeroit fort : & qu'un autre avoit ajouté : La Tuillerie pouvoit bien ſe paſſer de nous faire rire ſans ſujet, diſant qu'il n'y en avoit point trouvé. Quoi qu'il en ſoit, on peut aſſurer que cette Comédie eſt foible & dans le bas comique, & qu'elle n'a dû le peu de réuſſite qu'elle a eue, qu'au jeu des Acteurs.

GERMANICUS,

Tragédie de M. BOURSAULT,

Repréſentée ſur le Théatre de Guénégaud. (*a*)

AVant de rendre compte de cette Tragédie, il eſt néceſſaire de rapporter l'Avis qui la précéde : il ſert à l'hiſtorique de cette Piéce.

(*a*) C'eſt ſur la date de la Tragédie de *la Princeſſe de Cléves*, jointe au détail que Bourſault en donne, que nous plaçons *Germanicus* en 1679. car nous trouvons que Chappuzeau, pages 98 & 99. de ſon *Théatre*

« Cette Tragédie mit mal enſemble
» les deux premiers hommes de notre
» temps pour la Poëſie : je parle du cé-
» lébre M. Corneille, & de l'illuſtre M.
» Racine, qui diſputoient tous deux de
» mérite, & qui ne trouvent perſonne
» qui en diſpute avec eux. M. Corneille
» parla ſi avantageuſement de cet Ou-
» vrage à l'Académie, qu'il lui échappa
» de dire, qu'il ne lui manquoit que le
» nom de M. Racine pour être achevé ;
» dont M. Racine s'étant offenſé, ils en
» vinrent à des paroles piquantes : &
» depuis ce moment-là, ils ont toujours
» vécu, non pas ſans eſtime l'un pour
» l'autre, (cela étant impoſſible) mais
» ſans amitié. Je cite cet endroit avec
» plaiſir, parce qu'il m'eſt extrêmement
» glorieux. Trouver Germanicus digne
» d'un auſſi grand nom que celui de M.
» Racine, c'eſt en peu de mots en dire
» beaucoup de bien. Et que ce témoi-
» gnage ait été rendu par un homme
» auſſi fameux que M. Corneille, c'eſt

1679.

Avis de Bourſault à la tête de ſa Tragédie de Germanicus.

François, dans ſa *liſte des Auteurs, qui ſoutiennent préſentement le Théatre*, (année 1673.) nomme Bourſault, & donne à cet Auteur la Tragédie de *Germanicus*. De plus, le Regiſtre du Théatre de Guénégaud, (même année 1673.) marque : « Vendredi 13. Oc-
» tobre, Repriſe de la Tragédie de Germanicus. »
(Sept repréſentations, la derniere le 7. Novembre ſuivant.) Peut-être par la ſuite, trouverons-nous à éclaircir ce fait.

» le plus grand honneur que je puſſe
1679. » recevoir. Le Lecteur jugera, s'il lui
» plaît, qui des deux eut le plus de rai-
» ſon ; l'un dire ce qu'il a dit, ou l'autre
» de s'en offenſer. »

S'il eſt *échappé* à M. Corneille de dire ce que Bourſault vient de rapporter au ſujet de la Tragédie de Germanicus, il faut croire que l'envie de mortifier M. Racine fut des plus marquée, car rien ne peut ſoutenir le jugement que ce grand Poëte a porté de cette Piéce, ſoit qu'on en conſidére le plan, la conduite, la peinture des perſonnages, & la verſification. Ainſi il n'eſt pas étonnant que M. Racine ſe ſoit cru très-avili par une comparaiſon ſi odieuſe. Nous croyons devoir épargner au Lecteur un détail de tous les défauts de la Tragédie de Germanicus. Qu'il nous permette ſeulement d'en rapporter quelques vers.

ACTE I. SCENE IV.

A l'aſpect imprévû d'un mérite ſublime,
On n'a pas le loiſir d'arrêter à l'eſtime ;
Comme un cœur qui s'enflâme oſe plus qu'il ne croit,
On ſe trouve à l'amour ſans ſçavoir qu'on y ſoit.

Agrippine, malgré l'amour de Germanicus, & celui qu'elle reſſent pour ce Prince, le congédie très-durement,

parce que Tibere lui a deſtiné Druſus, fils de cet Empereur, pour époux, & voici ce qu'elle dit pour conſoler ſon amant. 1679.

AGRIPPINE. ACTE II. SCENE IV.

Car, enfin, quoiqu'aimé par l'aveu de mon pere,
A l'époux que j'aurai je me dois toute entiere;
Et ne préſumez pas qu'en un ſort ſi cruel,
Il échappe à ma gloire un déſir criminel.
Par amour l'un pour l'autre, amortiſſons nos flâmes;
Arrachons de nos cœurs ce qui trouble nos ames;
Ne nous ſouvenons plus de ces tendres diſcours,
Que nos yeux éloquens ſe faiſoient tous les jours:
Effaçons avec ſoins de notre ame obſédée,
Tout ce qui de nos feux peut retracer l'idée;
Et ſi l'heur de m'aimer fait vos plus doux ſouhaits,
Veuillez m'aimer aſſez pour ne m'aimer jamais.
Remenez-moi, Piſon. Adieu, Prince.

Quel pitoyable galimathias! Voici la réponſe du Prince.

GERMANICUS.

Ah! Madame!
A travers vos diſcours je pénétre votre ame:
Au fils de l'Empereur votre cœur fait la cour;
Et votre ambition va trahir mon amour.

1679. Mon rival près du trône où j'ai droit de prétendre,
Fait que juſques à moi vous craignez de deſcendre.
Je ne murmure point, quel que ſoit votre arrêt!
Mon amour qui vous plût, à préſent vous déplaît.
Hé bien, Madame, allez, perdez-en la mémoire;
A l'appas qu'on vous offre immolez votre gloire:
Ne vous ſouvenez plus que l'amour que je plains,
Etant né de vos yeux, va mourir par vos mains.
Je ſçais bien que mon cœur eſt indigne du vôtre;
Mais, enfin, ſon rebut ſera bon à quelqu'autre;
Et puiſque de l'amour vous paſſez au mépris,
J'aurai ſoin de me rendre à qui vous m'avez pris.
La Princeſſe Emilie, indulgente à mon crime,
Apprenant mon remords, me rendra ſon eſtime, &c.

Par un paſſage d'une lettre de Bourſault, (Tome I. pages 224 & 225. édition de Paris 1722.) on apprend que

Mademoiſelle Du Pin jouoit dans cette Tragédie, & qu'un procès que cette Demoiſelle perdit dans ce temps, en ſuſpendit les repréſentations. Voici le paſſage. 1679.

« Ce qu'elle vient de faire (la For-
» tune) à la Du Pin, eſt un des
» plus méchans tours qu'elle me pût
» jouer. Il faut de néceſſité que les
» Juges qui lui ont fait perdre ſon pro-
» cès ne lui ayent jamais vû repré-
» ſenter la Comédie; ou que ce ſoit de
» vieux Sénateurs incapables d'être tou-
» chés, qui l'ont punie de ce qu'elle
» ſçait ſi bien toucher les autres. Obli-
» gez moi de lui dire que *Germanicus* eſt
» appellant de ce jugement; & que tout
» ce qu'il y a d'honnêtes gens à Paris lui
» aideront à fournir des griefs. Quelque
» bons offices que vous puiſſiez me ren-
» dre auprès d'elle, je ſuis ſur que vous
» ne réparerez jamais le tort que vous
» m'y avez fait. »

1679.

LA DEVINERESSE
OU
MADAME JOBIN, (*a*)

Comédie de Meſſieurs DE VISÉ, *&* CORNEILLE DE LISLE,

Repréſentée ſur le Théatre de la Rue Guénégaud, le Dimanche 19. Novembre.

QUoique beaucoup de perſonnes ſoient au fait de l'événement qui a donné lieu à la compoſition de cette Comédie, nous croyons qu'il eſt néceſſaire d'inſtruire en peu de mots celles qui peuvent l'ignorer.

Hiſtoire du regne de Louis XIV. par H. P. de Limiers, T. IV. pages 18, 19 & 20.

« Il arriva cette année (1679.) en » France une choſe d'autant plus ex- » traordinaire, qu'on n'avoit jamais rien » vû de ſemblable. Ce fut l'établiſſement » de la Chambre Ardente contre les Sor- » ciers & les Empoiſonneurs : choſe » inoüie juſqu'alors ! mais depuis l'in- » vention diabolique de la Marquiſe de

Mercure Galant, Août 1679. p. 51.

(*a*) Cette Comédie avoit été annoncée par l'Auteur dès le mois d'Août ſous le titre de *La Devinereſſe* ou *les Faux Enchantemens*. Et c'eſt auſſi ſous ce même titre qu'elle fut imprimée. Voyez l'avis au Lecteur que le Libraire du Mercure Galant mit à la tête de l'extraordinaire d'Octobre de cette année.

» Brainvilliers (*a*), dont le procès a fait » tant de bruit dans le Royaume ; le » poiſon étoit devenu ſi commun, que » les femmes s'en ſervoient ordinaire- » ment pour ſe défaire de leurs maris, » & les maris de leurs femmes, & les » enfans pour avoir la ſucceſſion de leurs » peres & meres ; tellement qu'on l'ap- » pelloit la *poudre de ſucceſſion*. Pluſieurs » perſonnes de marque en furent ſoup- » çonnées ; mais rien n'éclata juſqu'à » l'aventure que je vais rapporter. Une » certaine Sage-Femme (1) qui ſe mê- » loit de maléfice, avoit été miſe en » priſon avec un homme (2) qui en étoit » auſſi ſoupçonné. Outre la poudre de » ſucceſſion que la premiere avoit don- » née à pluſieurs perſonnes, elle étoit » accuſée d'avoir non-ſeulement ſuffo- » quée, mais réduit en cendres un grand » nombre d'enfans, nés hors du maria- » ge, pour empêcher que le crime ne » vint au jour. Cette femme voyant » qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de » ſauver ſa vie, accuſa, pour gagner du » temps, pluſieurs Dames & Seigneurs » de la Cour, que la Chambre Ardente

1679.

(1) Elle ſe nommoit *La Voiſin.*

(2) Nommé *Le Sage.*

(*a*) Marie-Marguerite d'Aubray, femme du Marquis de Brainvilliers, décapitée, & brûlée en Gréve pour ſes empoiſonnemens, par Arrêt du Parlement, l'an 1676.

1679. » réſolut de faire arrêter. Mais en ayant » premierement donné avis au Roy, Sa » Majeſté eut la bonté d'en faire aver- » tir quelques-uns, afin qu'ils éloi- » gnaſſent s'ils étoient coupables.... La » Sage-Femme fut enfin condamnée à » avoir la main coupée, après la lui » avoir percée d'un fer chaud, & à être » brûlée toute vive : ce qui fut éxécuté » le 22. Février de l'année ſuivante. »

Mercure Galant, Janvier 1710. pages 281-282.

« Les Comédiens (c'eſt M. De Viſé » qui parle) m'ayant preſſé, avec de » fortes inſtances, de mettre après la » mort de Madame Voiſin, (*a*) tout ce » qui s'étoit paſſé chez elle pendant ſa » vie, à l'occaſion du métier dont elle » s'étoit mêlée ; je fis un grand nombre » de Scenes qui auroient pu fournir de » la matiere pour trois ou quatre Piéces ; » mais qui ne pouvoient former un ſujet, » parce qu'il étoit trop uniforme, & qu'il » ne s'agiſſoit que de gens qui alloient » demander leur bonne aventure, & » faire des propoſitions qui la regar- » doient, mais toutes ces Scenes ne » pouvant former le nœud d'une Comé-

(*a*) M. De Viſé ſe trompe : la Comédie de la Devineresſe fut repréſentée du vivant de la Voiſin, qui, comme on le voit, ne fut éxécutée que le 22. Février 1680. & par conſéquent plus de trois mois après la premiere repréſentation de la Piéce.

» die, parce que toutes ces perſonnes ſe
» fuyant, & évitant de ſe parler, il étoit 1679.
» impoſſible de faire une liaiſon de Sce-
» nes, & que la Piéce put avoir un
» nœud. Je lui donnai (M. Corneille de
» l'Iſle) mes Scenes, & il en choiſit un
» nombre, avec leſquelles il compoſa
» un ſujet, dont le nœud parut des plus
» agréable, & qui a été regardé comme
» un chef-d'œuvre. Le ſuccès de cette
» Piéce, qui a été un des plus prodigieux
» du ſiécle, en fait foi. » (*a*)

Qu'on ne s'étonne pas ſi cet Auteur parle avec tant d'emphaſe d'un Ouvrage auquel il n'avoit cependant que la moindre part. Les Comédiens lui en ont fourni l'idée, & M. Corneille de l'Iſle s'eſt chargé du plan, de la conduite, & du dialogue. Que reſte-t il donc à M. De Viſé ? peu de choſe, mais ce peu eſt reſté au Théatre, & c'eſt un honneur qu'aucune de ſes Piéces n'a pu mériter. Ce Poëte qui n'avoit que des talens médiocres ſaiſiſſoit ordinairement un Vaudeville du temps, le préſentoit ſans aucun art, & n'en retiroit qu'un ſuccès paſſager. La Piéce dont nous parlons eſt

(*a*) La Devineresſe eut quarante-ſept repréſentations, dont la derniere fut donnée le 10. Mars 1680. les frais monterent à 2569 liv. & la recette à 49522 liv. 5 ſ.

1679. encore un de ces Vaudevilles, mais le fond du ſujet eſt propre à tous les temps qui nous fourniſſent de pareils éxemples : on y attaque une foibleſſe qui fera toujours naître des fourbes qui s'appliqueront à en profiter, il eſt néceſſaire de faire connoître les impoſtures de ces derniers, & la ſottiſe des perſonnes qui s'y laiſſent tromper.

STATIRA,

Tragédie de M. PRADON,

Repréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, à la fin de Décembre. (*a*)

CE ſujet avoit été mis au Théatre ſous le titre du *Mariage d'Oroondate & de Statira*, ou *la Concluſion de Caſſandre*, Tragi-Comédie, (*b*) par M. Magnon, qui l'a tirée du Roman de ce nom : M. Pradon a voulu prendre une autre route : « Quoique (dit-il, dans ſa » Préface) M. de la Calprenéde dans » ſon Roman de Caſſandre, ait fait

(*a*) « *Statira*, Piéce nouvelle de M Pradon, a paru » depuis peu de jours ſur le Théatre de l'Hôtel de Bour- » gogne. » *Mercure Galant*, Décembre 1679. p. 353.

(*b*) Voyez-en l'extrait, Tome VII. de cette Hiſtoire, page 195.

» revivre Statira, je n'ai pas cru devoir
» ſuivre ſon éxemple, les régles du Poëme 1679.
» Dramatique étant plus auſteres que cel-
» les du Roman..... L'amour de Léonatus
» & de Statira ſont l'épiſode & le nœud de
» cette Piéce. (*a*) Quelques-uns ont été
» ſurpris que j'aye choiſi Léonatus entre
» tous les ſucceſſeurs d'Alexandre, pour
» amant de Statira ; mais j'ai eu des
» raiſons aſſez fortes pour le faire. Léo-
» natus étoit un Prince du ſang d'Ale-
» xandre, fort illuſtre par ſes exploits.
» Il avoit commandé en chef pluſieurs
» fois les armées d'Alexandre : il lui
» avoit ſauvé la vie dans la Ville des
» Oxydraques, & ce fut lui qui fut en-
» voyé après la bataille d'Iſſus dans les
» tentes des Princeſſes, pour les aſſurer
» de la vie de Darius qu'elles croyoient
» mort. C'eſt dans cette entrevûe, où
» j'ai fait naître leur tendreſſe, & cet
» endroit a paru aſſez beau. (*b*) Il parta-

(*a*) On ſeroit aſſez tenté de croire que l'amour de Leonatus, & de Statira forme le ſujet principal, tout l'intérêt roule ſur ces deux perſonnes, & c'eſt la derniere qui donne le nom à la Piéce : mais nous ne voulons pas chicaner M. Pradon ſur la juſteſſe des termes.

(*b*) Voici le paſſage, c'eſt Statira qui parle à ſa confidente.

Hélas ! te ſouvient-il de ce jour mémorable, ACTE II.
Qui fit de Darius le deſtin déplorable ? SCENE I.
Quand le monde ébranlé par ce premier revers,
Commença de trembler nous voyant dans les fers :

1679. » gea l'empire du monde avec tous les » ſucceſſeurs d'Alexandre, & quoiqu'il » ne faſſe pas une grande figure dans le » Roman, il en fait une aſſez grande » dans l'Hiſtoire, & il me doit ſuffire » qu'il ſoit célébre dans Quinte-Curce, » & dans Juſtin. »

M. Pradon ne répond qu'à l'objection qu'on lui a fait, avec aſſez de juſtice, au ſujet du perſonnage de Léonatus : c'eſt cependant la moindre. On peut lui

---

Que dans le camp d'Iſſus Alexandre eut la gloire
D'honorer de nos fers ſa premiere victoire,
Nous attendions en pleurs le deſtin des vaincus,
Lorſqu'on nous annonça la mort de Darius.
De cent cris douloureux nos tentes retentirent,
Les vaincus, les vainqueurs, comme nous en gémirent;
Ma mere évanouie avec Syſigambis,
Nous faiſoit redoubler nos ſanglots & nos cris,
Nous étions à leurs pieds dans ces triſtes allarmes,
Et pour les ſecourir nous n'avions que nos larmes.
Alexandre, touché que par un faux rapport,
Nous étions allarmés pour cette feinte mort,
Voulut ſécher les pleurs qu'il nous faiſoit répandre;
Léonatus entra de la part d'Alexandre,
Et ce Prince, attendri de nos vives douleurs,
D'un ſeul mot arrêta la ſource de nos pleurs.
Ciel! avec quelle grace il aborda ma mere,
Lorſqu'il nous détrompa de la mort de mon pere?
Que ſon air étoit libre, & rempli de grandeur!
Et qu'il me parût propre à conſoler un cœur!
Je ne ſçai ſi déja pour mon pere attendrie,
Loſque Léonatus m'aſſuroit de ſa vie,
Mon cœur, ſans y penſer, par un juſte retour,
Fit ſervir l'amitié de paſſage à l'amour.
Enfin dans cet inſtant je ne me pus défendre,
De ſentir pour ce Prince un mouvement trop tendre;
Et ſoit que le deſtin, ou l'amour le voulut,
Il me vit, je lui plus, je le vis, il me plût,

reprocher que croyant peindre ſes caracteres d'après l'Hiſtoire, il les a fait plus romaneſques encore que ceux que M. de la Calprenéde a tiré de ſon imagination ; ils reſpirent tous cette fade galanterie, ſi reprochée à M. Quinault, & à la plûpart des Poëtes qui l'ont précédé. D'ailleurs, l'Ouvrage eſt embrouillé, mal conduit, & les mêmes ſituations s'y trouvent répétées, ce qui fait perdre le peu d'agrément qu'elles auroient pû donner. Nous ne nous arrêtons pas davantage ſur une Piéce, qui n'a pas eu un grand nombre de repréſentations. L'Auteur, à la fin de ſa Préface, dit qu'elles ont été interrompues par la maladie d'un des Acteurs, mais il ajoute, qu'il eſpere que la lecture pourra n'en pas déplaire, puiſqu'elle a paru aſſez bien écrite aux plus délicats. Il eſt vrai que la verſification eſt un peu plus paſſable, que celle de ſes autres Ouvrages. 1679.

Acte premier, Scene ſeconde, Caſſander, Amant de Roxane, preſſe cette Princeſſe de ſe choiſir un époux entre les ſucceſſeurs d'Alexandre.

ROXANE.

Hé qui pourroit prétendre
A remplir dans mon cœur la place d'Alexandre ?

1679. Pourrois-je m'abaiſſer à ſouffrir qu'en ce lieu,
Un mortel uſurpât le rang d'un demi-Dieu ?

CASSANDER.

Hé, Madame, les Dieux que ce diſcours offenſe,
Par ces raiſons peut-être ont hâté leur vengeance,
Irrités qu'un mortel, juſques ſur leurs Autels
S'osât placer vivant au rang des immortels :
Leur juſtice a fait voir que ce grand Alexandre,
Ce fils de Jupiter n'étoit qu'un peu de cendre ;
Pardonnez un diſcours qui ſemble injurieux,
Mais ici Caſſander prend la cauſe des Dieux.
Ne l'ayons-nous pas vû, par ce nouveau caprice,
Ayant de ſon orgueil la fortune complice,
Rougir de paroître homme, & pour le démentir,
Deſavouer le ſang dont on l'a vû ſortir ?

ROXANE.

Vous ne le craignez plus, mais s'il vivoit, peut-être
Vous ne parleriez pas ſi haut de votre Maître,
Caſſander, & ſon nom vous auroit fait trembler,
Lorſqu'un de ſes regards vous pouvoit accabler.

J'ai

1679.

J'ai remarqué toujours, qu'envieux de ſa gloire,
Sans ceſſe vous tâchez d'obſcurcir ſa mémoire :
Je n'éxamine point le caprice des Dieux,
Ils ont eu leurs raiſons pour l'ôter à nos yeux.
Duſſai-je m'attirer l'éclat de leur colere,
Il fit ſeul ce qu'eux tous auroient eu peine à faire,
Et ſans doute ces Dieux, de ſa gloire jaloux,
N'ont pu ſouffrir qu'il fût adoré parmi nous.
J'en dis trop. Mais enfin pour réparer la gloire
D'un demi-Dieu, je dois élever ſa mémoire ;
Et vous devez ſonger qu'après un tel époux,
Je ne puis m'abaiſſer d'en choiſir parmi vous.

Léonatus, après avoir dit qu'il faut choiſir un ſucceſſeur pour remplir la place d'Alexandre, que Philippe, frere de ce Prince, n'eſt pas digne de l'occuper, ajoute.

ACTE I. SCENE V.

L'univers peut-il être un trône héréditaire ?
La victoire a des droits plus forts que ceux d'un frere,
Et puiſque par nos mains un Héros l'a conquis,
Alexandre eſt le pere, & nous ſommes les fils.

1680.

GENSÉRIC,

TRAGE'DIE

De Madame DESHOULIERES,

Repréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, dans le mois de Janvier. (a)

EN rendant compte de cette Tragédie, nous ſommes fâchés de dire que Madame Deshoulieres, qui tient, à ſi juſte titre, un rang marqué parmi les plus célébres Poëtes François, par ſes Poëſies diverſes, n'entendoit en aucune façon le genre Dramatique ; & de plus, que ſa verſification toujours ſi naturelle & ſi coulante, dans ſes autres Ouvrages, eſt forcée & dure dans celui-ci. Un petit extrait de Genſéric, & une Scene, faite pour être tendre, vont prouver ce que nous venons d'avancer.

Genſéric, Roy des Vandales, eſt appellé à Rome par l'Impératrice Eudoxe, veuve de Valentinien troiſiéme, que

(a) « La Troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne, » a repréſentée une Tragédie, intitulée : GENSERIC » ROY DES VANDALES, miſe au Théatre par l'illuſtre » Madame Deshoulieres. » Quelle maigre annonce pour » De Viſé, panégyriſte perpétuel de tous les Ouvrages, excepté de ceux de Racine, de Moliere, & autres bons Auteurs.

Mercure Galant, Janvier 1680. page 323.

Maxime a fait mourir, & qui enſuite à forcée cette même Eudoxe à l'épouſer. 1680.
Genſéric combat Maxime, le défait, le tue, & emmene à Carthage Eudoxe & ſa fille, qui porte le nom de ſa mere. D'un autre côté, Genſéric a accordé Huneric ſon ſecond fils, avec Sophronie, fille du Comte Boniface, qui s'eſt emparé d'une partie de l'Afrique, dans le temps qu'il en étoit le Gouverneur. Voilà ce qui s'eſt paſſé avant l'ouverture de la Scene.

Traſimond, fils aîné de Genſéric, aime la jeune Eudoxe, & ſouhaiteroit que ſon pere rendit à l'Impératrice, les états dont il s'eſt emparé en Occident. Genſéric qui a deſſein de garder ces états, en parle à ſon fils Huneric, & comme ce Prince l'aſſure qu'il n'a aucune paſſion pour Sophronie, Genſéric lui dit qu'il faut tourner ſes vœux du côté de la Princeſſe Eudoxe. Sophronie, quoique deſtinée à Huneric, aime en ſecret Traſimond. Ce dernier apprend que ſon frere doit épouſer la jeune Eudoxe; cette nouvelle lui cauſe un tranſport de jalouſie ſi conſidérable, qu'il attaque ſon frere, ſe bat avec lui & le déſarme. Genſéric fait arrêter Traſimond, mais le peuple de Carthage ſe révolte, & met le Prince en liberté.

1680. Genſéric, par politique, conſent que la jeune Eudoxe épouſe Traſimond. Ce dernier court chez ſon amante, & lui fait part de ſon bonheur. Dans le moment qu'il eſt à ſes genoux, arrive Sophronie un poignard à la main, elle veut frapper la jeune Eudoxe, & ſon coup porte ſur Traſimond. La mort de ce Prince occaſionne celle de Sophronie, qui ſe tue du même poignard, dont elle a fait perdre la vie à ſon amant. Voilà quelle eſt cette Tragédie, qui eſt très-mal conduite. A l'égard des perſonnages, on peut dire que Genſéric eſt un barbare ſans eſprit; l'Impératrice Eudoxe, une piaillarde ſans raiſon; Traſimond, un jeune emporté; Sophronie, une ardente Africaine; Huneric, un ambitieux ſans deſſein; & la jeune Eudoxe, une ſotte fillette. Un Poëte anonyme fit le Sonnet ſuivant, lorſque cette Tragédie fut repréſentée.

Sur la Tragédie de Genſéric.

La jeune Eudoxe eſt une bonne enfant,
La vieille Eudoxe une franche diableſſe;
Et Genſéric, un Roy fourbe & méchant,
Digne Héros d'une méchante Piéce.

1680.

Pour Traſimond, c'eſt un jeune innocent,
Et Sophronie envain pour lui s'empreſſe:
Huneric eſt un homme indifférent,
Qui comme on veut & la prend, & la laiſſe,

Et ſur le tout, le ſujet eſt traité
Dieu ſçait comment! Auteur de qualité
Vous vous cachez en donnant cet Ouvrage.

C'eſt fort bien fait, de ſe cacher ainſi:
Mais pour agir en perſonne bien ſage,
Il nous falloit cacher la Piéce auſſi.

Paſſons préſentement à la Scene que nous avons promiſe.

LA JEUNE EUDOXE *à Traſimond.* ACTE V. SCENE III.

Hé bien, Seigneur, je voi ce qu'il faut que j'eſpere,
Le cruel Genſéric ne m'eſt que trop connu.

TRASIMOND.

Je l'ai preſſé, Madame, & n'ai rien obtenu.
Envain j'ai fait parler la gloire, la juſtice,
Le reſpect des ſermens faits à l'impératrice,
Les droits des Souverains en elle violés,
Son ſexe, ſa maiſon, ſes pays déſolés;
Excepté le beau feu qui conſume mon ame,
J'ai contre Genſéric tout employé, Madame:
La peur de l'irriter m'a fait cacher ce feu,
Dont je laiſſe bruler mon cœur ſans ſon aveu.

1680.

EUDOXE.

Pourquoi faut-il, Seigneur, que pour tirer vengeance,
Du crime de Maxime, & de ſon inſolence,
Ma déplorable mere ait demandé ſecours,
Entre tant de voiſins, à l'Auteur de vos jours?
Ou ſi c'étoit pour lui que l'aveugle fortune
Devoit ne nous laiſſer qu'une vie importune:
Pourquoi, Prince, pourquoi les deſtins ennemis,
Du cruel Genſéric vous ont-ils fait le fils.

TRASIMOND.

Qu'entens-je, ma Princeſſe? Hélas! j'oſois prétendre
Que l'amour le plus pur, le plus fort, le plus tendre
Dont un ſenſible cœur puiſſe être conſumé,
Vous feroit oublier le ſang qui m'a formé.
Mais je m'étois flatté d'une vaine eſpérance,
Vous oubliez mes feux & non pas ma naiſſance,
Madame; & quand l'amour, dans quelque heureux moment,
Ne vous laiſſeroit voir en moi qu'un tendre amant,
L'Impératrice en pleurs, chez qui rien ne fait taire,
Les violens tranſports d'une juſte colére,
Détruiroit aiſément ce que l'amour.....

EUDOXE.

Hélas ! 1680.

Dans le fond de ſon cœur vous ne pénétrez pas.

TRASIMOND.

J'y verrois des mépris.....

EUDOXE.

Dans ſa douleur amere,
Elle ne confond point le fils avec le pere,
Et c'eſt pour moi, Seigneur, quelque choſe de doux,
De la voir ſoupirer ſans ſe plaindre de vous.

TRASIMOND.

Et d'où me peut venir tant de bonheur, Madame ?

EUDOXE.

Le jour que Genſéric par le fer & la flâme,
Déſola Rome entiere, elle vous vit, Seigneur,
Arrêter du ſoldat l'inſolente fureur,
Et touché du deſtin de cette auguſte Ville,
A ſon peuple innocent accorder un azile,
Elle ſçait qu'en ces lieux on vous voit chaque jour
Auprès de Genſéric preſſer notre retour,
Et ſéparant en vous l'innocence du crime.
Loin de vous mépriſer, Prince, elle vous eſtime.

TRASIMOND.

Que toutes ſes bontés ont de charmes pour moi !
Sa haine rempliſſoit mon triſte cœur d'effroi.

Je me ſuis dit cent fois, que fera ma Princeſſe ?
1680. Elle n'a pour ſecours qu'une foible tendreſſe,
Contre tout ce que peut aſſembler de plus fort,

Pour deſunir les cœurs, la cruauté du ſort ;
Ses ſentimens ſuivront ceux de l'Impératrice,
Elle en fera ſans doute un entier ſacrifice,
Et je demeurerai fidéle & malheureux ;
Ce que vous m'avez dit a raſſuré mes feux.
On m'eſtime, il eſt vrai ; mais quand on me voit faire

De votre liberté, ma plus preſſante affaire ;
Quand je hazarde tout, ce ſoin n'eſt-il compté
Que pour un pur effet de généroſité ?

EUDOXE.

Aux ſoins que rend l'amour on ne ſe trompe guerre,

Ce qu'il fait a toujours un tendre caractere,
Qui diſtingue aiſément tous les cœurs amoureux,
De ceux que le bonheur n'a fait que généreux.
L'Impératrice en voit toute la différence ;
Et ſi j'oſois ici trahir ſa confiance,
Je vous dirois, Seigneur..... mais pourquoi vous conter
Un deſſein qui ne peut jamais s'éxécuter ?

TRASIMOND.

1680.

TRASIMOND.

Quel trouble venez-vous de jetter dans mon ame :
Au nom de notre amour, expliquez-vous, Madame,
Quel deſſein, quel ſecret, voulez-vous me cacher ?
Hélas ! pour le ſçavoir, faut-il vous l'arracher ?

EUDOXE.

Ah ! que vous me preſſez..... Si le Roy votre pere
Vous avoit accordé le départ de ma mere,
Elle me deſtinoit.... la rougeur de mon front,
Mon embarras.... Seigneur, mon eſprit ſe confond.

TRASIMOND.

Ma Princeſſe, parlez.

EUDOXE.

On n'a plus rien à dire
Quand on rougit, Seigneur, qu'on fuit, & qu'on ſoupire.

TRASIMOND.

Ah ! ne me cachez point ce deſordre charmant !
Faites mourir d'amour un trop heureux amant.
Dieux ! par quel important, par quel rare ſervice,
Pourrai-je m'acquitter envers l'Impératrice ?

1680. Flatté par un eſpoir qu'elle daigne remplir,
Courrons la délivrer, courrons la rétablir, &c.

Que de langueurs, que d'inutilités dans cette Scene ! Eſt-ce-là le langage du cœur, ou du ſentiment, que Madame Deshoulieres poſſédoit ſi parfaitement ? Un ſeul couplet d'une chanſon de cette Dame, que voici, en dit plus que tout ce que nous venons de rapporter.

Pourquoi me reprocher, Silvandre,
Que je vous promet tout, pour ne vous rien tenir ?
Hélas ! c'eſt moins à moi, qu'à vous, qu'il faut s'en prendre !
Pour remplir vos deſirs, j'attens un moment tendre ;
Que ne le faites-vous venir ?

Madame DESHOULIERES.

« * ANTOINETTE DU LIGER DE LA » GARDE, naquit à Paris, d'une fa- » mille noble en 1638. Sa beauté la » rendit recommandable : (a) ſon eſprit

* Journal des Sçavans, mois de Février 1725.

(a) Dans un Ouvrage intitulé : *Gallerie de Peintures*, ou *Recueil de Portraits & Eloges en vers & en proſe*, on trouve un portrait de Madame Deshoulieres, par M. le C. de G. adreſſé à elle-même, que nous croyons devoir joindre à l'article de cette Dame. « * .... Vous avez le plus beau teint qui ſera jamais ; ſa » blancheur n'a rien de comparable ; il n'eſt pas ſeu- » lement mêlé des plus belles couleurs du monde, il » eſt encore uni & délicat, & il a en tout temps cette » aimable fraîcheur que la jeuneſſe donne. Vos yeux » ont un feu, contre lequel on oppoſe vainement tout

* Gallerie de Peintures, &c. Tome ſecond.

» ſe trouva capable d'apprendre tout ce
» qui lui plût de ſçavoir. Elle profita de 1680.
» cet avantage, & acquit en peu de

» ce qui ſert à défendre un cœur. Ils ſont bruns,
» bien ouverts ; & quoiqu'ils ſoient tout-à-fait brillans,
» ils ne laiſſent pas d'avoir quelquefois une certaine
» langueur qu'ils communiquent à ceux qui oſent en
» ſoutenir les regards..... Votre bouche eſt natu-
» rellement belle, auſſi-bien que votre tête ; elle a ce
» beau vermeil qui eſt le charme des yeux ; elle eſt
» d'une agréable grandeur, aſſez élevée, & par votre
» façon de rire, quand même vous ne parleriez pas,
» on ne laiſſeroit pas de connoître que vous êtes tout-
» à-fait ſpirituelle. Vous avez le nez un peu long, &
» ſa forme ne dément pas les agrémens de votre bou-
» che. Vos dents ſont bien rangées, & quoiqu'elles
» n'ayent pas la derniere blancheur, on peut dire
» qu'elles ſont plus belles que laides. Le tour de votre
» viſage eſt admirable, il eſt rond, & jamais joues ne
» ſe ſont mieux ſoutenues que les vôtres. Vos cheveux
» ſont noirs, longs, épais ; luſtrés & fins, & ils
» s'accommodent ſi bien aux différentes coëffures que
» les femmes inventent tous les jours, qu'on diroit
» qu'elles ne ſont faites que pour eux. Tout cela eſt
» ſuffiſant pour faire une très-belle perſonne, & il
» ſemble que l'on ne peut rien ſouhaiter de plus.
» Vous avez pourtant davantage, car vous avez la
» phiſionomie fine, & des agrémens qu'on ne peut
» décrire, & auſquels rien ne réſiſte. Vous avez
» la gorge bien taillée, pleine, & d'une blancheur
» qui éblouit. Vos bras ſont ronds & unis, & vos
» mains ſont longues & potelées. Votre taille eſt fort
» au-deſſus de la médiocre grandeur : l'embonpoint
» vous l'auroit ſans doute gâtée, ſi Dieu ne vous avoit
» donné les plus petits oſſemens qui ayent jamais été :
» ce qui ne nuit pas à la beauté du corps.... Quoi-
» que vous paroiſſiez enjouée, vous avez pourtant un
» grand penchant à la rêverie ; vous aimez tout ce
» qui l'entretient ; mais malgré votre mélancolie, vous
» ne haiſſez pas le bal & la Cour, & vous avez rai-
» ſon ; vous vous faites admirer dans l'un & dans
» l'autre. Vous êtes née pour les divertiſſemens ; le
» grand monde n'a rien qui vous embarraſſe, & l'on

1680. » temps la connoiſſance des langues La-
» tine, Italienne & Eſpagnole. Elle s'at-
» tacha ſur-tout à l'étude de la langue
» Françoiſe, & des régles de notre Poë-
» ſie. (On dit que ce fut le Poëte He-
» nault, Auteur du Sonnet de l'Avor-
» ton, qui donna à Madame Deshou-
» lieres des préceptes & le goût pour
» la Poëſie Françoiſe.) Ses parens la
» marierent fort jeune à M. Deshou-
» lieres, (Guillaume de la Fon de Boiſ-
» guérin, Seigneur de) Lieutenant-Co-
» lonel du Régiment de Condé, (& en-
» ſuite Lieutenant de Roy des Ville &
» Citadelle de Dourlens.) Elle vécut
» avec lui dans une grande union. Les
» ſoins de ſon ménage, l'éducation de
» ſes enfans, & les grands voyages
» qu'elle fut obligée de faire, (on n'en
» dit point le ſujet) * ne l'empêcherent
» pas de s'adonner toujours aux belles
» Lettres, & ſur-tout à la Poëſie. Elle a
» travaillée preſque en tout genre, de-
» puis la chanſon, juſqu'à la Tragé-
» die. Les plus anciens Ouvrages qu'on

* Voyez la vie de Mademoiſelle Deſhoulieres, à la tête de ſes Œuvres, édition de 1747.

» peut dire que, ſans être coquette, vous aimez tous
» les plaiſirs. Vous ſçavez la langue des Sciences, &
» vous avez lû tous les bons livres qui ſont écrits en
» celle-là Auſſi bien que les Eſpagnols, les Italiens & les
» François. Vous faites miraculeuſement bien des vers,
» & avec beaucoup de facilité, &c. »

ait d'elle ſont de l'année 1658. mais ceux qu'on eſtime le plus, ſont ſes Idiles, & ſes réfléxions morales. Elle fut reçue dans l'Académie de Padoue, & enſuite dans celle d'Arles. (Dans cette derniere en 1689) Les louanges fines & délicates qu'elle donna au Roy, dans pluſieurs de ſes Ouvrages, lui firent obtenir de la libéralité de ce grand Prince, une penſion de deux mille livres. Pendant un fort longtemps elle ſe contenta de communiquer ſes Ouvrages à ſes amis, qui les répandoient dans le Public; mais à la ſollicitation de ces mêmes amis, elle fit imprimer un Volume de ſes Poëſies en 1688. avec une approbation générale de tout ce qu'il y avoit de gens de bon goût à la Cour & à la Ville. Elle ſe préparoit a en donner un ſecond, lorſqu'elle mourut à Paris le 17. Février 1694.* dans ſa cinquante-ſixiéme année, après avoir longtemps ſouffert d'un cancer au ſein. Elle ne laiſſa qu'une fille, *Antoinette-Théreſe de la Fon de Boiſguérin, Demoiſelle Deshoulieres.* Elle avoit hérité, mais, (beaucoup inférieurement) des talens de ſon illuſtre mere. Elle mourut de la même maladie le 29. Août 1718. âgée d'environ cinquante-cinq ans. En 1687.

1680.

* Note de M. de Saint-Marc, p. 348. Tome I. des Œuvres de Deſpréaux.

» elle avoit remporté le prix de Poëſie
1680. » à l'Académie Françoiſe. »

La protection que Madame Deshoulieres accordoit à Pradon & à ſes Ouvrages, & ſur-tout le Sonnet qu'elle compoſa contre la Tragédie de Phédre & Hippolyte, de M. Racine, lui attira, de la part de M. Deſpréaux, dans ſa dixiéme Satyre, un portrait peu obligeant pour elle. Le voici :

Satyre X. vers 438. juſqu'au vers 458.

..... C'eſt une Précieuſe, (*a*)
Reſte de ces eſprits jadis ſi renommés,
Que d'un coup de ſon art Moliere a diffamés, (*b*)
De tous leurs ſentimens cette noble héritiere,
Maintient encor ici leur ſecte façonniere.
C'eſt chez elle toujours que de fades Auteurs
S'en vont ſe conſoler du mépris des Lecteurs.

(*a*) « Vers 438. *C'eſt une Précieuſe.* On a ſçû de » feu Mademoiſelle *l'Héritier* que l'on avoit dans ce » temps attribué ce portrait à *Madame Deshoulieres* ; » comme elle étoit amie de M. *Perrault* & de *Pradon*, » elle avoit pris parti pour eux, contre M. Racine & » M. Deſpréaux. Celui-ci profita de l'occaſion du cu- » racteré de la *Précieuſe*, pour ſatyriſer cette Dame, » dans les Ouvrages de laquelle, quoique charmans » d'ailleurs, on ne laiſſe pas d'appercevoir des traces » du caractere que le Poëte lui donne ici. » (Note de M. de Saint-Marc, ſur la dixiéme Satyre de M. Deſpréaux, page 194.)

(*b*) « Vers 440. *Que d'un coup de ſon art Moliere a* » *diffamés.* Voyez la Comédie des Précieuſes ridicu- » les. » (Note de M. Deſpréaux.)

Elle y reçoit leur plainte, & ſa docte demeure — 1680.

Aux Perrins, aux Coras eſt ouverte à toute heure.

Là, du faux bel eſprit ſe tiennent les Bureaux.

Là, tous les vers ſont bons, pourvû qu'ils ſoient nouveaux.

Au mauvais goût public la belle y fait la guerre :

Plaint Pradon opprimé des ſifflets du parterre. (*a*)

Rit des vains amateurs du grec & du latin ;

Dans la balance met Ariſtote & Cotin ;

Puis d'une main encor plus fine & plus habile,

Péze ſans paſſion Chapelain & Virgile ;

Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés ;

Mais pourtant confeſſant qu'il a quelques beautés.

Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la Satyre,

Autre défaut, ſi non, qu'on ne le ſçauroit lire, &c.

Madame Deshoulieres n'a compoſé pour le Théatre que :

GENSÉRIC, Tragédie, 1680.

(*a*) Vers 449 & 450. *Au mauvais goût public la » belle y fait la guerre : plaint Pradon opprimé des » ſifflets du Parterre.* » Ces deux vers achevent de prouver que c'eſt Madame Deshoulieres, que M. Deſpréaux a voulu déſigner, ſous le nom de *Précieuſe Sçavante.*

1680.

ADRASTE,

Tragédie de M. FERRIER,

Repréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, au mois de Février. (*a*)

MOnſieur Ferrier n'avoit, comme on l'a dit dans ſa vie, que des talens médiocres. Il choiſiſſoit ſes ſujets ſans goût : ignoroit l'art de les conduire, & n'imaginoit aucun caractere. Avec une verſification auſſi foible que la ſienne, peut-on s'étonner ſi ſes Piéces n'ont eu aucune réuſſite. Perſuadé que l'unique cauſe de la chûte de ſa premiere Tragédie, étoit le choix du ſujet, il crut qu'il ſuffiſoit de tranſporter le *Spectateur dans un païs éloigné*. Si Apollon l'avoit aidé en cette occaſion, il ne lui auroit certainement pas conſeillé de prendre un ſujet ſi mince, qui à peine pourroit remplir un Acte d'un Ballet d'Opéra.

Voyez la Préface de la Tragédie d'*Anne de Bretagne*, du même Auteur.

Atys, fils de Crœſus, promis par ſon pere à Erixene, Reine de Cilicie, fait naître divers prétextes pour éloigner cette alliance, mais la véritable raiſon eſt

(*a*) « L'Hôtel de Bourgogne a joué l'*Adraſte* de M. » Ferrier. Il eſt rempli de beaux vers, & très-aiſément » tournés. » *Mercure Galant, Février* 1680. p. 345.

1680.

'il eſt amoureux d'une jeune incon-
e, qu'il tient ſoigneuſement cachée
ns un appartement du Palais. Il fait
nfidence de ſa paſſion à Adraſte, fils
Roy de Phrygie, réfugié à la Cour
Lydie. Adraſte reconnoît dans l'In-
nnue Héſione, Princeſſe Phrygienne,
'il aime depuis long temps, & dont il
aimé. Ces deux amans conviennent
feindre aux yeux d'Atys. Quelque peu
nétrant que ſoit ce dernier, il décou-
: cette intrigue, s'emporte d'abord, ſe
ıint qu'on le trahit, & enfin prend des
ıtimens plus généreux. Erixene, crai-
ıant qu'il ne retombe dans ſa premiere
ibleſſe, fait évader Héſione. Le Prince
déſeſpoir, demande au Roy la per-
iſſion d'aller combattre un ſanglier qui
ſole les campagnes de Lydie. Crœſus
: la lui accorde qu'avec peine, & prie
ıraſte de veiller ſur les jours de ſon fils.
rœſus ſe livre tout entier à la joie, en ap-
enant que le monſtre a ſuccombé ſous
; coups d'Atys: mais un ſecond Courrier
i annonce qu'un dard, lancé après coup
r le monſtre, a fait perdre la vie à ce
rince, & Adraſte vient enſuite s'avouer
ıteur de ce crime involontaire, & en de-
ande le châtiment. Crœſus ſe conten-
de l'abandonner à ſes remors, & tom-
: évanoui entre les bras de ſes gardes.

1680. Quoique cette Tragédie ait des défauts très-ſenſibles, cependant les Spectateurs ſe récriérent principalement contre la cataſtrophe. Les raiſonnemens que l'Auteur entaſſe dans ſa Préface (*a*) ré-

(*a*) « Je ne puis m'empêcher de répondre à quelques » perſonnes qui n'ont pas approuvé que je la dénouaſſe » par un ſanglier. Depuis quand ne nous eſt-il plus » permis de finir nos Tragédies par la mort d'un » monſtre ? Le dragon d'Hippolyte, celui d'Andro- » méde, la Chimere de Bellerophon, ont-ils trouvé des » Cenſeurs ? Eſt-ce qu'ils croyent qu'un ſanglier n'eſt » pas aſſez redoutable, & qu'il ne donne pas une idée » aſſez grande du péril où s'expoſe celui qui le va » combattre ? S'ils avoient quelque connoiſſance de » l'antiquité, ils ne me feroient pas une pareille ob- » jection. Les anciens nous ont toujours peint le ſan- » glier comme un animal furieux. Celui qui ravageoit » la montagne d'Erymanthe, occupa la valeur d'Her- » cule, & il compoſa un des travaux de ce Héros. » Qu'eſt-il de plus fameux, je ne dis pas ſeulement » dans la Fable, mais même dans l'Hiſtoire, que le » ſanglier de Calydon ? Combien de Princes s'aſſem- » blerent pour le dompter ? Si ſa défaite eut été ſi » facile, Méléagre auroit-il craint de l'entreprendre » ſans le ſecours de Théſée, & auroit-il voulu abaiſſer » le courage de ce grand homme à un emploi qui en » auroit été indigne ? Mais ſans chercher des juſtifica- » tions dans les éxemples, il doit me ſuffire qu'Héro- » dote, dont j'ai tiré mon ſujet, dit dans ſon premier » Livre que la choſe s'eſt ainſi paſſée. Je ne penſe pas » qu'un Poëte ſoit reſponſable des événemens de ſon » Hiſtoire, quand la raiſon & la vraiſemblance ne s'y » oppoſent pas. Mes Cenſeurs veulent toutefois que je » ſois garant d'un autre incident qu'elle me fournit. C'eſt » la mort d'Atys. Ils diſent qu'Adraſte eſt un mal- » adroit. Ils imputent à ſon peu d'adreſſe le caprice du » ſort, qui le rend meurtrier de ſon ami. Les mêmes » malheurs n'arrivent-ils pas tous les jours, & n'en » avons-nous pas pluſieurs éxemples chez les anciens. » Plutarque, dans la vie d'Alexandre le Grand, dit que » Craterus fut bleſſé aux deux cuiſſes par un dard que

ondent très-mal aux critiques, & il 1680.
›nvient lui-même que les changemens
u'il a cru devoir faire au cinquiéme
ête, n'ont ſervi qu'à rendre l'action
lus irréguliere qu'elle n'étoit d'abord.
J'avouë, (dit-il) que je devois rendre
un compte plus éxact de ce que de-
viennent Adraſte & Héſione à la fin
de la Tragédie. A la premiere repré-
ſentation j'avois ſatisfait à l'éxacti-
tude que le Théatre demande. Voici

Perdicas avoit lancé contre un Ichneumon. Ce fut par une pareille fatalité, que Télégone tua ſon pere Ulyſſe, & que Perſée ôta la vie à Acriſius. Ce ſont les coups du deſtin que la prudence humaine ne ſçauroit évirer, & dont un Auteur Dramatique n'eſt point ›bligé de rendre compte. »

Que de diſcours en pure perte, & de faux raiſonnemens ! Le Lecteur n'a pas beſoin qu'on lui en faſſe remarquer le ridicule. Tous les éxemples que M. Ferrier iré de la Fable & de l'Hiſtoire, qu'il confond très-ément : tous ces éxemples, dis-je, ne ſont rien à juſtification. Le dragon d'Hippolyte, celui d'Androde, la chimere de Bellerophon, les ſangliers d'Erymthe & de Calydon ; & ſi l'on veut encore, celui tua Adonis, que l'Auteur a oublié d'y joindre, ne ıt pas des éxemples pour lui. Ces monſtres ſont conrés par la tradition fabuleuſe ; ce n'étoient point des maux ordinaires : outre leurs forces naturelles, on r en ſuppoſoit une beaucoup plus grande, qui leur it communiquée par les Divinités qui les faiſoient r, pour ſervir leur colére. C'eſt donc ce merveilleux interreſſe, au lieu que le ſanglier de Lydie ne duit qu'un accident très-commun, & par conſéent peu propre à faire la caraſtrophe d'une Tragé-, où il ne ſuffit pas de préſenter un événement vraiblable, il faut en même temps qu'il ſoit dans le ıle.

1680. » comment. Adraſte, n'ayant pû obtenir » de Crœſus la mort qu'il demandoit, » alloit lui-même s'immoler aux manes de » ſon ami. Héſione ayant appris que ſon » amant avoit malheureuſement tué Atys, » venoit ſe jetter aux piés du Roy, pour lui » demander la grace d'un ſi cher coupa- » ble. Dans le même moment, elle en ap- » prenoit la mort par un récit de ſix vers » que faiſoit Lycaſte, & elle ſortoit du » Théatre dans le deſſein de ne lui point » ſurvivre. Mais tant de morts faiſoient » languir l'action, & fatiguoient le Spec- » tateur, on jugea plus à propos de laiſſer » à ſon imagination le ſoin de ſuppléer » à la régularité de l'action. Je n'ignore » point que cela n'eſt pas dans les régles, » & je me le reproche le premier. Mais » c'eſt perdre trop de temps à juſtifier la » conduite de cette Piéce. Je laiſſe aux » Lecteurs la liberté d'en juger. »

1680.

AGAMEMNON,

Tragédie de M. D'ASSEZAN, (*a*)

préſentée ſur le Théatre de Guénégaud, e Mardi 12. Mars, (quatorze repréſentations avant la clôture du Théatre, & cinq ıprès l'ouverture : en tout dix-neuf repréſentations.)

E Lecteur ſera ſans doute étonné de nous voir donner à M. d'Aſſezan ıe Tragédie qui juſqu'à préſent a paſſé ıur être de l'Abbé Boyer, & que ce ême Abbé reclama deux ans après dans Préface de ſa Tragédie d'Artaxerce. le faut écouter.

« *Agamemnon* ayant ſuivi *le Comte d'Eſſex*, & voulant la dérober à une perſécution ſi déclarée, je cache mon nom, & laiſſe afficher & annoncer

(*a*) « Agamemnon, promis depuis ſi longtemps, a été enfin joué. Je n'entrerai point dans les beautés particulieres de cette Piéce. Il ſuffit de vous apprendre qu'elle a eûe un plein ſuccès, & que les applaudiſſemens qu'on lui a donnés, ont juſtifié ce qui s'en étoit dit d'avantageux avant qu'elle parut au Théatre. Les nombreuſes aſſemblées qu'elle attire, parlent hautement pour la gloire de *M. d'Aſſezan, qui en eſt l'Auteur*, & pour celle de la Troupe du Roy, qui la repréſente. » (Mercure Galant, Mars 1680. pages 28 & 329.)

» celui de M. d'Aſſezan. Jamais Piéce de
1680. » Théatre n'a eu un ſuccès plus avanta-
» geux. Les aſſemblées furent ſi nom-
» breuſes, & le Théatre ſi rempli, qu'on
» vit beaucoup de perſonnes de la pre-
» miere qualité, prendre des places dans le
» parterre. Quel ſuccès a été honoré d'une
» circonſtance auſſi ſinguliere, & ſi glo-
» rieuſe ? Qu'arriva-t-il après cette réuſ-
» ſite extraordinaire ? On ſoutint, on
» voulut faire des paris conſidérables que
» je n'avois aucune part à cet Ouvra-
» ge ; on aima mieux en donner toute
» la gloire à un nouveau venu. Le temps
» & la vérité ayant confondu l'impoſ-
» ture & l'envie, je prens quelque con-
» fiance de ce dernier ſuccès, & je crois
» pouvoir hazarder mon nom en faiſant
» paroître *Artaxerce.* Il n'en fallut pas
» davantage pour lui attirer tout ce qui a
» contribué à le faire tomber, &c. »

En nous rangeant du parti des perſonnes qui croyoient d'Aſſezan, Auteur de la Tragédie d'Agamemnon, nous allons propoſer les raiſons qui nous engagent à douter du fait que l'Abbé Boyer avance, & que nous venons de rapporter.

Plus on éxaminera les plans, la conduite, les caracteres des perſonnages, & la verſification des Poëmes Dramatiques

l'Abbé Boyer, & moins on recon-
ître dans cette Tragédie d'Agamem- 1680.
n, le génie de cet Auteur. Auſſi ſtéri-
ent fécond que le Poëte Hardi, ainſi
à ce dernier, tout ſujet lui étoit pro-
. La Fable, l'Hiſtoire & le Roman,
voient aucune différence dans ſes
ins. Dans preſque toutes ſes Tragé-
s, l'épiſode l'emporte toujours ſur le
id. Nous ne parlons point de l'inuti-
de la plûpart de ſes Acteurs & de
Scenes; paſſons à ſa Poëſie & à ſa
on de dialoguer. Sa Poëſie eſt dure,
villée, pleine d'expreſſions froides ou
ſes, & jamais nulle image. Son dia-
ue n'exprime rien de ce qu'il doit dire,
c'eſt un perpétuel galimathias.

Des défauts ſi marqués diſparoiſſent
ſque tous dans la Tragédie d'Aga-
mnon; le ſujet eſt digne de la Scene
ançoiſe: il eſt conduit paſſablement,
les Scenes entrent aſſez les unes dans
autres. Nul perſonnage épiſodique
n interrompt l'action. A l'égard de la
ſification elle eſt claire, & peu char-
d'épithétes inutiles.

Si l'Abbé Boyer a compoſé cette Tra-
lie, pourquoi cet Auteur n'a-t-il pas
ntinué de travailler dans le même
it? Le ſuccès de cet Ouvrage devoit
engager. Cependant après deux an-

nées d'attente, il fit paroître *Artaxerce*,
1680. qui a les défauts de ſes précédents Ouvrages. Le ſujet en eſt puéril, les perſonnages ignoblement peints, & la verſification pitoyable. Tout ceci n'eſt encore que des conjectures, mais voici des faits qui acheveront de les confirmer.

En 1686. M. d'Aſſezan donna au Théatre la Tragédie d'Antigone. Cette Piéce qui eut quelque ſuccès, non ſeulement ne fut point reclamée par l'Abbé Boyer, mais perſonne ne la lui refuſa. Cependant en liſant Antigone, on reconnoît la même main qui a travaillé Agamemnon. Le même eſprit pour la conduite & les caracteres des perſonnages, & le même talent pour la verſification. Ajoutons que lorſque d'Aſſezan fit imprimer Antigone, il y joignit une Préface où il reprend fierement ſes droits ſur la Tragédie d'Agamemnon. Voici ſes termes.

Préface d'Antigone.

« L'applaudiſſement général dont je » vis honorer ma premiere Tragédie, » ſembloit me répondre du ſuccès d'une » ſeconde. Caſſandre me le prédiſoit, » mais on ſçait que ſa deſtinée fut tou- » jours de ne trouver que des gens in- » crédules. Ma foi ſe refuſoit à ſes pré- » dictions, & j'étois bien plus effrayé » par les difficultés d'une ſeconde entre- » priſe,

» priſe, que je ne me ſentois animé par » toutes les acclamations que j'avois re- » çus, &c. » 1680.

Il le faut avouer, voici un homme, qui pour un préte-nom parle bien hardiment, & vis-à-vis de l'Abbé Boyer; pourquoi ce dernier garda-t-il le ſilence? N'auroit-il pas dû convaincre d'Aſſezan de ſa mauvaiſe foi? En voilà aſſez ſur ce ſujet, paſſons à la Tragédie d'Agamemnon.

Nous avons déja dit que le ſujet eſt ſimple, & paſſablement conduit. A l'égard des perſonnages, ils ſont foiblement peints; & de plus, la verſification paroît lâche & découſue. Il en faut donner un éxemple.

CASSANDRE *à Agamemnon.* ACTE III. SCENE VII.

Seigneur, juſqu'où va votre haine!
Après m'avoir captive envoyée à Mycene:
On dit que vous voulez m'envoyer dans Argos!
Faudra-t-il, traverſant & les monts & les flots,
Que j'aille encor traîner ma miſere & mes chaînes,
Dans Ithaque, en Epire, en Crete, dans Athenes?
Et ferez-vous partout aux Grecs victorieux,
De la triſte Caſſandre un trophée odieux?

Ah ! s'il faut de ces lieux éloigner ma préſence,
1680. Daignez me renvoyer au lieu de ma naiſſance.
Que je puiſſe revoir ſes débris, ſes tombeaux,
Objets à ma douleur, plus charmans & plus beaux
Que la pompe & l'orgueil des Villes de la Gréce.
Que la triſte Ilion voye encore ſa Princeſſe,
Honorer ſa miſere, adoucir les malheurs
Des vivans par ſes ſoins, & des morts par ſes pleurs.

N'oublions pas de dire, que d'Aſſezan en faiſant imprimer cette Tragédie y mit ſon nom, & qu'il la dédia à Madame la Ducheſſe de Bouillon. Voici le commencement de ſon Epître : « J'ai ſujet » de craindre que le deſtin de cette Tra- » gédie, n'ait quelque choſe de ſembla- » ble à celui d'Agamemnon. Ce Roy, » chef de toute la Gréce, périt au ſein » de ſa famille, après avoir heureuſe- » ment évité les périls d'une guerre de » dix années ; & peut-être que mon Ou- » vrage expoſé de plus près aux yeux des » Critiques, ſuccombera ſous leurs at- » teintes, quelqu'heureux ſuccès qu'il » ait eu pendant ſes repréſentations, &c.

Les Critiques précéderent l'impreſſion de cette Tragédie. Le Sonnet ſuivant, qui eſt d'un Auteur Anonyme, en eſt une preuve marquée.

Sur la Tragédie d'Agamemnon. 1680.

SONNET.

On dit qu'Agamemnon eſt mort,
Il court un bruit de ſon naufrage :
Et Clitemneſtre, tout d'abord
Célébre un ſecond mariage.

Le Roy revient, & n'a pas tort,
D'enrager de ce beau ménage :
Il aime un None bien fort,
Et prêcha à ſon fils d'être ſage.

De bons morceaux par-ci, par-là,
Adouciſſent un peu cela ;
Bien des gens ont crié merveilles.

J'ai fort crié de mon côté :
Mais comment faire ? en vérité,
Les vers m'écorchoient les oreilles,

1680.

LA BASSETTE,

Petite Comédie de M. HAUTEROCHE, non imprimée,

Repréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, au mois de May.

Mercure Galant, Avril 1680. pages 233-234.

« LA Baſſette (c'eſt M. De Viſé qui » parle) a donné lieu à deux Comé- » dies nouvelles qui doivent paroître » bientôt ſous le même titre ſur les deux » Théatres François qui ſont à Paris.... » *La Baſſette* que nous promet l'Hôtel » de Bourgogne eſt de M. Hauteroche, » Auteur du *Criſpin Muſicien*, qui » vous a autrefois ſi bien divertie. » On peut préſumer que cette derniere Comédie n'a pas eu, à beaucoup près, un tel ſuccès, puiſqu'elle n'a jamais été imprimée.

1680.

LA BASSETTE,

Comédie en cinq Actes, de deux Auteurs Anonymes,

Repréſentée ſur le Théatre de Guénégaud, le Vendredi 31. May.

MOnſieur De Viſé annonça cette Comédie, en même-temps que la précédente. « Pluſieurs perſonnes, » (dit-il) veulent ſe perſuader que la » Baſſette, qui doit être repréſentée par » la Troupe de Guénégaud, part du » même endroit d'où nous eſt venue » *La Devineresſe* : & ils le croyent par » cette ſeule raiſon, que la Baſſette eſt » encore une matiere du temps. Ils font » tort par là aux Auteurs de cette Piéce, » à qui il n'eſt pas juſte d'en ôter la » gloire. J'eſpere qu'il me ſera permis » de vous les nommer, ſitôt qu'elle aura » paru. Tout ce que je puis vous en dire » aujourd'hui, c'eſt qu'un Gentilhomme » de Bourges y a bonne part. » Mercure Galant, Avril 1680. pages 233-234.

Elle eut huit repréſentations, dont la derniere fût donnée le 18. Juin ſuivant. *Regiſtres du Théatre de Guénégaud, Année* 1680.

1680.

LES CARROSSES D'ORLÉANS,

Comédie en un Acte, & en proſe, de M. de LA CHAPELLE, *

* On trouvera la vie de cet Auteur à la ſuite de ſa Tragédie de Cléopatre, ſous l'année 1681.

Repréſentée ſur le Théatre de Guénégaud, précédée de *Bérénice*, le Vendredi 9. Août. (*a*)

Préface des Carroſſes d'Orléans.

IL y a de l'injuſtice à juger l'Ouvrage d'un jeune Auteur, qui ſe préſente pour la premiere fois ſur la Scene, avec la même ſévérité que celui d'un Poëte, qui doit avoir acquis l'expérience du Théatre. C'eſt cependant ce qui eſt arrivé à M. de La Chapelle; ſon premier Ouvrage fut attaqué par toutes ſortes d'endroits; mais la malignité de ſes Critiques ſe fait voir ſenſiblement par leurs objections. « Quelques-uns, (dit l'Au-» teur) l'ont mépriſée, parce qu'il eſt » écrit en proſe, d'autres, parce qu'elle » n'a qu'un Acte; mais, ſans me charger » du ſoin de défendre les petites Piéces;

(*a*) C'eſt la derniere Piéce qu'ait donnée la Troupe de Guénégaud, avant ſa réunion avec celle de l'Hôtel de Bourgogne. La Comédie des Carroſſes d'Orléans fut repréſentée ſix fois par la ſeule Troupe de Guénégaud, & ſix autres depuis la réunion: en tout douze repréſentations, dont la derniere eſt du Dimanche premier Septembre.

» j'avoue que je n'ai pas prétendu tirer
» une grande gloire de celle-ci, que je
» n'ai donnée que comme une bagatelle,
» que je fis pour me délaſſer des fati-
» gues d'un aſſez long voyage, pendant
» lequel j'avois ſouffert tout l'en-
» nui, & toutes les incommodités qui
» accompagnent toujours les Carroſſes
» de Voiture. Je paſſe au chapitre de la
» proſe, que je croyois que M. Moliere
» avoit comme naturaliſée au Théatre;
» mais je vois bien qu'il faut citer des
» garants plus anciens que lui. Les Grecs
» & les Latins.... Les Italiens ſe ſervent
» de vers non rimés : & feu M. d'Urfé,
» ſi connu par ſon beau Roman d'Aſ-
» trée, avoit voulu introduire au Théa-
» tre cette eſpéce de vers ſans rimes, ou,
» pour mieux dire, cette proſe meſu-
» rée : ſon éxemple n'a pas été ſuivi. (*a*)
» Je ne veux point en chercher les rai-
» ſons, qui ſeroient peut-être faciles à
» deviner, mais il certain qu'une proſe
» réglée a du moins autant de grace &
» de force, que ces vers irréguliers dont
» je viens de parler. » (*b*)

1680.

(*a*) M. de la Chapelle ſe trompe, M. d'Urfé n'a fait paroître aucun Ouvrage de ſa façon ſur la Scene Françoiſe.

(*b*) Il venoit de parler des Grecs & des Latins, qui pour la Comédie avoient une maniere de vers ſi libres, que ce n'étoit proprement que de la proſe.

1680. En vérité, M. de La Chapelle prend bien de la peine pour juſtifier un uſage introduit & reçû avant lui. C'eſt une mauvaiſe chicane, qu'il auroit dû oublier, & ne s'attacher qu'à ce qui regarde ſa Piéce en particulier. Il faut avouer que l'intrigue eſt peu de choſe, que le comique reſſent beaucoup la Farce, mais l'idée en eſt aſſez neuve & paſſablement rendue. (*a*) Telle qu'elle eſt, un homme d'eſprit, dans le même cas où ſe trouva M. de La Chapelle, ne doit pas rougir de l'avouer; il peut auſſi imiter ſon éxemple, & n'y pas retourner une ſeconde fois.

Réunion de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne, avec celle de la rue Mazarine.

CE fut durant les repréſentations de la Comédie des *Carroſſes d'Orléans*, que ſe fit la Réunion de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne, avec celle de la rue Mazarine, par l'ordre du Roy.

(*a*) Nous ne croyons pas devoir donner l'extrait d'une Comédie qui eſt extrêmement connue; elle ſe trouve imprimée dans le dixiéme Volume du nouveau Recueil intitulée: *Théatre François*, 1737. à la ſuite des autres Piéces de M. de la Chapelle.

Cependant

Cependant la Lettre de Cachet, qui ordonna cette réunion, eſt datée du 22. Octobre : (*a*) & les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne commencerent à repréſenter ſur le Théatre de la rue Mazarine, conjointement avec la Troupe qui en étoit en poſſeſſion dès le 25. Août ; car voici ce qu'on trouve ſur le Regiſtre de cette année. 1680.

« Aujourd'hui Dimanche 25. Aout » 1680. la jonction des deux Troupes » s'eſt faite, & Meſſieurs de l'Hôtel de » Bourgogne ont repréſenté avec nous :

Phédre, & les Carroſſes d'Orléans.

(*a*) « *Lettre de Cachet.* Sa Majeſté ayant eſtimé à » propos de réunir les deux Troupes de Comédiens éta- » blis à l'Hôtel de Bourgogne & dans la rue Guéné- » gaud à Paris, pour n'en faire à l'avenir qu'une ſeule, » afin de rendre les repréſentations des Comédies plus » parfaites, par le moyen des Acteurs & Actrices » auſquels elle a donné place dans ſadite Troupe : Sa » Majeſté ordonne qu'à l'avenir leſdites deux Trou- » pes de Comédiens François ſeront réunies pour n'en » faire qu'une ſeule & même Troupe, & ſera compoſée » des Acteurs & Actrices, dont la liſte ſera arrêtée par » Sadite Majeſté. Pour leur donner moyen de ſe perfec- » tionner de plus en plus, Sadite Majeſté veut que » ſadite Troupe puiſſe repréſenter les Comédies dans » Paris, faiſant défenſes à tous autres Comédiens Fran- » çois de s'établir dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, » ſans ordre exprès de Sa Majeſté. Enjoint Sa Majeſté » au Sieur de la Reynie, Lieutenant-Général de Police, » de tenir la main à l'éxécution de la préſente Ordon- » nance. Fait à Verſailles le vingt-deux Octobre 1680. » *Signé*, LOUIS, & plus bas, COLBERT, » & Scellé.

1680. Pluſieurs raiſons occaſionnerent la jonction des deux Troupes. M. & Mademoiſelle de Champmeſlé à la rentrée de Paſques 1679. avoient quitté l'Hôtel de Bourgogne, & s'étoient engagés dans la Troupe de la rue Mazarine. (*a*) La meſintelligence regnoit depuis quelque temps parmi les Acteurs de l'Hôtel de Bourgogne. De plus, on jugea que raſſemblant les deux Compagnies, pour en compoſer une plus choiſie, qui joueroit tous les jours, le Public jouiroit du même plaiſir qu'il recevoit des deux Troupes, & que les Piéces ſeroient repréſentées avec une plus grande perfection.

M. De Viſé rendit compte de la réunion des deux Troupes, mais ſans aucun détail. Voici ſes termes.

Mercure Galant, Août 1680. pages 332 & 333.

« Vous ſerez ſans doute ſurpriſe quand » je vous dirai que les deux Troupes de » Comédiens François ayant eu ordre du » Roy de ſe joindre enſemble, ceux de » l'Hôtel ont cédé le leur aux Italiens (*b*),

(*a*) « Par contrat du 12. Avril 1679. M. & Made- » moiſelle de Champmeſlé, qui étoient à l'Hôtel de » Bourgogne, ont paſſé dans notre Compagnie : en » reconnoiſſance, on leur a accordé, outre leurt part, » mille livres par an. » (Regiſtre du Théatre de la rue Mazarine, pour l'année 1679.)

(*b*) Les Comédiens Italiens avoient paſſé en 1673. avec la Troupe du Palais Royal, au Théatre de la rue Mazarine, & jouoient alternativement avec ces derniers. Après la réunion des deux Troupes Françoiſes, ils s'é-

» & jouent préſentement tous les jours » ſur le Théatre du Fauxbourg Saint » Germain, avec ceux de Guénégaud. » Cette réunion ne peut qu'augmenter » les nombreuſes aſſemblées qu'on y a » vûs depuis fort longtemps.... L'uni- » que Troupe des Comédiens François, » continue à jouer tous les jours, & les » grandes aſſemblées qu'elle attire au » Théatre de Guénégaud, fait aſſez voir » combien elle eſt eſtimée. Elle ſe prépare » à donner quelques repréſentations de » l'*Inconnu*. Comme elle eſt compoſée » d'un très-grand nombre d'Acteurs, par » la jonction qui s'eſt faite des deux » Troupes, il y a ſujet de croire qu'elle » fera paroître cette galante Comédie » avec tous ſes agrémens. » 1680. Mercure Galant, Septembre, Tome I. page 346.

Il faut préſentement donner l'état de la Troupe qui fut formée par ordre du Roy. Nous allons employer les termes qui ſont inſcrits ſur le Regiſtre de la Comédie pour l'année 1680.

Jonction par le Roy,

« Des Comédiens de l'Hôtel de Bourgo- » gne, & des Comédiens de Guénégaud. » L'intention de ſa Majeſté étant qu'il

tablirent à l'Hôtel de Bourgogne, & continuerent d'y repréſenter juſqu'en 1697. que le Roy jugea à propos de les congédier.

1680. » n'y eut plus que cette ſeule Compa-
» gnie, tant pour ſervir près de ſa Per-
» ſonne, & à la Cour, que pour le di-
» vertiſſement du Public.

État de la Compagnie,

« Comme il a plû à Sa Majeſté de la
» régler par ſes ordres exprès.

MESSIEURS,

De Champmeslé,	*a part.*
Baron,	
Poisson,	
Dauvilliers,	
De la Grange,	
Hubert,	
De la Tuillerie,	
Rosimont,	
Hauteroche,	
Guérin,	
Du Croisy,	*a demi-part.*
Raisin,	
De Villiers,	
Verneuil,	
Beauval...	*un quart de part.*

1680.

MESDEMOISELLES,

DE CHAMPMESLÉ, BEAUVAL, GUÉRIN, BÉLONDE, DE BRIE, D'ENNEBAUT, DU PIN, GUYOT,	*a part.*
ANGÉLIQUE, (fille de Du Croisy.)	*a demi-part.*
RAISIN,	
DE LA GRANGE,	*a quart de part.*
BARON,	

« En tout, vingt-sept Acteurs, & » vingt & une part, & un quart. »

Pour terminer cet article, il nous reste à rendre compte des Acteurs & Actrices, morts ou retirés depuis l'année 1673. jusqu'à celle de 1680.

LA ROQUE

REGNAULT PETIT-JEAN, Sieur de LA ROQUE, Comédien de la Troupe du Marais, succéda à Floridor, dans l'emploi d'Orateur de la Troupe en l'année 1646. comme c'est de Chappuzeau * que nous tenons quelques détails sur La Roque, nous allons rapporter ce que cet Auteur en a dit.

* Théatre François, Liv. III. pag. 278-282.

1680. « La Roque remplit ſa place (de Flo-
» ridor) en la charge d'Orateur , qu'il a
» éxercé vingt-ſept ans de ſuite , & l'on
» peut dire, ſans fâcher perſonne , qu'il a
» ſoutenu le Théatre du Marais juſqu'à
» la fin , par ſa bonne conduite & par ſa
» bravoure , ayant donné de belles mar-
» ques de l'une & de l'autre dans des
» temps difficiles , où la Troupe a couru
» de grands dangers. Comme il eſt con-
» nu du Roy , * qui lui a fait des graces
» particulieres , & que ſes bonnes qua-
» lités lui ont acquis de l'eſtime à la Cour
» & à la Ville , il s'eſt ſervi avec joie de
» ces avantages pour le bien commun
» du corps , qui lui abandonnoit la con-
» duite des affaires , & comme il eſt gé-
» néreux , l'intérêt public l'a toujours
» emporté en lui ſur ſon intérêt
» particulier. Avant les défenſes étroi-
» tes du Roy , à toutes ſortes de per-
» ſonnes d'entrer à la Comédie ſans
» payer , il arrivoit ſouvent de grandes
» querelles aux portes , & juſques dans
» le parterre ; & en quelques rencontres
» il y a eu des Portiers de tués , & de
» ceux qui excitoient le tumulte. La Ro-
» que , pour appaiſer ces déſordres , &
» maintenir les Comédiens & les Audi-
» teurs dans le repos , s'eſt expoſé à di-
» vers périls , & s'eſt attiré de très-mé-

* Chappuzeau fit paroître ſon *Théatre François* à la fin de l'année 1673.

» chantes affaires, ſans en craindre le
» ſuccès ; montrant autant d'adreſſe & 1680.
» d'eſprit, qu'il a toujours fait paroître de
» cœur pour l'aſſoupiſſement de ces tu-
» multes. Il s'eſt fait craindre des faux
» braves, & eſtimer de ceux qui étoient
» braves véritablement, ſuivant en cela
» le pas de ſes freres, qui auroient paſſé
» pour des illuſtres, s'ils avoient eu d'il-
» luſtres emplois. Il a eſſuyé de la ſorte
» cent fatigues en faveur de la Troupe
» qu'il aimoit, & quand il ne lui auroit
» été utile qu'en ces deux articles de ſa
» conduite & de ſon courage, il y en
» auroit aſſez pour le faire conſidérer
» comme le membre le plus utile du
» corps. Mais il l'étoit encore en toutes les
» autres choſes, & univerſellement il s'é-
» toit rendu très-néceſſaire à la Troupe
» du Marais. Comme il a très-bonne
» mine, & qu'il bien parle, il s'acquit-
» toit de l'annonce avec grand plaiſir de
» l'auditeur, & ſi l'on ne peut pas dire
» qu'il s'acquitteroit d'un rôle avec le
» même ſuccès, on doit avouer d'ailleurs
» qu'il ſçait admirablement comme il
» s'en faut démêler, & que pluſieurs
» des Comédiens de Paris ont reçu de
» lui des ſervices conſidérables, par les
» utiles conſeils qu'il leur a donné dans

1680. » leur profeſſion (*a*) Il n'y a auſſi per-
» ſonne à la Comédie qui juge mieux
» que lui du mérite d'une Piéce, ni qui
» en puiſſe plus ſûrement prévoir le ſuc-
» cès ; ce qui eſt un grand article, pour
» ne pas tomber dans le malheur de pro-
» duire un Ouvrage qui fut rebuté. Je
» parle de la Roque, comme d'une per-
» ſonne que tout le monde ſçait avoir
» été un très-ferme appui du Théatre
» du Marais, d'où il a paſſé depuis ſix
» mois avec pluſieurs de ſes camarades
» dans la Troupe du Roy, * qui ſe trou-
» vera toujours bien de ſes bons avis. »

Dans *la Comédie ſans Comédie*, de M. Quinault, la Roque y joua un rôle ſous ſon propre nom, & voici comment on le fit parler de lui-même.

ACTE. I.

LA ROQUE.

Quant à moi, pour parler avec ſincérité,
La fortune en naiſſant ne m'a pas bien traité ;
Mais ſi lors ſon erreur me fut injurieuſe,
Elle a rendu depuis ma vie aſſez fameuſe.
Je me ſuis vû ſouvent un ſceptre entre les mains.
Dans un rang au-deſſus du reſte des humains.

* Voyez page 295. note (*a*), & page 300. du Tom. XI. de cette Hiſtoire.

(*a*) Lorſque Mademoiſelle de Champmeſlé entra dans la Troupe du Marais, elle y reçut d'*utiles conſeils* de la Roque, qui lui aiderent à parvenir à la perfection qu'elle s'acquit depuis. (Note de Madame Poiſſon, veuve du célébre Paul Poiſſon.)

1680.

J'ai de mille Héros réglé les deſtinées ;
J'ai vû deſſous mes piés des têtes couronnées,
Et j'ai, par des exploits auſſi fameux que grands,
Vengé les juſtes Rois, & détruit les Tyrans.
J'ai conquis des tréſors, j'ai forcé des murailles,
J'ai donné des combats, j'ai gagné des batailles ;
Je me ſuis vû vingt fois poſſeſſeur glorieux
De tout ce que la terre a de plus précieux.

La Roque étoit avancé en âge lorſqu'il paſſa avec ſa Troupe réunie à celle du Palais Royal, au Théatre de la rue Mazarine, car il ſe retira avant Pâques de l'année 1676. & mourut le dernier Juillet de la même année. Voici ce qui eſt porté ſur le Regiſtre à ſon ſujet.

« M. de la Roque eſt mort le dernier » jour de Juillet, & a été enterré le pre» mier Août. On a continué la penſion » à ſa *Veuve*, juſqu'à la concurrence » de cinquante piſtoles, que la Troupe » avoit accordé à Paſques (1676.) au» dit défunt, lorſqu'il s'eſt retiré de la » Troupe. »

Mademoiſelle AUZILLON.

MARIE DU MONT, femme de PIERRE AUZILLON, Guidon de la Compagnie du Prevôt de l'Iſle de France, Comédienne de la Troupe du Marais, d'où enſuite elle paſſa en 1673. dans celle de

1680. Guénégaud, *à la recommandation d'une perſonne qualifiée, qui s'intereſſoit pour cette Demoiſelle, car cette derniere n'avoit aucun mérite diſtingué pour le Théatre.* (*a*) Par délibération de toute la Compagnie, du 12. Avril 1679. la Demoiſelle Auzillon fut congédiée de la Troupe, avec une penſion de ſept cens cinquante livres; mais cette Actrice refuſa de ſouſcrire à la délibération de ſes camarades, & leur ayant intenté un Procès, elle fit interroger, devant le Commiſſaire de la Mare, les Sieurs de la Grange & Hubert. Cet interrogatoire fut prêté par ces Comédiens le 17. May 1679. la Demoiſelle Auzillon prétendoit que les Comédiens du Marais devoient avoir une préférence marquée ſur ceux du Palais Royal, attendu que cette premiere Troupe, lors de ſa réunion, ſubſiſtoit en entier, au lieu que l'autre n'en étoit plus que les débris. Ce Procès fut terminé par un Arrêt du Parlement du 7. Septembre 1679. qui ordonna, qu'à compter du 12. Avril précédent, les Comédiens payeroient une penſion viagere de mille livres à la Demoiſelle Auzillon, ce qui fut éxécuté ponctuelle-

(*a*) C'eſt ce que la Grange lui reprocha dans l'interrogatoire qu'elle lui fit prêter le 17. May 1679.

ment de la part de la Troupe, juſqu'à la mort de cette Demoiſelle, qui arriva le Lundi 8. Juillet 1693. 1680.

JOSEPH DU LANDAS, Sieur DU PIN, étoit fils, d'autres diſent, parent de M. du Landas, Lieutenant-Général de la Rochelle. Quoi qu'il en ſoit, après avoir diſſipé ſon bien, & ne ſubſiſtant plus que d'une penſion que lui faiſoit ſon frere, M. du Landas épouſa Mademoiſelle de Montfleury, (Louiſe-Jacob) fille de M. de Montfleury le Comédien. M. du Landas & ſa femme s'engagerent enſuite dans une Troupe de Comédiens de Province, mais ils changerent de nom, & prirent celui de Du Pin. Ils jouerent à Rouen & en d'autres endroits, & enfin ils revinrent à Paris, où ils entrerent dans la Troupe du Marais. En 1673. cette Troupe ayant été réunie avec celle du Palais Royal, M. & Mademoiſelle Du Pin, furent du nombre de ceux qui compoſerent la Troupe de la rue Mazarine. M. Du Pin ſe retira en 1680. avec une penſion de cinq cens livres. Il hérita ſur la fin de ſes jours du bien de ſon frere, qui mourut ſans enfans. La mort de M. Du Pin eſt marquée ſur le Regiſtre de la Comédie du Mercredi 25. Juillet 1696. c'étoit un foible Acteur, & un fort honnête homme. DU PIN.

1680. DE BRIE. EDME WILQUIN, Sieur de BRIE, Comédien de Province, & mari de la Demoiſelle de Brie, dont nous parlerons ſous l'année 1684. s'engagea à Lyon avec ſa femme dans la Troupe de Moliere, & ſuivit cet Acteur à Paris. Il fut un de ceux du Palais Royal, & enſuite de la rue Mazarine. Si l'on s'en rapporte à l'Auteur de la *Lettre ſur Moliere & les Comédiens de ſon temps*. * De Brie ſuccéda à Du Parc dans les rôles de Gros-René, &c. On ajoute qu'il étoit grand Bréteur, & que Moliere ne l'aimoit pas. Il mourut à la fin de 1675. ou au plûtard au commencement de 1676.

* Merc. de France, May 1740. p. 847.

LA FLEUR. N..... JUVENON DE LA FLEUR, Comédien de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne, ſuccéda à Montfleury dans l'emploi des Rois. * « C'étoit un grand homme, beau de viſage, fort bienfait, & excellent Acteur pour jouer les rôles de Rois. Il excelloit encore pour les caracteres de Gaſcons & de Capitans. On dit de lui, que c'eſt le premier Acteur qui ait eu ce qu'on appelle des entrailles, c'eſt-à-dire, l'art de ſe toucher, pour toucher enſuite les autres, ce que Floridor n'avoit pas à ce degré de perfection. Il joua d'original en 1672. le rôle du Viſir Acomat, dans la Tragédie de Bajazet. » (La Fleur

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Théatre, & ſpécialement à la vie des plus célébres Comédiens. Mercure de France, May 1738. pages 834 & 835.

avoit épouſé la fille de Gros-Guillaume, dont il eut un fils, qui prit le parti du Théatre, & qui y parut avec beaucoup de ſuccès comme Acteur, ſous le nom de *la Tuillerie.* On ignore le temps de la mort de la Fleur, mais il n'étoit plus vivant en 1680. Une note manuſcrite nous a appris que cet Acteur avoit été Cuiſinier.) 1680.

Mademoiſelle DAUVILLIERS.

VICTOIRE-FRANÇOISE POISSON, fille de Raimond Poiſſon, & femme du Sieur Dauvilliers, joua dans la Troupe du Marais, & enſuite dans celle de Guénégaud, retirée en 1680. avec une penſion de mille livres. Mademoiſelle Dauvilliers joua peu de temps la Comédie, à cauſe d'un cancer qui lui rongea tout le nez. Elle accepta l'emploi de Souffleuſe, qu'elle éxerça juſqu'au mois de Novembre 1718. & elle ſe retira à Saint Germain en Laye, où elle décéda le Jeudi 12. Novembre 1733. Mademoiſelle Dauvilliers avoit une mémoire ſi heureuſe, qu'elle ſçavoit toutes les Piéces qu'on jouoit ordinairement, & de plus, deux ou trois lectures lui ſuffiſoient pour apprendre les nouvelles. A cette grande mémoire elle joignoit le talent de faire répéter parfaitement un rôle, & même ſes conſeils formerent beaucoup pluſieurs Comédiens, & particulierement Ma-

demoiſelle Duclos, lorſqu'elle débuta au
1680. Théatre en 1694.

Mademoiſelle de LA TUILLERIE. LOUISE-CATHERINE POISSON, autre fille de Raimond Poiſſon, & femme de Juvénon de la Tuillerie, Comédienne de l'Hôtel de Bourgogne, retirée en 1680. avec une penſion de mille livres. Etant devenue veuve en 1688. un Gentilhomme de la maiſon de Coiſlin qui avoit une affaire d'honneur, & qui ſe flatta que le crédit de cette Demoiſelle pourroit le tirer d'embarras, l'épouſa. Elle mourut le Samedi 15. Mai 1706. ſans poſtérité. On ignore ſes talens pour le Théatre.

SOLYMAN,

Tragédie de M. l'Abbé ABEILLE, *ſous le nom de* LA TUILLERIE,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredy onze Octobre. (*a*)

LA chute de *Lyncée* fit faire quelques réfléxions à Monſieur l'Abbé Abeille. Il ſentit que le Public ne pou-

(*a*) Il eſt inutile de marquer ſur quel Théatre. Le Lecteur vient de lire qu'il n'y en eut plus alors qu'un ſeul, qui étoit celui de la rue Mazarine, vis-à-vis celle de Guénégaud. Solyman eſt la premiere Piéce nouvelle jouée depuis la réunion des deux Troupes Françoiſes.

voit s'accoutumer à ſes imaginations ſingulieres, & d'ailleurs il avoit des raiſons qui ne lui permettoient plus de donner ſes Piéces ſous ſon nom. Il fallut donc, pour ſatisfaire au devoir de ſon état, emprunter le nom d'un autre. M. de la Tuillerie, avec qui il étoit en liaiſon, voulut bien lui offrir le ſien, mais le Public ne prit pas le change, on le reconnut à la ſeule verſification : c'étoit l'unique moyen pour le démaſquer : car il avoit eu la précaution d'employer, ſans le dire, le ſujet d'*Ibrahim*, ou *l'Illuſtre Baſſa*, de M. de Scudery. On peut même lui reprocher de l'avoir pillé avec plus d'hardieſſe, que M. Boyer n'avoit fait *le Comte d'Eſſex*, de M. de la Calprenéde. (*a*) Il croyoit, peut-être, que l'Ouvrage de M. de Scudery demeureroit ignoré : mais il ne faut, pour découvrir ſon larcin, que conférer les deux Poëmes : on verra qu'ils ſont ſemblables par le plan, la marche, les caracteres, les ſituations, & même une bonne partie des penſées, que le dernier s'eſt approprié, ſans beaucoup de ſcrupule. Mais comme la premiere Piéce eſt extrêmement longue, l'Auteur moderne 1680.

(*a*) M. l'Abbé Boyer eſt plus excuſable, il avoue ingénuement les raiſons qui l'ont obligé d'en uſer ainſi.

1680. a retranché, avec raiſon, beaucoup de détails inutiles, qui ne faiſoient que rallentir l'action : avec ces changemens, peu conſidérables au fond, & à l'abri du nom d'un jeune Poëte, M. l'Abbé Abeille trouva le ſecret de s'attirer des applaudiſſemens (*a*) de pouvoir s'en féliciter hautement, & de faire ſon propre éloge, par la bouche d'un autre. « Cette » Piéce, » fait-on dire à M. de la Tuillerie dans la Préface, « n'a pas été tout-» à-fait malheureuſe dans ſes repréſenta-» tions. Bien des gens de la premiere » qualité, qui ont le diſcernement juſte, » l'ont applaudie ; & ce qui me flatte » bien davantage, c'eſt qu'elle n'a point » déplû à la Cour, où le goût eſt ſi fin, » & ſi délicat. On m'a reproché, avec » raiſon, de n'avoir pas fait mourir » Ibrahim : cela auroit répandu dans la » Piéce une terreur qui auroit fait dans » l'eſprit des Spectateurs plus d'effet que » la clémence de Solyman. Je ne m'ar-

(*a*) *Solyman* a été jouée onze fois dans ſa nouveauté. La derniere eſt du Mardi 5. Novembre. On le reprit l'année ſuivante, & elle reſta au Théatre encore quelques années. Ce ſuccès eſt ſans doute ſurprenant pour un ſi foible Ouvrage. M. De Viſé parle de cette Piéce, & l'on croit bien que c'eſt avec éloge. « La grande » Troupe, qui eſt à préſent l'unique a repréſenté dans » ce mois pour Piéce nouvelle *le Solyman*, de M. de la » Tuillerie, dont on a fort eſtimé les vers. » *Mercure d'Octobre* 1680. *page* 335.

» rête

» rête point à marquer tous les autres
» endroits que l'on a blâmés, ou par 1680.
» raiſon, ou par caprice, parce qu'ils
» ne ſont pas conſidérables. Je me con-
» tente de dire que malgré ſes défauts
» elle a été trouvée généralement bien
» écrite, & parſemée d'aſſez beaux vers.
» C'eſt auſſi ce qui a donné lieu d'avan-
» cer que je ne l'avois pas faite : mais je
» ne répons rien à cela, ſinon que l'on
» me fait trop d'honneur de douter que
» j'aye pû faire un Ouvrage, que l'on
» attribue à un homme qui eſt connu
» dans le monde pour avoir plus de lu-
» mieres que moi. »

La Tragédie de Solyman ſe trouvant imprimée dans le Recueil de Piéces qui portent le nom de Théatre de M. de la Tuillerie, nous nous contentons d'ajouter un morceau de cette verſification qui a été *généralement trouvée ſi bien écrite.* Nous le prenons dans une des belles Scenes. Célonide, amante d'Ibrahim, ayant appris que le Sultan veut lui faire épouſer Aſtérie ſa fille, lui en fait des reproches.

CE'LONIDE. ACTE III SCENE VI

Cependant, quand pour vous je refuſe un Empire,
Quand pour vous ſeul enfin on ſçait que je reſpire,

1680. J'apprens qu'un autre amour vous ramene en ces lieux ;
Je vois que vous craignez d'y paroître à mes yeux,
Et je ſçais qu'au mépris de la foi qui nous lie,
Perfide, vous venez épouſer Aſtérie.

IBRAHIM.

Comment l'épouſer ! moi ?

CE'LONIDE.

Vous oſez le nier,
Ou cherchez des raiſons pour vous juſtifier.

IBRAHIM.

Quoi donc ? de cette indigne & lâche calomnie,
C'eſt vous qui m'ordonnez que je me juſtifie ?
Ah ! ſi j'ai près de vous beſoin d'un défenſeur,
Où le dois-je trouver qu'au fond de votre cœur !
Mais eſt-ce pour me perdre, ou ſi c'eſt qu'on m'éprouve ?
Je rougis dans ces lieux de l'accueil que j'y trouve :
J'arrive amant fidéle, & vainqueur glorieux,
Et je vois la douleur regner dans tous les yeux ?
A peine Solyman permet que je le voye,
Son cœur, à mon abord, ſe refuſe à la joye ?
Et d'un regard glacé m'honorant à regret,
Il me quitte agité d'un déſordre ſecret !

1680.

Pour calmer le chagrin dont j'ai l'ame agitée,
Je vous cherche, & vous trouve encore plus irritée ?
Vous oſez m'accuſer de trahir vos appas !
De venir épouſer.... Vous ne le croyez pas.
Mais cette calomnie eſt facile à confondre ;
Parlez, qui la publie.... Au moins daignez répondre.
Ne me refuſez pas la funeſte douceur,
De connoître mon crime, & mon accuſateur.

CELONIDE.

Qu'on excuſe aiſément un amant qu'on eſtime !
Helas ! votre préſence efface votre crime,
Et quoique me rappelle un dépit trop confus,
Lorſque je vous entens, je ne m'en ſouviens plus, &c.

LES FOUX DIVERTISSANS,

Comédie en trois Actes, en vers, avec trois divertiſſemens, par M. POISSON,

Repréſentée le Jeudi 14. Novembre. (Onze repréſentations, la derniere le Lundi deux Décembre ſuivant.)

MOnſieur Grognard, Concierge d'un Hôpital de Foux, eſt amoureux d'une jeune perſonne nommée An-

1680.

gélique, qui eſt ſous ſa tutelle ; Angélique déteſte Grognard, & aime Léandre. Ce dernier entre dans l'Hôpital à titre de Fou, & par ce moyen il voit ſa maîtreſſe & trouve le ſecret de l'enlever. Et Grognard eſt enfermé par ſes propres valets. Voilà ce qui conſtitue le fond de cette Comédie, à laquelle on a joint des Scenes épiſodiques de Foux & de Folles, qui ſont imitées de *l'Hôpital des Foux*, Comédie de Beys. Nous aurons occaſion de parler encore des Foux divertiſſans à l'article du *Bon Soldat*, Comédie en un Acte & en vers, repréſentée en 1691. M. De Viſé annonça les Foux divertiſſans, mais il ſupprima ſes louanges ordinaires ; cependant il en avoit prônées beaucoup d'autres auſſi foibles que celle-ci. Voici le paſſage de De Viſé. « Les Comédiens François » ont repréſenté *les Foux divertiſſans* » de M. Poiſſon. C'eſt une Piéce en trois » Actes, avec des chanſons & des en» trées.

Mercure Galant, Novembre 1680. p. 295.

1681.

ZAÏDE,

Tragédie, de M. de LA CHAPELLE,*

Repréſentée pour la premiere fois le Dimanche 26. Janvier.

* On trouvera la vie de M. de La Chapelle, après ſa Tragédie de *Cléopatre*, ſous l'année 1681.

LE ſujet de cette Piéce n'eſt tiré ni de l'Hiſtoire des Maures de Grenade, ni des Fables anciennes & modernes, que les aventures de ces peuples nous ont fournies. L'Auteur eſt inventeur du ſujet & des noms: & comme il s'étoit piqué de ne devoir cet Ouvrage qu'à lui-même, il n'y a voulu employer aucun trait d'Hiſtoire, que ce qui regarde le nom des deux célébres familles des Zégris, & des Abencerrages. Il ne faut donc pas être ſurpris qu'un Auteur ſans expérience, qui prend une route nouvelle, ſe ſoit égaré. « Cet Ouvrage, » (dit-il) eſt plûtôt un caprice de jeune » homme, qui eſſaye ſon génie, qu'une » compoſition réglée, & digne du nom » de Tragédie. Je ne connoiſſois, lorſque » je l'ai fait, ni l'art du Théatre, ni les » préceptes, ni les Ouvrages des an- » ciens. Je n'avois pour lors d'autre gui- » de en travaillant, qu'une imagination » échauffée par l'envie de mettre des

Préface de la Tragédie de Zaïde.

1681. » vers de ma façon ſur la Scene. Je n'ai » donc nulle obſervation à faire ſur cette » Tragédie, ſur laquelle je crois auſſi » que perſonne ne ſe donnera la peine » de faire aucune Critique. »

Ce diſcours eſt trop modeſte, & Zaïde n'eſt pas indigne d'une Critique. Elle a de grands défauts; l'Auteur convient qu'il n'avoit point aſſez de connoiſſance du Théatre: il avoit auſſi beſoin de plus d'art pour lier ſes Scenes, & pour la conduite de ſa Piéce, qui n'eſt ni aſſez bien fondée, ni clairement expliquée: la cataſtrophe ſur-tout eſt abſolument manquée. Mais, malgré ces défauts, on lui doit toujours ſçavoir gré de l'invention. Ses caracteres ſont foiblement exprimés, mais ils ont un certain air nouveau, noble & naturel, qui n'eſt pas ſans mérite. Et quoique M. de La Chapelle ait tout tiré de ſon imagination, on ne peut lui refuſer d'avoir aſſez heureuſement ſaiſi le goût & le génie de la Nation qu'il vouloit préſenter ſur la Scene. (*a*) La Scene où Zaïde, cachée

(*a*) Il faut en excepter certaines bienſéances que le défaut d'uſage du Théatre lui a fait vraiſemblablement négliger; il convient par exemple qu'il a employé les Dieux dans ſes vers, comme ſi les Acteurs avoient été Payens: « Je n'ignorois pourtant pas, ajoute-t-il, quelle étoit la » Religion des Maures, mais je m'imaginois qu'il n'é» toit pas permis de faire des vers, ſans y faire entrer

ſous le faux nom de Zulémar, ſe fait connoître à Alamir qu'elle aime, eſt très-intéreſſante. 1681.

ACTE V. SCENE IV.

ZULE'MAR.

Sçais-tu ce que tu fais en me preſſant de vivre.

Je vivrois pour ſervir d'obſtacle à tes plaiſirs,

Pour contraindre ton cœur, pour forcer tes deſirs,

Pour ſuivre les tranſports qu'en mon cœur tu fais naître,

Pour te perſécuter, pour te haïr peut-être.

ALAMIR.

Tu feras bien : le ſang dont nous ſommes formés

Ne doit jamais verſer dans nos cœurs animés,

Que des tranſports d'horreurs, que des deſſeins d'outrages,

C'eſt le ſort des Zégris, & des Abencerrages.

Puiſque nous ſommes nés chefs de ces deux partis,

Crois-moi, n'en rendons point les deſtins démentis,

Nous ne devons avoir qu'une pareille audace,

Toi d'éteindre mon nom, moi d'étouffer ta race,

» les faux Dieux. Peut-être qu'il y a encore aujourd'hui » bien des gens prévenus de la même erreur : mais ce » n'eſt pas ici le lieu de les détromper. » M. de la Chapelle auroit dû ajouter un mot ſur la licence qu'il a priſe d'établir un Sénat à Grenade.

1681. Ce doit être entre nous un devoir mutuel ;
Vis donc pour me haïr.

ZULE'MAR.

Hé ! le puis-je, cruel ?
Pour m'oppoſer ſans ceſſe une fierté barbare ;
En laiſſes-tu moins voir la vertu qui te pare ?
En es-tu moins aimable, & mon cœur malheureux
S'abandonne-t-il moins à l'ardeur de ſes feux.
Car enfin, ce rival, ce chef d'une famille
Que tu pourſuis ; apprends que ce n'eſt qu'une fille :
Seul reſte infortuné des malheureux Zégris,
Qui s'offre à tes regards ſous ces triſtes habits.

ALAMIR.

Qu'entens-je ? Juſte Ciel !

ZULE'MAR.

En vain dès ma naiſſance,
Inſtruite des raiſons d'une juſte vengeance,
L'eſprit plein contre toi de projets ennemis,
Je partis pour ces lieux, j'arrivai, je te vis,
Tu revenois vainqueur, & tout couvert de gloire :
De nos inimitiés je perdis la mémoire,
Mon cœur, ſourd aux raiſons qui devoient l'animer,
Ne ſçut plus en trouver, hélas ! que pour t'aimer.

Plus

1684.

Plus que tu ne me haïs, ce cœur t'aime, t'adore.
Je ne m'en repens point, je te le dis encore;
Une fois pour toujours laiſſe-moi m'enyvrer
Du funeſte plaiſir de te le déclarer,
Car enfin, ne crois pas que par toi mépriſée,
Je veuille d'une Cour devenir la riſée,
Après que ſi longtemps cet habit malheureux
M'en a vû recevoir & l'encens & les vœux.
Je ne ſouffrirai point la douleur qui me tue.
Tu ſeras pour jamais délivré de ma vue,
Oui, ma mort eſt certaine, & j'y cours ſans effroi:
Heureuſe, puiſqu'au moins tu ſçais que c'eſt pour toi.

ALAMIR.

Muet d'étonnement, parmi tant de traverſes,
J'ai peine à concevoir nos fortunes diverſes,
Je vois que du deſtin que l'on ne peut tromper.....

ZULE'MAR.

Ah! barbare eſt-ce-là ce qui doit t'occuper?
Au moment qu'à tes yeux étonnée & tremblante,
Je ne puis retenir une ardeur violente:
Quand pour te garantir je m'expoſe au trépas,
Quand je t'offre mon cœur, tu ne m'écoute pas:

1681. Me fais-tu voir au moins que mon malheur te touche ?
En laiſſe-tu ſortir un ſoupir de ta bouche ?
Tes ſuperbes regards qui me glacent d'effroi,
Daignent-ils par pitié s'abaiſſer juſqu'à moi ?
Daignes-tu voir mes pleurs, hélas ! infortunée, &c.

Il n'eſt pas difficile de s'exprimer avec plus d'élégance & de préciſion, mais du moins entend-t-on ce que l'Auteur veut dire ; & cette verſification, toute foible qu'elle eſt, n'eſt-elle pas préférable à celle de Meſſieurs Boyer, Abeille, Pradon, & autres, qui ſe donnoient la torture pour compoſer du galimathias, & ſe rendre inintelligibles ?

La Tragédie de Zaïde eut aſſez de ſuccès (*a*) pour engager l'Auteur à continuer ce genre d'écrire. Les Comédiens de leur côté eurent tout lieu d'en être contens, & ſe dédommagerent de quelques frais qu'ils furent obligés de faire pour la repréſenter. (*b*)

(*a*) On en donna treize repréſentations à Paris, & une à Saint Germain en Laye devant le Roy le 12. Février, ſuivie du *Baron de la Craſſe*.

(*b*) « Les François ont donné depuis trois jours (ſept » jours) la premiere repréſentation de ZAÏDE, PRIN» CESSE DE GRENADE. C'eſt une Piéce tout-à-fait » agréable, dont les vers ſont naturels, les penſées bril» lantes, & les incidens fort peu communs. Elle eſt

1681.

Le Lecteur ne ſera pas fâché de trouver à la fin de cet article, l'ordre & la diſpoſition des rôles de cette Piéce dans ſa nouveauté.

ACTEURS,

ABDERAMEN, Roy de Grenade, . . . *Dauvilliers.*

FATIME, Princeſſe de Grenade, *Mademoiſelle Beauval.*

ZAÏDE, Princeſſe de Grenade, de la famille des Zégris, déguiſée en homme ſous le nom de ZULEMAR, *Mademoiſelle* . . . . . *Champmeſlé.*

ALAMIR, chef de la famille des Albencerages, . . *Baron.*

OSMAR, Capitaine des Gardes du Roy, . . *Hubert.*

ABENDAX, Confident de Zaïde, ... *Guérin.*

GAZUL, Confident d'Alamir, . . . *De Villiers.*

ZINDARISE, Confidente de Fatime, *Mademoiſelle* . . . . . *Angélique du Croiſy.*

» bien jouée; & on voit aſſez par la dépenſe que les » Comédiens ont faite pour des habits extraordinaires, » qu'ils n'ont point doué de ſon ſuccès. » *Mercure Galant, Janvier* 1681. *pag.* 297-298.

1681.

LA COMÉTE,

Comédie en un Acte, en proſe, de M. DE VISE',

Repréſentée pour la premiere fois le Mercredi 29. Janvier, précédée du *Miſantrope.* (a)

MOnſieur De Viſé qui étoit en poſſeſſion de tous les Vaudevilles du temps, ne manqua pas de ſe ſaiſir d'un ſujet, qui depuis pluſieurs mois avoit fait celui de toutes les converſations. La difficulté étoit de trouver une intrigue propre pour l'amener : mais c'eſt ce dont l'Auteur ne s'embarraſſoit pas, pourvû que ſa Piéce fût intitulée *La Cométe*, & que ce nom s'y trouvât répété ſouvent, cela lui ſuffiſoit, & il croyoit avoir éxactement rempli ſon titre.

M. de la Foreſt touche au moment d'épouſer Florice, fille d'un Aſtrologue. Ce dernier conſent à ce mariage, & M. Tacquinet, oncle de M. de la Foreſt, lui aſſûre ſon bien en conſidération de cet établiſſement. Par malheur, l'Aſtrologue apperçoit une Cométe. La vue

(a) Elle fut repréſentée pour la ſixiéme & derniere fois, le 10. Février. *Regiſtres de la Comédie.*

de ce phénomene le fait changer ſubitement de deſſein, il ne veut plus entendre parler du mariage de ſa fille, tant que la Cométe, dont il redoute les malignes influences, paroîtra au Ciel. Les inſtances de M. de la Foreſt, & de ſon oncle, n'y peuvent pas plus, que les prieres de Florice, de la Servante, & du Valet. 1681.

SCENE VI.

FLORICE.

Souffrez que je me jette à vos pieds.

L'ASTROLOGUE.

C'eſt temps perdu.

MATURIN *ſe jettant auſſi à ſes pieds.*

Monſieur.

FRANÇOISE *à ſes pieds.*

De grace.

L'ASTROLOGUE.

Qu'eſt-ce-ci ?

FLORICE.

Par tout ce que vous avez de plus cher.

FRANÇOISE.

Au nom de vos lunettes, & de tous vos inſtrumens.

MATURIN.

Par la conjonction de Vénus avec Saturne.

L'ASTROLOGUE.

Retirez-vous impertinens. Non je ne ferai point abſolument le mariage, tandis qu'une Cométe régnera dans le Ciel.

1681.

MATURIN.

Monſieur, on pourra faire le mariage ſi ſecrettement, que la Cométe n'en ſçaura rien.

FRANÇOISE.

Maturin a raiſon, on fera les noces dans la cave.

L'ASTROLOGUE.

Retirez-vous, ne m'importunez pas davantage.

Sur ces entrefaites on annonce Madame la Comteſſe de Gouſtignan, vieille folle, qui craint extrêmement les funeſtes effets de la Cométe, dont la queüe ſe trouve placée perpendiculairement ſur ſa maiſon, & qui pour cette raiſon vient ſe réfugier dans celle de l'Aſtrologue. La converſation roule ſur la nature des Cométes : l'Aſtrologue explique à la Comteſſe le ſyſtême de Deſcartes. On peut penſer de quelle maniere, M. De Viſé, qui étoit très-ignorant ſur ces ſortes de matieres, fait raiſonner ſon Aſtrologue. Dans le moment, ce dernier reçoit une lettre de Rome, ah Ciel ! s'écrie-t'il.

SCENE XII.

LA COMTESSE.

Qu'eſt-il donc arrivée de plus terrible à Rome qu'ici ?

L'ASTROLOGUE.

Une Cométe.....

1681.

LA COMTESSE.

Encore une Cométe ! vous me faites trembler.

L'ASTROLOGUE.

Vous ne devineriez jamais quelle eſpéce de Cométe ?

LA COMTESSE.

Qu'eſt-ce encore ?

L'ASTROLOGUE.

Une Cométe dans un œuf.

LA COMTESSE.

Une Cométe dans un œuf ? je ne mangerai jamais d'œufs.

MATURIN.

Ni moi non plus. Que ſeroit-ce ſi j'allois trouver une omelette de Cométes.

Pendant que l'Aſtrologue, & la Comteſſe ſont occupés ſur la terraſſe de la maiſon voiſine à obſerver la Cométe, M. de la Foreſt fait conſentir Florice à ſe laiſſer enlever, & donne ſa bourſe à Maturin & à Françoiſe, pour ne pas s'oppoſer à ſon deſſein. Au retour de l'Aſtrologue, Maturin lui apprend ce nouveau malheur.

MATURIN. Scene XVII. & derniere.

Ah ! Monſieur, la Cométe..... Monſieur, vous ne ſçaviez pas quels malheurs.....

L'ASTROLOGUE.

Ah ! je ne le ſçais que trop. J'ai lû dans la Cométe tous les malheurs qu'elle annonce ;

1681. je vois déja la guerre dans l'Europe, la peſte dans l'Aſie, & la famine dans l'Afrique.

MATURIN.

Monſieur, c'eſt que la Cométe..... Vous l'obſerviez..... Nous étions ici.... & elle a enlevé Monſieur de la Foreſt.

L'ASTROLOGUE.

Je tremble. Ne ſeroit-ce point que Monſieur de la Foreſt auroit enlevé ma fille?

FRANÇOISE.

C'eſt cela, Monſieur, & aſſurément la Cométe en eſt la cauſe.

1681.

LA PIERRE PHILOSOPHALE,

Comédie en cinq Actes, (vraiſemblablement en proſe) mêlée de Spectacle, non imprimée, de Meſſieurs CORNEILLE DE LISLE, & DE VISÉ, (a)

Repréſentée le Dimanche 23. Février. (b)

MAlgré le peu de ſuccès de cette Comédie, la rareté de ſon argument imprimé, & plus encore la ſingularité du ſujet, nous ont déterminé à lui donner place dans cette Hiſtoire.

Au Lecteur.

« Les Livres de ſujet, ne ſe font ordinairement que pour des Piéces rem-

(a) C'eſt M. de Tralage qui nous apprend que De Viſé a travaillé à cette Comédie. Voici les termes de M. de Tralage : « Le Dimanche 23. Février 1681. on » repréſenta pour la premiere fois *la Pierre Philoſophale*, Comédie des Sieurs De Viſé & Thomas Corneille : le 25. du même mois elle fut jouée pour » la derniere fois. » Bibliothéque de Saint Victor, N°. 683. *in*-4°. QQ.

(b) « Dimanche 23. Février, la premiere repréſentation de la Pierre Philoſophale, la recette monta » à . . . . . 1794 liv. 10 ſols.
» Mardi 25. Février, la ſeconde & » derniere repréſentation, la recette 398 liv. 10 ſols.
Regiſtres de Guénégaud.

1681. » plies de Chanſons, ou d'un grand » Spectacle. Il y a peu de chant dans » celle-ci, & quoique les ornemens en » ſoient ſinguliers, les Chanſons & les » machines demandent moins qu'on don- » ne ce livre au Public, que la nouveauté » de la matiere. Il s'agit de *la Pierre* » *Philoſophale*, & de l'*Hiſtoire des Cheva-* » *liers de la Roze-Croix*, & de ce qu'on » appelle *Cabale*, ou *Science ſecréte*. Je » ne dis rien de la Pierre Philoſophale, » rien n'eſt ſi connu. Elle a donné lieu » a un nombre preſque infini de Volu- » mes. Mille gens en parlent, & plu- » ſieurs pourtant n'en connoiſſent que » le nom. Les Roze-Croix ont grande » relation avec ceux qui la cherchent, » & avec une ſecte particuliere de gens » qu'on appelle Cabaliſtes. Il y a ſeule- » ment cette différence entr'eux, qu'on » veut nous perſuader que les Cabaliſtes » & les Roze-Croix, ont le ſecret d'a- » voir de l'or, au lieu que les ſouffleurs » ne ſont que des novices, & le ſont » ſouvent toute leur vie. Quoi qu'il en » ſoit, on ne doit point s'étonner de » voir toutes ces choſes jouées dans une » même Piéce, puiſqu'elles ont grande » affinité enſemble. Voici ce que Naudé » dit dans ſon livre intitulé : *Inſtruction* » *à la France, ſur la vérité des Freres*

» *de la Roze-Croix*, imprimée à Paris » en 1623. 1681.

» En 1615. Jean Bringern imprima à » Francfort un livre contenant l'Hiſtoire » des Freres de la Roze-Croix. On y » apprend que leur premier Fondateur » fut un Allemand né l'an 1378. de pa- » rens fort pauvres, quoique nobles. » On y voit ſes voyages en Turquie, en » Arabie, où il s'arrêta en une Ville » nommée Damcar, laquelle étoit ſeu- » lement habitée de Philoſophes, vivans » d'une façon extraordinaire, & fort » verſez dans la connoiſſance de la na- » ture. Ils le ſaluerent par ſon nom, & » lui raconterent tout ce qu'il avoit fait » pendant ſa vie, ſans qu'il leur eut dit, » & qu'ils l'euſſent appris d'ailleurs. Ils » l'aſſurerent qu'ils l'avoient longtemps » attendu, comme celui qui devoit ré- » former l'univers; & lui communique- » rent une infinité de ſecrets. Il alla en- » ſuite en Barbarie, où il vit la Ville de » Fez, & ayant communiqué avec les » ſages Cabaliſtes qui y ſont en grand » nombre, il s'achemina en Eſpagne, » de laquelle étant chaſſé, parce qu'il y » voulut établir les premiers fondemens » de ſon inſtauration, il ſe retira en Al- » lemagne, où il vécut ſolitairement » juſqu'à l'âge de cent ſix ans, qu'étant

1681. » encore ſain de corps & d'eſprit, ſans » participer à aucune incommodité de » maladie, il mourut en 1484. laiſſant » ſon corps dans ſa grotte, laquelle lui » ſervit de tombeau, juſqu'à ce que cent » vingt ans après, qui étoit le temps que » ce ſépulcre devoit être caché, il fut » découvert, & donna ſujet à la Con- » grégation des Freres de la Roze-Croix. » (C'eſt la grotte qui paroît dans la Pié- » ce.) Les Roze-Croix & Cabaliſtes, » étoient des Viſionnaires, qui dans » leur folie, ſe perſuadoient avoir at- » teint la ſageſſe dans le ſuprême dégré. » Ils ne connoiſſoient leur Fondateur » que ſous le nom de *Frere illuminé de* » *la Roze-Croix*; & entr'autres loix qu'ils » s'étoient faites, il y en avoit une qui » portoit que ce mot de Roze-Croix, » ſerviroit entr'eux comme de mot du » guet, de caractere, ou de ſceau. Beau- » coup de leurs viſions, & ſur-tout les » ridicules penſées qu'ils avoient que » chaque élément étoit rempli d'habi- » tans inviſibles, & qu'ils pouvoient » prendre alliance parmi eux, comme » ſages, ſont répandues dans la Piéce. » Quantité d'Hiſtoriens, & Dupleix en- » tr'autres, ont fait mention des Roze- » Croix, & en 1623. on ne parloit d'au- » tre choſe à Paris.

» Comme il y a beaucoup de folie
» parmi ceux qui veulent trouver quel- 1681.
» que vérité dans les extravagantes ima-
» ginations des Cabaliſtes, on a cru
» qu'une ſatyre publique, étoit l'unique
» moyen de les faire revenir dans leur
» bon ſens. C'eſt par là qu'on corrige
» plus aiſément les foibleſſes & les vices,
» & c'eſt par là que la Comédie devient
» d'une grande utilité. On pourroit dire
» que M. Maugis eſt de facile croyance,
» mais le Théatre nous repréſente tous
» les jours des gens qui s'entêtent de vi-
» ſions, avec beaucoup moins de fonde-
» ment, quoiqu'il n'y en ait point de
» plus ridicule que celle des Roze-Croix.
» Il eſt certain qu'on trouve des foux
» qui ſoutiennent leur Hiſtoire, elle eſt
» imprimée, & M. Maugis l'ayant lue,
» & étant d'un caractere à donner à tout,
» il étoit impoſſible qu'il ſe défendit de
» croire ce qu'il voyoit traité ſérieuſe-
» ment par pluſieurs Auteurs. Si cette
» Piéce finit ſans que Madame Rai-
» mond & lui ſoient détrompés de la
» Pierre Philoſophale, il ſuffit qu'on
» vienne à bout de leur faire donner
» leurs filles à des gens qui n'en croyant
» point, trouveront moyen de leur en
» faire connoître l'abus. Ces deux ma-
» riages étant le but qu'on s'eſt propoſé,

1681. » tout eſt fini quand ils ſont conclus.

» Quant aux Chercheurs de tréſors, » qu'on tâche à déſabuſer par l'éxem- » ple de M. Maugis, il s'en trouve en » France, auſſi bien qu'ailleurs, & on a » fait remuer beaucoup de terre à des » gens qui ſe croyoient fort habiles. Il y » en a des Hiſtoires aſſez récentes, que » je ne veux pas toucher. C'eſt la mode » en Italie, à cauſe qu'on y découvre » ſouvent des tréſors des anciens Ro- » mains.

» On a tâché de rendre toutes ces ma- » tieres plaiſantes & intelligibles, à ceux- » mêmes qui n'en ont pas la moindre » teinture. Il eſt aſſez difficile de les ac- » commoder au Théatre, & de traiter » d'une maniere comique, ce qui paroît » être ſérieux. On demande par grace » qu'on écoute avec attention, avant » que de porter ſon jugement, étant » impoſſible que ceux qui n'auront pas » ſuivi le ſujet, condamnent avec con- » noiſſance de cauſe.

Acteurs de la Comédie.

M. MAUGIS, pere de Marianne.
Madame RAIMOND, mere d'Angélique.
Le Comte de GABALIS, Seigneur Allemand, ami du Chevalier, & amant d'une de ſes niéces.

1681.

LE MARQUIS, amant de Marianne.
LE CHEVALIER, amant d'Angélique.
MARIANNE, fille de M. Maugis, aimée du Marquis.
ANGÉLIQUE, fille de Madame Raimond, aimée du Chevalier.
TOINON, Suivante de Madame Raimond.
CRISPIN, Valet de Chambre de M. Maugis.
M. DE LA FOREST, fourbe, qui vient offrir un ſecret pour la Pierre Philoſophale.
CASCARET, Laquais de M. Maugis.
Deux CHEVALIERS DE LA ROZE-CROIX.
GNOMES & GNOMIDES, SILPHES & SILPHIDES, ONDINS & ONDINES, SALAMANDRES, } *Peuples des quatre Élémens.*
Une OMBRE parlante.

ACTE PREMIER.

La Scene s'ouvre dans l'antichambre de M. Maugis, où Marianne ſa fille paroît avec le Marquis dont elle eſt aimée ſecrettement, & qui vient la voir en arrivant d'une Province éloignée, après une abſence de trois mois. Elle lui apprend deux choſes ; l'une que ſon pere lui avoit déclaré qu'il veut qu'elle ſe

marie dans deux jours, ſans que dans la
1681. ſurpriſe que lui a cauſé cet ordre, elle ait demandé le nom de l'époux qu'on lui deſtine; & l'autre, que quoique fort vieux, il avoit deſſein d'épouſer la fille d'une Madame Raimond, qui avoit pris un appartement chez lui. Le Marquis, voyant que la choſe preſſe, dit à Marianne qu'il va envoyer un homme de qualité à M. Maugis, pour la demander en mariage, & qu'il eſpere que les avantages de ſa naiſſance & de ſa fortune lui feront donner la préférence. Il la quitte, & Marianne demande à Toinon, ſuivante de Madame Raimond, comment va l'amour de M. Maugis avec Angélique ſa jeune Maîtreſſe. Toinon l'aſſure qu'elle empêchera ce mariage; & quand elle eſt ſeule, elle fait connoître que ſi Marianne craint que ſon pere épouſe Angélique, elle ſeroit bien dans d'autres allarmes, ſi elle ſçavoit qu'il ſe ruine à chercher la Pierre Philoſophale avec Madame Raimond. Angélique entre, & après avoir dit à Toinon que ſa mere veut abſolument la marier à M. Maugis, elle lui marque la crainte qu'elle a que le Chevalier qui s'eſt fait Chimiſte pour avoir accès chez elle, n'ait pas le ſuccès qu'il s'étoit promis dans ce qu'il prépare depuis quinze jours, pour faire perdre

perdre à ce vieux ſouffleur la penſée de l'épouſer. Elle ajoute ; que quoique l'ami qui doit agir pour ſes intérêts, ſoit prêt à venir jouer ſon perſonnage, elle n'oſe s'aſſurer que les choſes aillent ſelon ſes ſouhaits. Elle parle enſuite des témoignages d'amour que le Chevalier lui donne en ſoufflant avec ſa mere, pour la guérir inſenſiblement de la maladie de vouloir faire de l'or. M. Maugis étant ſurvenu ; aſſure Angélique qu'il a trouvé (autant vaut) la Pierre Philoſophale, & qu'ainſi il va ſe préparer à l'épouſer pour lui faire part de ſes richeſſes. Angélique montrant peu de joie à cette nouvelle, il lui dit que ſon âge la dégoute, mais qu'elle ne doit pas craindre de l'épouſer vieux, & que la Pierre Philoſophale étant une médecine univerſelle qui a la force de rajeunir, il ne prétend point ſe marier avec elle, qu'il n'ait recouvré ſes jeunes années. Après cela, en lui apprenant qu'il marie ſa fille, il lui découvre qu'il a jetté les yeux ſur le Chevalier, à qui pourtant il n'en a encore rien dit, ne doutant point qu'il ne ſoit ravi d'être ſon gendre. Angélique, qui aime le Chevalier, eſt fort ſurpriſe de ce mariage, & après que Toinon a dit à M. Maugis que le Chevalier eſt trop gueux pour Marianne, ſur quoi il répond que c'eſt aſſez qu'il ſçache

1681.

1681. ſouffler, il prie Angélique de vouloir entrer dans ſon laboratoire. En même-temps ils entrerent dans une chambre fort propre. Elle eſt toute boiſée avec des paneaux. Les volets de la cheminée ſe retirent, & laiſſent voir un grand fourneau qui roule juſqu'au milieu de la chambre. La table & les meubles deviennent des fourneaux, & tous les paneaux qui tenoient lieux de tapiſſerie, ne paroiſſent plus, en ſorte qu'on ne voit que creuſets en un lieu, ou un moment auparavant, on voyoit toute autre choſe. Les uns ſont pour calciner, les autres pour fondre, quelque-uns pour ſublimer & pour diſtiler, & d'autres pour d'autres uſages, avec toutes les ſortes de feux dont ſe ſervent les Chimiſtes. Un peu après on voit entrer Madame Raimond, qui ayant renvoyé Angélique, afin de travailler ſans témoins, ordonne à Toinon de lui donner l'équipage dont M. Maugis & elle-même ont accoutumé de ſe ſervir. Ils prennent des robes de chambre pour conſerver leurs habits, qui pourroient être gâtés en travaillant, par l'huile, le charbon & la fumée. Ils mettent auſſi des maſques avec des yeux de verre, afin que la fumée du vif-argent ne leur faſſe point de mal à la vûe. Enſuite ils viſitent tous les fourneaux, & di-

ſent, en termes de l'art, l'état où ils ſont. Cela eſt ſuivi d'une diſpute qui naît entre Madame Raimond & M. Maugis, pour ſçavoir ſi le feu doit être plus ardent ou non, ſous le plus avancé de ces fourneaux. Ils croyent voir tous les ſignes que les Chimiſtes diſent qui doivent paroître, lorſque le grand Œuvre eſt tout prêt d'être achevé. Ils ſautent de joye & s'embraſſent ; & ce fourneau crevant un moment après, ils paſſent en un inſtant d'une extrême joye à une extrême douleur. Ils ſe querellent, ſe raccommodent, & prenant de nouvelles réſolutions de ne renoncer jamais à la Chimie, ils diſent qu'ils ont des terres & des maiſons à vendre, & que peut-être ſans cela, ils auront de quoi fournir à la dépenſe qu'ils ſont obligés de faire, parce que M. Maugis donnant à tout pour ſe faire riche, attend Criſpin, ſon valet de chambre, qu'il a envoyé à la découverte des Châteaux ruinés, où l'on prétend que ſont cachés beaucoup de tréſors, & ce valet doit être de retour ce jour-là même. En effet, un peu après que Madame Raimond a quitté M. Maugis, Criſpin lui vient rendre compte du ſuccès de ſon voyage, & lui montre de vieilles pancartes Angloiſes, qu'il dit les bouts & côtés de pluſieurs tréſors. 1681.

1681. M. Maugis le renvoye en voyant venir le Chevalier, à qui il conte le malheur de leur fourneau. Le Chevalier qui commence à jouer le perſonnage dont il eſt convenu avec Angélique, pour duper M. Maugis, lui dit qu'un fourneau crevé eſt peu de choſe, & que ſi ce qu'on lui a permis d'eſpérer arrive, ils n'auront plus beſoin de la Pierre Philoſophale pour ſe rendre riches & heureux. Il lui parle du feu Comte de Gabalis, ſi renommé dans les Sciences ſecrettes : ajoute, que connoiſſant le jeune Comte ſon fils, venu d'Allemagne en France depuis trois ans, il l'avoit tellement preſſé de s'ouvrir à lui, qu'il étoit enfin demeuré d'accord être Chevalier de la Roze-Croix. M. Maugis ayant demandé qui ſont les Chevaliers qu'il lui nomme, le Chevalier lui donne à lire leur Hiſtoire imprimée depuis fort long-temps, & lui ayant fait connoître en peu de mots le pouvoir qu'ils ont ſur la nature, comme Cabaliſtes, il lui dit, que le Comte de Gabalis doit tirer la nativité de l'un & de l'autre, pour voir s'ils ſeront dignes d'être admis dans l'ordre ; qu'ayant déja connoiſſance du mérite de M. Maugis, par je ne ſçai quelles révélations ſecrettes, il a réſolu de venir chez lui, & qu'il faut qu'il ſe prépare

pour le recêvoir. M. Maugis le quitte auſſitôt, afin de rêver au compliment qu'il doit faire au Comte. 1681.

ACTE II.

Cet Acte ſe paſſe encore chez M. Maugis. Le Chevalier inſtruit Angélique des raiſons qui engagent le jeune Comte de Gabalis à s'intéreſſer dans leur paſſion. Il lui apprend que ce Comte étant amoureux d'une de ſes niéces, il lui a promis de la lui faire épouſer, & s'eſt chargé de venir à bout du Tuteur de cette niéce, qui veut s'oppoſer à ſon mariage; qu'ainſi il a intérêt à le ſervir, pour obtenir de lui le même ſervice; & que tout eſt prêt pour le projet qu'ils ont concerté. Il lui fait connoître que l'inſtitut des Cabaliſtes, portant qu'ils renonceront aux femmes, il ne recevra M. Maugis dans la Cabale, c'eſt-à-dire Chevalier de la Roze-Croix, qu'à cette condition; qu'il n'y a point de moyen plus ſûr pour l'obliger de ne plus ſonger à elle, & que pour lui, il le trouvera toujours indigne d'être reçu Cabaliſte, ainſi que M. Maugis, afin qu'il ait la liberté d'aimer. Dans la même Scene, il lui explique le mot de *Cabale*, que le peuple prend pour une brigue de gens ligués dans le deſſein de quelque

entrepriſe. Angélique de ſon côté ap-
1681. prend au Chevalier ſon amant, que c'eſt à lui que M. Maugis veut donner ſa fille. Il répond qu'il lui ſera aiſé de rompre ce coup par le Comte; & en même-temps Toinon vient les avertir qu'un de ces gens à ſecrets, qui promettent des millions pour duper les foibles, eſt avec Madame Raimond, & que c'eſt hazard ſi une troiſiéme maiſon, qu'on lui marchande, ne ſaute bientôt. Le Chevalier dit qu'il n'a feint de s'aſſocier avec elle pour la Chimie, qu'afin d'écarter les fourbes qui attrapent les ſouffleurs; & que comme elle ne fera rien ſans ſon avis, il l'empêchera de donner dans le panneau. M. Maugis entre, & leur récite le compliment qu'il a préparé pour le Comte de Gabalis. Tout ce que l'on dit de la Pierre Philoſophale eſt renfermé dans ce compliment. Madame Raimond, entêtée du fourbe qui la veut tromper, vient dire avec joye qu'un homme ſçavant qui a parcouru toute la terre, lui offre une phiole de roſée d'Egypte, ſans laquelle il eſt difficile de trouver la Pierre Philoſophale; que c'eſt elle qui tempere la chaleur quand elle eſt trop forte dans les fourneaux, & qu'il eſt allé chez lui prendre ſa phiole, dont il promet de s'accommoder à juſte

prix. Le Chevalier qui prévoit la fourbe, demande permiſſion à Madame Raimond de diſputer ſur la Pierre Philoſophale, contre ce ſçavant Voyageur, quand il viendra apporter la phiole. Elle ſe retire, ſur ce qu'un Laquais vient donner avis de la viſite du Comte de Gabalis, que M. Maugis ordonne qu'on faſſe monter, après avoir dit à Madame Raimond que c'eſt un homme qui n'ignore de rien. Le Comte arrive. M. Maugis eſt ſurpris de ſon air jeune, & lui veut faire ſon compliment. Il eſt interrompu par le Comte, qui prie le Chevalier de ſe retirer, parce qu'il ne peut parler devant lui des myſteres qu'il doit découvrir à M. Maugis. Le Chevalier feint d'être chagrin du malheur qu'il a de ſe voir chaſſé; & après qu'il eſt parti, M. Maugis eſt fort étonné de ce que le Comte qui paroît ſi jeune, l'appelle ſon fils. Là-deſſus le Comte lui ayant appris qu'il a deux cens ans, il croit qu'il n'a vécu que par le moyen de la poudre de Projection; mais c'eſt pour lui un nouveau ſujet d'étonnement, de voir que le Comte de Gabalis, traite la Chimie de bagatelle. Ce Comte l'oblige à tomber d'accord qu'il a ſouvent été attrapé, & M. Maugis lui fait le récit de toutes les fourberies qu'on lui a faites. Le reſte de

1681.

1681. cette Scene roule ſur ce que le Comte de Gabalis lui conſeille d'abandonner ſes fourneaux, & lui explique ce que c'eſt que la Cabale, qui le rendra riche, jeune, éxempt de maladie, & tout cela ſans ſouffler. Il ajoute qu'il n'y a aucune difficulté à le recevoir dans l'ordre, qu'il a tiré la figure de ſa nativité, & que toutes les Conſtellations le demandent Cabaliſte; mais que pour le Chevalier, ſa nativité n'eſt point heureuſe, & qu'il n'y a point pour lui de cabale. M. Maugis témoigne ſa joie, & demeure enſuite fort embarraſſé, quand on lui apprend que pour être Cabaliſte, il faut renoncer aux femmes. Cet article lui fait peine. Il aime Angélique, & demande s'il ne pourroit point obtenir de Meſſieurs de la Cabale, une diſpenſe pour l'épouſer. Le Comte répond qu'il faut qu'il la voye, afin de juger s'il en peut faire la propoſition. On fait venir Angélique, avec qui M. Maugis laiſſe le Comte. Ce faux Cabaliſte quitte alors ſa gravité, & parle avec elle du perſonnage qu'il joue pour ſervir le Chevalier, & lui rend compte des ſentimens qu'il a déja inſpirés à M. Maugis. Le Chevalier qui les trouve ſeuls, leur parle un moment, & dit au Comte qu'il ne faut pas ſeulement qu'il faſſe renoncer M. Maugis à l'amour qu'il

qu'il a pour Angélique, mais qu'il faut auſſi qu'il l'empêche de lui donner Marianne, parce qu'il vient de ſçavoir qu'il a ce deſſein. Angélique étant rentrée, M. Maugis paroît de nouveau. Le Chevalier ſe retire feignant d'être au déſeſpoir de ce que le Comte de Gabalis lui donne l'excluſion touchant la Cabale, dans laquelle il ne peut le faire entrer. Le Comte déclare à M. Maugis qu'il a trouvé Angélique incapable des ſecrets des ſages, & qu'il doit perdre la penſée de l'épouſer; mais il lui apprend qu'il lui eſt permis de ſe marier ailleurs. Il commence alors à lui découvrir que les quatre Élémens ſont peuplés d'habitans inviſibles, chacun compoſé des plus pures parties de ſon élément; au lieu que les hommes ſont compoſés des quatre élémens mêlés enſemble. Que les habitans de l'air s'appellent *Silphes*, ceux de l'eau, *Ondins*, ceux de la terre *Gnomes*; & ceux du feu *Salamandres*. Il lui fait connoître qu'il peut prendre parti parmi eux, les Dames Élémentaires étant ordinairement fort amoureuſes des hommes; que ces peuples ont accoutumé de vivre des mille années; & pour comble de bonheur, il ajoute, qu'en faiſant la figure de ſa nativité, il a découvert celle d'une fille qu'il a, qui 1681.

1681. pourroit bien mériter un Silphe. Monſieur Maugis eſt ravi de voir ſa fille en état d'entrer comme lui dans la Cabale, & promet au Comte d'aller ce jour-là même chez-lui pour avoir un plus grand éclairciſſement de ce qu'il doit eſpérer pour Marianne. Le Comte s'en va fort ſatisfait d'avoir ôté à M. Maugis l'envie de ſe marier avec Angélique. Marianne à qui le Marquis avoit dit au premier Acte, qui l'alloit faire demander pour lui, par un homme de qualité, prend le Comte pour cette perſonne conſidérable qu'il devoit envoyer à ſon pere, & ſe préſente pour en ſçavoir des nouvelles, auſſitôt qu'il eſt ſorti. M. Maugis lui apprend qu'il lui deſtinoit le Chevalier, mais que depuis il s'eſt offert un parti bien plus important. Marianne, qui explique cela du Marquis, répond en fille ſoumiſe, & croit avoir grand ſujet d'être contente du choix que ſon pere a fait pour elle. Tout ce qu'il lui dit d'un mari d'air, qui eſt le Silphe, que le Comte lui a laiſſé eſpérer pour gendre, elle l'entend du Marquis, à qui la naiſſance doit avoir donné un air galant, que les perſonnes d'un moindre rang n'ont preſque jamais. Ainſi elle quitte M. Maugis ſans être éclaircie du deſſein qu'il a.

ACTE III. 1681.

Cet Acte ſe paſſe chez le Comte de Gabalis. Marianne y rencontre le Marquis, & croit qu'il vient la remercier de ce qu'il l'a obtenue pour lui de ſon pere. Le Marquis lui dit, que bien loin d'avoir travaillé a ſon bonheur, le Comte lui a parlé pour un autre, & qu'il n'en ſçauroit douter, puiſque la perſonne qu'il a employée auprès de M. Maugis, n'étant venue le trouver qu'après que le Comte l'avoit entretenu en particulier, la propoſition qu'on lui avoit faite de ſon mariage avoit été rejettée ; que c'étoit pour cette raiſon qu'elle le voyoit chez le Comte, qu'il connoiſſoit depuis quelque temps, & qu'il avoit deſſein de demander pour quel amant il s'intéreſſoit. Marianne, fort ſurpriſe de ce que les choſes alloient autrement qu'elle n'avoit cru, répond qu'elle ne ſçait plus pourquoi ſon pere l'a amenée chez le Comte, puiſque ce n'eſt point pour lui qu'il lui a parlé ; & qu'il lui a donné ordre de l'attendre, tandis qu'il eſt allé le chercher dans ſon cabinet, & qu'elle le prie de la laiſſer ſeule, afin qu'elle puiſſe s'éclaircir de ce mariage ſi avantageux, dont il l'a flatté. Le Marquis ſort en voyant entrer M. Maugis. Cette Scene a

1681. un jeu particulier, ſur ce que M. Maugis déclare à ſa fille que ce n'eſt point à un homme qu'il prétend la marier. Il lui parle enfin du Silphe, habitant de l'air; & nommant enſuite les peuples des trois autres élémens, ces noms paroiſſent ſi extraordinaires à Marianne, qu'elle eſt preſque perſuadée que M. Maugis a perdu l'eſprit. Il eſt très-chagrin de ſon côté, du peu de cas qu'elle fait d'un amant élémentaire; & appercevant le Chevalier, il le laiſſe avec ſa fille, en le priant de lui faire bien connoître ce que le Comte de Gabalis peut pour ſa fortune. Le Chevalier commence à lui expliquer l'énigme du Silphe, en lui faiſant voir par-là qu'il faut pour ſes intérêts, ſi elle aime quelqu'un, elle lui faſſe confidence de ſon amour, il l'aſſure que ce quelqu'un-là, ſera le Silphe dont on vient de lui parler. Pour obtenir plus aiſément cette confidence, il lui déclare qu'il aime Angélique; & que rien ne coûtant à un amant, il a fait préparer des machines de toutes manieres chez le Comte de Gabalis, pour le ſuccès d'un deſſein qui lui aſſure la poſſeſſion de ſa maîtreſſe. Leur entretien eſt interrompu par l'arrivée de Madame Raimond. Marianne ſe dérobe par un faux degré, & Madame Raimond dit avec empreſſement au

Chevalier, qu'ayant appris de Criſpin, qu'il avoit conduit ſon maître chez le Comte de Gabalis, elle lui amene le voyageur, qui veut vendre la roſée d'Egypte; que pluſieurs autres perſonnes la veulent avoir, & qu'elle eſt perdue pour eux, s'ils le laiſſent échaper. Le Chevalier fait venir M. Maugis, & en diſant qu'il commence à croire que la Pierre Philoſophale ne ſe peut trouver, il donne lieu à une diſpute dans laquelle on agite quantité de choſes pour & contre la poſſibilité de faire de l'or. Cependant comme on ne s'accommode point de la roſée, & que le Chevalier pouſſe à bout le fourbe qui la vient offrir, Madame Raimond qui le trouve trop ſçavant pour le croire un affronteur, ſort après lui, & va le rejoindre. M. Maugis & le Chevalier étant reſtés ſeuls, & M. Maugis lui témoignant un peu de dégout de la cabale, à cauſe du vœu qui lui fait perdre Angélique, le Chevalier feint de porter envie à ſa fortune, & repréſentant les avantages dont il va jouir, il l'affermit dans la réſolution de ne plus penſer à ſa maîtreſſe. Il ſe retire quand il voit venir Criſpin, que M. Maugis avoit renvoyé chez lui, pour lui apporter les papiers Anglois, afin que le Comte les lui expliquât, par le privilége qu'ont les ca- 1684.

1681. baliſtes d'entendre toutes ſortes de langues. M. Maugis découvre à Criſpin, que le Comte le doit faire devenir inviſible. Criſpin lui veut faire croire que ce ſecret ne fera que lui cauſer de fâcheux chagrins, & eſt renvoyé par le Comte de Gabalis, qui lui rend ſes papiers, après les avoir regardés un moment. Sitôt que Criſpin eſt ſorti, le Comte dit à M. Maugis qu'il ne doit point s'embarraſſer des tréſors, puiſque ſa réception dans la cabale le va rendre maître de la nature. Il lui fait connoître que les Gnomides ont la garde des tréſors, & que la moindre d'entr'elles lui en fera plus découvrir, qu'il ne lui en faut pour ſe ſatisfaire. Il tombe de-là ſur les mariages Cabaliſtiques, & ſur les grands hommes qui en naiſſent. La Scene finit par les cérémonies qu'il lui dit être eſſentielles, pour le faire Chevalier de la Roze-Croix. Il l'aſſure que pluſieurs de ſe freres qui ſont-là préſens, quoiqu'on ne les voye pas, lui en ont donné le pouvoir, & qu'il ſe rendroit inviſible auſſi bien qu'eux, ſi c'étoit un autre qui le reçut Chevalier. La décoration du Théatre eſt un Jardin, dans lequel on voit un dauphin, & une grotte. Le Comte ordonne à M. Maugis de monter ſur le dauphin, & lui fait lever les yeux en

haut pour voir un autre jardin, qui paroît délicieux ; il lui dit que c'eſt dans ce jardin élevé que l'on va lui donner l'ordre ; que comme il n'y a aucun chemin qui puiſſe y conduire, le dauphin qui repréſente l'eau, l'y va tranſporter ; que deux petits Gnomes, qui ſont les habitans de la terre, doivent l'y accompagner, & cela pour marquer le pouvoir des Chevaliers de la Roze-Croix, ſur l'un & l'autre élément. Dès qu'il commence à monter, des vaſes qui ornoient le jardin, s'élévent, & paroiſſent hommes. M. Maugis eſt fort étonné de cette métamorphoſe. Le Comte lui dit qu'il n'y a point eu de vaſes, & que ce ſont des Chevaliers de leur ordre, mais que ſes yeux n'étoient point aſſez perçans pour les découvrir. Il ajoute, qu'il les voit ſelon les habits qu'ils portent dans les parties du monde où ils demeurent ordinairement, parce qu'étant répandus par toute la terre, un de leurs ſtatuts les oblige de s'habiller à la mode du pays où ils ſe trouvent. M. Maugis étant à demi-monté, un Gnome & une Gnomide ſe montrent à côté de lui, & lui donnent chacun une main. Il eſt reçu dans le jardin élevé, par un Salamandre & par un Silphe, l'un habitant du feu, & l'autre de l'air. Ils le mettent

1681.

1681. ſur un ſiége de gaſon au milieu de ce jardin. Le ſiége s'éléve, & éléve M. Maugis dans le même temps. Il en montre quelque crainte, & on lui donne enfin un bonnet avec un manteau couvert de roſes. Le Comte lui dit que ce n'eſt pas tout, & qu'il va être conduit en un moment dans la grotte où a été enterré le premier Chevalier inviſible, Fondateur de l'ordre. On le voit ſortir par le bout de ce jardin élevé, & on l'apperçoit preſque auſſitôt dans cette grotte, qui eſt une eſpéce de caverne, qui paroît au-deſſous du jardin. M. Maugis qui la conſidere, la reconnoît pour être ſemblable à celle dont il a lû la deſcription dans l'Hiſtoire imprimée des Chevaliers de la Roze-Croix. On voit un Soleil dans le fond. Au milieu eſt un tombeau, avec un globe de la terre au-deſſous ; deux lampes antiques aux côtés ; des glaces en triangle, des livres, des clochettes, & trois inſcriptions ſur le devant.

Après ſix vingt ans, je ſerai découverte.

Vivant, je ſuis réſervé pour ce ſépulcre
Abrégé de lumiere.

Auprès de ce tombeau notre compagnie,
Se renouvellera toujours.

Après qu'il a été un peu de temps dans la grotte, le Comte le prie d'en ſortir. La grotte ſe referme incontinent, & M. Maugis en fait paroître une fort grande ſurpriſe. Il dit qu'il n'a fait que quatre pas pour arriver juſqu'au Comte, & qu'il ne ſçait comment il a repaſſé en un moment d'Allemagne en France, étant certain que la grotte dont il ſort eſt en Allemagne. Le Comte répond, qu'en lui donnant des yeux pénétrans, il lui a fait voir le tombeau de leur premier frere, comme s'il avoit été auprès; mais que c'eſt peu que la vûe de cette grotte, & qu'à préſent qu'il eſt initié Cabaliſte, il va préparer tout ce qu'il faut pour faire paroître devant lui, les plus agréables Demoiſelles élémentaires, afin qu'il en choiſiſſe une ſelon ſon goût. M. Maugis témoigne avoir du penchant pour les Gnomides, parce qu'elles ſont gardiennes des tréſors. 1681.

ACTE IV.

Cet Acte ſe paſſe encore chez le Comte de Gabalis. Angélique & Marianne y viennent enſemble, après avoir pris leurs meſures avec le Chevalier, qui, ayant ſçû l'amour du Marquis, lui donne moyen de ſe déguiſer en Silphe. Les fiançailles de M. Maugis avec telle Demoiſelle élé-

1681. mentaire qu'il voudra choiſir, ſe devant faire dès le même jour; & la même cérémonie étant réſolue pour celle de Marianne, elle ſe rend chez le Comte pour obéir à ſon pere, qui l'envoye chercher par le Chevalier. Elle doit choiſir parmi les Silphes, les Ondins, les Gnomes, & les Salamandres, tel mari qu'elle voudra, & le Marquis ſe déguiſant parmi eux en Silphe, il lui eſt aiſé de contenter ſon amour. Angélique accompagne Marianne chez le Comte, non-ſeulement afin qu'elle ait le plaiſir d'être témoin de ces fiançailles, qu'on lui doit faire voir d'un lieu ſecret, mais pour jouer une Scene qui doit produire un effet favorable au Chevalier. Cette Scene eſt de faire quelques carreſſes à M. Maugis, ſitôt qu'il aura donné ſa foi à une des Demoiſelles élémentaires, afin que ces carreſſes obligeant l'amante élémentaire à être jalouſe, elle ait ſujet de le menacer, & que ces menaces le forcent à rompre entierement avec Angélique. Marianne apprend dans cette premiere Scene, que ſon pere travaille à la Pierre Philoſophale avec Madame Raimond, & entre dans le ſecret d'Angélique, qui en ſe défaiſant de M. Maugis, ne ſe tient pas aſſurée que ſa mere lui veuille donner le Chevalier pour

mari. Toinon fait connoître qu'elle y a déja beaucoup de penchant; & le Marquis paroiſſant en Silphe, elles s'écrient ſur la nouveauté de ſon équipage. Il dit à Angélique & à Marianne, qu'il leur vient donner un avant goût de la Comédie qui ſe prépare, en attendant qu'il ſe montre parmi les peuples des quatre élémens, lorſqu'il ſera queſtion de la cérémonie des fiançailles. Tous ces apprêts, qui ſont un effet de l'amour du Chevalier, font voir combien cet amour à de violence. La crainte qu'il a que M. Maugis ne les ſurprenne ainſi aſſemblés, fait qu'il prie le Marquis de ſe retirer, & de mener Angélique dans le cabinet, d'où, ſans être vûe, elle doit voir tout ce qui ſe paſſera. M. Maugis entre, à qui Marianne fait le récit d'une prétendue apparition du Comte, afin qu'une choſe ſi extraordinaire authoriſe le prompt changement qu'elle fait paroître, en conſentant à s'accommoder d'un Silphe, après avoir d'abord rejetté la propoſition que M. Maugis lui en avoit faite. L'arrivée de Madame Raimond cauſe un nouvel embarras. M. Maugis prie le Chevalier de mener ſa fille au Comte, & attend ſeul Madame Raimond. Elle lui fait d'abord des reproches de ce qu'il faut toujours le venir

1681.

1681. chercher chez le Comte de Gabalis, & l'excite à venir ranimer ſon laboratoire, dont les feux languiſſent. Mais comme il eſt rempli d'autre choſe, il lui répond d'une maniere peu ſatisfaiſante, & lui parle enfin de la cabale, & des autres avantages qu'on en peut tirer. Elle le traite de Viſionnaire, & de ridicule. Ils s'échauffent juſqu'à rompre non-ſeulement le mariage arrêté entre lui & Angélique, mais encore toute ſorte de ſociété pour la Chimie. Madame Raimond lui dit que ſi le Comte de Gabalis a deux cens ans, comme il en a aſſuré Criſpin, il ne ſçauroit être rajeuni que par la Pierre Philoſophale; qu'il l'a ſans doute trouvée, & qu'il faut que ce ſoit pour cela qu'il romp avec elle; mais qu'elle la trouvera bien ſans lui: que l'argent de ſa maiſon eſt tout prêt, que le Chevalier lui en fournira de ſon côté, & que quand ils ne parviendroient pas au grand œuvre, on lui eſt venu offrir des ſecrets qui les feront riches; qu'un homme eſt tout prêt à lui faire part de la piſtole volante; qu'un autre lui veut apprendre le ſecret d'un Allemand, qui a attrapé l'eſprit univerſel répandu parmi les airs; & que ce qui lui plaît encore d'avantage, c'eſt un des deſcendans en droite ligne de Raimon-Lulle, qui a fait

le gros rubis de la couronne d'Angleterre, & qui lui donnera la méthode de faire auſſi des rubis. M. Maugis ſe moque de tous ces ſecrets, Madame Raimond ſe retire en lui diſant qu'il ne doit jamais eſpérer aucun commerce, ni avec elle, ni avec ſa fille. Le Comte de Gabalis paroît avec Marianne, qu'il ramene; ſitôt que M. Maugis eſt ſeul, il lui dit que le moment heureux étant arrivé, dans lequel il doit partager la gloire qui eſt réſervée aux ſages, il va remplir ſes yeux de lumiere, afin qu'ils ſoyent capables de voir les peuples des quatre élémens; qu'il choiſira comme il lui plaira, lui une femme, & Marianne un mari; & que quand leur choix ſera fait, ces différens peuples s'uniront ſans jalouſie, pour ſe réjouir de leur bonheur. Après leur avoir ainſi parlé, on voit tout-à-coup une machine compoſée des quatre Elémens, de la grandeur d'un Mont-Parnaſſe. Le bas repréſente la terre, ſur laquelle eſt un Gnome & une Gnomide. Un peu plus haut on remarque l'eau par ſes bouillons; car on l'a voit effectivement rouler. Un Ondin & une Ondine ſont ſur cet élément. L'air eſt au-deſſus, avec un Silphe & une Silphe; & en regardant encore plus haut, on y découvre le feu, au milieu duquel ſont deux Salamandres, de l'un & de l'autre ſexe. Marianne choi- 1681.

1681. ſit le Marquis qui s'eſt déguiſé en Silphe. M. Maugis qui le croit véritablement un Silphe, applaudit au choix ; & comme il a ſçu que les Gnomides gardent les tréſors, il en choiſit une, mais il eſt chagrin de la trouver ſi petite : elle promet de ſe faire grande, & M. Maugis lui donne la main. Le Comte les avertit que, quoiqu'ils ne ſoient point encore mariés, la main donnée les unit enſemble ſi étroitement, qu'ils ne ſont plus en pouvoir de s'en dédire ; & en même-temps il ordonne aux peuples des quatre élémens, qui ne ſe ſont point encore rendus viſibles, de ſe joindre à ceux qui ont paru ſur la machine, afin d'augmenter la joie de ces doubles fiançailles.

Ils s'avancent tous, & donnent des marques de leur allégreſſe en chantant ces vers.

Les ſages, par un choix heureux,
Aujourd'hui nous couvrent de gloire.
Chantons, célébrons la victoire
Que l'amour remporte ſur eux.

Après que l'on a chanté ces vers, l'un des élémens s'adreſſant à la petite Gnomide, chante ce qui ſuit.

Vous, ſur qui de cet heureux choix,
Vient de tomber la préférence,
Joignez les charmes de la danſe,
Au concert que forment nos voix.

La petite Gnomide danſe un menuet, après quoi le Marquis, qui repréſente le Silphe, vient auprès de Marianne, & chante ces vers en la regardant : 1681.

Je ſuis un élément léger ;
Mais avec tant d'appas, c'eſt en toute aſſurance,
Que vous pouvez vous engager.
L'amour, qui ſous vos loix ſe plaît à me ranger,
Ne vous répond que trop de ma perſévérance.

Les quatre Elémens danſent enſuite, & leur danſe étant finie, un Salamandre & un Ondin chantent ces paroles enſemble :

Le Spectacle eſt aſſez beau,
De nous voir unis enſemble.
On le trouvera nouveau ;
Mais il me ſemble,
Que le feu peut ſouffrir l'eau,
Lorſque l'amour les aſſemble.

Après ces chants & ces danſes, les Elémens répetent.

Les ſages, par un choix heureux,
Aujourd'hui nous couvrent de gloire.
Chantons, célébrons la victoire
Que l'amour emporte ſur eux.

M. Maugis, fort content de toutes ces marques de réjouiſſances, prie la petite Gnomide de changer de taille. Elle répond que la terre étant ſon élément

1681. elle y rentre pour en ſortir telle qu'il ſouhaite. Elle diſparoît auſſitôt, & une grande perſonne s'éléve peu à peu de terre. On découvre d'abord le viſage, & un peu après tout le corps. Pendant ce temps, on chante les vers qui ſuivent :

Croiſſez, Gnomide, croiſſez,
Il faut ſatisfaire un ſage.
Ses vœux vous ſont adreſſez,
Croiſſez, Gnomide, croiſſez.
Hâtez-vous, croiſſez, paroiſſez.
Quel éclat ! Que ſur terre elle aura d'avantage
Tous ces traits paroîtront aſſez,
Croiſſez, Gnomide, croiſſez,
Hâtez-vous, hâtez-vous; croiſſez :
C'eſt aſſez.
Auprès de cette taille, auprès de ce viſage,
On verra peu d'objets qui ne ſoient effacez.
C'eſt aſſez, c'eſt aſſez, c'eſt aſſez, c'eſt aſſez.

M. Maugis, qui apperçoit une grande femme au lieu d'un enfant, eſt ſi étonné de cette métamorphoſe, qu'il a de la peine à croire ſes yeux. La grande Gnomide, pour lui donner des marques de ſon amour, avant que de l'épouſer, lui parle d'un vieux Château, dont les ruines enferment de l'or, des perles, & des diamans en abondance, dont elle a deſſein

deſſein de le rendre maître ; & lui dit qu'un Gnome l'y conduira au commencement de la nuit, & qu'il n'a qu'à ſe munir d'un flambeau, & d'inſtrumens propres à ouvrir la terre. Elle l'avertit de ne point avoir de peur, quoi qu'il puiſſe voir d'extraordinaire dans ce Château ; & il demande la permiſſion de s'y faire accompagner d'un valet. Il l'obtient ; & la Gnomide, après avoir feint de le rajeunir, en lui paſſant la main ſur le viſage, lui déclare que comme toutes les Demoiſelles élémentaires aiment avec autant de fidélité que de paſſion, elles ſont jalouſes au dernier point, & ont droit, pour ſe venger, de tordre le col aux infidéles. Cette menace fait trembler M. Maugis, qui craint d'autant plus, qu'il voit entrer Angélique ſuivie de Toinon. Elles feignent toutes deux de le trouver rajeuni, & demandent par quel charme il ne paroît pas avoir vingt cinq ans. Il donne dans le paneau, & croyant être revenu dans ſa premiere jeuneſſe, il ſaute de joie, & demeure tout-à-fait perſuadé du pouvoir de la Cabale. Angélique, ſuivant ce que le Chevalier a concerté avec elle, fait quelques carreſſes à M. Maugis. Il n'oſe y répondre dans la peur qu'il a d'être vû de la Gnomide. Il lui baiſe enfin la

1681.

1681. main, & la renvoye pour mettre ſon col hors de péril. Le Comte de Gabalis, qui entre auſſitôt après, feint comme Angélique de le trouver rajeuni, & lui conſeille de reprendre ſes vieux traits, parce qu'après l'avoir vû ſi longtemps barbon, on le prendroit pour un magicien, ſi tout-à-coup il paroiſſoit ſi jeune. Il ajoute que c'eſt une néceſſité abſolue qu'il ſe faſſe rendre ſes traits de vieilleſſe, quand M. Maugis lui parle d'envoyer chercher Criſpin, pour le mener au Château, où eſt caché le tréſor de la Gnomide, parce que ce ſeroit mettre les ſecrets de la Cabale, entre les mains d'un valet, qui le voyant rajeuni, ne manqueroit pas à le publier. M. Maugis, inquiet d'avoir baiſé la main d'Angélique, demande au Comte, ſi les Demoiſelles Elémentaires deviennent jalouſes pour de légeres careſſes. Le Comte les peint très-portées à la vengeance dès la moindre marque d'infidélité. M. Maugis croit être perdu, & ſuit le Comte, qui s'offre à lui faire voir la Salamandre qu'il a épouſée. Elle a le même pouvoir que la Gnomide, & peut remettre ſur ſon viſage toutes les rides qu'on y a vûes.

ACTE V.

1681.

Le Théatre repréſente la Sale d'un vieux Château ruiné, l'herbe qui y a crû en pluſieurs endroits fait aſſez voir que ces ruines ſont vieilles. Quelques pierres à demi-détachées de leur place ſemblent prêtes à tomber. Elles ont même éboulé un endroit proche de la voûte, & fait un trou aſſez grand, au travers duquel on voit l'air; & comme il fait nuit lorſque l'on y vient, on remarque le croiſſant au-delà du Château. La voute de cette Sale, qui a été auſſi ruinée par le temps, laiſſe voir le Ciel & les étoiles. On découvre une porte ſurbaiſſée, qui paroît conduire dans un autre lieu qu'on doit avoir pratiqué ſous terre. La grande Gnomide paroît d'abord avec le Marquis, qui tient une lanterne ſourde, pour n'être pas ſans lumiere, dans un lieu ſi ſombre. Elle ſe réjouit avec lui, de ce que les avantures Cabaliſtiques vont ſe terminer par les menaces qu'elle doit faire à M. Maugis, quand il aura trouvé le tréſor, pour l'obliger à ſigner ſes articles de mariage, dans le beſoin qu'il aura de lui, pour le remettre bien avec elle. Le Comte de Gabalis, qui paroît auſſi avec une lanterne ſourde, un moment après, leur

1681. dit qu'il a apoſté tous ſes gens, & que rien ne manquera de tout ce que le Chevalier & lui ont concerté. Le Marquis demande ſi le Chevalier ne viendra pas. Le Comte répond qu'il a pris heure pour amener Madame Raimond ; que la porte ſecrette de ce vieux Château n'eſt connue que de lui ſeul, & que ce ſera quelque choſe de plaiſant de voir M. Maugis forcé de deſcendre par le trou. La Gnomide, après avoir ſçû que tout ce qui doit compoſer le tréſor eſt préparé, dit qu'elle ne manquera point de ſe montrer à M. Maugis, ſitôt que le Chevalier les aura fait avertir que Madame Raimond ſera prête d'arriver. Dans ce moment ils découvrent de la lumiere par le trou, & ne doutant point de la venue de M. Maugis, ils vont ſe cacher, pour lui laiſſer chercher le tréſor. M. Maugis, à qui la Gnomide ne fait que montrer le trou pour entrer dans le Château, paroît dans le haut avec Criſprin, qui tient un flambeau, & les inſtrumens qu'elle l'a averti de faire apporter pour remuer la terre. Le Gnome, qui les a conduits juſqu'à ce trou, s'échappe auſſitôt, & les laiſſe ſeuls. Cette deſcente leur paroît fort difficile, à cauſe de la hauteur. Criſpin en eſt allarmé. M. Maugis le raſſure, & dit qu'il faut un peu hazarder,

pour ſe faire riche. Ils regardent avec le flambeau, & apperçoivent des pierres qui avancent, & ſur leſquelles il leur eſt aiſé de mettre les piés. Criſpin oblige ſon maître à deſcendre le premier, & ſe couche de ſon long pour lui tenir le flambeau le plus bas qu'il peut. M. Maugis étant deſcendu, Criſpin qui tremble de peur de rencontrer des eſprits, lui conſeille de chercher le tréſor tout ſeul; & ne pouvant le perſuader, il attache le flambeau à ſa ceinture, ſe couche ſur le dos, & deſcend de cette ſorte. Quand il eſt en bas, il donne toutes les marques de frayeur dont un valet peut être capable; & prie ſon maître de le laiſſer reſpirer avant qu'ils aillent chercher le tréſor. A peine ont-ils fait quelques pas enſemble, qu'ils voyent voler des hiboux. La crainte de Criſpin redouble. M. Maugis dit que les cavernes ſont le ſéjour ordinaire des hiboux. Criſpin prétend que ce ſont des diables. Cependant les hiboux volent autour d'eux avec des battemens d'ailes, qui leur font craindre qu'ils n'éteignent leur flambeau. Ils en veulent cacher la flâme, ce qu'ils ne peuvent faire ſans ſe brûler; enfin malgré toutes leurs précautions, un des hiboux éteint le flambeau avec ſes ailes. L'obſcurité leur donnant de la frayeur,

1681.

1681. ils veulent regagner le trou par où ils ſont deſcendus. Comme ils en approchent, la muraille s'ouvre, & ils apperçoivent une figure toute en feu. Elle eſt de relief, & paroît auſſi brûlante, que ſi elle étoit compoſée de charbons ardens. Criſpin tombe à la renverſe, & M. Maugis s'enfuit d'un autre côté. Cette figure leur ayant cauſé toutes les frayeurs imaginables, diſparoît un peu après. Criſpin veut s'en retourner. M. Maugis qui témoigne moins de peur, apprend à Criſpin que la Gnomide l'a préparé à ne s'étonner de rien, & qu'il ne ſçauroit douter que ce ne ſoit elle qui vient de chaſſer le Spectre, & qui eſt cauſe qu'il commence à voir un peu plus clair, quoi qu'ils ne découvrent aucune lumiere. Ils cherchent dans la muraille s'il n'y a point quelque fente, où le tréſor ſoit caché, & en tâtonnant, Criſpin reçoit un ſoufflet, par une main qui ſort de cette muraille. Il crie, & demande à M. Maugis s'il n'a point auſſi reçu un ſoufflet. Dans cet inſtant, les lumieres ſe retirent, & l'on voit paroître dans la muraille des lettres en feu. Elles forment ces paroles :

Levez la pierre qui eſt au milieu de cette Sale.

M. Maugis, qui va chercher cette pierre, dit que le tréſor eſt trouvé, & qu'il n'y a plus qu'à ouvrir la terre. Ils prennent tous deux des inſtrumens pour cela ; & à peine la pierre eſt-elle levée, qu'il ſort de ce trou un grand nombre de reptiles. M. Maugis & Criſpin ſe ſauvent vers la muraille chacun d'un côté, & il en ſort deux ſerpens ailés qui jettent du feu, & qui ſifflent. Leur frayeur eſt grande. M. Maugis commence à trembler, & prie la Gnomide de venir à ſon ſecours. Criſpin voyant la lumiere qui revient, court vers le trou pour s'échapper ſans ſon maître ; mais il n'a pas ſitôt le pied ſur la premiere des pierres qui doivent lui ſervir à remonter, qu'il trouve un autre ſerpent qui ſe roule ſur ſon paſſage. M. Maugis prend cela pour un bon ſigne, & dit que puiſqu'on les force à demeurer, c'eſt une marque qu'on ne veut pas qu'ils ſortent de ce Château qu'avec le tréſor. Tous les ſerpens étant diſparus, & M. Maugis s'approchant du lieu d'où ils ont tiré la pierre, il dit qu'il y voit un mort, qui lui paroît habillé comme un Sénateur Romain, & qu'on ne doit point douter qu'il ne ſoit couché ſur le tréſor. Criſpin conſeille à ſon maître de laiſſer les morts en paix. M. Maugis, qui s'obſtine à le lever, oblige

1681.

1681. Criſpin à le prendre d'un côté, tandis qu'il le prend de l'autre. Ils l'apportent ſur le devant du Théatre, & le mort s'y tient debout. Il parle enſuite, & leur apprenant que le tréſor eſt à l'endroit même d'où ils l'ont tiré, il leur ordonne de le venir embraſſer pour remerciment. Ciſprin le va embraſſer après ſon maître, & ne trouve entre ſes mains que l'habit du mort. La frayeur qu'il a n'empêche pas qu'il n'accompagne M. Maugis à l'endroit marqué pour le tréſor. Ce tréſor s'éléve, & ils découvrent des vaſes, & quelques coffrets pleins de diamans. Ils veulent les emporter : mais tous leurs efforts étant inutiles pour les tirer du lieu où ils ſont, la Gnomide, avertie que Madame Raimond va venir, ſe montre à M. Maugis, & lui reprochant l'infidélité qu'il lui a faite en baiſant la main d'Angélique, elle lui déclare qu'il ne doit eſpérer aucun tréſor, qu'il ne l'ait ſatisfaite ſur cette injure. M. Maugis lui promet de ne plus voir Angélique, que pour la traiter avec le mépris le plus outrageant. La Gnomide lui répond qu'elle va voir s'il tiendra parole ; que comme les habitans Elémentaires ſçavent tout ce qui ſe paſſe ſur la terre, elle ne peut ignorer que Madame Raimond lui amene cette Angélique

dans

dans le Château, & qu'il prenne garde à ce qu'il dira, parce qu'elle eſt près, quand on la croit loin. Elle ſe retire, & Madame Raimond entre, menée par le Chevalier, & accompagnée de ſa fille. Les mépris que fait paroître M. Maugis ſont cauſe qu'elle la promet au Chevalier, & M. Maugis lui-même, le prie de ſe marier avec Angélique. Ils ſortent tous, & Criſpin les ſuit, aimant mieux ſortir en compagnie, que de remonter par le trou avec ſon maître. Le Comte de Gabalis, & le Marquis comme Silphe, ſe montrent un peu après. Le Comte lui dit qu'ayant vû ſon embarras par les lumieres qui ne manquent point aux Cabaliſtes, il eſt venu auſſitôt, & qu'en arrivant il a trouvé la Gnomide qui ſortoit fort indignée contre lui, & jurant de ſe venger. M. Maugis craint la colere de cette Gnomide, & prie le Comte & le Silphe de faire ſa paix. Le Marquis lui promet de l'adoucir, pourvû qu'il conſente que le lendemain il épouſe Marianne. M Maugis lui en donne ſa parole, & ils ſortent du Château pour retourner chez le Comte, qui l'engage à venir ſigner ſur l'heure des articles, ſelon l'uſage de la Cabale, entre Marianne & le Marquis, qu'il croit toujours être Silphe. 1681.

1681.

LE LAQUAIS FILLE,

Comédie non imprimée, d'un Auteur Anonyme,

Repréſentée pour la premiere fois le Mercredi 30. Avril, précédée de la Tragédie de *Nicoméde.*

COmme cette Piéce n'a été jouée que deux fois, il y a grande apparence que l'Auteur a jugé à propos de garder l'*incognitò*, & de ne la pas faire imprimer. Si l'on en conjecture par le titre, le ſujet doit en avoir été à peu-près ſemblable à celui de *la Fille Valet*, Comédie que M. Abeille, neveu du Poëte de ce nom,* donna en 1712. ou aux *Amours de Calotin*, Piéces en trois Actes, de Chevalier, dont nous avons donné l'Extrait, Tome IX. page 244.

* Voyez ſa vie Tome XI. page 440.

1681.

CRISPIN BEL ESPRIT,

Comédie en un Acte, & en vers, de M. de LA TUILLERIE,

Repréſentée pour la premiere fois le Dimanche 11. Juillet, précédée de la Tragédie de *Solyman*.

LE fond de cette Piéce eſt le même que celui de *Criſpin Précepteur*. C'eſt toujours ce Valet qui ſe déguiſe pour faciliter à ſon Maître les moyens de voir ſa Maîtreſſe. Ce déguiſement eſt ici un peu mieux fondé, & ſert davantage à l'action. Valere, amant d'Orphiſe, eſt amené ſous le nom de l'Abbé Naiſſant, par Criſpin, qui ſe donne auſſi le titre de Bel Eſprit, à deſſein de plaire à Victorine, mere d'Orphiſe, & femme de M. Victorin. Ce dernier au contraire a une averſion extrême pour tous les Sçavans, & ne veut voir chez lui que des Militaires. Pour s'accommoder à l'humeur du mari, Valere, Criſpin & Pénétrant, (ce dernier eſt un Pédant, qui depuis longtemps fréquente la maiſon de Victorine) conviennent avec elle de feindre, & de ſe traveſtir en gens

1681. d'épée. Valere a le plaiſir de parler à Orphiſe ſous ſes habits ordinaires. Lorſque Victorin eſt préſent, la converſation roule ſur les affaires de la guerre, & l'on réſerve le Bel Eſprit pour Victorine. Criſpin, le Héros de la Piéce, remplit aſſez bien ſes deux perſonnages; également ridicule dans l'un & dans l'autre, il conſerve paſſablement ſon caractere. En voici quelques traits.

SCENE V.

CRISPIN.

Ah, Liſe, te voilà. Foy de ſçavant, je t'aime,
Et je mets à tes piés ma ſcience, & moi-même.
Fripone, ton bel œil, ton air charmant & doux,
Ont pris ſur moi.....

LISE.

Monſieur, vous m'aimez, dites-vous?
Il faut me le prouver, vous le pouvez ſans peine,
En me donnant des vers une régle certaine,

CRISPIN.

Oui, ſans doute, & cela ne me coûtera rien.
Je ſçais tout & par cœur, Liſe, écoute-moi bien.
Il faut premierement que la cacophonie
D'un vers harmonieux conduiſe l'harmonie;

1681.

Que liratus, ... attens.... c'eſt l'hiatus, je croi,
Donne un beau ſens au vers.... car c'eſt-là ſon emploi :
Que ſur la fin du vers l'hémiſtiche repoſe,
Et que la rime y ſoit.... Et tout cela pour cauſe.
Il faut.... ſouviens-t'en bien, que le vers féminin
Se trouve joint enſemble.... avec le maſculin ;
L'ouvrage en eſt plus beau. La rime maſculine
Ne doit point.... comme on ſçait, enjamber ſa voiſine,
Car.... celà gâte tout, & fait que de travers....
Enfin, Liſe, voilà comme l'on fait des vers.

LISE.

Je n'y comprens rien.

CRISPIN.

Non.

LISE.

Non ?

CRISPIN.

Ce n'eſt pas ma faute.
La ſcience des vers, vois-tu, Liſe eſt bien haute.

Criſpin & Pénétrant ſe prennent de paroles devant Victorine, & ſortent faiſant mine de ſe vouloir battre, mais en effet pour ſe cacher : chacun d'eux n'oſe paroître, qu'il ne ſoit aſſuré que ſon adverſaire eſt parti. Criſpin ſe montre le premier.

1681.

CRISPIN *ſeul.*

SCENE XII. J'ai dit que je ſortois, mais ce n'eſt qu'une feinte,
Quelque brave qu'on ſoit, on n'eſt guére ſans crainte.
Pénétrant me ſuivoit ſans doute, car je voi
Que ce maudit Pédant a plus de cœur que moi.
Pourtant, c'eſt un Auteur, ainſi je me raſſure.

SCENE XIII. PE'NE'TRANT *à part ſans voir Criſpin.*

Je ne me vis jamais en pareille avanture.
J'ai fait fort ſagement de me cacher ici.
Craignant qu'il ne ſortit, j'ai jugé.... Qu'eſt-ce-ci ?
voyant Criſpin.
Que vois-je ! Clairvoyant. *

* C'eſt le nom que Criſpin s'eſt donné en s'érigeant en Bel Eſprit.

CRISPIN *voyant Pénétrant.*

Mon ennemi ? je tremble.
Ah ! je n'eſpérois pas nous retrouver enſemble.

PE'NE'TRANT *à part.*

Il me regarde : il voit que je tremble de peur.

CRISPIN *à part.*

Hélas ! pourquoi faut-il que je manque de cœur.

PE'NE'TRANT *à part.*

Je ſuis perdu s'il vient.

1681.

CRISPIN *à part.*

Je ſuis mort s'il avance.

PE'NE'TRANT *à part.*

Si je l'adouciſſois par quelque complaiſance.

CRISPIN *à part.*

Si demandant pardon j'appaiſois ſon courroux.

PE'NE'TRANT *à part.*

Si je lui demandois la vie à deux genoux....

CRISPIN *à part.*

Lui rendrai-je l'épée ? allons.

PE'NE'TRANT *à Criſpin.*

Peut-on vous dire Bon jour ?

CRISPIN.

C'eſt de bon cœur que je vous le deſire

Que dit-on de la paix ?

PE'NE'TRANT.

On dit qu'aſſurément C'eſt un bien qu'on devroit conſerver cherement.

CRISPIN.

Sans doute : dans la paix on dit que tout abonde.

PE'NE'TRANT.

Que ne la peut-on voir regner dans tout le monde ?

CRISPIN.

Pour moi, je le voudrois.

1681.

PE'NE'TRANT.

Je le deſire fort

CRISPIN.

Un chien vivant, dit-on, vaut mieux qu'un homme mort.

PE'NE'TRANT.

C'eſt fort bien dit.

CRISPIN.

La paix fait vivre ſur la terre
Mille gens qui mourroient, ſi l'on faiſoit la guerre.
On ne la fera plus, tout le monde le dit.

PE'NE'TRANT.

Elle eſt funeſte à tous.

CRISPIN.

Sur-tout aux gens d'eſprit.

PE'NE'TRANT.

Aſſurément. Monſieur, ſortez-vous?

CRISPIN.

Je demeure.
Et vous?

PE'NE'TRANT.

Je ſortirai, peut être.

CRISPIN.

A la bonne heure.

PE'NE'TRANT.

Vous demeurez, au moins.

CRISPIN.

Oui, juſques à ce ſoir.

PE'NE'TRANT.

Adieu donc.

CRISPIN.

Serviteur, Monſieur, juſqu'au revoir.

1681.

ENDIMION,

Tragédie d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Mardy 22. Juillet : quatre repréſentations. *Regiſtre de la Comédie Françoiſe.*

NOus ne pouvons nous diſpenſer de parler ici d'un divertiſſement nouveau qui fut donné à la Cour, & auquel les Comédiens François & les Italiens furent appellés. Nous ne faiſons que tranſcrire le récit aſſez mal conſtruit, que M. De Viſé en a donné dans ſon Mercure Galant du mois de Septembre 1681. *pages* 373. *& ſuivantes.*

« On a vû en ſix ſemaines LE BALLET DES MUSES, augmenté par » les ſoins de M. le Maréchal, Duc de » Vivonne, de quatre Divertiſſemens » nouveaux, qu'on mêla les uns après » les autres dans ce Ballet..... Voici le » ſujet de la Paſtorale. Nicandre & Filene » ſe propoſent l'un à l'autre le mariage » de leurs filles. Elles refuſent ſur diver- » ſes prétextes de ſuivre la volonté de » leurs peres. Toutes deux aiment Lidio, » jeune amant volage, qui court après

1681. » toutes les Bergeres. Pluſieurs incidens » arrivent, & enfin Philis épouſe l'inconſ- » tant Lidio, & Cloris, pour ſe venger de » ſes infidélités, ſe marie avec Eurille.

» Le Prologue de cette Piéce ſe fit par » quatre hommes qui étoient à la table, » & qu'on ſuppoſoit à la fin de leur re- » pas, par les débris reſtés ſur la nape. » Ces quatre hommes, que les fumées » du vin devoient avoir rendus un peu » gais, étoient Meſſieurs *Poiſſon*, *Ro-* » *ſimont*, *Scaramouche*, & *Arlequin*, » tous bizarrement vétus..... Ces » quatre excellens Comiques commen- » cerent à diſputer touchant la beauté » des Opéra Italiens & François. Meſ- » ſieurs de la Grange & Cinthio, voyant » que leur querelle alloit juſqu'aux » coups, vinrent pour les ſéparer, & » afin qu'on put juger qui d'entr'eux » avoit raiſon ; Cinthio leur propoſa » un petit Opéra Italien ; ce qu'ils ac- » cepterent. Le premier Acte fini, Ar- » lequin vint faire une plaiſante Scene » avec Scaramouche. Il contrefit le Ber- » ger & la Bergere qui venoient de paroî- » tre ſur la Scene, & en voulant louer » l'Opéra, il le critiqua d'une maniere » fort agréable. Après le ſecond Acte, » Meſſieurs Poiſſon & Roſimont blâme- » rent l'Opera Italien, & ſe jetterent

» ſur les beaux endroits des Opéra
» François, auſquels ils donnerent des 1681.
» louanges mêlées de ſatyre. La diſpute
» recommença entre tous les quatre,
» quand le dernier Acte eut été repré-
» ſenté. Monſieur de la Grange les mit
» d'accord, en parlant des avantages
» de la Comédie, & de la Muſique,
» & conclut, que rien n'étoit plus capa-
» ble de contenter tous les Spectateurs,
» qu'une Piéce de Théatre mêlée de Mu-
» ſique. Il joua cette Scene d'une ma-
» niere qui charma toute l'aſſemblée. Le
» Roy fut fort ſatisfait des Intermédes,
» il admira la propreté des habits des
» Muſiciens, & des Acteurs, & dit qu'il
» n'avoit rien vû de ſi propre, & de ſi
» noble que ce Spectacle..... Sa Majeſté
» en a vû deux repréſentations. »

ORESTE,

Tragédie, non imprimée, de Meſſieurs LE CLERC & BOYER,

Repréſentée pour la premiere fois à Paris, le Vendredi 10. Octobre.

CEtte Tragédie avoit paru à Fontainebleau devant le Roy, dès le mois de Septembre précédent, écoutons ce qu'en a dit M. De Viſé.

1681.

Mercure Galant, Septembre 1681. P. 369-371.

« La promenade a été ſouvent ſuivie » du divertiſſement de la Comédie, tantôt Françoiſe, & tantôt Italienne. » Les Acteurs qui occupoient l'Hôtel » de Bourgogne avant la jonction des » deux Troupes, ayant été choiſis pour » divertir le Roy les premiers, pendant » qu'ils ont été à Fontainebleau, ils ont » repréſenté beaucoup de Piéces de M. » de Corneille l'aîné, & de M. Racine; » avec une Tragédie nouvelle appellée » *Oreſte*. On aſſure qu'elle eſt de deux » Auteurs, tous deux de l'Académie » Françoiſe, & tous deux fameux par » d'excellentes productions. Ce ſont » Meſſieurs *Le Clerc* & *Boyer*. M. le » Clerc a fait autrefois pluſieurs Piéces » de Théatre, (*a*) & la *Virginie Ro-* » *maine*, qui, en ſon temps réuſſit beau- » coup, a été ſon coup d'eſſai. Il eſt » Auteur d'une belle traduction du Taſ- » ſe, que vend le Sieur Barbin. Les Ou- » vrages de M. Boyer ſont ſi connus, & » en ſi grand nombre.... Il n'y a per- » ſonne qui ait perdu la mémoire de ſa » belle Piéce en Machines, des *Amours*

(*a*) Nous ne connoiſſons que ſa *Virginie Romaine*, la Tragédie d'*Iphigénie*, dans laquelle il n'étoit que pour une part, & celle-ci, où il paroît qu'il en avoit très-peu. Il a compoſé outre cela un mauvais Opera, intitulé, *Orontée*, qui n'a jamais été joué à Paris.

» *de Jupiter & de Sémélé.* Si les Auteurs
» ſe diſputent quelquefois la gloire des 1681.
» Ouvrages auſquels ils ont travaillé en-
» ſemble, les deux que je viens de vous
» nommer ſe la donnent l'une à l'au-
» tre au regard d'*Oreſte.* Mais ils demeu-
» rent d'accord que ce qu'il y a de plus
» beau dans cette Piéce eſt dû aux lumie-
» res, aux conſeils & à l'eſprit de M.
» le Duc de Richelieu. On y a ſur-tout
» admiré une grande quantité de beaux
» vers, la reconnoiſſance d'Oreſte, &
» une déclaration d'amour. »

Comme la Piéce n'a jamais été imprimée, il faut s'en tenir à ce qu'en a dit l'Auteur du Mercure Galant. Ce qui eſt de certain, c'eſt qu'elle n'eût aucun ſuccès à Paris. (*a*) Heureuſement la diſpoſition des rôles de cette Tragédie aſſez détaillée fera connoître que le ſujet en étoit pris de l'Iphigénie en Aulide d'Euripide, & que les Auteurs y avoient joint des épiſodes de leur invention. (*b*)

(*a*) Elle n'eut que trois repréſentations : la derniere eſt du Mardi 14. Octobre. La part des Auteurs, pour les trois fois, ne monta qu'à 124 livres 10 ſols.

(*b*) On peut conjecturer qu'il y avoit longtemps que M. Le Clerc avoit envie de traiter ce ſujet. Voyez ce que nous en avons rapporté de la Préface de ſon Iphigénie, à l'article de cette Piéce : Tome XI. page 416.

1681. *Diſpoſition des Rôles de la Tragédie d'Oreſte.*

Regiſtre de la Comédie Françoiſe.

ORESTE, fils d'Agememnon, *Les Sieurs Dauvilliers.*
PYLADE, fils du Roy de la Phocide, ſous le nom d'ORONTE, ... *Baron.*
THOAS, Tyran de la Tauride, . . . *La Tuillerie.*
AGÉNOR, Prince de la Tauride, . . *La Grange.*
ARBATE, Capitaine des Gardes, . . *Verneuil.*
ORITHIE, Reine de la Tauride, *Meſdemoiſelles Beauval.*
IPHIGÉNIE, Prêtreſſe de Diane, . . . *Le Comte.*
LADICE, Confidente d'Iphigénie, . . . *Raiſin.*
CLÉONE, Confidente d'Orithie, . . . *Du Croiſy.*

HERCULE,

Tragédie de M. l'Abbé ABEILLE, *ſous le nom de M. de* LA TUILLERIE,

Repréſentée pour la premiere fois Vendredi ſept Novembre. (*a*)

RIen n'a plus ſervi à découvrir M. l'Abbé Abeille, que les raiſons qu'il prêtoit à M. de la Tuillerie, ſous le

(*a*) M. De Viſé en a parlé dans le Mercure Galant du même mois, page 316. « Leurs Alteſſes (Monſieur & » Madame) ont auſſi été prendre le divertiſſement de » la Comédie à l'Hôtel de Guénégaud, où elles ont » vû une Tragédie nouvelle que M. de la Tuillerie a » fait jouer ſous le nom d'*Hercule*. Cette Piéce a quan- » tité de beaux vers, & les Scenes tendres qui y ſont » mêlées, en rendent la repréſentation fort agréa- » ble. »

nom de qui il s'eſt voulu cacher. « Deux » ou trois petits Génies, (lui fait-il dire) » qui n'ayant jamais pû faire d'eux-mê- » mes quelque choſe qui méritât des ap- » plaudiſſemens, n'ont pû ſouffrir ceux » que cette Piéce m'attiroit tous les jours; » & n'oſant pas la condamner abſolu- » ment, parce que des gens d'un goût » exquis, la trouvoient digne de leur » eſtime, ils ont pris le parti de dire que » je ne l'avois pas faite. En effet, ils » n'ont pas manqué de répandre dans » le monde que je n'avois fait que prêter » mon nom à un homme d'eſprit de » mes amis, qui eſt véritablement le » ſeul que je conſulte, & qui eſt peut- » être auſſi honteux de voir qu'on lui » attribue mes Ouvrages, que je dois » être glorieux de ſçavoir qu'on les eſti- » me aſſez pour croire qu'il en ſoit l'Au- » teur. Quoi qu'il en ſoit, ceux qui ont » fait courir ce bruit, n'ont pu avoir » juſqu'ici cet avantage, & on ne leur a » jamais fait l'honneur d'attribuer à un » autre le peu de méchantes choſes qui » ont paru depuis quelque temps ſous » leur nom. »

1681. Préface d'Hercule.

Cette Tragédie fut aſſez bien reçue; on en donna quatorze repréſentations, & l'Auteur veut nous faire en-

tendre qu'elle en auroit eu d'avantage ;
1681. ſi les Comédiens eux-mêmes ne l'euſſent fait diſcontinuer par leur Cabale. (*a*)

Ce ſujet avoit été traité par Euripide, & par Sénéque. M. Rotrou l'a mis depuis ſur la Scene Françoiſe. C'eſt la premiere Tragédie que ce dernier donna en 1632. & avant que M. Corneille eut fait paroître les ſiennes. Voilà des raiſons capables de faire excuſer les défauts monſtrueux qu'on y trouve, en faveur de quelques beautés qu'on ne s'attendroit pas d'y rencontrer. Monſieur Abeille, qui n'a travaillé que cinquante ans après lui, a pû profiter des éxemples qu'un demi-ſiécle, le plus brillant que le Théatre ait eu, lui fourniſſoit. Malgré cela, il n'a fait qu'un Ouvrage médiocre.

Hercule, amoureux d'Iole ſa captive, veut empêcher l'arrivée de Déjanire, dont la jalouſie s'oppoſe à ſes deſſeins.

(*a*) « J'ai lieu, (dit l'Auteur) d'être content du » ſuccès de cette Tragédie, quoiqu'elle ait eu pour en» nemis des perſonnes, qui devant être les plus inté» reſſées à la faire réuſſir, n'ont pas laiſſé de l'inter» rompre dans le plus fort de ſon cours ; mais enfin » le bon goût de la Cour, & l'équité du public, m'ont » vengé de leur injuſtice. » *Préface de la Tragédie d'Hercule.*

Philoctete

Philoctete eſt chargé d'aller au-devant de la Reine, & lui ordonner de retourner à Calydon, & en même temps d'inſtruire Iole de la paſſion d'Hercule. Quelle commiſſion pour un Prince, qui n'eſt que trop ſenſible aux charmes d'Iole, & qui a le bonheur de lui plaire ! Hercule, qui croyoit n'avoir à redouter que la fureur d'une épouſe juſtement irritée, trouve qu'il faut encore combattre un rival aimé. C'eſt cette double rivalité de Déjanire & de Philoctete qui forme le nœud de la Piéce : Qu'on juge quel effet peuvent produire des ſituations uſées, que l'Auteur venoit d'employer dans ſa Tragédie de Solyman, & qu'il préſente dans celle-ci, ſans beaucoup d'art, & très-foiblement du côté de la verſification. Iole, pour ſauver la vie à ſon Amant, conſent à épouſer Hercule. Déjanire & elle ont une Scene aſſez vive, & pleine de menaces, qui finit par un accommodement imprévû. Iole, ſans en ſçavoir la conſéquence, ſe charge de faire prendre à Hercule la robe fatale, dont la vertu eſt, à ce qu'elles croyent, de lui faire oublier ſa nouvelle paſſion : au cinquiéme Acte, Déjanire, qui ſe flatte de recouvrer le cœur de ſon époux, apprend ſon funeſte accident. Elle quitte la Scene avant l'arrivée d'Hercule, à qui 1681.

1681. on vient annoncer peu de temps après la mort de Déjanire.

Scene derniere.

HERCULE.

C'eſt aſſez : ô mort que je deſire,
Mort prédite autrefois en la Forêt de Cyre,
Lorſqu'un chêne ſacré fit entendre à mon cœur
Que la mort du vaincu puniroit le vainqueur.
C'eſt le ſang de Neſſus qui remplit mon envie ;
Je meurs, ma deſtinée enfin, eſt accomplie,
. . . . . .
Dès que la mort aura calmé tous mes tranſports.....

PHILOCTETE.

Ciel !

HERCULE.

Sur le mont Ætna faites porter mon corps.
Oui, c'eſt-là que les Dieux, par un heureux préſage,
A l'immortalité m'ont promis le paſſage,
Mais Hercule en mourant ne veut point voir vos pleurs ;
Vivez heureux. Adieu, Philoctete, je meurs.

Un Chêne qui parle au cœur paroîtra ſans doute une choſe aſſez ſinguliere : mais cependant fort commune dans la Poëſie de Monſieur Abeille, qui con-

ſultoit plûtôt l'oreille, que le bon ſens. (*a*) 1681.

Avant de finir cet article, nous devons remarquer que le perſonnage de Philoctete eſt copié d'après celui d'Arcas, de la Tragédie de M. Rotrou : avec cette différence, que Philoctete a un plus grand rôle, & par conſéquent plus de part à l'intérêt de la Piéce, mais que cependant Arcas étoit mieux imaginé. C'eſt un Prince indépendant qui aime Iole longtems, avant qu'Hercule eût formé des deſſeins ſur elle, & peut paroître ſon rival, ſans aucun ſcrupule : au lieu que Philoctete eſt dans un cas différent, & ſemble trahir un maître qui l'a honoré de ſa confidence.

M. l'Abbé Abeille ne s'eſt pas contenté de prendre ce perſonnage, il a imité beaucoup d'endroits de la Piéce de M. Rotrou : nous n'en rapportons qu'un éxemple. (*b*)

(*a*) M. Rotrou s'eſt au moins expliqué plus clairement.

Hercule mourant. ACTE IV. SCENE V.

HERCULE.

Ce que vous m'apprenez explique mon deſtin.
Un Chêne prophétique en la Forêt de Cyrre,
Par ces mots à peu près m'a prédit ce martyre.
Appui des Dieux, & des humains,
Victorieux Alcide,
Un qui ſera mort par tes mains,
Sera ton homicide.

(*b*) Dans la Tragédie de M. Rotrou, Déjanire ap-

1681. prenant l'accident qui vient d'arriver à Hercule, & dont elle eſt la cauſe, s'abandonne au déſeſpoir.

DÉJANIRE.

ACTE III. SCENE V.

Que tarde mon trépas ? Que la terre troublée,
Ne fait de tout le monde une ſeule aſſemblée,
Et qu'en mille morceaux ne vient-on déchirer
Les membres de ce corps, ſi dignes d'endurer ?
Que chaque nation à l'envi me puniſſe,
Toutes ont intérêt à mon juſte ſupplice,
Elles n'ont plus d'appui, de Roy, de Protecteur,
Et de cet accident mon bras ſeul eſt auteur.

Elle devient furieuſe.

Ha ! je découvre enfin l'appareil de ma perte,
D'affreuſes légions la campagne eſt couverte,
Le juſte bras du Ciel ſur ma tête deſcend,
Les enfers vont s'ouvrir, & la terre ſe fend.
Déja Mégere ſort, & ſes noires couleuvres
Vont ajouter ma perte à leurs tragiques œuvres ;
Que faut-il ? Ce Héros ne veut-il que mon ſang ?
Il eſt prêt à ſortir, piquez, percez ce flanc.
Mais quel Dieu ? quel démon ? ou quel bras redoutable,
Lance contre mon chef ce roc épouvantable ?
A ce coup, à ce coup, je vais perdre le jour.
Pardon, mon crime, ô Ciel, n'eſt qu'un crime d'amour.
Mais, que dis-je, ma mort eſt encore incertaine,
Et je veux différer une ſi juſte peine,
Non, non, ces ennemis ont un courroux trop lent,
Je ſçaurai bien mourir d'un coup plus violent.

Voici la même ſituation rendue par Monſieur l'Abbé Abeille.

ACTE V. SCENE III.

PHILOCTETE.

Je tremble pour vos jours, & ne viens vous trouver
Que pour vous avertir de fuir, de vous ſauver.

DÉJANIRE.

Moi fuir.... mais quel déſordre.... Ah ! que vois-je Phénice ?
C'eſt Hercule qui vient pour hâter mon ſupplice.
Regarde, vois ſes yeux enflammés de courroux.
Phénice, à ſes fureurs, je connois mon époux.

1681.

PHILOCTETE.

La raiſon l'abandonne, & ſon eſprit s'égare.

DÉJANIRE.

Hercule, viens punir une épouſe barbare,
Ne te contente point de menacer en vain,
Frape, frape mon cœur, je conduirai ta main;
Ou ſi tu ne veux point enſanglanter la tienne,
Vien, donne-moi ce fer, il ſuffit de la mienne,
Oüi, cette main funeſte, avec plus de loiſir
Aſſouvira ma haine, & ton juſte deſir;
Elle ira dans mon cœur, conduire par ma rage;
En arracher la vie avecque ton image,
Qui toujours pourſuivie & de trouble, & d'horreur,
Ne peut plus s'arrêter dans ce perfide cœur.

PHILOCTETE.

Emmenez-là, Phénice, & qu'une prompte fuite,
De ſes égaremens nous dérobe la ſuite.

PHÉNICE.

Madame.

DÉJANIRE.

D'un Héros laiſſe agir le courroux.
Pourquoi te viens-tu mettre au-devant de ſes coups?
Si la haine pour moi regne encor dans ton ame,
Approche, aſſouvi-la dans le ſang de ta femme?

PHILOCTETE.

O déplorable effet, du céleſte courroux!

DÉJANIRE.

Mais je ne te vois plus, ombre de mon époux,
Tu meurs, & je pourrois un moment le ſurvivre?
Non, dans le noir ſéjour je m'apprête à te ſuivre,
J'apprendrai les chemins qui t'y furent ouverts,
Et vivante j'irai te rejoindre aux enfers.

1681.

CLÉOPATRE,

Tragédie de M. de LA CHAPELLE,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi 12. Décembre.

NOus pouvons dire que voici le premier Auteur qui s'eſt efforcé de ſuivre les traces de Corneille & de Racine, & juſqu'alors le ſeul qui a profité de leurs éxemples. Ce n'eſt pas ſa faute s'il n'a pû approcher davantage de ſes modéles : moins Poëte, peut-être, que pluſieurs de ſes comtemporains, il les a cependant tous ſurpaſſé par l'art & le goût. L'eſprit chez lui a ſuppléé à ce qui lui manquoit de talens. Il a cherché, autant qu'il pouvoit, à peindre ſes perſonnages d'après la nature, & conformément à l'idée que nous en donnent les Hiſtoriens. L'ambition démeſurée de Cléopatre, l'aveugle amour d'Antoine, l'attachement ſincere d'Octavie, la fidélité d'Eros, & la politique d'Octave ſont ici exprimées avec beaucoup de vérité. Il eſt aiſé de reconnoître ce dernier au diſcours qu'Antoine en fait à Agrippa, qui lui conſeille d'abandonner Cléopatre.

ANTOINE.

Qui moi, que j'abandonne une Reine affligée ?
Pour mes ſeuls intérêts dans la guerre engagée !
Depuis quand les Romains, inſtruits aux trahiſons,
Agrippa, ſçavent-ils en donner des leçons ?
Octave, dont ici l'heureux deſtin m'accable,
De cette lâcheté ne me croit pas capable.
Si j'avois à l'honneur préféré l'intérêt,
Octave maintenant ſeroit-il où il eſt ?
Lorſqu'aux yeux des ſoldats, chargés ſous ſa conduite,
Il prit devant Brutus honteuſement la fuite,
Et chaſſé de ſon camp il eut recours à moi,
Qu'eut-il fait ſi pour lors j'euſſe manqué de foi ?
Seul eut-il remporté cette grande victoire,
Dont par ſes cruautés il a ſouillé la gloire,
Sur tant de Citoyens, dont je plaignois le ſort ?
Du grand Céſar ſon pere eut-il vengé la mort ?
La tête de Brutus au peuple abandonnée,
Eut-elle été dans Rome indignement traînée ?
Seroit il en état de m'offrir ſon appui ?
Mais quelle ſureté puis-je trouver en lui ?
Lui dont la politique inhumaine & perfide,
Dans des climats déſerts a relegué Lépide ;
Lui qui des châtimens, malgré Lépide & moi,
Vouloit toujours dans Rome entretenir l'effroi :

1681. Quoi toujours altéré de ſang & de carnage,
Ne fut point attendri par le ſexe, ou par l'âge;
Pourroit-il refuſer mon ſang à ſa fureur?
Lui qui n'épargna pas celui de ſon tuteur?

En peu de paroles voici les caracteres d'Antoine & d'Octavie.

Scene VI.

ANTOINE.

Venez-vous aux efforts d'un monde entier en armes,
Joindre encor contre moi le ſecours de vos larmes?

OCTAVIE.

Je viens vous aſſurer qu'après tant de combats,
Octave ne veut point vous ravir vos états.
Il ne veut qu'aſſurer le repos de la terre:
Mais Rome & le Sénat vous déclarent la guerre;
Le Sénat indigné que violant nos loix,
Vous imitiez l'orgueil des plus barbares Rois,
Et qu'un coupable hymen aux bords d'Alexandrie,
Transfere les honneurs dûs à votre patrie.

ANTOINE.

Non, je ſuis éclairci mieux que vous ne penſés,
De tout ce qui déplaît aux Romains offenſés.

Ce

Ce n'eſt point mon orgueil qui m'attire leur haine, 1681.
Ce n'eſt point mon amour, ni l'hymen d'une Reine,
Ils m'auroient pardonné cet hymen défendu;
Mais c'eſt dans leurs eſprits, vous qui m'avez perdu.

OCTAVIE.

Moi?

ANTOINE.

Vous dont la vertu, malgré mes injuſtices,
Attachée à mon ſort, fait éclater mes vices;
Vous, qui me déplorant, au lieu de me haïr,
N'avez pûm'oublier, quand j'ai pû vous trahir:
Vous, qui contre les droits d'une guerre mortelle,
Protégez les amis d'un époux infidéle;
Vous qui m'offrez par-tout des bontés que je fuis;
Enfin vous qui m'aimez, tout ingrat que je ſuis.

Le perſonnage d'Agrippa n'eſt pas ſans art. Octave, dont il tient la place, n'auroit pû la remplir avec aſſez de majeſté, ſans faire tort au rôle d'Antoine, qui eſt le principal de la Piéce. Les Scenes d'Antoine avec Cléopatre ſont pathétiques: on y remarque parfaitement le trouble & l'agitation de ces deux per-

ſonnes. C'eſt dommage que la verſifica-
1681. tion n'y réponde pas ſuffiſamment. En général on trouve dans cette Tragédie des ſentimens, des ſituations, & de beaux endroits, tels que la deſcription de la bataille d'Actium, que Cléopatre fait à l'ouverture du ſecond Acte. Le récit d'Agrippa à Octavie (Acte V. Scene III.) (*a*) la derniere Scene, &c. Nous n'en donnons point d'extraits ; il ſuffit d'un morceau de la ſeconde Scene du troiſiéme Acte, que nous choiſiſſons, comme beaucoup plus court, que ceux dont on vient de parler.

Agrippa exhorte Cléopatre à ſe remettre à la Clémence d'Octave, qui ne demande, dit-il, qu'à ſe réconcilier avec Antoine.

CLE'OPATRE.

..... Hélas ! l'ingrat, il faut bien aujourd'hui,
Qu'un juſte déſeſpoir me ſépare de lui.
Antoine me trahit, Seigneur, il m'abandonne ;
Ce cruel changement n'a rien qui vous étonne,
Romain, uniquement de la gloire occupé,
Des malheurs de l'amour, vous n'êtes point frappé ;
Mais la foible vertu des ames plus communes,
Ne ſçait point ſupporter de telles infortunes.

(*a*) Nous l'avons rapporté Tome III. page 392. de Hiſtoire, en le comparant avec celui de Garnier, dans ſa Tragédie d'Antoine.

Je ne le cele point, parmi tant de malheurs, 1681.
Ce revers eſt le ſeul qui fait couler mes pleurs.
Je ſçais qu'Antoine en vain eut voulu ſe défendre,
Que vos juſtes conſeils l'ont preſſé de ſe rendre:
Mais quoique l'infidéle ait fait ce qu'il a du,
Seigneur, pour Cléopatre en eſt-il moins perdu?

Paſſons à la cenſure de l'Ouvrage. Il paroît, par les réponſes que M. de la Chappelle y fit dans ſa Préface, qu'on le jugea bien ſéverement, mais que cependant on ne l'attaqua pas du côté du plan, qui n'eſt pas aſſez filé, & où l'on rencontre trop de longueurs, & de Scenes inutiles: on ne lui dit rien, non plus des perſonnages d'Eros, & d'Octavie: le premier eſt bien imaginé, & agit trop peu. L'autre jette à la vérité un grand intérêt dans la Piéce, mais la bienſéance n'eſt-elle pas un peu bleſſée, de préſenter tout-à-la fois deux femmes qui ſe diſputent le même mari. Les Critiques, au lieu de ces objections, en ont cherché d'autres, auſquelles il étoit plus aiſé à l'Auteur de répondre. Quelques-uns l'ont blâmé d'avoir falſifié l'Hiſtoire avec trop de liberté. D'autres lui ont reproché de l'avoir ſuivie avec trop d'éxacti-

tude. M. de la Chappelle eſt heureux de
1681. ſe trouver dans le même cas que M. Corneille, qui dans l'éxamen de ſa Tragédie de Pompée, avoue qu'il ne croit pas qu'il y ait ſur le Théatre une Piéce où l'Hiſtoire ſoit plus conſervée & falſifiée tout enſemble. De pareils défauts ne peuvent que faire honneur au Poëte, qui ſçait les réparer avec art.

Nous ſommes encore bien éloignés d'adopter la cenſure de ceux qui ſe plaignoient qu'Antoine n'avoit pas les ſentimens aſſez Romains. Ces perſonnes n'ont pas fait réfléxion « Que ce n'eſt » ni le vieil Horace, ni Caton qu'on » met ſur la Scene, mais l'homme du » monde le plus voluptueux, & le plus » aveuglé par ſa paſſion. Un homme, » qui, à la bataille d'Actium, abandonna » tant de braves gens, réſolus de périr » pour lui, & aima mieux perdre l'Em- » pire du monde, que de ſe voir ſéparé » pour quelque temps d'une femme, » qui peut-être ne l'aimoit point. »

Préface de Cléopatre.

» La délicateſſe de ceux qui ſe ſont » récriés contre la maniere dont An- » toine & Eros ſe tuent ſur le Théatre, » eſt encore plus mal fondée que l'ob- » jection que je viens de détruire. (C'eſt » l'Auteur qui parle.) Il ne faut point » enſanglanter la Scene, diſent-ils, &

» ils ſoutiennent ce faux principe avec
» tant de chaleur, qu'on diroit, à les 1681.
» entendre, qu'ils ont une connoiſſance
» parfaite de l'art du Théatre, & qu'ils
» ont tiré des anciens toutes les maxi-
» mes qu'ils établiſſent, & tous les rai-
» ſonnemens qu'ils font enſuite ſur cet
» endroit de ma Piéce, qui aſſurément
» n'eſt pas un des moins beaux. »

Voici l'endroit. Antoine, privé de tout eſpoir, apprend pour dernier malheur que Cléopatre eſt morte, comme on lui a ôté ſon épée, il ordonne à Eros ſon affranchi, de lui plonger la ſienne dans le ſein.

ANTOINE.

ACTE IV. Scene XI.

Frappes, mais tu pâlis, & trompes mon attente.
Qu'attens-tu ſi longtemps? Qu'eſt-ce qui t'épouvante?
Quelle fauſſe pitié m'accable, & te retient?
Ne te ſe ſouvient-il plus.....

EROS.

Seigneur, il m'en ſouvient.

. . . . . .

Je ne vous dirai point d'eſpérer & de vivre,
D'attendre que le ſort ceſſe de vous pourſuivre.
Antoine recevra d'autres conſeils de moi,
Plus glorieux pour lui, plus dignes de ma foi.

1681. Je ne le cele point, la nature étonnée
Contre un ſi beau deſſein s'eſt d'abord murinée ;
Mais enfin de mon cœur j'ai calmé les combats.
Oui, Seigneur, c'en eſt fait, je répons de mon bras.

Il tire ſon épée.

Détournez un moment cet auguſte viſage,
Dont l'aſpect révéré glaceroit mon viſage.
Vous donner le trépas, ce ſeroit vous trahir,
Je vous dois ſeulement l'éxemple de mourir ?

Il ſe tue, & donne ſon épée à Antoine en mourant.

Imitez-moi, Seigneur.

ANTOINE.

Quelle image ſanglante !
Quel éxemple terrible à mes yeux ſe préſente ?
Ciel, un eſclave meurt, pour m'apprendre à mourir !
Mourrons donc, ſur ſes pas hâtons-nous de courir.

Antoine ſe frape.

Dans le moment Lucile, confident d'Antoine lui vient dire que Cléopatre n'eſt point morte, & emmene ce malheureux Prince. Ce coup de Théatre eſt neuf, & frapant. Il n'a pas cependant été généralement goûté des Spectateurs, qui

ne pouvoient voir qu'avec peine la Scene enſanglantée. Il eſt vrai que les éxemples en ſont rares chez les anciens, & que les modernes ne les ont employé qu'avec précaution : mais à la fin le Public s'y eſt accoutumé : qu'auroit-il dit, du temps de M. la Chappelle à la premiere repréſentation de *Veniſe ſauvée* ? 1681.

Le paſſage du quatriéme Acte, que nous venons de rapporter, ſert encore à mettre le Lecteur au fait d'une autre objection qu'on a fait contre cette Piéce. On a prétendu qu'elle devoit finir à cette action, & que par conſéquent le cinquiéme Acte en entier étoit ſuperflu. Il eſt vrai que, quoique le Poëme porte le nom de Cléopatre, cependant le plus grand intérêt eſt pour Antoine. Ici l'Auteur s'appuye ſur l'éxemple de l'Ajax de Sophocle, qui ſe tue au quatriéme Acte ; & dont le cinquiéme n'eſt pas par cette raiſon moins néceſſaire, par l'intérêt qu'on prend à la conteſtation qui s'y fait au ſujet de la ſépulture du corps de ce Prince. « Or, (dit M. de la Chappelle) dans Cléopatre, l'intérêt ſubſiſte plus fortement ; car on vient dire » à Antoine que Cléopatre n'eſt point » morte. Il n'eſt pas certain qu'Antoine » lui-même doive mourir du coup qu'il » s'eſt donné. Il ſe fait porter auprès de

1681. » Cléopatre, & raiſonnablement on doit
» avoir envie de ſçavoir ce qu'ils devien-
» dront l'un & l'autre. C'eſt ce qu'on
» apprend dans le cinquiéme Acte, qui,
» aſſurément eut été un monſtre, ſi je
» l'euſſe fait commencer par ce qui finit
» le quatriéme. Le moyen de renfermer
» en un ſeul Acte tout ce qui ſe paſſe
» pendant que le violon joue, & dont
» Agrippa vient faire le récit. Il étoit
» donc néceſſaire que je diviſaſſe ainſi
» les choſes. Le cinquiéme Acte n'eſt
» point inutile, puiſqu'il apprend la
» mort d'Antoine, qu'on ne ſçavoit
» point, & qu'il fait voir celle de Cléo-
» patre, qui, après tout, dit des cho-
» ſes aſſez touchantes pour mériter d'ê-
» tre écoutée. Elle l'eſt auſſi avec aſſez
» d'attention, & je ne ſçaurois croire
» qu'un Acte inutile dût attacher l'eſ-
» prit, & arrêter le Spectateur juſqu'au
» dernier vers, comme fait celui-ci. »

Cette Tragédie eut un grand ſuccès, & tel que depuis pluſieurs années, aucune autre n'en avoit eu de pareil. (*a*) M. de la Chappelle qui en fut extrêmement ſatisfait, ſe flatta ſans peine que ce ſeul Ouvrage étoit capable de faire

(*a*) Elle eut vingt & une repréſentations : la derniere fut donnée le premier Février 1682.

paſſer ſon nom à la poſtérité ; & l'annonça de cette maniere dans une Epître en vers, adreſſée à M. le Prince de Conty. (*a*) 1681.

Mais avant que mon zéle au Parnaſſe approuvé,
T'oſe offrir de toi-même un portrait achevé,
J'attens que le Cothurne ait annoblit ma plume,
A mes vers chaque jour la Scene s'accoutume,
Et peut-être mon nom de longtemps n'y mourra ;
Je puis le croire au moins, Cléopatre vivra,
Tant qu'au Théatre émus par d'invincibles charmes
Les peuples aimeront à répandre des larmes.

Lorſque cette Tragédie parut, M. De Viſé en fit l'éloge dans ſon Mercure Galant. « Deux Piéces nouvelles ont » paru en ce mois-ci, preſqu'en même- » temps. Les Comédiens François nous » ont donné l'une ſous le nom de *Cléo-* » *patre*, & l'autre a été jouée ſur le » Théatre Italien, avec le titre d'*Arle-* » *quin Vendangeur*. Toutes les deux ont » été parfaitement bien repréſentées ; & » l'on a couru en foule voir M. le Ba- Décembre 1681. p. 319.

(*a*) François-Louis de Bourbon, mort à Fontainebleau en 1685.

1681. » ron dans le ſérieux, & Arlequin dans » le comique. M. de la Chappelle, Au- » teur de la Cléopatre, s'eſt acquis beau- » coup de gloire en réuſſiſſant dans un » ſujet traité autrefois avec beaucoup » de ſuccès par M. de Benſerade, & » par feu M. Mairet. Je vous envoye- » rai la Piéce auſſitôt qu'elle ſera impri- » mée, afin que vous ayez le plaiſir de » voir ce qui a tiré des larmes de quan- » tité de beaux yeux. »

LA CHAPPELLE.

JEAN DE LA CHAPPELLE, Seigneur de Saint Port, né à Bourges en 1655. mort à Paris le 29. May 1723. * âgé de ſoixante-huit ans, & Doyen de l'Académie Françoiſe, dont il étoit membre depuis 1688. ſçût allier les finances & la politique, avec le goût des Belles Lettres & de la Poëſie. Il acheta, lorſqu'il étoit encore aſſez jeune la charge de Receveur général des Finances de la Rochelle. Il fut enſuite ſecrétaire des commandemens de leurs A. S. François-Louis de Bourbon, Prince de Conty, & Louis-Armand de Bourbon, Prince de la Roche-Sur-Yon, & eut l'honneur d'être à leur ſuite, pendant leur Campagne de Hongrie. (*a*) Le premier étant

* *Il fut enterré à Saint Gervais.*

(*a*) C'eſt M. Charpentier qui nous apprend ce fait, dans la réponſe qu'il fit au diſcours de M. de la Chappelle le 12. Juillet 1688. lorſque ce dernier fut reçu à

mort à Fontainebleau en 1685. Louis-Armand de Bourbon, alors Prince de Conty, continua toujours ſes bontés envers Monſieur de la Chappelle, & l'envoya pour ſes affaires en Suiſſe, où ſa capacité le fit employer auſſi pendant quelque temps par le feu Roy. Son plus grand Ouvrage eſt celui qui a pour titre : *Lettres d'un Suiſſe à un François, où l'on voit les véritables intérêts des Princes, & des Nations de l'Europe, qui ſont en guerre, &c.* Ces lettres furent écrites à l'occaſion de la guerre de 1700. on les a recueillies à Paris, ſous le nom de Baſle en huit Volumes, *in*-12. 1704. M. de la Chappelle eſt encore Auteur des *Amours de Catule*, (deux Volumes.) Des *Amours de Tibulle*, (trois Volumes) & de quelques Piéces de Théatre, dont voici les titres. 1681.

Les Carroses d'Orléans, Comédie en un Acte & en proſe, 9. Août 1680.

Zaïde, Tragédie, 26. Janvier 1681.

---

l'Académie Françoiſe. « Vous avez été témoin, Monſieur, (lui dit-il) de ce que (les deux Princes) ont fait en cette occaſion : & que ne leur avez-vous point vû faire ? Sur-tout, dans cette grande journée, où la fortune de l'Aſie lutta contre celle de l'Europe. Je me ſouviens de vous avoir oüi dire que vous n'aviez jamais rien vû, ni lû, qui vous eut rempli l'eſprit de ſi grandes idées que l'appareil formidable de ces deux puiſſances, &c. »

1681. CLÉOPATRE, Tragédie, 12. Décembre 1681.

TÉLÉPHONTE, Tragédie, 26. Décembre 1682.

AJAX, Tragédie, 27. Décembre 1684. non imprimée.

Un nouveau PROLOGUE compoſé pour la Tragédie de *la Toiſon d'Or* de M. Corneille, lorſqu'on remit cette Piéce en 1683.

Nous le croyons encore Auteur, au moins pour la meilleure part, de la Comédie en cinq Actes, intitulée LA BASSETTE, qui parut ſur le Théatre de Guénégaud, le 31. Mai 1680. & nous fondons notre conjecture ſur le paſſage du Mercure Galant, que nous avons rapporté à l'article de cette Piéce.

M. de la Chappelle laiſſa une Veuve, qui l'a ſurvécu de pluſieurs années, & n'eſt morte que par un accident. « Le » dix Janvier 1735. *Marie-Cécile Pel-* » *lard*, Veuve depuis le 29. May 1723. » de Jean de la Chappelle, Seigneur de » Saint Port, l'un des quarante de l'A- » cadémie Françoiſe, & Secrétaire des » commandemens de feu S. A. S. le » Prince de Conty, & auparavant Rece- » veur Général des Finances de la Ro- » chelle, mourut à Paris d'accident, s'é- » tant laiſſé tomber dans ſon feu, où

Mercure de Janvier 1735. pages 184 & 185.

» elle eut la tête & un bras brûlés. »

1681.

M. l'Abbé d'Olivet, ayant été choiſi pour remplir la place que M. de la Chappelle avoit occupé à l'Académie Françoiſe, fit ainſi l'éloge de ſon Prédéceſſeur dans le diſcours qu'il prononça le 25. Novembre 1723.

« Vous me déférez la place d'un Aca-» démicien qui excelloit dans l'art de la » parole. Avec quel éclat ſe montroit-il » dans ces occaſions brillantes, où le » ſort, en le mettant à la tête de cette » illuſtre Compagnie, le chargeoit de » parler en votre nom ? (*a*) Aux graces » de ſon diſcours, on connoiſſoit le rival » de Catulle & de Tibulle. On y admi-» roit cette élégance, cette magnificence » de ſtyle, par laquelle il fut bientôt dé-» célé, lorſqu'écrivant ſur des matieres » de politique, il eſſaya de cacher ſon » nom & ſa patrie. On y admiroit ce » génie noble, aiſé, fertile, que l'une » & l'autre Scene ſe diſputerent à l'envi; » & qui, ſuſceptible de toutes les formes » diverſes que la Poëſie & l'éloquen-» ce ont inventées pour nous plaire,

(*a*) On peut citer diverſes Harangues qu'il prononça l'Académie, tant à la réception de M. le Maréchal duc de Villars, & autres, que celle qu'il fit, à la tête e cette illuſtre Compagnie, à Philippe Duc d'Anjou, ſon avénement à la Couronne d'Eſpagne.

1681. » & pour nous inſtruire, les prit toutes » avec la même facilité, & avec un ſuc- » cès toujours égal. »

Nous adopterions entierement cet éloge, ſi nous n'y trouvions pas quelque choſe de trop, par rapport aux Poëſies Dramatiques de M. de la Chappelle. Ce qu'il a fait dans le genre comique, eſt ſi peu conſidérable, qu'il rougiroit ſans doute des louanges qu'on lui donne ici. A l'égard de ſes Tragédies, quoiqu'elles ne ſoient pas ſans défaut, il eſt certain qu'elles lui ont acquis plus de réputation. *Cléopatre* ſeule peut ſuffire pour l'établir, & auroit dû mettre l'Auteur à couvert de cette Epigramme trop dure, que M. Deſpréaux compoſa contre lui, pour une légere occaſion, (*a*) dans un moment de mauvaiſe humeur, dont il s'eſt ſans doute repenti. (*b*)

(*a*) « Deſpréaux vient de faire une Epigramme con- » tre M. de la Chappelle qui ne l'a pas loué dans une » Harangue qu'il a prononcée, où il parle mal auſſi » de Boyer. Le pauvre M. Boyer n'a jamais offenſé per- » ſonne, il a fait des Piéces qui ont été jouées dans » leur temps : & il étoit aſſez bon Académicien. » *Segraiſiana, édit.* in-8°. *Paris*, 1731.

(*b*) « Cette Epigramme eſt certainement de M. Deſ- » préaux, quoi qu'elle ne ſe trouve dans aucune édition » de ſes Œuvres. Peut-être ne l'a-t-il jamais fait impri- » mer, par quelque raiſon de ménagement pour M. » de la Chappelle. » *Note de M. de Saint-Marc, ſur Deſpréaux.*

ÉPIGRAMME *

1681.

Contre les Sieurs Boyer & de La Chappelle.

J'approuve que chez vous, Meſſieurs, on éxamine
Qui du pompeux Corneille, ou du tendre Racine,
Excita dans Paris plus d'applaudiſſemens.
Mais je voudrois, qu'on cherchât tout d'un temps,
(La queſtion n'eſt pas moins belle)
Qui du fade Boyer, ou du ſec la Chappelle,
Excita plus de ſifflemens ?

* C'eſt la cinquante-uniéme. Voyez Tome II. des Œuvres de Deſpréaux, édition de 1747.

Apparemment que M. de Saint-Marc avoit l'eſprit préoccupé de cette Epigramme, lorſque dans ſes notes ſur M. Deſpréaux, il a dit, en général des Œuvres de M. de la Chapelle, que *c'étoit très-peu de choſe.*

1682.

TARQUIN,

Tragédie de M. PRADON, *nom imprimée,*

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi neuf Janvier.

CEtte Tragédie ne nous eſt connue que par un petit paſſage du Mercure Galant, & les Regiſtres de la Comédie Françoiſe, qui marquent qu'elle eut quatre repréſentations aſſez éloignées l'une de l'autre, dont la derniere eſt du 25. Janvier : à l'égard de M. De Viſé, il n'en dit qu'un mot. « Quant » aux divertiſſemens de Paris, ... *Le* » *Tarquin*, Piéce nouvelle de M. Pra» don, a paru ſur le Théatre François. » Il paſſe enſuite à l'éloge du *Baron d'Albikrac*, Comédie de M. Corneille de l'Iſle, qui n'avoit point été jouée depuis douze ans, & que le Public revoyoit avec beaucoup plus d'empreſſement, qu'il n'en avoit témoigné pour le Poëme de M. Pradon.

Mercure Galant, Janvier 1682. p. 284.

ZÉLONIDE

1682.

ZÉLONIDE,
PRINCESSE DE SPARTE,

Tragédie de M. l'Abbé GENEST, (a)

Repréſentée le Mercredi 4. Février (dix-ſept repréſentations, la derniere le 9. Mars ſuivant.

Préface de Zélonide.

SAns vouloir éluder les objections, je crois devoir rendre raiſon de ma conduite. On n'a pas condamné les ſentimens de cette Tragédie, mais quelqu'un a dit qu'elle conſiſte toute en ſentimens, & qu'elle n'a point d'action, en quoi on veut qu'elle pêche contre la principale régle. Il m'a ſemblé cependant que l'amour d'*Acorate* & de *Zélonide*, ſecondé des vœux de tous les Lacédémoniens, qui s'intéreſſent à leur bonheur, eſt ce qu'on appelle une *action* : que la jalouſie & le reſſentiment de *Cléonime*, appuyé par *Pyrrhus*, qui aſſiége Sparte, en ſont le *nœud*; & qu'enfin la mort de

(a) On trouvera la vie de l'Abbé Geneſt, après l'article de *Pénélope*, Tragédie de cet Auteur, ſous l'an 1684.

1682. » Cléonime & le ſecours du Roy *Arée* » en ſont le *dénouement*. Ne trouve- » t-on pas-là une action avec toutes ſes » parties, telles que les loix de cet art » la demande ? Et de plus une action » importante, générale, où il va de la » couronne & de la vie pour le Prince » & pour la Princeſſe de Sparte, & qui » entraîne en même-temps la perte ou » le ſalut de tout l'état ? ..... Au reſte, » je ne ſçaurois penſer que des ſenti- » mens de gloire que j'ai répandus preſ- » que partout, ayent affoibli l'action ; » j'ai cru qu'ils la rendroient plus vive, » & qu'intéreſſant davantage le Specta- » teur en faveur de mes Héros, le péril » preſſant où ils ſe trouvent cauſeroit » plus de crainte & de compaſſion.

» Le plus grand mal vient des récits, » qui, à ce qu'on prétend, ſont en très- » grand nombre ; c'eſt ſur cette objec- » tion que j'inſiſte le plus. J'avoue qu'il » y en a beaucoup, & je n'ai pû les » éviter dans un ſujet où il s'agit de » combats & d'aſſaults continuels. Je ſup- » plie ſeulement qu'on ne s'arrête pas au » ſimple mot de *récits* ; ils tiennent quel- » quefois lieu d'actions, par l'attente » où l'on eſt, & par les mouvemens » qu'ils excitent. Je les ai animés & va- » riés autant que j'ai pû. Après tout,

chacun en doit juger par ſoi-même : ſils ne ſont pas ici leur effet, j'ai tort, & je confeſſe que tous mes raiſonnemens ne ſerviront de rien. 1682.

» D'autre ont prétendu diſputer à Zélonide le titre de parfaite Héroïne. Outre que la perfection abſolue n'eſt pas toujours néceſſaire aux Héros de la Tragédie, j'ai a répondre encore qu'on ne ſçait pas bien toutes les circonſtances de la rupture de Zélonide avec Cléonime, & de ſon engagement avec Acorate ; mais que toutes les louanges qu'on lui donne à Sparte, & les acclamations que font pour elle tant de ſages vieillards, montrent aſſez qu'ils la regardoient comme une Princeſſe Héroïque : & je crois qu'avec le ſoin que j'ai pris de la repréſenter dans un état tout-à-fait conforme à la régularité de nos mœurs, elle ſera auſſi regardée en France comme une Héroïne accomplie. »

En uſant de quelque indulgence, on eut paſſer à M. l'Abbé Geneſt le fond de Tragédie ; mais la conduite de cette iéce, & les perſonnages en refroidiſnt toute l'action. Acorate & Zélonide, ui ſont les Héros de la Tragédie, ne hangent preſque point de ton. Ce u'on leur entend dire au premier Acte,

ils le rediſent encore dans les autres.
1682. Il ſe forme une conſpiration contre ces amans, qui n'aboutit à rien, & qui ne cauſe aucune émotion. Un ſeul endroit de cette Piéce peint la fermeté du courage de Zélonide; voici ce qui y donne lieu. Dianaſſe, ſœur de Cléonime, & rivale en ſecret de Zélonide, conſeille à cette derniere d'accepter la main de Cléonime, qui eſt prêt de ſe rendre maître de Sparte, par le ſecours de l'armée de Pyrrhus. Elle ajoute.

ACTE III. SCENE II.

DIANASSE.

Déja d'un bruit affreux nos vallons retentiſſent,
Sous les pas des Guerriers nos Campagnes gémiſſent;
On voit les bataillons de cent peuples mêlés,
Se répandre à grands flots dans nos champs déſolés;
Les éléphans armés, dont la terre eſt couverte,
D'un long mugiſſement annoncent notre perte;
Le fer étincelant fait pâlir le Soleil,
Et de l'aſſaut prochain l'effroyable appareil...

ZÉLONIDE.

Tout cela n'eſt pour nous qu'un appareil de gloire.
Point de fers, point de paix. La mort ou la victoire.
Adieu.

1682.

LE PARISIEN,

ımédie en cinq Actes, & en vers,
de M. CHAMPMESLÉ, *

:préſentée pour la premiere fois le Samedi ſept Février. (*a*)

* Des raiſons particulieres nous obligent de remettre à l'année 1701. la vie de cet Auteur, que nous avions promis de donner à la fin de cet article.

L étoit réſervé à M. Champmeſlé de relever en quelque façon la Scene ɔmique, qui ſembloit languir depuis ıſieurs années, & qui va prendre une rme nouvelle. La Piéce dont nous par- ns eſt plaiſante du commencement à fin, remplie par des événemens ima- nées avec eſprit, & qui ſe ſuccédent en les uns aux autres. Tous les carac- res en ſont vicieux & de mauvais éxem- e, mais ils n'en ſont pas moins vrais, naturels: & par malheur, l'expérience : fournit que trop ſouvent de pareils

(*a*) « Jamais il n'y tant d'affluence de monde à l'Opera, & à la Comédie. Les deux Piéces que l'on a repréſenté ſont *Zélonide*, *Princeſſe de Sparte*, & *le Pariſien*..... Cette Comédie a été jouée alternativement avec *Zélonide*. Les plus portés au chagrin ſe divertiroient à cette Piéce. On y rit par-tout, & il ſeroit mal aiſé de ramaſſer dans un ſeul Ouvrage un plus grand nombre de choſes plaiſantes. »
La douziéme & derniere repréſentation du Pariſien donnée le 4. Mars; Zélonide fut continuée juſqu'au if.

Mercure Galant, Février 1682. pages 237, 240.

1682. modeles. Peut-on mieux peindre, & avec des couleurs plus vives, l'avare Jerôme, qui ſacrifie ſans ſcrupule femme, fils, & probité même, lorſqu'il s'agit du moindre intérêt. Sa Scene avec M. Des Moulins, au ſujet du dédit qu'ils ont fait enſemble, eſt admirable. Madame Jerôme eſt une bonne femme, idolâtre de ſon fils. Clitandre, c'eſt le nom de ce jeune garçon, eſt le portrait d'un libertin achevé. Sans eſprit, ſans conduite, il ſe livre auſſi ſans ménagement à tout ce qui flatte ſon inclination. Le hazard lui a fait connoître depuis un mois, une coquette ſans bien, dont il eſt devenu amoureux, & qu'il veut épouſer pour mettre fin à ſes débauches. On comprend bien qu'un jeune homme de cette humeur, qui a un pere extrêmement avare, a beſoin d'un valet fourbe & adroit, dont le génie inventif puiſſe fournir à ſes folles dépenſes. Tel eſt auſſi le caractere de Frontin qu'il a pris à ſon ſervice. Elmire eſt dans le goût des amoureuſes de Térence : ſon rôle eſt très-court, mais comme il eſt ici préſenté d'une façon nouvelle, il a dû faire un grand effet. (*a*) Liſette, qui eſt

Mercure Galant, Février 1682. p. 241. 2

(*a*) « Cette Comédie a celà de nouveau qu'il y a » un perſonnage de femme tout Italien. Mademoiſelle Guérin, à qui cette langue eſt familiere, ſoutient ce

n interprête, eſt en même temps une ubrette auſſi hardie, & auſſi entre- enante, qu'aucune qu'on ait miſe ſur Scene. Les autres perſonnages ſont oins conſidérables. On ſe paſſeroit ai- ment de Criſpin, il n'a preſque qu'une :ene, qui eſt cependant aſſez plaiſante. eraſte, frere d'Elmire, eſt non-ſeulement ıcore plus inutile, mais il eſt même lieux & bas. A l'égard du Notaire, il t très-paſſable, ſur-tout alors qu'on ne :éſentoit pas ſi fréquemment qu'on a ıit depuis, ce perſonnage au Théatre.

1682.

Tous ces différens caracteres peuvent :re regardés comme les modeles ſur leſ- uels M. Dancourt a compoſé pluſieurs e ſes Comédies. Cet Auteur, ainſi que I. Champmeſlé, a trop négligé les ıœurs. Outre ce défaut, la Piéce, qui ıit le ſujet de cet article, en a deux ſſez marqués : la verſification n'en eſt as ſupportable, & le dénouement eſt bſolument ridicule *(a)*

rôle admirablement, & y fait paroître avec beaucoup d'avantage cette fineſſe d'eſprit, dont elle accompagne tout ce qu'elle joue. »

(*a*) Nous ajoutons ici la Préface qui eſt inſtructive our l'Hiſtoire de la Piéce : Elle eſt très-courte, & e ſe trouve point dans le Recueil des Œuvres de cet uteur, imprimées en 1735.

PREFACE.

« Le ſuccès de cette Piéce, qui n'auroit été que médiocre pour un Auteur célébre, a de beaucoup paſſé

1682.

» mes eſpérances. Je n'étois pas aſſez vain pour me » flatter qu'un homme, ſans aucune étude que celle » du monde, put amuſer le Public pendant quinze ou » ſeize repréſentations. * Si cet Ouvrage a eu le bon- » heur d'être ſuivi durant quelque temps, je l'attribue » beaucoup moins à ſon mérite, qu'à la peine que mes » Camarades ont bien voulu ſe donner pour le repré- » ſenter dans toute la perfection dont ils ſont capa- » bles, & à la bonté de mes Auditeurs, qui ont bien » bien voulu y rire, ſans ſe donner la fatigue d'éxa- » miner ſi c'étoit dans les formes. Parmi quantité de » défauts qui s'y ſont trouvés, & que je n'entreprens » pas de défendre, j'avoue que le titre en eſt un des » plus conſidérables, & que mon Héros pouvoit être de » tout païs. Je ne manquerois pas de raiſons bonnes » ou mauvaiſes, pour juſtifier ma conduite. Jamais un » Auteur n'en a manqué : mais depuis quinze ou ſeize » ans que j'ai commerce avec Meſſieurs les Poëtes, je » me ſuis trop ſouvent récrié contre l'inutilité de leurs » défenſes, pour vouloir tomber dans les mêmes fautes. » On n'appelle point des jugemens du Public. En vain » un Auteur dans ſa Préface, prend ſoin de rejetter la » chute de ſon Ouvrage ſur le mauvais goût des Spec- » tateur, ſur la rigueur des temps, ou ſur la malice » des Acteurs : une bonne Piéce ſurmonte tous ces » obſtacles, & pour moi, je n'attribuerai jamais le » peu de réuſſite d'un Ouvrage, qu'au peu de mérite » de l'Ouvrage même. »

* Les Regiſtres de la Comédie n'en marquent que treize.

LES

1682.

LES BOUTS-RIMEZ,

omédie en un Acte, & en proſe, de M. de SAINT GLAS, (a)

:préſentée pour la premiere fois le Lundi 25. May, précédée de la Tragédie d'*Ariane*. La cinquiéme & derniere repréſentation, le Lundi 8. Juin.

AU titre ſeul, on peut connoître que voici un attentat ſur les droits M. De Viſé, qui étoit en poſſeſn de tout ce qui s'appelle matiere du nps : auſſi ſa jalouſie ſe fait-elle aiſéent appercevoir. « Lundi dernier, dit-il) vingt-cinq de ce mois, la Troupe Françoiſe donna la premiere epréſentation d'une petite Comédie ntitulée : *Les Bouts-Rimez*. Le ſujet ſt à la mode, c'eſt pour cette raiſon ue celui qui l'a traité a cru devoir e choiſir. (b) On ne manque jamais

Mercure Galant, May 1682. pages 291-296.

a) PIERRE DE SAINT GLAS, Abbé de Saint ns.

b) Ecoutons l'Auteur, qui dans ſon Epître à M. le ce, déclare quelle a été ſon intention. « C'eſt prit, (dit-il) oppoſé aux Bouts-Rimez, qui s'eſt ureuſement conſervé en quelques endroits contre ır contagion, & qui ſe produit de temps en temps ur arrêter le cours de ces inſectes du Parnaſſe, nble être ſorti de cette ſource de délicateſſe, & de

1682. » de travailler ſur tout ce qui fait du
» bruit, parce que plus les ſujets ſont
» connus, plus ils attirent de monde.
» Les choſes que l'on expoſe ainſi au
» Public n'en ſont ni plus relevées, ni
» plus avilies. Le Théatre veut qu'on
» charge les actions que l'on y repré-
» ſente..... La nouvelle Comédie des
» *Bouts-Rimez*, en eſt un éxemple....
» Etant une choſe tellement outrée,
» qu'elle va juſqu'au delà du vraiſem-
» blable, n'eſt plus qu'un effet de l'ima-
» gination de ſon Auteur. Il a l'eſprit
» vif, & tout plein d'un ſel qui ſe fait
» ſentir. Il a traité ſon ſujet d'une ma-
» niere qui lui en a fait tirer plus qu'il
» ne ſembloit fournir. La Piéce eſt auſſi
» riſible, qu'elle eſt bien jouée; & ſi quel-
» ques-uns cherchent à la condamner,
» ils ont leurs raiſons. Le plus grand
» nombre l'approuve, & la tient d'au-
» tant plus digne d'attirer les curieux,
» qu'elle eſt entierement neuve, & ne
» reſſemble en aucune endroit à la Cor-
» neille d'Eſope. »

» bon goût qui ſe trouve plus abondamment qu'en lieu
» du monde, dans la maiſon de V. A. S. C'eſt dans
» cette maiſon qu'a été compoſée la premiere Piéce
» qui ait paru contre cette maniere de Poëſie. Je veux
» dire le Poëme intitulé : *Dulot vaincu*, ou *la défaite*
» *des Bouts-Rimez*, dédiée à Monſeigneur le Prince
» de Conty. »

1682.

M. De Viſé n'avoit-il pas bonne grace vouloir railler la Comédie de M. de int Glas ? Ne ſentoit-il pas qu'il fait la critique des ſiennes propres ? Il nvient que cet Auteur avoit de l'imaıation : c'eſt principalement ce qui nquoit au Critique. Le Lecteur pourra re la comparaiſon de l'extrait ſuivant, ec ceux de la Lotterie, de la Cométe, autres Piéces de M. De Viſé.

M. du Rimet, Riche Bourgeois de is, entêté de la fureur des Boutsnez, fait afficher qu'il donnera Anique ſa fille en mariage, avec dix le écus, à quiconque fera le meilleur nnet ſur des rimes qu'il a donné. tte réſolution déſeſpere Lyſandre, ıant d'Angélique, qui par malheur ſçait point faire de vers. Sa belle t pas moins inquiéte, elle craint perdre ſon amant, & de tomber enles mains d'un inconnu, & peut-être n faquin, car du Rimet n'exclut perne de pouvoir gagner le prix. Sur annonce, on voit arriver pluſieurs ſonnes avec des Sonnets. Un Cocher, ellé La Montagne, ſe préſente auſſi c le ſien. Criſpin, Valet de la mai-, en propoſe un de ſa façon. Il eſt i que les rimes ſont au commenceıt des vers ; mais il ſoutient que

1682. puiſque les affiches font mention ſeulement de rimes à remplir, ſans expliquer à quel bout de vers elles doivent être placées, ſon Sonnet eſt dans les régles, & doit concourir avec les autres. Du Rimet ſe fait apporter tous les Sonnets qui lui ont été envoyés, pour les éxaminer. Il y en a d'extrêmement ridicules, dont les vers n'ont ni raiſon, ni meſure : l'Aûteur s'eſt fort égayé ſur cette matiere, *Ah ! ah !* (s'écrie Du Rimet) *en voici un qui eſt beau. Eſt-ce que vous l'avez lû*, (répond Criſpin : *Non, mais il eſt ſi bien écrit*, replique Du Rimet. Ce Sonnet, qu'il trouve ſi beau, eſt une ironie perpétuelle de ce perſonnage, qui n'ayant pas l'eſprit de s'en appercevoir, eſt très-tenté de lui adjuger le prix. Enfin lorſqu'il a fait un choix, les Auteurs de chaque Sonnet viennent s'informer du ſuccès. Un Marquis apprenant que ce n'eſt pas le ſien qui a gagné, répond froidement, qu'il n'en eſt pas fâché, parce qu'il auroit été obligé en même-temps de contracter une alliance indigne de lui. Un Gaſcon, qui vient enſuite, a plus de peine à ſe conſoler.

LE GASCON.

Je me penſois vien entre moi-même, qu'il y auroit de la fabur. Le Cur me le diſoit. Oh !

en, boila la premiere fois, depuis trois cent 1682.
is, qu'une ame de notre race a trabaillé pour
i pris ſans l'aboir. J'ai un frere qui a eu
us les pris au Jus Flurau de la Maiſon de
lle de Toulouſe : & un autre qui a eu ici le
is de M. de Valzac. Mon Couſin, qui n'a pas
it d'eſprit que moi, a eu le pris de Poëſie.
on grand pere a eu le pris de Rouen. Pour
on triſayeul, c'étoit la terreur des pris. Il
oit eu tous les pris de l'Urope, & le pris
l'Arquevuſe, & le pris de l'Oye, enfin
ites ſortes, & manieres de pris. Et quant
des pris de Colléges, nous abons dans un
tit cavinet, que nous gardons comme un
ou, une Vivliothéque de plus de trente
lle boulumes, qui n'eſt compouſée que de
s. Tous mes ayeux en ont eu, & je puis dire
e je ſuis deſcendu de pris en pris. Comment
: préſenter à ma famille, après aboir man-
é le pris ? Que diavle, c'eſt un ſujet légiti-
: à ma mere de me deshériter.

On vient dire à Du Rimet que c'eſt
e femme qui a fait le Sonnet, auquel
prix a été adjugé. Cette circonſtance
jette dans une grande perpléxité. Il
ut être débarraſſé de ſa fille, en mê-
:-temps que de ſes dix mille écus. Cette
ficulté eſt levée le plus heureuſement
monde. La perſonne qui a gagné le
x, ſe trouve être la mere de Liſan-
:, qui veut bien par bonté de cœur
ur ſon fils, garder l'argent, & lui
ſer Angélique. Du Rimet, à qui il
porte peu de quelle maniere la choſe

1682. ſe faſſe, conſent à cet arrangement, à condition néanmoins que la minute du Contrat de mariage, ſera dreſſée en Bouts-Rimez.

LA RUE SAINT DENIS,

Comédie en un Acte, & en proſe, de M. CHAMPMESLE',

Repréſentée pour la premiere fois le Mercredi 17. Juin, précédée de la Tragédie de *Phédre*. La huitiéme & derniere repréſentation le 3. Juillet.

MOnſieur Champmeſlé avoit été dans le commerce avant qu'il eut pris le parti de la Comédie : on pourroit conjecturer qu'ayant peut-être été raillé par quelques-uns de ſes anciens camarades, au ſujet de la profeſſion qu'il avoit embraſſé, il a voulu, pour ſe venger, les tourner en ridicule, dans la petite Comédie dont nous parlons. Le ſujet eſt très-peu de choſe. M. Guindé, par une mauvaiſe foi inſigne, pendant l'abſence de M. Armoſin ſon ami, veut s'approprier ſon bien & ſa fille : & pour mieux réuſſir, il appoſte un fourbe, qui, moyennant quatre piſtoles, vient aſſurer que M. Armoſin eſt mort, & qu'avant

on décès, il a ordonné qu'on mariât 1682.
Mademoiſelle Margot ſa fille avec Jean Guindé, fils de M. Guindé. Damis, mant de Mademoiſelle Margot, a deſ-ein de rompre ce mariage, ou tout au oins de l'éloigner, & gagner du temps, ait venir un de ſes amis, qui ſe dit nvoyé de la part de M. Armoſin, ajou-ant qu'il doit arriver avant qu'il ſoit rois mois, & ordonne qu'on ſuſpende out ce qui regarde ſes affaires, juſqu'à on retour. Ces deux ſtratagêmes n'ont ucun effet : M. Armoſin arrive le mê-ne jour ſans être attendu : découvre la ourberie de M. Guindé, qu'il oblige à ui rendre compte de ſon bien, & donne Mademoiſelle Margot à Damis, qui ſe ait connoître pour le fils de M. Vauver-ec, riche Banquier, ancien ami de M. Armoſin. Cette intrigue n'eſt faite ue pour donner lieu à une aſſemblée e parens & d'amis, qui ſont priés des oces de Jean Guindé : où, ſous des oms empruntés, l'Auteur a peut-être ouées pluſieurs perſonnes qu'il avoit en ûes. M. Guindé eſt une bête, qui ne çauroit dire trois paroles de ſuite ſans y ourrer le mot de *choſe*. Jean Guindé ſt encore plus ſot que ſon pere. Mada-ne Binon, Tante de Mademoiſelle Mar-ot, eſt une vraie commere. M. de Boiſ-

1682. douillet, qui ne parle qu'en vers, & ſa femme la *façonniere* : M. Niſle, couſin du marié, grand faiſeur de complimens, & ſon gros bilboquet de femme, qui accompagne chaque parole qu'elle dit d'une révérence. Enfin M. Poulailler, parrain du jeune Guindé, qui ne dit que des quolibets & des pointes, & ſa chere moitié qui ne répond qu'en proverbes.

ANDROMEDE,

Tragédie de M. CORNEILLE,

Remiſe au Théatre le Dimanche 19. Juillet.

IL faut avouer qu'en cette occaſion, les Comédiens qui avoient envie de faire paroître cette Piéce avec ſuccès, n'épargnerent rien auſſi pour la dépenſe. Ecoutons le récit que nous en a fait M. De Viſé. « *Les Comédiens François* » *ont commencé depuis quelques jours* » *les repréſentations d'Andromede, Tra-* » *gédie en machines, de M. Corneille* » *l'aîné. Elle fut faite pour le divertiſ-* » *ſement du Roy dans les premieres an-* » *nées de ſa minorité. La Reine-Mere,* » *qui n'entreprenoit rien que de grand,* » *y fit travailler dans la grande Sale du*

Mercure Galant, Juillet 1682. pages 358-360.

» *Petit-Bourbon, où ſe repréſentoient* 1682.
» *les Ballets du Roy, lorſqu'ils étoient*
» *accompagnées de Machines. Le Théa-*
» *tre étoit beau, élevé, & profond, &*
» *l'on y a vû pluſieurs grands Ballets,*
» *où Sa Majeſté danſoit, dignes de l'é-*
» *clat, & de la grandeur de la Cour de*
France. Le Sieur Torelly, pour lors
Machiniſte du Roy, travailla aux
Machines d'Andromede. Elles paru-
rent ſi belles, auſſi-bien que les déco-
rations, qu'elles furent gravées en
tailles douces. Les grands applaudiſ-
ſemens que reçût cette belle Tragédie,
porterent les Comédiens du Marais à
la remettre ſur pied, après qu'on eût
abbatu le Petit-Bourbon. Ils réuſſi-
rent dans cette dépenſe, qu'ils ont
fait trois ou quatre fois : & elle vient
d'être renouvellée par la grande Trou-
pe, avec beaucoup de ſuccès. Comme
on enchérit toujours ſur ce qui a été
fait, on a repréſenté le Cheval Pé-
gaſe, par un véritable Cheval, ce qui
n'avoit jamais été vû en France. Il
joue admirablement ſon rôle ; & fait
en l'air tous les mouvemens qu'il pour-
roit faire ſur terre. (a) *Je ſçais que l'on*

a) *Une perſonne qui a vû la repréſentation de cette*
iſe, nous a inſtruit de la façon dont on s'étoit pris,
faire marquer à ce Cheval une ardeur guerriere. Un

1682. » voit ſouvent des Chevaux vivans dans » les Opéra d'Italie, mais ſi nous vou- » lons croire ceux qui les ont vûs, ils » y paroiſſent liés d'une maniere, qui » ne leur laiſſant aucune action, pro- » duit un effet peu agréable à la vuë. »

Andromede fut jouée à cette repriſe trente-trois fois de ſuite, juſqu'au quatriéme jour d'Octobre ſuivant : on la continua le Vendredi 22. Janvier 1683. juſqu'au 3. Février de la même année, jour de la trente-neuviéme repréſentation. La quarantiéme eſt du Samedi 20. Mars : & la quarante-cinquiéme & derniere, le 4. Avril.

---

jeûne auſtere auquel on le réduiſoit, lui donnoit un grand appétit ; & lorſqu'on le faiſoit paroître, un Gagiſte étoit dans une couliſſe, où il vannoit de l'avoine. Ce Cheval preſſé par la faim, hanniſſoit, trépignoit des piés, & répondoit ainſi parfaitement au deſſein qu'on avoit. On ajoute que c'étoit le Sieur Dauvilliers qui joüa le rôle de Perſée. Ce jeu de Théatre du Cheval contribua fort au ſuccès qu'eut alors cette Tragédie. Tout le monde s'empreſſoit de voir les mouvemens ſinguliers de cet animal, qui rempliſſoit de mieux en mieux ſes devoirs.

1682.

LE BOURGEOIS GENTIL-HOMME,

Repréſentée le Samedi 8. *Août*, gratis, *en réjouiſſance de la Naiſſance de Monſieur* LE DUC DE BOURGOGNE. (a)

LEs Comédiens qui vouloient ſignaler la joye qu'ils recevoient d'un ſi heureux événement, choiſirent exprès une Comédie remplie de beaucoup de Spectacle. « *Ce même jour huitiéme Août, qui étoit celui du* Te Deum, *& du Feu de la Gréve, les Comédiens François donnerent la Comédie* gratis. *Et pour faire voir que dans un temps où tout le monde eſt dans la joie, ils ne vouloient pas épargner la dépenſe, ils choiſirent* le Gentil-Homme Bourgeois, *à cauſe que cette Piéce eſt remplie d'entrées, de Ballets, & de chanſons. Le ſoin qu'ils prirent de la bien repréſenter, fut une choſe ſi agréable au Public, qu'au commencement & à la fin de la Comédie, il fit auſſi des Concerts de ſon côté, & remercia les Comédiens par des Chœurs*

Mercure Galant, Août 1682. pages 72-73.

(a) *Arrivée le Jeudi 6. du même mois.*

1682. » de Vive le Roy, *qui durerent près* » *d'un quart d'heure chaque fois. On* » *avoit lieu d'être ſatisfait, puiſque* » *malgré la prodigieuſe quantité de* » *monde qui ſe trouva à cette repréſen-* » *tation, tout ſe paſſa fort tranquille-* » *ment, & ſans aucun embarras, par* » *le bon ordre qui fut apporté.* »

ARTAXERCE,

Tragédie de M. l'Abbé BOYER,

Repréſentée pour la premiere fois le Dimanche 22. Novembre.

IL ſemble que M. l'Abbé Boyer auroit bien dû être accoutumé aux diſgraces Théatrales, & s'y attendre même, s'il avoit pû ſe rendre juſtice : cependant de pareils revers lui paroiſſoient toujours nouveaux. Il fut ſur-tout extrêmement ſenſible au malheur d'*Artaxerce*, & ne pût s'empêcher d'en témoigner ſon chagrin d'une maniere vive & pathétique, dans la longue Préface qu'il mit à la tête de cette Piéce. On ne ſçait qui des deux doit le plus ſurprendre, où l'aveuglement de M. Boyer ſur les défauts eſſentiels de ſes ouvrages, ou l'acharnement ridicule de Meſſieurs Racine & Deſ-

réaux contre cet Auteur. Cette perſé- 1682.
ution, ſi peu convenable à de ſi grands
ommes, n'avançoit que de quelques
ours la chûte des Poëmes de leur ad-
erſaire, tandis que celui-ci, qui s'en
iſoit honneur, & ſe perſuadoit que
ette puiſſante brigue étoit l'unique
uſe de ſa diſgrace, demeuroit opiniâ-
ement dans l'erreur, & ne ſongeoit
oint à l'éviter. Il eſt aiſé de reconnoître
s ſentimens dans la Préface que nous
enons d'annoncer, & dont l'extrait
ra celui de la Piéce.

« Il ne ſuffit pas toujours, (dit M. l'Abbé Boyer) aux Piéces de Théatre d'être bonnes pour être heureuſes; beaucoup de choſes, comme les Acteurs, la ſaiſon, le goût du ſiécle, la diſpoſition des Spectateurs, contribuent à faire valoir, ou à faire tomber cette ſorte d'Ouvrages : ainſi chaque Auteur eſt en droit de juſtifier le ſien, quand il ſe croit en état de le pouvoir faire. Juſques ici j'ai négligé ce ſecours, que je devois peut-être à la juſtification de quelqu'un de mes Ouvrages, quand ils n'ont pas réuſſi. Je n'étois pas aſſez convaincu de leur mérite, pour me plaindre publiquement de leur malheur. Mais à l'égard d'Artaxerce, le moyen de ſe taire ? Le jugement des

1682. » perſonnes fort éclairées, & dont le » nom eſt reſpecté de l'envie même, les » applaudiſſemens que cette Piéce reçut » dans les premieres repréſentations, me » répondoient d'un ſuccès infaillible. » Une chute ſi prompte (*a*) & ſi ſurpre- » nante, peut elle être naturelle ? & ne » doit-on pas l'imputer à quelque cauſe » extraordinaire ?... Pour juſtifier mes » intentions, il ſuffit qu'on ſçache que » je n'ignore pas ce déchaînement de » critique qui regne aujourd'hui, qui » fait trembler tous ceux qui ſe mêlent » d'écrire, & qui, ſans doute eſt un des » plus grands malheurs qu'on puiſſe re- » procher à notre ſiécle. Ce ſeroit une » témérité inexcuſable de ſe livrer vo- » lontairement à cette fureur conta- » gieuſe, qui a infecté la Cour & la » Ville..... Pour ſatisfaire éxactement à » ce qu'on éxige de moi, il faudroit » (continue-t-il) remonter à la naiſſance » des premiers deſordres du Théatre, » qu'on ne peut imputer qu'à certains » eſprits, qui, par une ambitieuſe défé- » rence, ſe ſont rendus ſerviles imita- » teurs des anciens, pour devenir à leur » tour les modéles de notre ſiécle. Tous

(*a*) Elle ne fut jouée que cinq fois : à Paris, la derniere repréſentation eſt du Mercredi 2. Décembre, & une fois à la Cour.

chargés & tous fiers de leurs dépouilles, ils mépriſent ce qui ne porte pas leur caractere, & veulent aſſujettir le goût de tout le monde à leur goût particulier..... C'eſt de cette ſource qu'on a vû couler, & ſe répandre un dangereux venin, un eſprit d'orgueil, d'envie, de critique & de cabale. Leur autorité, & leur éxemple ont entraîné beaucoup d'honnêtes gens..... L'on ne ſçait que trop tous les reſſorts, & toutes les machines qu'ils ont remuées, pour ſe faire une puiſſance ſi formidable à tous ceux qui ne ſont pas de leur parti..... Que j'aurois ici de choſes à dire, ſi je voulois approfondir cette matiere, & révéler tout ce qui s'eſt paſſé à la honte de notre ſiécle. Comme ceux dont je veux parler font honneur aux belles Lettres par leur eſprit, peut-être ont-ils mérité de ceux-là même qu'ils ont offenſé par leur conduite, qu'on les laiſſe jouir de leur réputation.... A la ſuite du *Comte d'Eſſex*, & d'*Agmemnon*, je crois pouvoir hazarder mon nom, en faiſant paroître *Artaxerce*. Il n'en fallut pas d'avantage pour lui attirer tout ce qui a contribué à le faire tomber. J'avouerai de bonne foi que ma Piéce n'eſt pas ſans faute, & qu'il y a eu certains

1682.

» contretemps, & un déſordre dans les
1682. » repréſentations, qui ſe peuvent impu-
» ter à mon étoille : mais qu'a-t-on fait
» pour réparer ou combattre ce mal-
» heur ? Si la fortune n'eſt pas toujours
» de mes amies, falloit-il s'entendre
» avec elle, & me traiter avec la der-
» niere rigueur. (*a*) Je ſçais bien que ma
» Piéce n'a pas ce Tragique qui eſt dans
» les horreurs d'Œdipe, & dans les fu-
» reurs de Caſſandre : mais n'y voit-on
» pas de grands intérêts & de puiſſans
» mouvemens que font naître les paſ-
» ſions les plus violentes, l'amour, la
» haine, la jalouſie, l'orgueil, l'ambi-
» tion ? N'y voit-on pas un pere rival
» d'un fils, qu'il idolâtre, & qui voyant
» ce fils criminel, ſe ſent déchirer par
» l'extrême deſir qu'il a de le ſauver, &
» par l'obligation qu'il a de l'immoler à
» la rigueur des loix ? On y voit un

(*a*) M. Boyer termine ſa Préface par ce Madrigal de ſon ami l'Auteur du Feſtin des Dieux.

Cet inſolent orgueil de décider en maître,
De la droite raiſon choque toutes les loix :
Avec un bel eſprit on peut boire cent fois,
Et n'avoir pas l'honneur de l'être.
C'eſt beaucoup que de boire avec ces grands Docteurs ;
Qui ſe ſont les tyrans du reſte des Auteurs :
Mais ſe connoître en Comédie,
Eſt un don qui dépend d'un naturel heureux,
Et non pas une maladie,
Qui ſe gagne à boire après eux.

» Prince

Prince qui n'aime pas moins ſon pere, qu'il en eſt aimé, qui ne peut lui céder, ni lui refuſer Aſpaſie ; qui ſe voit malheureux par la jalouſie d'un pere qui eſt ſon Roy, & qui le choiſit pour ſon ſucceſſeur, & par la réſiſtance d'une maîtreſſe dont il eſt aimé. Quelle miſere eſt plus illuſtre & plus touchante que celle d'Aſpaſie, qui étant prévenue d'une eſtime infinie pour Artaxerce, pénétrée de ſes bienfaits, enchaînée par ſa reconnoiſſance, ſe ſent entraîner vers Darius par un enchant invincible, & qui cependant s'arrache à ſon amour pour ſe donner toute entiere à ſon devoir ? Quelle ambition, quelle haine, quelle vengeance eſt plus emportée que celle de Tiribaze, & de ſa fille, qui ſe voyoient deshonnorés par les refus de Darius ? Ai-je mal répondu à la grandeur de mon ſujet, par la foibleſſe des vers, par le défaut des expreſſions, par la fauſſeté des ſentimens ? »

1682.

M. l'Abbé Boyer, ſatisfait de lui-même & croyant avoir rémpli pleinement ſon deſſein, paſſe, ſuivant ſa promeſſe, à la critique particuliere, ou plutôt

Le titre de la Piéce porte : *Artaxerce, Tragédie de M. Boyer de l'Académie Françoiſe avec ſa Critique.*

à la juſtification, & à l'apologie de ſa
1682. Piéce en détail. Cette opération eſt plus difficile qu'un éloge général. Rien n'eſt plus pitoyable que ce qu'il dit pour la défenſe du ſujet. Selon lui, les Critiques n'ont fait à cet égard qu'une objection extravagante, mais en revanche, la réponſe ne l'eſt pas moins. (*a*) Pour ſuppléer donc au défaut des Critiques, nous remarquons que le ſujet du Poëme n'eſt ni noble, ni digne du Théatre. On en va juger. Artaxerce, Roy de Perſe, éperduement amoureux d'Aſpaſie, jeune perſonne ſans naiſſance, qui n'a d'autre appanage qu'une extrême beauté, veut abdiquer ſa couronne, pour mener une vie privée avec cette fille. Par malheur,

(*a*) « Quelques-uns, (dit l'Auteur) ont condamné » le ſujet, & ne m'ont donné d'autre raiſon de leur » Critique, que leur goût particulier. Je pourrois me » diſpenſer de répondre à ceux qui jugent par une régle » extrêmement fauſſe. Je n'ay qu'un mot à leur dire, » pour juſtifier mon choix; ſçavoir que le troiſiéme » Acte de ma Piéce, où le nœud du ſujet ſe forme, » & brille davantage, a été univerſellement ap» plaudi; & celà devroit ſuffire pour donner à toute la » Piéce un ſuccès avantageux, puiſqu'on a vû un grand » nombre de Piéces de Théatre réuſſir par la beauté » de deux ou trois Scenes. » Nous ferons voir ci-deſſous que ce troiſiéme Acte n'eſt rien moins que ce que M. Boyer s'étoit imaginé: mais quand le fait ſeroit vrai, quelle conſéquence en prétend-il tirer? Une belle ſituation, ſuppoſons la telle, & bien rendue, peut-elle ſuppléer au défaut d'un ſujet eſſentiellement vicieux? Ce raiſonnement eſt trop abſurde.

Darius, fils aîné de ce Roy, qu'il choiſit pour ſon ſucceſſeur, eſt en même-temps ſon rival. C'eſt donc ſur cette rivalité que roule toute l'intrigue. Cependant le pere & le fils ſe ſeroient accommodé, ſi Tiribaze, favori d'Artaxerce n'eut fomenté cette diviſion, à deſſein de faire périr l'un par l'autre, & de placer ſa fille Nitocris ſur le trône de Perſe. Lorſque ce traître voit ſon projet renverſé, il plonge un poignard dans le ſein de Darius, & tombe lui-même ſous les coups des ſoldats, qui veulent venger le Prince. On vient raconter cette funeſte cataſtrophe au Roy & à Aſpaſie. 1682.

ASPASIE.

Moi, de tant de malheurs la cauſe infortunée,
Seigneur, à vivre encor m'auriez-vous condamnée?
Teignez dans mon ſang ces malheureux appas.

LE ROY.

Conſolez ma douleur, & ne l'augmentez pas;
Calmez ce déſeſpoir après ce coup funeſte;
Vivez, ne m'ôtez pas le ſeul bien qui me reſte.
Allons, Madame, allons fléchir les immortels,
Porter nos regrets au pied de leurs Autels.

1682. L'Auteur s'étend davantage ſur l'examen des perſonnages. « Les Critiques » diſent qu'Artaxerce, qui eſt mon Héros, ne répond pas par ſa conduite, » & par ſes ſentimens à cette grande » idée que je donne de ſon caractere, » dans le portrait que j'en ai fait. » Ces Critiques avoient vraiment raiſon. En vain M. l'Abbé Boyer croit-il en impoſer, par l'auguſte portrait de Louis XIV. qu'il a pris, dit-il, pour modéle. On peut toujours lui reprocher que ſon Héros le dément par toutes ſes actions. Epris ſur ſes vieux jours pour une mince Griſette, il renonce au trône, pour s'abandonner avec plus de liberté à ſa folle paſſion. Il trouve dans la perſonne de ſon fils, un rival, qui n'a pas eu bien de la peine à obtenir la préférence. Cette circonſtance devoit ſuffire pour faire faire de ſérieuſes réfléxions à Artaxerce: mais il n'en eſt pas capable. Tantôt tendre, & généreux, tantôt paſſionné & prêt à ſe porter aux dernieres extrémités, toujours foible, & ſoumis aux conſeils de Tiribaze, dont il connoît tout l'orgueil & l'inſolence; il écoute enfin tranquillement le récit des malheurs de ſa maiſon, pourvû qu'Aſpaſie veuille reſter auprès de lui pour l'en conſoler. Voilà quel eſt le caractere de ce Héros,

véritablement le plus honnête homme du Poëme. Le Spectateur ne voit qu'avec indignation la diviſion ſcandaleuſe du pere & du fils, pour une coquette aſſez mépriſable, qui les joue tous deux. Il eſt inutile de parler de Tiribaze & de Nitocris, ils ſont ſi odieux l'un & l'autre, qu'il n'y a pas de terme trop fort pour exprimer la noirceur & la baſſeſſe de leurs caracteres. 1682.

Quelque foible que ſoit cette Piéce, M. l'Abbé Boyer a d'autant plus de tort de la défendre avec tant de vivacité, qu'il n'eſt l'inventeur ni du ſujet, ni des caracteres: il avoit trouvé le tout dans l'*Artaxerce* de M. Magnon, & celui-ci s'étoit ſervi de la Tragédie que M. l'Abbé de Boiſrobert avoit donné quelques années auparavant ſous le titre du *Couronnement de Darie.* *

Terminons cet article par des Extraits qui feront connoître *la foibleſſe des vers, le défaut des expreſſions, & la fauſſeté des ſentimens.* Nous les choiſiſſons dans le troiſiéme Acte, *qui a été*, (dit l'Auteur) *généralement applaudi, qu'on a tant vanté, & qui a mérité dans Paris une approbation univerſelle.*

Suivant l'ancienne loi, obſervée en Perſe, le ſucceſſeur nommé à l'Empire, eſt en droit de demander au Roy une

* On en trouve les extraits Tome VI. page 162 & page 371.

1682. grace qu'on ne peut lui refuſer. Darius ſe ſert de ce privilége pour obtenir la main d'Aſpaſie. Artaxerce frémit à cette demande : mais n'oſant enfraindre une loi auſſi ſolemnelle, il s'en remet à la déciſion de ſa Maîtreſſe.

ACTE III. SCENE V.

LE ROY *à Aſpaſie.*

Princeſſe (car enfin, c'eſt un nom que je doi
A ce rang glorieux que vous tenez de moi)
Vous voyez Darius aſſuré de mon trône,
Vous l'apprenez du bruit dont toute Babylone,
Dont mes peuples charmés font retentir les airs,
Et dont la Renommé inſtruira l'univers.
Darius revétu d'une gloire ſi grande,
Me peut tout demander, & c'eſt vous qu'il demande.

ASPASIE.

Moi, Seigneur ?

LE ROY.

Le croyant amant de Nitocris,
Son changement m'étonne, & ſon choix m'a ſurpris :
Et puiſqu'il ne fait plus un ſecret de ſa flâme,
La mienne ne doit plus ſe cacher dans mon ame :
Brûlant d'un même feu dont il ſe ſent brûler....

DARIUS.

Dieux, qu'entens-je !

LE ROY.

Ecoutez, & me laiſſez parler.

1682.

Mon fils, j'aime Aſpaſie, & l'ardeur de ſon zéle
Doit faire tout pour moi, quand j'ai tout fait pour elle.
D'autres Rois employeroient la force & la rigueur,
Chacun ſous mon empire eſt maître de ſon cœur.
Uſez-en comme moi. Fier d'une loi ſuprême,
Ne croyez pas par-là m'arracher ce que j'aime;
Vous pouvez éxiger ce qui dépend de moi,
Mais je ne puis donner ni ſon cœur, ni ſa foi.
à Aſpaſie.
Un tyran peut aller juſqu'à la violence.
Je ſuis Roy. Mon devoir ſçait régler ma puiſſance,
Et les cœurs n'étant point ſous l'empire d'autrui,
Le vôtre ne dépend ni de moi, ni de lui.
Diſpoſez-en, Madame, & de quelque avantage
Dont ſe puiſſent flatter des amans de ſon âge,
Décidez avec lui du ſort de mon amour.
J'attens votre réponſe avant la fin du jour.

La Scene ſuivante eſt entre Darius & Aſpaſie, on ſçait leur ſituation, apprenons leurs ſentimens.

SCENE VI.

DARIUS.

Puiſque c'eſt mon deſtin de vous aimer toujours,
Hélas! que deviendront ces fatales amours?

1682. Quel affreux avenir ! que de maux ! que de larmes !

ASPASIE.

Faut-il tant d'embarras pour ces malheureux charmes ?

. . . . . .

DARIUS.

Eſt-ce un crime ſi grand, que de m'aimer, Princeſſe ?

ASPASIE.

Oui, c'eſt une honteuſe, & coupable foibleſſe,
De trahir tous les ſoins, tous les bienfaits du Roy,
Oui, c'eſt un crime affreux de diſpoſer de moy.

. . . . . .

De trahir lâchement ſa plus douce eſpérance.
Auſſi de mes remords la juſte violence,
Me tourmente ſans ceſſe, & me rend à mes yeux
Horrible, & digne encor des noms plus odieux.

DARIUS.

Mais le Roy vous laiſſant diſpoſer de lui-même.....

ASPASIE.

Mais eſt-ce à moi, Seigneur, à donner ce qu'il aime ?

DARIUS.

1682.

DARIUS.

Mais le Roy vous attend. Vous devez aujourd'hui
Vous déclarer enfin pour ſon fils, ou pour lui.

ASPASIE.

Que me demandez-vous ? Quelle eſt votre eſpérance ?
Ah ! ne m'obligez pas de rompre le ſilence,
Et n'eſpérez jamais de m'obtenir de moy.

DARIUS.

Mais ſi mes pleurs pouvoient vous obtenir du Roy,
Ne me défendez pas dans un ſort ſi funeſte,
Ce ſecours innocent, & le ſeul qui me reſte....

ASPASIE.

Adieu, Seigneur.

DARIUS.

Madame.....

ASPASIE.

Ah ! que vous me preſſez.

DARIUS.

Vous ne me dites rien.

ASPASIE.

Hé ! n'eſt-ce pas aſſez.

1682.

LA RAPINIERE
OU
L'INTÉRESSÉ,

Comédie en cinq Actes, & en vers, de M. ROBBE, (a)

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi quatre Décembre. (*b*)

DOrante & Léonor, frere & ſœur, ſont ſous la tutelle de M. de la Rapiniere leur oncle maternel, & Fermier

(*a*) JACQUES ROBBE, Géographe fort connu, étoit de Soiſſons, où il nâquit en 1643. & il mourut à Paris au mois d'Avril 1721. Son Ouvrage le plus connu eſt ſa *Méthode pour apprendre facilement la Géographie*, dans laquelle on trouve auſſi un abrégé de la Sphere, & un Traité de la Navigation. La premiere édition de Paris eſt de 1678. deux Volumes *in*-12. Il eſt encore Auteur de quelques autres petits Ouvrages, & de

LA RAPINIERE, Comédie en vers, & en cinq Actes, 1682.

qu'il fit imprimer ſous le nom de BARQUEBOIS, qui eſt l'anagramme de ſon nom de Batême, & de celui de ſa famille.

(*b*) Voici un fait concernant cette Piéce, rapporté par le Sieur Fléchat de Saint Sauveur; dans ſon Recueil de *Piéces fugitives d'Hiſtoire & de Littérature anciennes & modernes*, in-12. *Paris, Pierre Giffart*, 1706. *Premiere partie page* 177. « M. Robbe a fait » pour le Théatre *la Rapiniere*, qui eut le ſort de la » repréſentation. Un même jour la vit naître & mou» rir : & il faut croire que c'eſt à ce revers, dont les

Général des droits de la République de Génes, qui eſt amoureux de ſa niéce. Fernand, Seigneur Génois, grand ami de Dorante, aime cette derniere, & Iſabelle, ſœur de Fernand, répond 1682.

» meilleures Piéces de Théatre ne ſont pas éxemptes, » que la chute de celle-ci, qui n'alla pas à la ſeconde » repréſentation, doit être attribuée, &c. . . . J'avoue » que je me ſuis trompé, ajoute l'Auteur (dans la » Préface de ſa ſeconde partie) lorſque j'ai dit que *la* » *Rapiniere* n'a été repréſenté qu'une ſeule fois. J'ai ap- » pris depuis que cette Piéce a été pouſſée juſqu'à la » quatriéme repréſentation, & avec cette circonſtance, » que la foule y fut ſi grande la derniere fois, qu'une » homme qui voulut ôter ſon épée, & la garder à la main, » de peur qu'on ne la lui volât, fut ſi ſerré dans ce mo- » ment, & ſi extraordinairement preſſé par un mouve- » ment du Parterre, que ſa main & ſon épée reſterent » en l'air, durant tout le reſte de la Piéce, ſans qu'il » lui fut poſſible de les baiſſer. »

Toute ſinguliere que nous paroiſſe cette avanture, nous ne voulons point en conteſter la vérité. Mais il eſt certain que le Sieur de Saint Sauveur étoit mal informé du nombre des répréſentations. La Piéce ne ceſſa point après la quatriéme repréſentation : elle en eut dix-huit, dont la derniere fut donnée le 13. Février 1683. ce qui marque qu'elle eut quelque ſuccès. M. De Viſé en parle ſur ce ton dans ſon Mercure Galant, quoiqu'il ne faille pas ſe fier à l'éloge qu'il en fait. « Les Comédiens François » ont jouée depuis trois ſemaines une Piéce de Théatre » intitulée *Monſieur de la Rapiniere*. Il paroît que l'on » ait eu deſſein d'attaquer Meſſieurs les intéreſſés aux » Fermes du Roy, cependant, en éxaminant cet Ou- » vrage avec quelque attention, on trouvera que tout ce » qui le compoſe ſert à les juſtifier..... Cette Comédie ſe » ſoutient par quantité de portraits, dont il y en a » beaucoup de fort bien touchés, & fort naturels. Elle » eſt le coup d'eſſai de M. Robbe, qui a l'avantage de » voir tout Paris courir en foule aux repréſentations que » l'on en donne. »

Mercure Galant, Décembre 1682. p. 372-375.

En permettant la repréſentation de cette Piéce, on retranchera un grand nombre de vers que l'Auteur replaça, lorſqu'il la fait imprimer.

favorablement à l'amour de Dorante.
1682. Ces quatre perſonnes conviennent de tromper le Tuteur. Il n'eſt queſtion que d'en trouver le moyen. Celui dont on ſe ſert n'eſt ni neuf, ni trop fin. Monſieur de la Rapiniere croyant ſigner le Contrat de mariage de Béatrix, ſuivante de Léonore, & de Jaſmin, l'un de ſes Commis, par un tour d'adreſſe du Notaire, ſigne celui de ſa niéce & de Fernand. On ne ſçait que par conjecture ce que deviennent Iſabelle & Dorante. Une intrigue auſſi uſée, eſt coupée par des Scenes, où l'Auteur a voulu faire connoître les bas détails qui ſe paſſent dans les Bureaux des Entrées. C'étoit-là ſon point de vûe.

(1) ACTE I. SCENE IX. Un Crocheteur (1) chargé d'un quartaut de vin d'Eſpagne, que des amis de M. de la Rapiniere lui envoyent par préſent, & que celui-ci fait confiſquer pour ne leur avoir point d'obligation. Un Boulanger (2), au fond de la charette duquel ſe trouve un coffre, qui renferme une toilette complette. Un Ivrogne (3), portant deux bouteilles qu'il caſſe ſur la tête des Commis, après avoir bû le vin qui étoit dedans. Une Blanchiſſeuſe (4), qui paſſe en fraude un paquet de toille de Hollande, parce qu'elle ſe fait connoître à l'un des Commis. Un prétendu

(2) ACTE II. SCENE VI.

(3) ACTE II. SCENE VIII.

(4) ACTE III. SCENE IV.

1682.

Vinaigrier (5), qui au lieu de moutarde a ſon baril plein de confitures ſéches, biſcuits, vins de liqueurs, &c. pour compoſer une magnifique collation. Un ſoi-diſant Vendeur d'allumettes (6), pour ſe divertir, épouvante les Commis au moyen d'un pétard, & revient (7) déguiſé en garçon Apotiquaire, un lavement à la main, qu'il lâche ſur eux, lorſqu'ils veulent l'obliger à payer les droits. Un Rotiſſeur (8) vétu en Marquis, dans une chaiſe à porteur, qui eſt pleine de volaille; il en eſt quitte pour quatre ducats. Enfin une Payſanne (9), que l'on ſaiſit avec un panier d'œufs. Ce panier eſt à double fond: dans le dernier on voit un enfant nouveau né, avec un billet qui fait connoître qu'il appartient à M. de la Rapiniere. Preſque toutes ces Scenes ſont des ſtratagêmes des gens de Fernand, pour rire aux dépens des Barragers, ou pour avoir occaſion de faire des préſens à Léonore, au profit de qui la Rapiniere employe les confiſcations.

(5) ACTE III. SCENE VII.

(6) ACTE III. SCENE IX.

(7) ACTE IV. SCENE IX.

(8) ACTE V. SCENE IX.

(9) ACTE V. SCENE VIII.

Avant qu'on eût fait paroître cette Piéce, ſon titre ſeul avoit allarmé une infinité de perſonnes. « On m'a donné avis, » (dit l'Auteur) que de certaines gens, qui » ont cru être intéreſſés dans la repré- » ſentation de cette Piéce, ont employé

Préface de la Piéce.

1682. » tout ce qu'ils avoient de pouvoir & » d'amis pour la faire défendre, ou du » moins pour en empêcher la réuſſite. » Mais malgré leur cabale, je puis dire, » ſans vanité, que jamais Piéce n'a plus » diverti la Cour depuis longtemps ; & » l'on en a vû fort peu de cette eſpéce » dans Paris, qui ait eu une plus grande » affluence d'auditeurs..... Je ſçais que » bien des gens ont fait de malicieuſes » applications de mes penſées à pluſieurs » perſonnes qui ſont dans les Fermes du » Roy, & qu'ils ont cru en voir des » portraits fort fidéles ; mais je leur dé- » clare que je ne connois pas un de ces » Meſſieurs, & que ſi j'ai rencontré à » les faire reſſembler, c'eſt un pur effet » du hazard. »

Il y a tout lieu de croire que ces perſonnes qui avoient cru d'abord devoir s'oppoſer à la repréſentation de cette Comédie, ne firent plus d'inſtance, dès qu'elles eurent reconnu de quelle façon elle étoit traitée. M. Robbe n'eſt pas le premier qui a mis des partiſans ſur la Scene. M. Chappuzeau avoit eu ce deſſein vingt ans avant lui, (*a*) mais on l'a éxécuté depuis avec plus d'art & de fi-

(*a*) Voyez l'Extrait du *Riche mécontent*, ou *le Noble imaginaire*, Tome IX. page 91.

neſſe. Nous aurons occaſion d'en parler à l'article de *Turçaret*, Comédie en cinq Actes, de M. le Sage, qui parut en 1709. 1682.

Quoique la Comédie qui fait le ſujet de celui-ci, puiſſe, ſans injuſtice, être miſe au rang des plus foibles du temps, cependant l'Auteur flatté d'un ſuccès momentané, s'en étoit formé une ſi haute idée, qu'il croyoit avoir rempli le précepte d'Horace, (a) *de corriger les défauts en divertiſſant.* « Les Critiques de » profeſſion, ajoute-t-il fierement, qui » ſe ſont fait une habitude de ne rien » approuver, avouent qu'à la vérité il y » a de fort beaux endroits dans cette » Piéce, mais qu'il y en a de bien foi- » bles. A celà je répons que le Théatre » eſt un tableau, où l'on repréſente les » mœurs & les actions des hommes, que » c'eſt le contraſte, & le prudent ména- » gement des clairs & des ombres, qui » fait la beauté d'un tableau: & que ſi » tout y étoit d'une égale force, on n'y » diſcerneroit plus ni reliefs, ni con- » tours, ni ſaillie, ni enfoncement; mais » ce ne ſeroit plus qu'une peinture plate, » déſagréable, & ſans goût. Ils diſent

(a) *Omne tulit punctum qui miſcuit utile dulci.* Horat. Poet.

1682. » que les actions qui finiſſent les ſecond, » troiſiéme & quatriéme Actes, ſont » trop triviales, plus propres pour le » Théatre des Italiens, que pour celui » des François, & que je pouvois faci- » lement m'éxempter de les y faire pa- » roître. Et moi j'ai cru que mes Valets » déguiſés devoient faire ainſi des four- » beries burleſques à des fripons de Com- » mis, qui veulent ſans aveu, faire des » éxactions impertinentes & ridicules. » D'ailleurs la Scene étant en Italie, j'ai » trouvé à propos de ſuivre le génie du » païs.... D'autres prétendent que les » éxactions qu'y font les Commis, ſor- » tent du vraiſemblable, & qu'elles ſont » trop outrées. A cela je réponds, que » l'Italie eſt le berceau, & l'Académie » des impots : qu'il n'y a point d'état » dans l'Europe, où ils ſe payent avec » tant d'éxactitude, & que s'ils avoient » lû le chapitre des richeſſes de Genes, » ils y auroient vû que *, *des moindres* » *choſes qui entrent dans Genes, priſes* » *des jardins & des vignes, on en paye* » *le droit au Prince, & à la Sei-* » *gneurie.* »

* Daviti, chapitre de Genes.

Ce ſeroit abuſer de la patience du Lecteur de s'amuſer à réfuter de pareils raiſonnemens : ſur-tout l'abſurde comparaiſon d'une Piéce de Théatre

à un tableau, qui ſelon l'Auteur, ne ſeroit qu'une peinture plate, déſagréable & ſans goût, ſi tout y étoit d'une égale force : mais comme cet Ouvrage n'eſt pas commun, & n'a jamais été imprimé dans aucun recueil, nous voulons terminer cet article par un morceau qui faſſe juger de la verſification. Au défaut d'un de ces *fort beaux endroits*, que nous ne ſçaurions y trouver, il faudra ſe contenter de la Scene ſuivante. La Roche, ancien Commis de M. la Rapiniere, eſt jaloux des carreſſes que reçoit Jaſmin, qui n'eſt employé que du jour même.

1682.

ACTE IV. SCENE VI.

JASMIN.

Qu'eſt-ce donc, notre ami, vous voilà tout rêveur.

LA ROCHE.

Je ririois comme vous, ſi j'étois en faveur ;
Mais les honnêtes gens doivent craindre les traîtres.

JASMIN.

Hem ?

LA ROCHE.

Les derniers venus, ma foi, ſeront les maîtres.

JASMIN.

A qui donc, mon ami, prétendez-vous parler ?
Plaît-il, eſt-ce à nous ?

LA ROCHE.

Oüi, pour ne le point céler,

1682. Et je vois qu'aujourd'hui on tâche à me détruire,
Pour l'amour d'une.....

JASMIN.

Quoi ! hem ?

LA ROCHE.

Je ne veux pas dire ;
Mais je ne voudrois pas de faveur à ce prix.
Suffit.

JASMIN.

Entendez-vous parler de Béatrix ?
Peut-elle contre vous.....

LA ROCHE.

Je ne nomme perſonne ;
Elle eſt jeune, commode, enfin on vous la donne,
Suffit....

JASMIN.

Je n'entens point ; mais enfin, entre nous,
Sans chaleur, & ſans fiel, de grace expliquez-vous,
Ceſſez de me tenir ſi longtemps en cervelle ?
Qu'avez-vous remarqué qui vous parle contr'elle.

LA ROCHE.

Rien. Vous aurez ici, ſans doute, un logement ?
On vous y meublera le bel appartement
Qui voit ſur le jardin. Celà ſera commode,
Comme une chambre baſſe, & pour être à la mode ;

Tout-à-fait, envers vous on ſera libéral, 1682.
On vous fera bienrôt Controlleur Général.
Vous irez viſiter les Bureaux de recette,
Et vos gages ſeront payés ſur ſa caſſette.
Pendant que vous irez viſirer ces Bureaux,
Le Patron amoureux donnera des cadeaux;
Comme étant du logis, votre femme averrie,
Sans doute bien ſouvent ſera de la partie,
Et pour en augmenter encore la douceur,
Le bon Monſieur Harpin y joindra votre ſœur.
Elles ſont toutes deux.....

JASMIN.

Tu penſes donc infâmes,
Qu'elles ſont toutes deux de l'humeur de ta femme?
Qui pour te conſerver la vie & ton emploi,
Pour ton Monſieur Griffon travaille comme toi.
Tu crois donc que chacun doive être de naiſſance,
A fléchir ſous le joug d'une indigne puiſſance?
Et que pour un emploi, qu'un ami fait donner,
L'honneur ſi lâchement ſe doit abandonner?
Non, non, juſques ici j'ai vécu ſans reproche;
Si j'étois, comme on dit, enfant du côté gauche,
Je pourrois n'avoir pas de parens déclarés,
Mais, Dieu merci, j'en ai d'aſſez conſidérés,

1682. Pour n'avoir pas beſoin qu'on me faſſe en cachette
Donner obliquement ou controlle ou recette ;
Et pour m'y maintenir, je n'uſerai jamais
De criminels moyens, comme on ſçait que tu fais.
Car enfin, entre nous, dis-moi, qui fut ton pere ?
Te l'a-t-on jamais dit ? As-tu connu ta mere ?
As-tu frere ? as-tu ſœur ? Oncle, tante, couſin ?
Non, mais pour tous parens, tu connois ton parrain :
Et de fait, je le crois, l'unique, & le plus proche.
Ce parrain t'a donné le ſurnom de la Roche,
C'eſt le nom du Village, où tu reçûs le jour.

LA ROCHE.

Village, parlez mieux.

JASMIN.

Et bien, Village ou Bourg.
A l'âge de ſix ans, Monſieur la Rapiniere
Te mit en penſion à l'école d'Aniere,
Pour te faire Docteur, & puis quatre ans après,
A Madame Griffon te donna pour Laquais,
Quand il eut trouvé jour de s'établir à Genes ;
Puis, après bien du temps, & des ſoins, & des peines,
Monſieur Griffon te prit, tu le ſervis trois ans
Encor comme Laquais ; enſuite au bout du temps,

1682.

Tu fut Valet de Chambre, enfin ; pour récompenſe,
On te fit épouſer la Demoiſelle Hortenſe,
Qui ſervoit à la chambre, en tout bien, tout honneur,
Et tantôt à Madame, & tantôt à Monſieur:
La Dame Olive en a d'aſſez bons témoignages ;
On lui donna pour dot, pour préſens, pour ſes gages,
Cet emploi que j'éxerce ici de Controlleur:
Depuis pour l'amour d'elle ont t'a fait Receveur.....
Mais voici quelque fourbe, avec ſa barbe noire ;
J'acheverai tantôt à loiſir ton hiſtoire:
J'en ſuis, comme tu vois, paſſablement inſtruit.

LA ROCHE.

Faiſons notre devoir, je n'aime point le bruit.

1682. # TÉLÉPHONTE,

Tragédie, de M. de LA CHAPPELLE,

Repréſentée pour la premiere fois le Samedi 26. Décembre. (1)

(1) La Onziéme & derniere repréſentation le 29. Janvier 1683.

DE toutes les manieres de reconnoiſſances dont nous venons de parler, la derniere eſt la plus excellente. C'eſt de cette nature qu'eſt, dans Creſphonte, (2) *celle de Mérope, qui reconnoît ſon fils, au moment qu'il ſemble qu'elle aille l'aſſaſſiner.* « Voilà, continue M. » de la Chappelle, en peu de mots le ſu- » jet de Téléphonte, tiré de la Poëtique » d'Ariſtote: J'ai voulu traiter cette re- » connoiſſance admirable, que le pre- » mier, & le plus éclairé de ceux qui » ont donné des régles au Théatre, pro- » poſe comme la plus parfaite. Je me » ſuis ſervi des mêmes noms, déja mis » ſur la Scene, par un Auteur, que la » beauté de cette cataſtrophe avoit tenté » avant moi. J'ai cru que ce ſujet étant » aſſez inconnu, je devois lui laiſſer les » marques qui pouvoient le faire recon- » noître, au moins à quelques perſon- » nes, pour qui l'ancien Théatre Fran- » çois n'eſt pas tout-à-fait étranger. »

(2) Poëtique d'Ariſtote, Chapitre XV.

Il eſt aiſé de reconnoître ici M. Gilbert, Auteur de *Philoclée & de Téléphonte*, * qui avoit paru en 1642. M. de la Chappelle pouvoit encore ajoûter, qu'outre les noms des perſonnages, il avoit pris dans l'ancien Poëte, tout ce qu'il y avoit de meilleur : enſorte cependant, qu'il ſemble n'avoir fait uſage que d'une idée manquée, & pour ainſi dire perdue. M. Gilbert avoit l'imagination hardie, & quelquefois aſſez heureuſe, mais il s'exprimoit ordinairement mal, & n'entendoit point le Théatre. (*a*) M. de la Chappelle, plus ſage, & plus éclairé, a profité d'un ſujet ſi magnifique, d'autres l'ont traité encore après lui, & avec plus de ſuccès. Nous ne nous attachons préſentement qu'à la Tragédie qui fait le ſujet de cet article. La comparaiſon que nous en allons faire avec la Piéce de M. Gilbert, fera connoître le talent de M. de la Chappelle. 1682.

* On en peut voir l'Extrait, Tome VI. de cette Hiſtoire, pag. 221.

Hermocrate, meurtrier de Creſphonte, & époux de Mérope, a promis une récompenſe à quiconque lui apportera la tête de Téléphonte, qui eſt réfugié à la Cour d'Amyntas, Roy d'Etolie, dont

(*a*) La Piéce même nous en fournit une preuve. Elle eſt intitulée *Tragi-Comédie* : rien n'eſt cependant plus tragique que le ſujet qui la compoſe.

il a épouſé la fille. Philoclée, c'eſt ainſi
1682. que ſe nomme la Princeſſe, eſt tombée par hazard ſous la puiſſance d'Hermocrate. Démochare, fils du Tyran, en eſt devenu amoureux : pour ſe délivrer de ſes importunités, Philoclée lui avoue qu'elle eſt mariée à Téléphonte. Sur ces entrefaites, il court un bruit que ce dernier a perdu la vie. Téléphonte même, caché ſous le nom de Tyndare, paroît à la fin du quatriéme Acte, ſe déclarer auteur de ce coup, & en demande la récompenſe. Mérope & Philoclée le cherchent longtemps pour l'immoler à leur juſte fureur. Prête à lui percer le ſein, Philoclée reconnoît ſon époux, & arrête le bras de Mérope, qui alloit porter le coup mortel à ſon fils. Cette réconnoiſſance ſe fait dans la derniere Scene, Téléphonte raconte enſuite de quelle façon, par le ſecours de Tyrrene & de ſes amis, il s'eſt défait du Tyran & de ſon fils ; & c'eſt ce qui termine la Piéce de M. Gilbert.

L'autre eſt conduite avec plus d'art, & de bienſéance, & interreſſe davantage. Hermocrate n'eſt point époux de Mérope, mais ſeulement prêt de lui donner la main. M. de la Chappelle a ſupprimé les perſonnages de Démochare & de Philoclée, il a ſubſtitué à leur place Iſmene,

Iſmene, fille du Tyran, qu'il a fait élever ſecrettement dans une Province écartée. Iſmene, qui ignore le ſang dont elle ſort, a engagé ſon cœur à un jeune inconnu appellé Philoxene, dont elle eſt pareillement aimée. Pendant l'abſence de Philoxene, Hermocrate, qui ne craint plus rien de la part de Téléphonte, dont on lui a certifié la mort, mande ſa fille à la Cour, pour conclure ſon mariage avec le fils d'Amyntas, Roy d'Etolie. Hermocrate, qui ouvre la Scene, inſtruit la Princeſſe de ſa naiſſance, & des raiſons qu'il avoit de l'éloigner juſqu'alors, & lui annonce l'arrivée de l'Ambaſſadeur d'Amyntas. Peu ſenſible à ces grandeurs, Iſmene n'eſt occupée que de ſon amant, & regrette l'heureux temps qu'elle a paſſé avec lui dans ſa ſolitude. 1682.

PHÉNICE. ACTE. I. SCENE II.

Madame, tout vous rit, tout s'empreſſe à vous plaire,
Dans un rang glorieux vous retrouvez un pere,
Pourquoi donc aujourd'hui, lorſqu'un deſtin ſi doux? .....

ISMENE.

O ma chere Phénice, en quels lieux ſommes-nous?
Que de ces vains habits la parure étrangere
Aux deſirs, à l'état de mon cœur eſt contraire!

1682. Et que mon premier ſort étoit tranquille & doux !
O ma chere Phénice ! en quels lieux ſommes-nous ?

Téléphonte ouvre le ſecond Acte, accompagné du fidéle Tirene. Cette Scene eſt à peu près ſemblable à la premiere de la Tragédie d'Amaſis, de M. de la Grange. Hermocrate & ſa fille viennent donner audience à l'Ambaſſadeur d'Etolie. On peut imaginer la ſurpriſe d'Iſmene, lorſqu'elle le reconnoît pour ce même Philoxene qu'elle aime. Cependant comme elle ignore que Philoxene eſt le véritable Téléphonte, ſon étonnement eſt moins grand que celui de ce dernier, qui voit que ſa Maîtreſſe eſt la fille du Tyran dont il a juré la mort. La converſation de ces deux amans eſt très-tendre ; les diſcours d'Iſmene ſe reſſentent entierement de ſa premiere franchiſe.

ACTE II. SCENE IV.

ISMENE.

Philoxene, eſt-ce vous qu'en ces funeſtes lieux,
Les deſtins moins cruels préſentent à mes yeux :
Venez-vous conſoler l'ennui qui me dévore ?
Hélas ! m'eſt-il permis de vous parler encore ?

1682.

J'oublie, en vous voyant, tous mes premiers malheurs,
C'eſt la joie à préſent qui fait couler mes pleurs.
M'avez-vous demandé aux triſtes bords d'Evene ?
Sçaviez-vous qu'en ces lieux vous trouveriez Iſmene ?
Vous ne me dites rien. Quel ſilence confus !
Ne ſuis-je plus pour vous ce qu'autrefois je fus ?
Dans les juſtes douleurs dont votre ame eſt atteinte,
N'oſeriez-vous du moins m'adreſſer quelque plainte ?
Parlez, apprenez-moi ce que je dois penſer.

TÉLÉPHONTE.

Que pourrai-je vous dire, & par où commencer ?
Lorſqu'à jamais pour moi je vous croyois perdue,
Dans quel funeſte état, Dieux ! m'êtes-vous rendue ?
Le ſort unit, confond, par un revers affreux,
La fille d'Hermocrate, & l'objet de mes vœux.
Ne m'abuſai-je point dans ce déſordre extrême.
Eſt-ce-vous qui m'aimez ? Eſt-ce donc vous que j'aime ?

1682.

Nous connoiſſons-nous bien : eſt-ce vous ? eſt-ce moi ?
Que ferons-nous tous deux ? Quel ſera votre effroi ?
Iſmene, il eſt donc vrai, c'eſt donc vous dont le pere.....
O penſer qui m'accable, & qui me déſeſpere !
Lorſque vous m'avez vû ſoupirer à vos piés,
Que ne me diſiez-vous de quel ſang vous ſortiez ?
Vous le ſçaviez peut-être, & pouviez me l'apprendre.
Contre tous vos appas, j'aurois ſçû me défendre.
Avant qu'il fut plus fort j'aurois ſçû triompher
D'un amour qu'aujourd'hui je ne puis étouffer.

ISMENE.

Hé quoi ! vous m'accuſez quand vous devez me plaindre.
Me connoiſſez-vous donc ſi capable de feindre ?
Si mon ſort comme à vous ne m'eut été caché,
Mon cœur de votre amour eut-il été touché ?
Ou du moins, s'il n'eut pu refuſer ſa tendreſſe,
Eut-il ſi promptement avoué ſa foibleſſe ? &c.

Sur ce que le bruit ſe répand, que l'Ambaſſadeur eſt le meurtrier de Téléphonte, Mérope conſent à épouſer Hermocrate, à condition qu'on lui abandon-

neta la tête de cet étranger. Le Tyran se seroit déterminé sans peine à la contenter, si, trompé par ses émissaires qu'il a en Etolie, il n'eut cru que le fils d'Amyntas est caché sous la personne de l'Ambassadeur. Ismene, à qui il fait part de ses soupçons, se plaint à Téléphonte de lui avoir fait un mystere de sa naissance. Téléphonte, croyant être découvert, avoue qu'il est fils de Chresphonte, & le dessein qu'il a pris de périr, ou d'immoler le tyran. Cet aveu qu'elle n'attendoit point, jette Ismene dans un trouble sans égal : laissera-t-elle massacrer son pere, où se résoudra-t-elle à trahir son amant. Pour éviter ces malheurs, elle conseille à celui-ci de se sauver. Hermocrate, qui avoit enfin promis sa mort à Mérope, change d'avis, & veut même faciliter sa fuite. Cependant Mérope, pour ne point laisser échapper l'occasion de se venger, fait dire à l'Ambassadeur qu'Ismene veut lui parler. Téléphonte se rend à ces ordres : 1682.

MÉROPE *sortant avec un poignard à la main.*

ACTE V. SCENE III.

Avançons.
Le voilà le cruel ; mon cœur à cette vûe
Se souléve, & frémit d'une horreur inconnue ;

1682. Le traître va périr ; Ciel adreſſe mes coups ;
Tiens, barbare. (*a*)

SCENE IV.

TIRENE.

Arrêtez.

TE'LE'PHONTE.

O Dieux !

TIRENE.

Que faites-vous ?
C'eſt Téléphonte.

ME'ROPE.

Qui, qu'entens-je ?

TIRENE.

C'eſt la Reine,
Seigneur. Madame.....

ME'ROPE.

Dieux ! que vois-je, c'eſt Tirene.

(*a*) Tout ce que les Auteurs nous rapportent de cette Tragédie, nous en donne une très-haute idée. Plutarque dans ſon Traité de l'uſage des viandes, cité par Robortellus, & par les autres Commentateurs d'Ariſtote, dit que l'action de Mérope faiſoit frémir tous les Spectateurs. *Conſidérez*, dit-il, *quels mouvemens, quelle agitation excite dans tous les eſprits la vûe de cette mere déſeſpérée, qui levant le poignard ſur ſon propre fils, qu'elle croit être l'aſſaſſin de ce même fils, s'écrie, tu n'échapperas pas du coup mortel que je vais te porter. Il n'y a perſonne qui ne ſoit attentif à cette action terrible, & qui ne craigne que la fureur de la mere ne prévienne l'arrivée du Vieillard qui vient l'arrêter, en lui apprenant que celui qu'elle veut tuer eſt ſon fils.* Je ne ſçais ſi j'ai mal placé cette action, qui faiſoit un ſi bel effet chez les anciens : ou ſi le goût de notre ſiécle, eſt ſi différent que celui de leur temps, que ce qui étoit autrefois admiré dans Athenes, puiſſe être condamné à Paris : mais il eſt certain qu'un des endroits de mon Ouvrage qui a été le plus critiqué, eſt cette même reconnoiſſance, que j'ai conduite, & traitée de la même maniere que Plutarque nous apprend qu'elle l'avoit été par Euripide. *Préface de Téléphonte.*

Quel charme vous préſente à mes yeux éblouis ? 1682.

TIRENE.

Madame, connoiſſez votre fils.

MEROPE.

Lui mon fils ?
Que j'allois immoler ; ô mon fils !

TE'LE'PHONTE.

O ma mere !

MEROPE.

A quoi m'expoſiez-vous, & que veniez-vous faire ?

Dans la Piéce de M. Gilbert, Téléphonte n'eſt reconnu que lorſqu'il n'eſt plus en danger. Ici le péril augmente après ſa reconnoiſſance, Hermocrate a appris qui il eſt, & le fait arrêter.

TE'LE'PHONTE. ACTE V. SCENE VI.

Va, ne cherche, Tyran, ni preuve ni témoin,
Je veux bien t'épargner cet inutile ſoin.
. . . . . .
Je ne te tairai rien. Les ſujets d'Amyntas,
Les peuples ſoulevés dans tes propres états,
Tes voiſins indignés de voir regner tes vices,
Les hommes & les Dieux, voilà tous mes complices,
C'eſt à toi à chercher quelque azile contre eux,
Ou de les perdre tous avec moi ſi tu peux.

1682. Dans le moment on vient avertir le Tyran, que le Palais eſt inveſti par une troupe de ſéditieux, à la tête deſquels eſt Tirene. Il ſort pour appaiſer les mutins, & emmene Téléphonte. Ce dernier revient peu de temps après; l'on apprend que le Tyran eſt mort, que le peuple a reconnu Téléphonte pour ſon légitime Roy: & ce dernier n'eſt plus occupé que du ſoin de conſoler Iſmene.

Les principaux défauts de cette Tragédie ſont ceux de la verſification, & de l'obſcurité du Poëme. L'Auteur n'étoit pas maître d'éviter le premier : à l'égard de l'autre, c'eſt un écueil qu'il a volontairement affronté. « On a pré-» tendu, (dit-il) que dans cette juſteſſe » d'incidens qui fait arriver Tirene pré-» ciſément au moment que la mere eſt » prête à poignarder ſon fils, il y a un » bonheur ſi extraordinaire, qu'il paroît » impoſſible; & que le merveilleux, pour » ainſi dire, y étant forcé, il ne peut » être touchant. » L'Auteur s'appuie ici ſur l'éxemple d'Euripide, des anciens Poëtes Grecs, & d'Ariſtote même; & fait voir que le merveilleux eſt en quelque ſorte néceſſaire au genre Tragique. « Ce » n'eſt pas ſans raiſon, ajoute-t-il, que je » tâche de prouver que le merveilleux, » pourvû qu'il ne bleſſe point le bon ſens,

Préface de Téléphonte.

» ſens, ne doit pas être banni de la Tra-
» gédie. Cette vérité bien établie dé- 1682.
» truiroit preſque toutes les critiques
» qu'on a faites contre Téléphonte, l'ob-
» jection la plus générale ayant été qu'il
» y avoit trop de prodiges & d'incidens.
» J'avoue ingénuement que j'ai tâché d'y
» en mettre le plus que j'ai pû, m'étant
» propoſé de faire une de ces Tragédies
» qu'Ariſtote appelle *implexes*, c'eſt-à-
» dire, pleines de révolutions, de re-
» connoiſſances, & de changemens;
» Tragédies, qui, ſelon lui, ſont les
» plus parfaites. » Il faut convenir auſſi que l'éxécution en eſt infiniment plus difficile, & que M. de la Chappelle a trop préſumé de ſes forces.

L'Auteur avoue encore qu'il n'a point aſſez expliqué de quelle maniere Téléphonte a trouvé accès auprès du Roy d'Etolie, ni comment il a pû paſſer pour l'Ambaſſadeur de ce Roy auprès d'Hermocrate, ni enfin comment Hermocrate a pu croire quelque temps que cet Ambaſſadeur étoit le Prince d'Etolie. Ces fautes redoublent encore l'obſcurité, & empêche que la repréſentation ne donne tout le plaiſir qu'on en attend.

« J'ai encore pris moins de ſoin
» (dit-il) à rendre raiſon des moyens

1682. » qu'avoit trouvé Téléphonte pour engager ſi fortement Amintas dans ſes » intérêts, & pour faire croire à Hermocrate tout ce qu'il lui perſuade. » Mais j'ai regardé cela, comme des événemens qui précédant l'ouverture de » la Scene, pouvoient être ſuppoſés, » ſans qu'il fût beſoin d'en éclaircir davantage le Spectateur. » Cette faute étoit aiſée à réparer, & d'ailleurs elle regarde plus les connoiſſeurs que les Spectateurs, qui ne s'attachent pas à cette éxacte régularité, lorſque le ſujet les amuſe, & les intéreſſe.

LES JOUEURS, 1683.

Comédie en cinq Actes, par un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredy cinq Février. La neuviéme & derniere repréſentation le 23. du même mois de Février. *Regiſtres de la Comédie.*

VIRGINIE,

*Tragédie de M. DE CAMPISTRON,**

* On trouvera ſa vie à la ſuite de l'article de Tiridate, ſous l'année 1691.

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredy douze Février. (La dixiéme & derniere repréſentation le quatre Mars.)

LA conſidération que l'on doit à M. de Campiſtron, & la réputation qu'il s'eſt acquiſe avec juſtice, par ſes autres Ouvrages, demandent qu'on paſſe légérement ſur celui-ci. (*a*) Un Poëte

(*a*) « J'étois ſi jeune lorſque je compoſai cette Tragédie, que je me ſuis toujours étonné comment » j'avois eu la témérité de la commencer, & la force » & le bonheur de la finir. Son ſuccès, quoique médiocre, ne me donna pas lieu de me rebuter du Théatre. Le ſujet eſt tiré de l'Hiſtoire Romaine. Tout en eſt vrai, & il n'y a point de perſonnage épiſodique. » Perſonne n'ignore que le crime d'Appius, & la mort

1683. qui commence, mérite toujours de l'indulgence. On peut, il eſt vrai, lui reprocher d'avoir fait un choix, qui ne convenoit qu'à Meſſieurs Du Teil & le Clerc, & dans le temps qu'ils l'ont traité, (*a*) c'eſt-à-dire, lorſque le viol n'étoit pas encore banni de la Scene. L'éxemple du *Tarquin* de M. Pradon, * eſt une nouvelle preuve que les événemens les plus conſidérables, & ceux qui ſervent le plus à faire briller l'éloquence d'un Hiſtorien, ne ſont pas toujours propres au Théatre. Le ſujet dont nous parlons eſt préciſément dans ce cas : il fait une époque très-remarquable dans l'Hiſtoire Romaine, ſans cependant avoir cette nobleſſe néceſſaire au genre Tragique. Virginie, l'Héroïne du Poëme,

* Voyez ci-deſſus, le premier article de l'année 1682.

» de Virginie, furent cauſe que le gouvernement fut » changé dans Rome, & que la puiſſance des Décem- » virs fut abolie. Tous ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de » la République, & de l'Empire Romain, rapportent » ce grand événement, particulierement Tite-Live, » vers la fin du troiſiéme Livre, de la premiere Dé- » cade. » M. Campiſtron parle ainſi dans la Préface qu'il ajouta à cette Piéce, lorſqu'il donna en 1715. l'édition de ſes Œuvres. Nous n'avons qu'un mot à lui répondre : il avoit vingt huit ans lorſqu'il fit paroître ſa *Virginie*. Un Poëte Dramatique eſt-il à cet âge en droit de prétendre qu'on excuſe aveuglément toutes ſes fautes ?

(*a*) M. Du Teil a traité ce ſujet ſous le titre de *l'Injuſtice punie*, en 1641. & M. le Clerc, ſous celui de *La Virginie Romaine*, en 1645. Voyez les extraits de ces deux Piéces, T. VI. de cette Hiſt. p. 137. & p. 316.

n'intéreſſe que foiblement, & ſe trouve même avilie, par le ſoupçon qu'on répand ſur ſa naiſſance. Icile, ſon amant, pleure, gémit, ſe donne beaucoup de mouvemens, ſans rien opérer. Plautille, mere de Virginie, eſt abſolument inutile. A l'égard du perſonnage d'Appius, il eſt trop odieux. Il joue également la Religion & la probité, & s'autoriſe des loix les plus ſacrées pour couvrir ſes injuſtices, & Clodius, lâche miniſtre de ſes volontés, n'eſt qu'un bas ſcélérat. Il faut convenir, malgré celà, que la Piéce eſt paſſablement conduite, (*a*) & l'on y trouve des ſituations & quelques endroits, qui ont pu faire préſumer favorablement du nouvel Auteur, tel eſt le morceau ſuivant. 1683.

VIRGINIE. ACTE IV. SCENE IV.

Je ſçais par où finir vos maux & ma miſere,

Et dès ce même jour.....

ICILE.

Quoi ! que voulez-vous faire !

(*a*) Il faut en excepter la cataſtrophe. On y apprend que Virginius, qui ne paroît point ſur la Scene, eſt arrivé tout-à-propos de campagne pour ſauver l'honneur de Virginie. Cette fin n'eſt ni réguliere, ni aſſez préparée.

1683. Par où prétendez-vous nous pouvoir ſecourir ?
Qu'avez-vous réſolu, Madame ?

VIRGINIE.

De mourir.

ICILE.

Ah ! Ciel !

VIRGINIE.

Le ſort nous force à périr l'un & l'autre.
Mais ſouffrez que ma mort précéde au moins la vôtre.
Je le veux ; votre cœur ne doit point l'envier ;
Le plus foible des deux doit mourir le premier.
J'ai du courage aſſez, pour m'immoler moi-même,
Et n'en ai point pour voir expirer ce que j'aime.

ICILE.

Ah ! renoncez, Madame, à ce cruel deſſein.
J'en frémis.....

VIRGINIE.

Vous tremblez, & vous êtes Romain.

1683.

LE MERCURE GALANT, (*a*)

OU

LA COMÉDIE SANS TITRE,

Comédie en cinq Actes, en vers, de M. BOURSAULT,

Repréſentée le Vendredi 5. Mars. (Dix-huit repréſentations : la derniere le 9. Avril ſuivant. Quelques autres encore après Paſques.)

« MOn deſſein, en faiſant cette Piéce » de Théatre, n'a été de donner » aucune atteinte à un Livre que ſon » débit juſtifie aſſez ; mais ſeulement de » ſatyriſer un nombre de gens de diffé-

Préface de *la Comédie ſans titre.*

(*a*) « Mais une Piéce qui fit grand bruit, & qui eut » un ſuccès ſurprenant, fut *La Comédie ſans titre*, au- » trement *Le Mercure Galant*, que M. Bourſault jugea » à propos de donner ſous le nom de (Raimond Poiſ- » ſon.) M. *de Viſé*, Auteur du *Mercure*, en porta ſes » plaintes à la Cour, qui le renvoya à M. de la Reynie, » Lieutenant-Général de Police. Ce Magiſtrat s'étant » fait apporter cette Comédie, la trouva trop belle pour » la ſupprimer, & ſe contenta d'ordonner, pour appai- » ſer M. de Viſé, qu'on ne l'intituleroit plus *Le Mer-* » *cure Galant* ; mais *La Comédie ſans titre*..... Sans » attaquer directement le Mercure, ni ſon Auteur, on » ſe contente de produire quantité de ſots & de ridi- » cules qui viennent y demander place, ou apporter » leurs Ouvrages.... (Cette Comédie) fut jouée de ſuite » plus de quatre-vingt fois au double. » Il eſt néceſſaire de rectifier deux faits dans ce récit. En premier lieu, la Piéce du Mercure Galant n'avoit pas été jouée lorſ-

Avertiſſement des Œuvres de Théatre de M. Bourſault.

1683. » rens caractéres, qui prétendent être » en droit d'occuper dans le *Mercure* » *Galant*, la place qu'y pourroient lé- » gitimement tenir des perſonnes d'un » véritable mérite. Je croirois avoir ren- » du un ſervice important à ſon Auteur, » & même à ceux dont je veux parler, » ſi j'avois fait des portraits aſſez reſſem- » blans pour épargner à l'un la peine » d'écouter tant de ſotiſes, & aux autres » la honte de les dire. Des perſonnes » qui ont autant de probité que d'eſprit, » pourroient rendre témoignage que je » les ai conſultées, moins pour les prier » de me donner des lumieres ſur mon » Ouvrage, que pour ſçavoir s'il y avoit » apparence que je puſſe faire tort à » quelqu'un ; & s'il m'étoit reſté quel- » que ſcrupule ſur ce ſujet, peut-être » n'y auroit-il eu aucun eſpoir de ſuc- » cès qui m'eut obligé à mettre cette » Comédie au jour.

» Je ne prendrai pas tant de ſoin à » juſtifier ma Piéce que ma conduite. » Je dirai ſeulement qu'il y a longtemps

---

que M. de Viſé en porta ſes plaintes, elle étoit annoncée ſur l'affiche, & M. de la Reynie donna le jugement que l'on vient de rapporter. Secondement, la Comédie ſans titre ne fut point jouée quatre-vingt fois de ſuite ; le Regiſtre de la Comédie en marque un nombre bien différend, comme on le peut voir au commencement de cet article.

» qu'on n'en a repréſenté, dont on ſoit » ſorti avec plus de ſatisfaction que de » celle-ci ; & qu'on n'a point eu de peine » à faire grace aux défauts qui y ſont, en » faveur des beautés qu'on y a trouvées. » M. Poiſſon (Raimond) que je priai de » la mettre ſous ſon nom, pour quel- » ques raiſons que j'avois, & qui ont » ceſſé, ont aſſez de ſcrupule pour ne » vouloir être que l'Œconome d'un bien » dont je lui avois abandonné la pro- » priété. Quand il eut aſſuré le ſuccès de » cet Ouvrage, il ceſſa d'en vouloir être » l'Auteur, (*a*) & le refus qu'il fit d'ac- » cepter une réputation qui ne lui appar- » tenoit pas, mérite que ma reconnoiſ- » ſance ajoute ce témoignage à celle qu'il » s'eſt acquiſe. » 1683.

Nous n'entrerons dans aucun détail de *la Comédie ſans titre* ; cette Piéce s'eſt conſervée au Théatre, & y paroît de temps en temps, quoique foiblement accueillie du Public. Cependant on y rit & il y a quelques Scenes qui ſont aſſez bien rendues. N'oublions pas de dire que M. De Viſé parla de cette Comédie, mais d'une façon qui marque qu'il étoit un peu fâché. * « .... Si je

* Mercure Galant, Mars 1683. p. 363.

(*a*) On trouve dans le Théatre de Raimond Poiſſon la Comédie ſans titre, & c'eſt celle de Bourſault.

» remets ces articles... Je dois, avec beau-
1683. » coup plus de raiſon, différer à vous
» entretenir d'une Piéce de Théatre, in-
» titulée : *La Comédie ſans titre*, &
» dont les repréſentations ont commencé
» ce Carême. D'ailleurs, comme cet
» Ouvrage me regarde en quelque ſor-
» te, je n'en dois parler que lorſque
» je n'aurai rien à dire ſur les matieres
» générales, & plus dignes d'exciter vo-
» tre curioſité. »

BOURSAULT. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres de la République des Lettres, par le Pere Niceron, T. XIV. p. 363. & ſuivantes.

« EDME BOURSAULT, naquit à Muſſi-
» l'Evêque, petite Ville de Bourgogne,
» entre Bar-Sur-Seine & Chatillon, au
» commencement du mois d'Octobre de
» l'année 1638. d'une des premieres fa-
» milles de ce lieu. Son pere, qui avoit
» paſſé ſa jeuneſſe dans le Service, n'a-
» voit pas pris dans les Troupes beau-
» coup de goût pour les belles Lettres,
» ne ſe mit guéres en peine que ſon fils
» fut mieux élevé, & devint plus habile
» homme que lui ; & quoi qu'il fut aſſez
» riche, il eut regretté les moindres
» épargnes qu'il eut fallu faire ſur ſes
» plaiſirs, pour donner à ſes enfans une
» éducation qui ſuppléât au tort qu'il
» leur faiſoit d'ailleurs, & au peu de
» bien qu'ils avoient à eſpérer de ſon
» dérangement de conduite.

Edme Bourſault n'a donc jamais eû

» aucune connoiſſance de la langue La- 1683.
» tine, & quand en 1651. il vint à Pa-
» ris, il ne parloit que Franc-Bourgui-
» gnon, & ne ſçavoit que groſſiere-
» ment la langue Françoiſe. Cependant
» en peu de mois il ſçut ſe tirer lui-
» même de cette barbarie, & il parvint
» en moins de deux ans à pénétrer
» toutes les beautés & les délicateſſes
» d'une langue qu'il a poſſédée dans la
» plus éxacte & la plus parfaite pureté.

» Bourſault s'appliqua de bonheur à
» la Poëſie Françoiſe, (*a*) & ſe fit d'a-
» bord connoître par des Piéces de Théa-
» tre. Il devint Secrétaire des comman-
» demens de la Ducheſſe d'Angoulême,
» veuve d'un fils (naturel) de Charles
» IX. (Ce fut pendant qu'il étoit at-
» taché à cette Dame, que lui arriva
» l'aventure qui ſuit, racontée par lui-
» même.)

» Madame, * je reçus Lundi au ſoir
» les ordres de votre Alteſſe, je partis
» Mardi matin de Paris, à deſſein de
» venir à Sens, où je ſuis arrivé le plus

* Lettre de Bourſault à Madame la Ducheſſe d'Angoulême, T. III. pag. premiere & ſuivantes, édition de Paris, 1722.

(*a*) Une Lettre de Bourſault à M. Des-Barreaux nous apprend que ce dernier lui donna d'utiles conſeils ſur la Poëſie. * « Ce fut vous, (M. Des-Barreaux) (je m'en » fais trop d'honneur pour le cacher) qui me trouvâtes » le premier des diſpoſitions à la Poëſie : la vôtre me » ſervit de régle pour y réuſſir. »

Lettre de Bourſault à M. Des-Barreaux, Tome premier, pag. 29.

1683. » heureuſement du monde, à quelques
» petits accidents près. Je ne fus pas
» plûtôt deſcendu dans le bateau, que
» des ſix piſtoles que vous me donnâtes
» pour faire mon voyage, trois hom-
» mes qui ne ſçavoient pas jouer, car
» ils le diſoient eux-mêmes, me gagne-
» rent dix-huit écus, & me querellerent
» enſuite, à cauſe de la liberté que je
» pris de leur dire qu'ils me trom-
» poient. Qui de ſoixante livres en léve
» cinquante-quatre tout d'un coup;
» vingt ſols pour ma place du coche,
» & trente ſols que j'avois dépenſé à
» déjeuner, reſte trois livres dix ſols.
» Ces trois livres dix ſols de reſte étoit
» tout l'argent que j'avois quand le co-
» che arriva à Chatillon, où tout le
» monde deſcendit pour aller dîner. Je
» deſcendis comme les autres, mais je
» ne voulus me joindre à perſonne, afin
» d'épargner pour le moins vingt ſols,
» qu'il m'en auroit coûté pour mon écot,
» ſi j'avois eu l'audace d'approcher d'un
» petit Barbillon, qui avoit la meilleure
» mine du monde. J'étois dans la réſo-
» lution de ne manger de vingt-quatre
» heures, lorſque me tournant du côté
» de la riviere, j'apperçus quatre pau-
» vres Récollets, qui, faute d'argent, s'a-
» muſoient à dire des *gaudés*. Je les priai

» de venir boire un coup, & les bons
» Religieux y vinrent. Je croyois en être 1683.
» quitte pour fort peu de choſe, &
» qu'une pinte de vin qui ne coûte que
» huit ſols à Chatillon, quoiqu'elle y ſoit
» fort grande, ſuffiroit pour éteindre la
» ſoif de ces bons Peres; mais, Mada-
» me, quand ils furent en train de boire,
» ils s'en acquitterent ſi bien, qu'au lieu
» d'une pinte que je croyois qui devoit
» ſuffire, nous en bûmes cinq, qui, ſans
» le jeûne qu'il étoit ce jour-là, ne ſuffi-
» ſoient pas. Tout ce que je puis vous
» dire, Madame, c'eſt qu'avec une ome-
» lette, qu'ils me prierent de leur donner,
» il m'en coûta trois livres cinq ſols, de
» de trois livres dix que j'avois de reſte,
» & je demeurai avec quatre ſols mar-
» qués, pour faire vingt-cinq lieues, &
» quantité d'affaires toutes de conſé-
» quences, & toutes fort preſſées. Après
» que l'Hôteſſe eut reçu mon argent, &
» moi les complimens que les ſaints Re-
» ligieux me firent, je rentrai dans le
» Coche, réſolu de vendre un habit de
» Moire que j'avois dans une valiſe, à
» quelque Chirurgien de Melun; mais
» la nuit vint ſi vîte, ou les chevaux du
» Coche marcherent ſi doucement, que
» tous les Chirurgiens de Melun étoient
» couchés quand nous y arrivâmes. Com-

» me j'étois parfaitement bien mis, d'a-
1683. » bord que j'arrivai à la Corne, qui eſt
» la meilleure Hôtellerie de là, on me
» demanda ce qu'il me plaiſoit que l'on
» m'accommodât pour mon ſouper ; qu'il
» y avoit des truites dignes de la bouche
» du Roy, & que j'avois la mine d'en
» manger une avec un grand appétit ;
» qu'il me falloit avec cela une petite
» ſalade, & que pour le deſſert, il ſeroit
» le plus beau du monde. Je répondis
» que j'étois malade, & véritablement
» je ne me portois pas trop bien : que
» je les priois de remettre au lendemain,
» qui étoit encore jour maigre, la chere
» qu'ils me vouloient faire, & que j'é-
» tois venu pour demeurer à Melun
» trois ou quatre jours. Que comme j'a-
» vois l'eſtomac foible, ils m'obligeroient
» pourtant s'ils me vouloient donner une
» couple d'œufs, & que j'avois une in-
» commodité qui ne me permettoit pas
» de m'émanciper à manger davantage.
» Quand j'eus gobé mes œufs, on me
» mit dans une chambre où il y avoit
» des gens de M. Fouquet. Ils m'appri-
» rent qu'il étoit à Vaux, & je ne l'eus
» pas plûtôt appris, que je me ſouvins
» d'un méchant Sonnet que je fis à ſa
» louange, il y a pour le moins ſix mois,
» que toutefois il trouva paſſable, quand

» je pris la liberté de lui préſenter. Après
» pluſieurs réfléxions ſur l'état où je me 1683.
» trouvois, je m'imaginai qu'il me ſe-
» roit plus avantageux de lui en deman-
» der le payement, que de me défaire
» de mes hardes ; & qu'il étoit pour le
» moins auſſi glorieux de paſſer pour
» Poëte, que de paſſer pour Fripier. Dans
» cette penſée, je prens du papier que
» j'avois dans un porte-feuille ; je lui
» écrivis, je lui mandai la perte que
» j'avois faite ; je lui depeins le repas
» que j'avois donné ; je le fais ſouvenir
» d'un Sonnet qu'il avoit eu la bonté
» d'applaudir : & quand j'eus cacheté
» ma lettre, je me couche, & m'endort
» auſſi tranquillement, que ſi ſçavoit
» été une lettre de change pour recevoir
» de l'argent le lendemain. Je crois avoir
» lû un Auteur qui ſoutient que quand
» on ne ſoupe guére, on en dort incom-
» parablement mieux : que cela ſoit,
» ou non, je ſuis ſur que je ne m'éveil-
» lai point qu'il ne fut pour le moins
» ſept heures, & que je ne fus pas plû-
» tôt éveillé, que je fouillai dans ma
» poche, pour voir ſi l'on ne m'avoit
» point dérobé ma lettre, car c'étoit
» tout ce que j'avois vaillant. Je la
» trouvai en la même poſture où je l'a-
» vois miſe le ſoir d'auparavant ; &

1683. » m'étant levé, j'allai à la Meſſe, où
» je priai tant Dieu pour mon intérêt,
» (car je n'avois pas le loiſir de le prier
» pour ſa gloire.) Au ſortir de l'Egliſe
» j'allai à Vaux, avec quelque eſpéce
» d'eſpoir de n'y pas aller inutilement,
» quoiqu'apparemment il ne fut guére
» bien fondé. D'abord que j'y fus arrivé,
» je demande à parler à M. le Sur-
» Intendant, mais le Portier me répon-
» dit qu'il ne parloit à perſonne, & que
» de quelque part que je vinſſe, il lui
» étoit défendu de laiſſer entrer qui que
» ce fût. Après avoir fait cent priéres
» à ce Suiſſe, qui ne me ſervirent tou-
» tes cent de rien, je m'en retournois
» vendre mon habit, quand j'apperçus
» de loin l'Ecuyer de M. Fouquet, qui
» ſe nomme *La Forêt*, & qui eſt l'un
» des plus honnêtes hommes que je con-
» noiſſe. Je l'aborde avec autant d'aſſu-
» rance, que ſi j'avois apporté une lettre
» de cachet; & lui dis qu'ayant appris
» que M. le Sur-Intendant ne parloit à
» perſonne, & ne pouvant m'en retour-
» ner ſans lui apprendre quelque choſe
» que j'avois ordre de ne dire qu'à lui
» ſeul, je venois d'écrire un billet, qui
» l'inſtruiroit d'une affaire dont il étoit
» en peine; & qu'il ſeroit ſans doute
» bien aiſe de recevoir. Que je ne me
» ſouciois

» ſoucíois pas de parler à lui, puiſque
» je trouvois à lui faire tenir mon billet 1683.
» par des mains fidéles ; & que je le
» priois de m'en rapporter la réponſe
» le plûtôt qu'il lui ſeroit poſſible. La
» Forêt s'en charge, me fait entrer dans
» le Jardin pour me promener, en atten-
» dant qu'il m'apportât réponſe. Au bout
» d'un demi-quart d'heure me vint trou-
» ver dans une allée, où je ſongeois à
» la perte que j'allois faire ſur mon ha-
» bit de Moire, ſi j'étois obligé de le
» vendre à Melun ; & m'ayant donné
» trente louis, me fait la révérence, &
» me dit que M. Fouquet me remercioit.
» Je vous jure, Madame, que je fus ſi
» ſurpris d'une généroſité ſi grande, que
» depuis Vaux juſqu'à l'Hôtellerie où
» j'avois laiſſé ma valiſe, je regardai
» pour le moins cent fois le préſent que
» l'on me venoit de faire. La peine que
» j'eus à me figurer que trente louis ſe
» donnaſſent ſi facilement, ſis que je
» crus longtemps qu'il falloit qu'ils ne
» fuſſent pas de bon or, & cette appré-
» henſion m'inquiétoit ſi fort, qu'il me
» tardoit que je fuſſe à la Corne, pour
» voir ſi l'on ne feroit point difficulté de
» me les changer. Je ſupplie votre Al-
» teſſe de ne pas attendre que je l'entre-
» tienne de la joye que j'eus de voir que

1683. » mes piſtoles paſſoient avec autant de
» facilité, que ſi je les avois reçues pour
» de bonne marchandiſe ; elle ne fut
» guére moins grande que le zéle que
» j'ai pour votre ſervice. Et je penſe,
» Madame, que c'eſt dire aſſez, qu'il eſt
» mal aiſé d'être plus joyeux que je le
» fûs, quand je vis que mes louis étoient
» de bon aloi. J'en regardois un qui me
» ſembloit douteux, & que j'avois envie
» de reporter, lorſqu'il entra un hom-
» me dans l'Hôtellerie, où je réparois
» le déſordre qu'avoit fait le jeûne de la
» veille, qui demanda du vin, pour des
» Meſſieurs qui étoient dans le Coche
» de Montereau. Auſſitôt que j'entendis
» parler de Coche, je payai en dili-
» gence ce que je devois, & je courus
» ſi vîte, que je m'y rendis avant
» l'homme qui étoit ſorti de mon Hô-
» tellerie devant moi. N'ayant point
» joué tout ce jour-là, j'arrivai à Mon-
» treau ſans aucun événement conſidé-
» rable : mais quelque deſſein que j'euſſe
» de courre la poſte aux Anes, m'étant
» levé le lendemain ſi tard qu'ils étoient
» tous partis, on me donna un cheval
» ſi maigre, qu'il ne m'en coûta qu'un
» regard pour en faire toute l'anato-
» mie :

1683.

Faute d'une pauvre Bourique,
Je puis dire, que j'eus l'affront,
Depuis Montreau, juſqu'à Pont,
De Monter un cheval étique :
Il étoit hideux, décharné ;
Mais au reſte, cheval bien né,
Car pour mieux donner connoiſſance
De l'humilité qu'il avoit,
Il faiſoit une révérence
A tous les paſſans qu'il trouvoit.

» Avec un auſſi bel habit que celui » que j'ai, jugez, Madame, quelle fi- » gure je faiſois ſur une haridelle, qui, » outre cinq ou ſix incommodités, dont » la moindre ſuffiroit pour faire mourir » un cheval de la grande Ecurie, avoit » une bride de corde, & des étriers de » bois.

Paré comme un Roy de la Chine,
Et blond comme l'aſtre du jour,
Tous les Payſans d'à lentour,
S'étonnoient de ma bonne mine.
En chaque Village où j'allois,
On diſoit que je reſſemblois,
Un Soleil qui va faire éclipſe :
Et s'il faut ne vous céler rien,
Le Cheval de l'Apocalipſe,
Etoit moins maigre que le mien.

» Comme j'entrois à Pont, preſque

1683. » autant fatigué que le jour que je perdis mes dix-huit écus, & que je donnai à dîner aux Récollets, je trouvai heureuſement une charette qui en partoit pour aller à Sens. Pour prendre cette commodité, ayant pris congé de mon infortuné cheval & de ſon pere nourricier, qui le ſuivoit avec autant de ſoin, que s'il en eut valu la peine; le Chartier qui me conduiſoit fit tant de diligence, que nous arrivâmes à la porte de la Ville une heure plûtôt que je ne l'eſpérois, &c. »

Mémoires, &c. du Pere Nicéron.

« Bourſault étoit encore chez la Ducheſſe d'Angoulême, lorſqu'on l'engagea à faire une Gazette en vers. (*a*) Cette Gazette plût fort à la Cour, & divertit aſſez le Roy pour l'engager à donner à l'Auteur une penſion de deux mille livres, avec bouche à Cour, & pour lui ordonner de travailler à cette Gazette, & de la lui apporter toutes les ſemaines. Cet Ouvrage, approuvé du Maître, le fut auſſi des Courtiſans.

» Une ſemaine s'étant trouvée ſtérile en nouvelles, le Gazetier ſe plaignit à

(*a*) Il faut que cette Gazette n'ait jamais été imprimée, car quelque recherche que nous ayons faite, nous n'en avons pu trouver aucune.

» la table de M. le Duc de Guiſe, de
» n'avoir rien de divertiſſant, dont il
» pût remplir ſa Gazette. Ce Prince
» s'offrit d'abord à lui donner un ſujet
» tout propre à réjouir le Roy & la
» Cour. C'étoit une avanture arrivée à
» la porte de l'Hôtel de Guiſe, chez
» une Brodeuſe fort en vogue, où les
» Capucins du Marais faiſoient broder
» un Saint François. Un jour que leur
» Sacriſtain étoit allé chez la Brodeuſe,
» voir où en étoit l'ouvrage, il s'endor-
» mit profondément la tête ſur le mé-
» tier, où il regardoit travailler. L'ha-
» bile & malicieuſe Ouvriere, qui en
» étoit juſtement à broder le menton du
» Saint, ſaiſit l'occaſion favorable d'a-
» juſter artiſtement la longue barbe du
» Révérend Pere, pour en compoſer
» en diligence la barbe de Saint Fran-
» çois. Au réveil du Religieux, auſſi
» étonné qu'indigné de ſe trouver pris
» par un endroit qu'il croyoit ſi reſpec-
» table, il y eut un débat aſſez plaiſant
» entre lui & la Brodeuſe, à qui reſte-
» roit cette barbe, & ſi ce ſeroit au Saint
» Fondateur, ou à ſon humble Diſci-
» ple, qu'on ſeroit forcé de la faire.

» Ce fut de cette aventure que le
» jeune Auteur, en brodant une ſeconde
» fois cette vénérable barbe, fit la plus

1683.

Avertiſſement des Œuvres de Théatre de Bourſault.

1683. » jolie de toutes ſes Gazettes, par un » eſprit de badinage, & nullement d'im- » piété. Le Roy, qui étoit jeune, en rit » beaucoup, & n'y trouva point à re- » dire. La vertueuſe Reine Marie-Thé- » reſe, qui étoit la piété même, ne » laiſſa pas d'en rire auſſi, & n'en fut » point ſcandaliſée. Toute la Cour, à l'en- » vi, en apprit les vers par cœur. Mais » le Confeſſeur de cette Princeſſe, qui » étoit un Cordelier Eſpagnol, n'enten- » dit pas raillerie, irrité encore par les » Capucins qui crioient vengeance » contre l'outrage fait à leur Séraphi- » que Pere, mit le ſcrupule dans l'eſ- » prit de cette pieuſe Reine, & l'obligea » à en demander au Roy une punition » éxemplaire. Sa Majeſté voulut par » bonté tourner la choſe en raillerie, & » dit même à cette Princeſſe tout ce qu'il » put pour l'adoucir ; mais la voyant » obſtinée à le prendre ſur le ſérieux, il » la laiſſa la maîtreſſe de faire tout ce » qu'elle voudroit.

» La Reine, toujours excitée par le » Pere Confeſſeur, qui lui en faiſoit un » point de conſcience, manda M. le » Chancelier Séguier, à qui elle ordonna » de retirer le Privilége accordé à l'Au- » teur, & de l'envoyer à la Baſtille » juſqu'à nouvel ordre, pour lui ap-

» prendre à ne plus badiner avec les » Saints. Ce grand Chef de la Juſtice, » protecteur de tous les gens de Let- » tres, & qui honoroit particuliere- » ment M. Bourſault de ſes bontés, ne » trouva pas le délit auſſi grand que » l'étoit la colére de la Reine, mais en » obéiſſant aux ordres de Sa Majeſté, il » eut ſeulement l'attention d'ordonner » à l'Officier qu'il chargeoit des ſiens, » de laiſſer à l'Auteur, quand il iroit » l'arrêter, tout le loiſir néceſſaire pour » écrire au Roy & à ſes Protecteurs. 1683.

» Bourſault, qui bien content de lui- » même, & du ſuccès de ſa Gazette, » ne s'attendoit à rien moins qu'au com- » pliment de cet Officier, qui étoit de » ſes amis, commença par le prier de » ſe mettre à table avec d'autres jeunes » gens d'eſprit, qui déjeunoient ce ma- » tin-là chez lui: & quoiqu'il ne fut » pas fort content du gîte où il devoit » coucher, il ne perdit rien de ſa belle » humeur, & il ſe ſervit du temps qu'on » lui laiſſoit, pour écrire une lettre en » vers à M. le Prince, (le Grand Con- » dé) ſon protecteur déclaré: cette » lettre commençoit ainſi:

Grand Prince, on me traite d'impie:
Et d'un hardi faiſeur de vers, *
Qui de ſes malins traits perça tout l'univers,
On veut que je ſois la copie.

* Théophile.

1683. Les gens de bien ſont ébaudis
De voir les Saints de Paradis,
Déchaînés contre le Parnaſſe :
Car, auguſte ſang de nos Rois,
C'étoit autrefois Saint Ignace,
Et c'eſt aujourd'hui Saint François.

» M. le Prince eut la bonté d'en par-
» ler auſſitôt au Roy, qui fit révoquer
» ſur le champ l'ordre d'aller à la Baſ-
» tille ; mais qui par des conſidérations
» pour la Reine, fit défendre au cou-
» pable de continuer de travailler à la
» Gazette, & de plus lui retira la pen-
» ſion de deux mille livres.

» Il obtint cependant dans la ſuite un
» Privilége pour un Ouvrage ſemblable,
» intitulé : *La Muſe enjouée*, (*a*) qu'il
» faiſoit tous les mois, par l'ordre du Roy,
» pour inſtruire & divertir Monſeigneur
» le Duc de Bourgogne. Comme c'étoit
» dans le temps de la guerre qu'on nom-
» moit *du Prince d'Orange*, il échapa
» dans la Muſe enjouée quelques traits
» un peu vifs, pour réponſe à une mé-
» daille frappée en Angleterre, où d'un

(*a*) *La Muſe enjouée* n'eſt pas plus connue que la premiere Gazette de Bourſault, ſans doute que ce qu'on appelle ici Privilége, étoit une *permiſſion tacite*, comme on en donnoit il y a quelque temps pour les *Nouvelles à la main*.

» côté

» côté étoit le portrait de Louis XIV. avec
» ces mots : *Ludovicus Magnus* ; & de 1683.
» l'autre celui du Roy Guillaume, avec
» cette inſcription : *Guillelmus Maximus.*
» Ce portrait finiſſoit par ces deux vers :

Et quand Louis eſt grand par de grandes
vertus,
Si Guillaume eſt très-grand, c'eſt par de très-
grands crimes.

» On commençoit à parler de la paix,
» & l'on n'eut pas été bien aiſe qu'on eut
» eû à nous reprocher de pareilles apoſ-
» trophes. La modération du Roy, tou-
» jours plein de dignité, vouloit que
» juſques dans ſes ennemis on reſpectât
» les têtes couronnées, & qu'on ne prît
» point éxemple ſur la licence de ces
» peuples, qui permettent à ſes écri-
» vains d'attaquer en temps de guerre les
» noms les plus reſpectables. Ce grand
» Prince fit redemander le Privilége à
» l'Auteur, en lui faiſant dire avec
» bonté, par M. le Chancelier, (Bou-
» cherat) que ce n'étoit par aucun mé-
» contentement qu'on eut de lui, mais
» par des raiſons ſupérieures, & qui lui
» étoient étrangeres. »

Nous avons rendu compte d'une Comédie de Bourſault contre Moliere, intitulée : *Le portrait du Peintre*, ou *la*

1683. *Critique de l'Ecole des Femmes*, & nous avons marqué pareillement de quelle façon Moliere répondit à Bourſault dans ſon *Impromptu de Verſailles*. * Deſpréaux, ami de Moliere, plaça le nom de Bourſault dans ſa ſeptiéme Satyre, d'une façon peu avantageuſe. Voici le paſſage :

* Voyez T. IX. de cette Hiſtoire, p. 219. & pag. 226.

Satyre VII. vers 42-45.

Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie ?
Mes vers, comme un torrent, coulent ſur le papier ;
Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier,
Bardou, Mauroy, *Bourſault*, Colletet, Titreville, &c.

Avertiſſement des Œuvres de Théatre de Bourſault.

» Bourſault, touché de ſe voir maltraiter par M. Deſpréaux, pour qui il avoit » de l'eſtime, & dont il ne croyoit pas » s'être attiré le mépris, pour en marquer ſon reſſentiment, il compoſa une » petite Comédie intitulée : *La Satyre des Satyres* Le Poëte Satyrique la » voyant annoncée, affichée, & prête à » repréſenter, n'en voulut pas courir les » riſques, ni s'expoſer à être joué, bien » ou mal en plein Théatre : & pour détourner ce coup, il demanda, (ſous » prétexte qu'on l'alloit diffamer) & » obtint des défenſes de paſſer outre, » d'un Tribunal auguſte, qui ne lui eut

» peut être pas été ſi favorable, s'il n'en
» eut ſurpris la Religion. Il n'y avoit 1683.
» dans *la Satyre des Satyres*, rien de dif-
» famant contre l'honneur & la perſon-
» ne d'un ſi habile homme; & ce n'étoit
» qu'une critique badine & modérée de
» quelques traits des Satyres de ce fa-
» meux Cenſeur. L'Auteur de la Comé-
» die n'ayant plus la liberté de la faire
» repréſenter, obtint malgré M. Deſ-
» préaux un Privilége pour l'imprimer;
» & il mit à la tête une courte Préface,
» auſſi vive que judicieuſe, ſur la licence
» téméraire de nommer ſans retenue des
» gens d'eſprit & d'honneur. M. Deſ-
» préaux qui s'attendoit à un libelle dif-
» famatoire, fut touché de la modéra-
» tion d'un Poëte juſtement irrité, &
» qui avoit aſſez de génie pour faire va-
» loir ſon reſſentiment; il a dit pluſieurs
» fois que M. Bourſault étoit le ſeul
» qu'il ſe repentoit d'avoir attaqué, &
» que la Préface de ſa Comédie étoit
» l'écrit le plus judicieux de tous ceux qui
» avoient paru contre ſes Satyres. (*a*)

(*a*) L'avertiſſement qui ſe trouve à la tête des Œuvres de Théatre de Bourſault, eſt du Pere Bourſault, Théatin, fils de l'Auteur; ainſi on peut être un peu en garde contre les louanges qu'il donne à ce Poëte. « La Comédie de » la Satyre des Satyres, dit M. Broſſette, * fit ſi peu de » bruit, que Deſpréaux aſſuroit qu'il ne l'avoit vûe que » trois ou quatre ans après qu'elle eut été imprimée.

* Note ſur le quarante-cinquiéme vers de la Satyre VII. de Deſpréaux.

1683. « Quelques années enſuite, M. Deſ-
» préaux étant allé aux Eaux de Bour-
» bon, pour une extinction de voix, &
» y étant reſté beaucoup plus de temps
» qu'il ne l'avoit eſpéré, M. Bourſault,
» qui étoit pour lors à Montluçon en
» Bourbonnois, (où il éxerçoit un em-
» ploi de Receveur des tailles,) (*a*) ap-
» prit, par un de leurs amis communs,
» que ſon cenſeur étoit dans ſon voiſi-
» nage, & qu'il y manquoit d'argent;
» il n'héſita pas un ſeul moment à l'aller
» trouver à Bourbon, pour lui faire
» offre de tous ſes ſervices, dans une
» Province où ſes emplois le mettoient
» aſſez en crédit; & pour effectuer ſes
» offres, il commença par lui porter une
» bourſe de deux cens louis. M. Deſ-
» préaux fut ſi ſurpris & en même-temps
» ſi touché d'une généroſité qu'il avoit
» ſi peu méritée, que rappellant toute
» l'eſtime qu'il ne pouvoit refuſer à un
» homme dont il s'étoit de gayeté de
» cœur, & ſans ſujet fait un ennemi, il
» ſe réconcilia ſincerement, & lia avec

» La querelle n'alla pas plus loin, entre deux en-
» nemis qui ne ſe connoiſſoient (alors) même pas
» l'un l'autre. »

(*a*) « Je me ſouviens qu'autrefois, moi indigne,
» étant employé à une recette conſidérable, d'où je fus
» révoqué, n'étant pas aſſez méchant. (Ce fut vers
» l'année 1688.)

Lettre de Bourſault, Tome II. p. 187. édition de Paris, 1722.

» M. Bourſault une étroite & tendre
» amitié, qui a duré toute leur vie, avec 1683.
» autant de fidélité, que de juſtice de
» part & d'autre. Ils s'en ſont donnés
» dans leurs Ouvrages de mutuelles preu-
» ves, notre Auteur ayant dans ſes Let-
» tres rendu publiquement hommage au
» mérite de M. Deſpréaux ; & celui-ci,
» dans les éditions qu'il a fait faire de ſes
» Œuvres depuis leur réconciliation, en
» ayant ôté le nom de Bourſault. (*a*) Ce
» trait, qui fait honneur à ces deux Poë-
» tes, prouve que M. Bourſault n'étoit
» pas moins recommandable par les qua-
» lités du cœur que par celles de l'eſprit ;
» & ceux qui l'ont connu, publient qu'il
» n'avoit pas moins de droiture & de
» probité, que d'agrément & de mérite.

Il eſt aſſez difficile à croire que M. Deſpréaux ait été aux Eaux de Bourbon, ſans s'être précautionné contre la dépenſe qu'il étoit obligé d'y faire. Suppoſons pour un moment que ſon indiſpoſition l'obligea de reſter plus longtems à Bourbon, eſt-il naturel de penſer qu'il n'écrivit pas à Paris pour avoir de l'ar-

(*a*) « Deſpréaux a dit : M. Bourſault eſt à mon ſens » de tous les Poëtes que j'ai critiqués, celui qui a le » plus de mérite. » *Note de Broſſette, ſur le ſoixante-quatriéme vers de la neuviéme Epître de Deſpréaux.*

1683. gent, avant que de ſe trouver dans l'état d'en manquer ? Croyons-en plûtôt M. Broſſette qui nous dit tout ſimplement que * « M. Deſpréaux étant allé aux » Eaux de Bourbon en 1685. Bourſault, » qui étoit alors Receveur des Gabelles, » (il falloit dire des tailles) à Montluçon, l'alla voir, lui offrit ſa bourſe & » ſes ſervices, & voulut même le réga» ler. » (Que cette démarche le réconcilia avec Deſpréaux, & que depuis ces deux Auteurs furent bons amis : Monſieur Deſpréaux ôta depuis de ſes Satyres le nom de Bourſault.

* Note ſur le quarante-cinquiéme vers de la ſeptiéme Satyre de Deſpréaux.

Avertiſſement des Œuvres de Théâtre de Bourſault.

« M. Bourſault n'écrivoit pas moins » poliment en proſe qu'en vers, témoins » les trois Tomes de ſes Lettres, dont il » s'eſt fait tant d'éditions, & qui ſont ſi » agréables par la variété des traits, des » ſaillies, des contes, des fables, des » bons mots, des faits anecdotes, des épi» grammes, & des jolis vers, dont ces » Lettres ſont remplies, qu'on les lit & » relit avec un nouveau goût, & qu'on » les trouve toujours nouvelles, quoi» que celles qu'on nomme *à Babet*, ſoient » imprimées dès l'année 1666. elles ſont » écrites d'un ſtile ſi naturel & ſi galant, » & avec une naïveté ſi inſinuante, que » l'illuſtre Comteſſe *de la Suze*, qui en

» aimoit & eſtimoit particulierement l'Au- 1683.
» teur, fit ce Madrigal à leur louange.

Babet, qui que tu ſois, que tes lettres ſont belles !
Que pour toucher les cœurs elles ont de pouvoir !
Ce ſont des beautés naturelles,
Qu'on ne ſe laſſe point de voir.
Les naïvetés enchantées,
Qu'avec tant d'enjoument ton amour t'a dictées,
Ont d'inimitables appas.
Quand Tircis, inſenſible aux accens de ma lyre,
Pour ne pas m'écouter portoit ailleurs ſes pas ;
Que ne te connoiſſois-je, hélas !
Tu m'aurois appris à lui dire
Ce que je ne lui diſois pas.

« Il y a du même Auteur d'autres Ou-
» vrages en proſe, outre *l'Etude des*
» *Souverains.* (a) *Le Marquis de Cha-*

(a) « En 1671. Bourſault ayant fait par ordre du feu » Roy, pour l'éducation de Monſeigneur le Dauphin, » un Livre qui a pour titre : *l'Etude des Souverains*, » Ouvrage écrit avec autant de feu que de jugement, » & qui eſt plein d'un bout à l'autre d'exemples illuſ- » tres & néceſſaires, tant aux jeunes Princes qu'on inſ- » truit, qu'aux grands hommes qui ſont chargés d'une » inſtruction ſi précieuſe. Ce grand Roy en fut ſi » content, qu'il ſe fit lire pluſieurs fois ce traité d'é- » ducation qui l'inſtruiſoit en l'amuſant : & il en crut

Avertiſſement des Œuvres de Bourſault.

1683. » *vigny*, & *le Prince de Condé*, qui » ſont deux petites nouvelles Hiſtori- » ques, écrites avec tout le feu & toute » la politeſſe imaginable. On lit encore » de lui un autre Roman en deux To- » mes, ſans nom d'Auteur, intitulé : *Ne* » *pas croire ce qu'on voit* ; qui eſt ſi » divertiſſant & d'un ſtile ſi enjoué, » qu'on l'a ſouvent attribué à *Scarron* : » c'eſt en faire un grand éloge.

» M. Bourſault n'étoit encore qu'à » l'age de ſoixante & trois ans, & jouiſ- » ſoit de toute la force de ſon eſprit & » de ſa ſanté, lorſqu'il fut attaqué d'une » colique ſi violente, qu'elle lui noua » l'inteſtin ; & pendant les huit jours » qu'il a ſurvécu à une opération ſi dou- » loureuſe, il donna à ſa famille les mar- » ques les plus édifiantes de courage, de » patience, de réſignation & de piété. Il » voulut par la confiance & l'eſtime » qu'il avoit pour ſon fils le Théatin, ſe » confeſſer à lui à la mort ; & que ce fut

» l'Auteur ſi capable de contribuer à former la jeu- » neſſe d'un grand Prince, qu'il lui fit l'honneur de le » nommer ſous Précepteur de MONSEIGNEUR. Le ſeul » défaut de latinité ne permit pas à M. Bourſault, de » profiter d'une grace ſi honorable & ſi flatteuſe ; & au » déſeſpoir d'être obligé à avouer ſon malheur, autant » que ſon ignorance, il ſe vit remplacé par un homme » d'un mérite ſupérieur & d'une vaſte érudition, qui » étoit le fameux M. Huet, depuis Evêque d'Avran- » ches. »

» un fils ſi cher qui lui fermât les yeux. 1683.
» Ce qui arriva le 15. Septembre 1701.
» Il mourut très-regretté du Public & de
» ſes amis. Il avoit été en commerce &
» en liaiſon d'amitié avec tous les beaux
» eſprits de ſon temps, qui le chériſ-
» ſoient pour la douceur & la bonté de
» ſes mœurs, autant qu'ils l'eſtimoient
» pour la vivacité & la délicateſſe de ſon
» génie. Le grand Corneille l'appelloit
» *ſon fils*, & l'honnoroit de ſes avis &
» de ſon approbation dans tout ce que
» cet Auteur, encore jeune, faiſoit pa-
» roître ſur la Scene..... Meſſieurs Pé-
» liſſon, Charpentier, de Scudery, Tal-
» lemant, Ménage, Quinault, Ségrais,
» avoient été ſes amis intimes : Meſda-
» mes de la Suze & de Villedieu, &
» Mademoiſelle de Scudery, avoient
» toujours eu pour lui une amitié parti-
» culiere : Thomas Corneille, qui a écrit
» avec tant d'érudition, & dont le mé-
» rite n'a eu pour ombre que d'avoir un
» frere plus grand que lui, aimoit ten-
» drement M. Bourſault, & vouloit ab-
» ſolument qu'il demandât à être de l'A-
» cadémie, & ſur ce que celui-ci lui
» alléguoit toujours ſon ignorance, &
» lui demandoit de bonne foi ce que
» feroit l'Académie d'un ſujet ignoré
» & non lettré, qui ne ſçavoit ni *Latin*

1683. » *ni Grec ? Il n'eſt pas queſtion*, lui » repondit-t-il, *d'une Académie Grec-* » *que ou latine, mais d'une Académie* » *Françoiſe : & qui ſçait mieux le Fran-* » *çois que vous ?*

» Richelet, ſi connu par ſes Ouvra- » ges & par ſon Dictionnaire, ayant ſçû » du Chevalier *Edelink*, fameux gra- » veur, qu'il alloit travailler au portrait » de M. Bourſault, lui envoya ces vers » obligeans, pour mettre au bas du » portrait.

Voiture, Sarrazin, la Fontaine, Moliere,
Dont la Parque inflexible a fini la carriere,
Poëtes accomplis, Orateurs excellens ;
L'homme, à qui ce portrait reſſemble,
Sans étude lui ſeul a les divers talens,
Qu'avec tant de ſçavoir vous aviez tous enſemble.

Il faut faire une grande diminution des louanges que l'on donne dans cet article à Bourſault ſur ſes talens de l'eſprit, pour apprécier au juſte ſon mérite, (nous ne parlons que de ſes Piéces de Théatre,) on peut dire qu'à l'excepception de ſes deux dernieres Comédies, *les Fables d'Eſope*, & *Eſope à la Cour*, tout ce qui a précédé ces deux Ouvrages, eſt déteſtable ou très-médiocre. Mais encore une fois, Eſope à la Cour

donne à ſon Auteur un rang marqué parmi les Auteurs Dramatiques. Nous entrerons dans un plus long détail ſous l'année que parut cette Piéce : finiſſons par l'ordre chronologique de ſes Comédies & Tragédies, qui ont été repréſentées. 1683.

LE MÉDECIN VOLANT, Comédie en vers, en un Acte, 1661.

LE MORT VIVANT, Comédie en vers, en trois Actes, 1662.

LE PORTRAIT DU PEINTRE, *ou* LA CONTRE-CRITIQUE DE L'ECOLE DES FEMMES, Comédie en un Acte, en vers, 1663.

LES CADENATS, *ou* LE JALOUX ENDORMI, Comédie en un Acte, en vers, 1663.

LES FRERES JUMEAUX, *ou* LES MENTEURS QUI NE MENTENT POINT, Comédie en cinq Actes, en vers, 1664.

LES YEUX DE PHILIS CHANGÉS EN ASTRES, Paſtorale en trois Actes, en vers, 1665.

LA PRINCESSE DE CLÉVES, Tragédie, non imprimée, 1678.

GERMANICUS, Tragédie, 1679.

LE MERCURE GALANT, *ou* LA COMÉDIE SANS TITRE, Comédie en cinq Actes, en vers, 1683.

1683. MARIE STUART, Tragédie, 1683.

LES FABLES D'ESOPE, Comédie en cinq Actes, en vers, 1690.

PHAETON, Comédie en cinq Actes, en vers libres, 1691.

LES MOTS A LA MODE, Comédie, en vers, en un Acte, 1694.

ESOPE A LA COUR, Comédie-Héroïque en vers, en cinq Actes, 1701. *Ouvrage poſthume de l'Auteur.*

NITOCRIS,

Tragédie, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Mercredi dix Mars.

CEtte Piéce n'eut aucun ſuccès, & ſeroit totalement ignorée, ſi nous ne l'avions trouvée ſur les Regiſtres de la Comédie Françoiſe, qui en marquent cinq repréſentations, dont la derniere eſt du 18. Mars.

On donna cette année, le Samedi 10. *Avril, pour la clôture du Théatre* Marianne, *Tragédie de M. Triſtan.*

1683.

LE RENDEZ-VOUS,

Petite Comédie, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi ſept May, précédée de la Tragédie d'*Othon.*

CEtte Comédie n'eut que deux repréſentations.

LA CASSETTE,

Comédie en cinq Actes, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Samedi dix-neuf Juin.

CEtte Comédie n'eut guére plus de ſuccès que la précédente, elle ne fut jouée que trois fois. Les Regiſtres de la Comédie ne font point mention qu'on ait donné aucune part à l'Auteur.

1683.

LA TOISON D'OR,

Tragédie de M. CORNEILLE,

Remiſe au Théatre avec un nouveau Prologue, le Vendredi 9. Juillet.

LE grand ſuccès d'Andromède, engagea les Comédiens à remettre l'année ſuivante la Tragédie de la Toiſon d'Or, *du même Auteur, pour laquelle ils firent auſſi beaucoup de dépenſe. Et comme le Prologue que M. Corneille avoit fait, étoit allégorique au Mariage du Roy, pour lequel l'Ouvrage avoit été compoſé, & par conſéquent ne pouvoit plus convenir au temps préſent, ils prierent M. de la Chappelle d'en faire un nouveau.* (a)

Quoique cette Tragédie n'ait pas été ſuivie avec tant d'empreſſement qu'Andromède, on peut croire cependant qu'elle

(a) *Les Comédiens, ſenſibles à la politeſſe de M. de la Chappelle, voulurent lui témoigner leur reconnoiſſance. Nous trouvons ſur les Regiſtres de la Comédie de l'année 1684.* « *Du Lundi 4. Décembre, on a réſolu dans l'aſ-* » *ſemblée de faire un préſent à M. de La Chappelle, pour* » *reconnoître les ſoins qu'il a pris de faire le* Prologue & « le Livre du ſujet *de la Piéce en Machines de* la Toiſon » d'Or. *Et le Sieur le Comte* * *lui payera quinze Louis* » *d'or.* «

* Il étoit Comédien & Tréſorier de la Troupe.

auroit été jouée plus de neuf fois, ſans le funeſte accident qui arriva le Vendredi trente Juillet, jour que l'on en devoit donner la dixiéme repréſentation. « *Les* » *Comédiens, dit M. de Viſé,* * *qui* » *repréſentoient ce jour-là* la Toiſon » d'Or, *avoient déja joué le Prologue,* » *lorſqu'ils apprirent la nouvelle de la* » *mort de* LA REINE. (a) *Il fut queſ-* » *tion de congédier l'aſſemblée, en lui* » *rendant ſon argent. Celui qui a de* » *coutume d'annoncer, ne voulut point* » *faire ſçavoir ſur un Théatre la mort* » *de la Reine, à une grande aſſemblée,* » *& dit ſeulement que le malheur qui* » *venoit d'arriver étoit cauſe que l'on* » *ne pourſuivroit pas la repréſentation* » *de la Piéce. Chacun ſe demanda l'un* » *à l'autre de quel malheur il vouloit* » *parler : & une Dame qui étoit dans* » *une loge, l'ayant appris de ce même* » *Acteur, fit un ſi grand cri, que tous* » *ceux qui l'entendirent en ayant été* » *émus, apprirent bientôt cette fâcheuſe* » *nouvelle, & mêlerent leur douleur* » *à celle de la Dame.* »

1683.

* Mercure Galant, Août 1683. p. 57. & 58.

Voici ce qu'on trouve ſur les Regiſtres de la Comédie.

(a) MARIE-THERESE D'AUTRICHE, *Reine de France & de Navarre.*

1683. « *Le Vendredi* 30. *Juillet* 1683. *la* » *Comédie de* la Toiſon d'Or *étant com-* » *mencée, on la ceſſa pour la mort de* » LA REINE.

» *Du Lundi* 16. *Août* 1783. *l'Aſ-* » *ſemblée a députée à Fontainebleau les* » *Sieurs Dauvilliers & la Grange,* » *pour ſçavoir quand il plaira à Sa Ma-* » *jeſté qu'on ouvre le Théatre, après* » *l'interruption cauſée par la mort & le* » *deüil de la Reine.* »

Après une interruption de vingt-trois jours, *le Théatre rouvrit le Dimanche* 22. Août *par* Rodogune, & la Comteſſe d'Eſcarbagnas.

LE DIVORCE,

Comédie en cinq Actes, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Lundi ſix Septembre. La ſeptiéme & derniere repréſentation, le 21. du même mois.

CEtte année n'a pas été heureuſe en Piéces nouvelles : les plus ſages Auteurs ſont ceux qui ont gardé l'*incognito*, & n'ont point ſuccombé à la tentation de faire imprimer leurs Ouvrages.

MARIE

1683.

MARIE STUART, REINE D'ECOSSE, (a)

Tragédie de M. BOURSAULT,

Repréſentée le Vendredi 7. Décembre. (Six repréſentations, la derniere le 15. Janvier 1684.)

MAlgré le mauvais ſuccès de cette Tragédie, qui eſt à la vérité extrêmement foible, ſon Auteur ne laiſſa pas d'en retirer un profit aſſez conſidérable. Voici comment ce rare évenement arriva. C'eſt Bourſault qui parle à M. l'Evêque de Langres. * « Feu M. le Duc » de Saint-Aignan étoit un des Seigneurs » de la Cour, qui joignoit le plus d'agrémens aux graces qu'il pouvoit faire. » Je le ſçai par moi-même. Par reconnoiſſance de la protection qu'il m'avoit

* Lettres de Bourſault, Tome I. p. 129-131.

(a) « Marie Stuart, Tragédie. Cette Piéce ne réuſſit » point, & quoique les vers en ſoient fort beaux, & » les ſentimens fort nobles, elle ne fut pas du goût » du Public, qui aime mieux les ſujets que l'antiquité a conſacrés, que les faits qui ſont plus récens, » & que l'Hiſtoire moderne nous rend trop familiere. » Pitoyable raiſonnement. *Le Comte d'Eſſex* & *Bajazet*, ne ſont-ils pas de l'Hiſtoire moderne ? Marie Stuart tomba, parce que cette Tragédie ne valloit rien. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. du P. Nicéron, Tome XIV.

1683. » donnée, je lui dédié *Marie Stuart*;
» une Tragédie que j'avois faite. Il la
» reçut de la maniere du monde la plus
» obligeante : me dit que ce ſeroit dé-
» ſormais le Livre de ſa Bibliothéque
» qu'il aimeroit le plus, & me pria de
» ne pas trouver mauvais que pour s'ac-
» quitter foiblement de l'obligation qu'il
» m'avoit, il me fit un préſent de cent
» louis. C'eſt moi, Monſeigneur, lui dis-
» je, qui ſuis au déſeſpoir de m'acquit-
» ter ſi mal des graces dont je vous ſuis
» redevable : il n'eſt pas juſte que vous
» achetiez ſi cherement un hommage ſi
» peu digne de vous; & l'ouvrage que
» je prends la liberté de vous offrir eſt
» trop payé par la bonté que vous avez
» de le recevoir. M. de Saint-Aignan,
» qui parloit auſſi-bien qu'homme de
» France, m'ayant répondu tout ce que
» la plus délicate honnêteté peut faire
» dire; je vois bien ce que c'eſt, ajouta-
» t'il, vous ne me croyez pas aſſez riche
» pour vous donner cent louis tout d'un
» coup. Hébien, puiſque vous voulez
» avoir la complaiſance de vous accom-
» moder à ma fortune, ſouffrez au moins
» que je vous en donne vingt préſente-
» ment, & que je continue de mois en
» mois, juſqu'à ce que je ſois quitte.
» Quoique je puſſe dire, & quoique je

» puſſe faire, quelque honte même que
» je puſſe avoir, de voir payer mon ou- 1683.
» vrage plus qu'il ne valoit, je fûs con-
» traint de recevoir vingt louis avant
» que de ſortir. Ce que vous trouverez
» de beau, Monſeigneur, c'eſt l'éxacti-
» tude de M. de Saint-Aignan pour le
» reſte. Pendant quatre mois, il ne man-
» qua pas le premier, ou tout au plus
» tard le ſecond jour, de m'envoyer un
» Gentilhomme avec vingt louis, &
» vingt honnêtetés dont il les accom-
» pagnoit ; & quand je fus le remer-
» cier, ce fut lui qui me remercia lui-
» même. »

1684.

LE DOCTEUR EXTRAVAGANT,

Comédie en cinq Actes, de Monſieur DE BEAUREGARD, *non imprimée,*

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi quatorze Janvier.

CEtte Comédie s'eſt encore reſſentie des malignes influences de l'année précédente. (a) La préſente a été plus favorable au Théatre. Nous allons voir ſur la Scene Tragique & Comique un nombre de Piéces qui ont été reçues avec applaudiſſement, & dont pluſieurs ſont reſtées au Théatre.

(a) Elle n'a été jouée que quatre fois. L'Auteur du Mercure Galant en parle, mais il n'en donne que le titre, & nous apprend ſeulement le nom de l'Auteur. Mercure Galant, Janvier 1684. page 328.

1684.

PÉNÉLOPE.

Tragédie de M. l'Abbé GENEST,

Repréſentée le Samedi 22. Janvier. (Six repréſentations, la derniere 3. Février ſuivant.)

LE petit nombre des repréſentations de cette Tragédie, lorſquelle parut pour la premiere fois au Théatre, annonce une chute bien marquée. Cependant il faut avouer que le Public fut mal diſpoſé de rebuter un pareil Ouvrage: malgré ſes défauts, le tout enſemble touche le cœur & l'eſprit. Les deux premiers Actes ſont froids, mais le troiſiéme qui ouvre par l'arrivée d'Ulyſſe eſt vraiment beau, pour la marche, & l'intérêt que l'Auteur y a ſçû placer. Le quatriéme ſe ſoutient aſſez; & la Scene troiſiéme du cinquiéme Acte, qui eſt la reconnoiſſance de Pénélope & d'Ulyſſe, eſt touchante & bien rendue, le dénouement qui eſt en récit, & qui ne peut être autrement, eſt fait avec aſſez d'art: qu'on nous permette de le placer ici, il fera connoître en général la verſification de l'Auteur.

1684.

ACTE V. SCENE VIII.

PE'NE'LOPE.

Mon fils, où courrez-vous ?
Venez, mourrons enſemble.

TE'LE'MAQUE.

Ah ! le Ciel eſt pour nous.
Mon pere eſt triomphant ; ſa valeur invincible.....
Non, plûtôt quelque Dieu ſous ſa forme eſt viſible ;
Et ce miracle eſt tel, que venant de le voir,
J'ai peine encor moi-même à le bien concevoir.

PE'NE'LOPE.

Dieux juſtes !

TE'LE'MAQUE.

Des Tyrans l'implacable colére,
Le traitant d'impoſteur vouloit perdre mon pere :
Et par un châtiment célébre & ſignalé,
Qu'aux yeux de tout le peuple on le vit immolé.
Dès qu'il ſort du Palais, leurs ſoldats l'environnent.
Il marche, il ſe fait jour, ſes regards les étonnent.
Sur les degrés du Temple enfin il eſt monté,
D'un air, tel que l'auroit Jupiter irrité.
Traîtres, s'écria-t-il, *dont la lâche inſolence*
Déſola mes Etats pendant ma longue abſence,

1684.

Et qui perſécutant & ma femme & mon fils,
Penſiez voir par ma mort vos crimes impunis;
Je vis, me voici prêt à me faire juſtice;
Aux coups qui vont tomber reconnoiſſez Ulyſſe:
Allons, Eumée, à moi, Mentor, Philitius.
Là d'un bras foudroyant il perce Antinoüs;
Je crie à haute voix: c'eſt le Roy, c'eſt mon pere;
Et fonds, en l'imitant, ſur la garde étrangere.
Arcas, les plus mutins, ſont d'abord renverſés.
Nos fidéles amis, d'un beau zéle pouſſés,
Animent tout le peuple; il ſe déclare, il s'arme:
Parmi les ennemis tout ſe trouble, s'allarme,
Tout s'ébranle, la fuit, rien n'oſe réſiſter,
Et l'effroi dans les flots les fait précipiter.
Dérobant Eurimaque à ſa perte certaine,
Je l'ai dans les vaiſſeaux fait conduire avec peine.
O Ciel! que ne peut point la puiſſance des Rois!
Mon pere, en ſe nommant, a repris tous ſes droits;
Et ſon aſpect auguſte, & ſes coups redoutables
Ont déſarmé ſoudain, ou puni les coupables;
Les plus rebelles cœurs rentrent dans le devoir.
Tout reconnoît déja ſes loix & ſon pouvoir.

1684. Tandis que ſa victoire éxige ſa préſence ;
Son ordre auprès de vous m'envoye en diligence.
J'ai chaſſé les ſoldats qui gardoient ce Palais,
Et leur indigne ſang a lavé leurs forfaits.
Venez donc voir Ulyſſe au milieu de ſa gloire,
Son cœur attend de vous le prix de ſa victoire.

M. l'Abbé Geneſt, découragé par le mauvais ſuccès de ſa Tragédie de Pénélope, n'oſa en hazarder l'impreſſion ; & peut-être le Public auroit été privé de cette Piéce, ſi on ne l'avoit dérobé à ſon Auteur, & fait paroître ſous le nom de M. de la Fontaine, dans une édition de ſes Œuvres de Théatre, imprimée en Hollande. Cet événement, & la juſtice que l'on avoit depuis rendue à l'Abbé Geneſt, (1) l'engagea à faire imprimer ſa Tragédie, qu'il dédia à Madame la Ducheſſe d'Orléans (2), & à laquelle il joignit une Préface, dont il nous paroît néceſſaire de rapporter quelques paſſages.

(1) Pénélope fut reprise en 1685. & avec ſuccès.

(2) Son Alteſſe Royale.

Préface de Pénélope.

« Pénélope vient d'être imprimée en » Hollande, ſous le nom de M. de La » Fontaine. Je pourrois me tenir honoré » de ce qu'on a bien voulu l'attribuer à » un Auteur ſi célébre ; mais j'ai beau- » coup à me plaindre des négligences & » des défauts qui défigurent cette im- » preſſion.

» Il

» Il y a près de vingt ans que cette » Tragédie eſt connue ; & quoique des » perſonnes conſidérables m'euſſent dit » pluſieurs fois que je ferois bien de la » donner au Public, j'y avois toujours » réſiſté. Mais puiſqu'enfin je ne ſuis plus » maître d'empêcher qu'elle paroiſſe ainſi, » je me trouve obligé à la faire paroître » moi-même la moins défectueuſe qu'il » me ſera poſſible. 1684.

» J'ai cru que je devois non-ſeule- » ment la relire avec attention, mais » encore me mettre en état de répon- » dre aux objections qui furent faites » d'abord contre cet Ouvrage. Quel- » ques-uns diſoient que la vertu infléxi- » ble de Pénélope, & ſon amour pour » ſon mari, ne pouvoient être mis avec » ſuccès ſur le Théatre. On lui repro- » choit juſqu'à ſon âge, ſans égard pour » le divin Homere, qui avoit pris ſoin » de lui donner une beauté éxemte de » l'injure des années.

» Cela changea dans les repréſenta- » tions. Tout le monde convint que le » ſujet étoit bien choiſi, & c'eſt de quoi » je n'avois fait aucun doute : mais il y » eut des gens qui crurent que je ne l'a- » vois pas bien traité, & ils avoient peut- » être raiſon.

» A dire vrai, il ne ſe rencontroit pas

1684. » de médiocres difficultés à ſurmonter.
» Il n'étoit pas aiſé de renfermer dans
» l'action d'un jour toute la matiere
» d'un long Poëme épique ; de conſerver
» le merveilleux de la fable, en réduiſant tout dans l'éxacte vraiſemblance ;
» de ne pas altérer les mœurs & le caractere des ſiécles antiques, en les accommodant aux nôtres. J'ai tâché de
» garder la véritable idée des originaux.
» Je me ſuis ſervi autant que j'ai pû des
» penſées & des expreſſions d'Homere,
» & j'ai pris quelques traits d'Ovide,
» pour animer davantage les plaintes de
» Pénélope, ſans lui donner une jalouſie
» indigne d'une ſi ſage Reine.

« Je délibérai ſi je donnerois de l'amour à Télémaque ; peut-être ne lui
» en donnerois-je point, ſi c'étoit à recommencer : mais on n'oſoit encore
» en ce temps-là faire paroître au Théatre un jeune Héros ſans amour. D'ailleurs, cette paſſion, telle que je l'ai
» repréſentée, n'a rien de foible ni de
» blâmable ; & ſans embarraſſer les principaux mouvemens de la Scene, elle
» ſert à faire mieux voir les nobles ſentimens & le courage de ce jeune Prince, qui ne balance point à quitter
» Iphiſe pour aller chercher ſon pere,
» ni à renoncer aux eſpérances de ſon

» amour, quand il s'agit de ſa gloire & » de ſon devoir. 1684.

» Je fondois le principal ſuccès de cette » Tragédie ſur les reconnoiſſances qui » intéreſſent d'ordinaire ſi vivement, & » qui ſont ſi eſſentielles & ſi néceſſaires » dans ce beau ſujet. Je fus bien étonné » lorſque j'entendis des Cenſeurs qui » faiſoient des défauts de ce que j'avois » pris pour les plus grandes beautés. Ils » blâmerent ces reconnoiſſances & di- » rent qu'il y en avoit trop. Ils ne ſe » reſſouvenoient pas qu'il y en a une » infinité dans Homere, dont je n'ai » choiſi qu'un petit nombre des plus » touchantes.

» Il eſt vrai que j'en ai changé l'or- » dre, parce qu'il étoit à propos, ce me » ſemble, pour la conduite du Théatre, » qu'Ulyſſe ſe découvrit à un vieux Mi- » niſtre d'une fidélité longuement éprou- » vée, plûtôt qu'à Télémaque, qui étoit » ſi jeune.

» Par-là j'ai ménagé de belles Scenes : » & Ulyſſe, ſuivant une ſageſſe mêlée de » défiance, qui étoit ſon vrai caractere, » a le plaiſir de pénétrer dans le cœur de » ſon fils, & de le bien connoître avant » de ſe découvrir à lui.

» Il m'a fallu auſſi changer le temps » de la reconnoiſſance de Pénélope. Ho-

1684. » mére a pû la réſerver à la fin, quand » Ulyſſe a puni ſes rivaux : mais la Tra- » gédie a d'autres loix que le Poëme » épique. Il n'y a plus rien à faire, ni » rien à dire au Théatre, quand le calme » & la joye y ſont établis. Dès qu'Ulyſſe » eſt vengé & qu'il eſt hors de péril, il » n'y a plus qu'à congédier les Specta- » teurs. Il falloit donc ne pas attendre » juſqu'à la cataſtrophe, pour l'obliger à » ſe faire connoître ; & je puis dire que » j'ai ſçû tirer un avantage de cette né- » ceſſité Théatrale. Il eſt bien plus tou- » chant de voir Pénélope qui reconnoît » Ulyſſe malheureux, & dans un extrê- » me péril, que ſi elle ne le recon- » noiſſoit qu'heureux & vainqueur.

» Ceux qui ont approuvé toutes les » reconnoiſſances, ont cherché à déci- » der du degré de leur mérite. Les uns » diſoient que la derniere n'eſt pas la » plus touchante, comme elle devoit » l'être : les autres ſoutenoient qu'elle » l'eſt en effet. Il eſt vrai qu'elle eſt la » plus délicate & la plus difficile à bien » repréſenter, & qu'elle demande un » plus grand ſoin de la part des Acteurs. » La bienſéance du Théatre, ni le ca- » ractere ſage de Pénélope, ne permet- » tent pas que cette Reine embraſſe » Ulyſſe avec tranſport ; ſon extrême

» pudeur, comme le remarque Homere, 1684.
» lui faiſoit craindre encore de ſe trom-
» per, même en regardant ſon mari.
» Mais ſi l'on ſe repréſente que ſes lar-
» mes & ſa douleur l'empêchent d'abord
» de bien voir Ulyſſe, qu'elle ſort de
» ſon accablement dès qu'elle entend
» cette voix qui lui eſt ſi chere, qu'elle
» balance dans ſa ſurpriſe, mêlée d'une
» tendre joye, quand elle le reconnoît,
» & qu'enfin la douleur vient ſoudaine-
» ment ſe mêler à cette joye, quand elle
» conſidere l'état déplorable & dange-
» reux où elle voit Ulyſſe; ſi l'on veut
» ſe donner la peine de ſuppléer avec
» cela les tons & les mouvemens conve-
» nables, on accordera, ſi je ne me trom-
» pe, le premier degré a cette recon-
» noiſſance.

» Que puis-je répondre à ceux qui ont
» dit que les deux premiers Actes ſont in-
» férieurs aux derniers ? Je leur deman-
» derai moi-même, ſi ce n'eſt rien de
» marquer les divers caracteres de tant
» de perſonnages, de développer leurs
» différens intérêts avec de l'ordre, de
» la netteté & même de la paſſion ? Ne
» faut-il pas que la force, diſtribuée avec
» économie, aille ainſi toujours en aug-
» mentant ? Tout ce qui ſuit, doit dé-
» pendre néceſſairement de ce qui pré-

1684. » céde. Depuis que Pénélope a ouvert » la Scene, y a-t-il un vers qui n'ait » rapport à Ulyſſe ? Il eſt vrai qu'il ne » vient qu'au troiſiéme Acte : mais c'eſt » par toutes les diſpoſitions précédentes, » que ſon retour ſi deſiré & ſi longtemps » attendu, excite dans l'aſſemblée ce » tranſport & ces frémiſſemens qui ne » manquent point d'éclater dès qu'il pa- » roît, & avant même qu'il ait parlé.

» Pour ce qui eſt des plaintes conti- » nuelles de Pénélope, auſquelles on a » voulu auſſi trouver à redire, je ne ſçais » pas ſi dans l'état où je la repréſente » elle peut faire autre choſe que ſe » plaindre. On la voit toujours égale à » elle-même ; mais il me ſemble que ſes » plaintes, toujours variées ſelon les di- » vers malheurs qu'elle éprouve inceſ- » ſamment, s'élévent de degré en degré » juſqu'au comble de la douleur.....

» Mon ſujet m'a fourni l'idée de tou- » tes les vertus qui ſont l'ame de la ſo- » ciété civile ; les devoirs d'un fidéle ſu- » jet envers ſon Roy, d'une illuſtre » femme envers ſon mari, d'un fils gé- » néreux envers ſon pere : tout cela en- » chaîné par des événemens & dès re- » connoiſſances qui naiſſent ſimplement » & naturellement dans le cours de l'ac- » tion, & qui ſont toujours les im-

» preſſions les plus vives & les plus tou- 1684.
» chantes.

» J'oſe donc eſpérer que Pénélope ſera » lue avec quelque plaiſir, & même » avec quelque ſorte d'utilité. J'ajoute- » rai encore que tant qu'il y aura des » Théatres, ce ſeroit faire tort au Pu- » blic de confondre les Ecrivains qui » n'ont deſſein de plaire que par des » éxemples & des ſentimens vertueux » avec les Auteurs, qui pour de légers » intérêts, ou de vains applaudiſſemens, » ne craignent point d'entretenir des paſ- » ſions déréglées, ou de flatter la mo- » leſſe & la corruption. »

L'ABBÉ GENEST.

CHARLES-CLAUDE GENEST « étoit » de Paris, mais d'une famille ſi obſcure, » qu'elle a échappé à toutes les recher- » ches que j'en ai faites, » (dit M. Piganiol de la Force, dans ſa Deſcription de Paris, Tome III. page 20.) Son eſprit & ſes amis lui procurerent la Charge d'Aumônier de ſon Alteſſe Royale, Madame la Ducheſſe d'Orléans, le Secrétariat des commandemens de M. le Duc du Maine, & l'Abbaye de Saint Wilmer, Ordre de Saint Auguſtin, au Diocèſe de Boulogne. (*a*) Il fut reçut à l'Académie

(*a*) En annonçant la premiere repréſentation de Zéloniде, M. de Viſé nous apprend quelques particularités ſur l'Abbé Geneſt. Voici ſes termes « Jamais il

Mercure Galant, Février 1682. pages 237-240.

Françoiſe à la place de l'Abbé Boyer, &
1684. y prononça ſon diſcours de remerciment le 7. Septembre 1698. Voici le commencement de ſon diſcours.

« Meſſieurs, toutes les fois que j'ai » conſidéré attentivement l'inſtitution de » cette illuſtre Compagnie, ſes loix, ſes » éxercices, je me ſuis repréſenté ce que » les Poëtes & les anciens Philoſophes » ont dit de ces Iſles fortunées, où » étoient reçues les ames innocentes & » généreuſes. C'étoit une aſſemblée de » bienheureux eſprits, qui n'avoient rien » conſervé de ce qu'ils poſſédoient parmi » les hommes, que leurs nobles inclina- » tions. Grandeurs, richeſſes, dignités; » tout ce qui éblouit le vulgaire ne les » avoit point ſuivis. Une aimable égalité » regnoit entr'eux. Ils converſoient tran-

» n'y eut tant d'affluence de monde..... à la Comé- » die. Les deux Piéces nouvelles que l'on a repréſen- » tées, ſont *Zélonide, Princeſſe de Sparte*, & *le Pariſien*. » L'Auteur de la premiere eſt un homme de mérite » qui s'eſt acquis une grande réputation par tout ce qui » eſt parti de ſa plume. Il y a longtemps qu'il a l'eſtime » particuliere de M. Péliſſon. La parfaite connoiſſance » d'un ſi honnête homme ne lui pouvoit inſpirer » que beaucoup d'eſprit, & de nobles ſentimens. Auſſi » les voit-on briller dans toute ſa Piéce. C'eſt ce même » *M. Geneſt*, qui a remporté l'un des premiers prix » de poëſie, que l'Académie Françoiſe a diſtribués. Il » accompagna M. le Duc de Nevers, lorſqu'il conduiſit » Madame la Ducheſſe Sforce en Italie.... Ce voyage » eſt cauſe que M. Geneſt nous a donné la deſcription » de Tivoly, &c. »

» quillement à l'ombre des Palmes & des
» Lauriers. Socrate y étoit à côté d'A- 1684.
» chille ; Aléxandre auprès de Ménipe ;
» Ulyſſe avec Homére. Véritable idée de
» ce que nous voyons ſous ces lambris,
» auſſi paiſibles qu'auguſtes. Les grands
» noms, les grands titres n'y réglent
» point les rangs, ni les ſucceſſions. Les
» Prélats, les Miniſtres, les Magiſtrats,
» les Guerriers, n'y ont jamais prétendu
» de préſéance ſur les Orateurs, les Poë-
» tes & les Hiſtoriens. L'égalité y main-
» tient l'ordre & l'harmonie. L'autorité
» n'y parle qu'avec la raiſon. La diffé-
» rence des conditions n'y eſt reconnue
» que par les divers talens de l'eſprit.
» L'excellence de l'eſprit même, les
» tréſors de la ſcience qui inſpirent
» quelquefois tant d'orgueil, n'y doi-
» vent être admis qu'avec la politeſſe,
» l'élégance, l'honnêteté & les graces.

L'Abbé Geneſt termina ſon remercie-ment par le paſſage ſuivant.

» Où n'irois-je point, Meſſieurs, ſi
» je ſuivois l'habitude paſſionnée que j'ai
» de louer ce grand Roy ? * J'en ai fait * Louis XIV.
» l'occupation de toute ma vie. (*a*) Mais,

(*a*) « L'Abbé Geneſt parut Poëte tout-à-coup, & » célébra avec ſuccès les conquêtes de Louis XIV. » (Deſcription de Paris, de M. Piganiol, Tome III. page 20.)

1684. » malgré tout mon zéle & tous mes » tranſports, j'ai bien peur de n'appor- » ter ici qu'une foible voix pour applau- » dir à vos travaux immortels, ſans » pouvoir les ſeconder. Et comment » oſerai-je entreprendre déſormais, ce » que je trouve même ſi difficile pour » vous ? Promettez-moi donc votre in- » dulgence ou votre ſecours, tandis que » je vous donnerai mon attention & ma » déférence; ..... Je me préſente à » vous avec ces ſentimens, Meſſieurs, » & avec une ſimplicité qui a ſon mérite, » ſi c'en eſt un que d'être ſenſiblement » touché des biens de l'eſprit, & d'ai- » mer ſincérement ceux qui me les com- » muniquent. Et ne ſçais-je pas que c'eſt » l'illuſtre amitié dont pluſieurs d'entre » vous m'honorent, qui a diſpoſé le » reſte des ſuffrages en ma faveur ? A ce » mot d'amitié je rappelle encore un » ſouvenir qui m'eſt bien cher, je nom- » me ici avec tendreſſe le fameux M. » Péliſſon, qui a reçu autrefois tant » d'honneur de l'Académie, & qui lui » en a tant fait par ſon excellente Hiſ- » toire. C'eſt peut-être au bonheur que » j'ai eu d'être le diſciple d'un homme » ſi célébre, que je dois auſſi la qualité » glorieuſe de votre Confrere, qu'il poſ- » ſédoit ſi dignement, &c.

M. l'Abbé Boileau qui étoit alors Directeur, répondit à l'Abbé Geneſt, & après avoir fait l'éloge de l'Abbé Boyer, il ajouta, en s'adreſſant au Récipiendaire (en parlant de louanges.) « Vous » en avez eu, Monſieur, du Roy & de » la Cour qui ont applaudi à vos Muſes » naiſſantes. Ce n'eſt point le ſeul motif » qui a déterminé l'Académie. Tout ce » qui peut attirer ſon choix a concouru » pour vous, ſoit qu'elle regarde de » quelle main eſt formé celui qu'elle veut » s'aſſocier, quel a été le ſuccès de ſes » Ouvrages, & l'honneur de ſes em- » plois, tout a parlé en votre faveur. 1684.

» Nourri dans le ſein de la politeſſe » & des graces près du fameux Péliſſon, » dont l'Académie, pour ſon propre hon- » neur, devroit bien faire l'Hiſtoire, » quand il n'auroit pas lui-même fait la » ſienne, falloit-il une ſollicitation plus » puiſſante ? Cependant en vous appel- » lant dans ſes aſſemblées, elle a cru » remplir un devoir de juſtice pour vous, » & non pas de reconnoiſſance pour lui. » Elle ſçait quel a été le ſort de vos tra- » vaux, & que vos premiers vers furent » honorés de l'eſtime du Prince, & ré- » compenſés de ſes bienfaits.

» Quand elle ne ſe ſouviendroit plus » que vous fûtes le premier, qui après la

» priſe de Maſtric, mîtes le laurier ſur
1684. » le front du vainqueur, & dans le
» champ de bataille, chantâtes une ode
» digne de la majeſté du triomphe, elle
» n'auroit pas oublié votre nom gravé
» dans ſes faſtes, & qu'elle vous donna
» le prix ſur tous ceux qui célébrerent
» l'honneur qu'elle a d'avoir pour pro-
» tecteur celui des Rois, & de la reli-
» gion, &c.

M. l'Abbé Geneſt eſt Auteur en partie avec M. de Malezieu des Piéces de Poëſies & de proſes qui ſe trouvent dans le recueil intitulé : *Les divertiſſemens de Sceaux*, deux Volumes, imprimés chez Etienne Ganeau.

M. l'Abbé Geneſt mourut à Paris le 19. Novembre 1719. âgé de quatre-vingt-deux ans, & fut enterré à Saint Euſtache ſa Paroiſſe.

M. l'Abbé du Bos ayant été nommé pour remplacer M. l'Abbé Geneſt à l'Académie Françoiſe, y vint prendre ſéance le Samedi 3. Février 1720. & parla de la façon ſuivante de ſon prédéceſſeur.

« Il a vaqué, Meſſieurs, une place
» parmi vous, & vous avez daigné m'ap-
» peller pour la remplir. Quel avantage
» pour moi ſi je n'avois jamais écrit, &
» ſi je n'étois connu que par cet hon-

» neur ! Sur votre choix on me croiroit
» digne peut-être d'être le ſucceſſeur de 1684.
» M. l'Abbé Geneſt, d'un écrivain, dont
» le génie étoit auſſi ſage, qu'il étoit
» élevé. Mais ſa vertu, dont les courti-
» ſans mêmes ne douterent jamais, ſe
» fait ſentir dans tous ſes Ouvrages; elle
» y plaît encore plus que ſon génie....
» On trouve le même eſprit dans des
» Ouvrages d'un goût bien différent,
» mais non pas oppoſé. La Tragédie de
» *Pénélope*, plaît encore plus par le ca-
» ractere vertueux de ſes principaux per-
» ſonnages, que par le merveilleux des
» incidens, & par ſon dénouement pa-
» thétique. Une autre Tragédie expoſe
» la vertu Lacédémonienne dans tout
» ſon jour. *Zéloniде* eſt une de ces
» femmes qui ne pouvoit naître qu'à
» Sparte. On voit dans *Joſeph* toutes
» les vertus dont les hommes qui atten-
» doient le Meſſie, étoient capables
» avant qu'il fût venu.

» Ceux qui voudront apprendre dé-
» ſormais la nouvelle Philoſophie, l'é-
» tudieront dans un autre Poëme de M.
» l'Abbé Geneſt, où il l'explique en
» vers, avec autant de netteté qu'au-
» cun Philoſophe l'ait pû faire en proſe.
» Parmi ſes autres Ouvrages, il n'y en
» a point qui ne méritât une éloge par-

» ticulier. Ce n'eſt pas l'amitié dont il
1684. » m'honoroit, qui me ſéduit, en diſant
» mon ſentiment, je ne fais que répéter
» le vôtre, &c.

M. le Marquis de Saint Aulaire, en répondant à M. l'Abbé du Bos, n'oublia pas de parler de M. l'Abbé Geneſt. Voici ce qu'il dit de ce dernier : « Il réu-
» niſſoit en lui des qualités, des talens,
» qui ſe rencontrent rarement enſemble.
» Philoſophe & Poëte à la fois, il ſçût
» répandre des graces & la clarté ſur le
» ſiſtême le plus abſtrait.

» Homme de Cour, ſimple & vrai ;
» ſans affectation, ſans empreſſement,
» il ſçût plaire à ce qu'il y a de plus
» qu'ils élevé & de plus délicat.

» Il tiroit des Spectacles mêmes de
» quoi dédommager les mœurs de ce
» qu'ils ont de dangereux pour elles.

» Touché des exemples de vertu, il ſe
» plût à les montrer dans leur beau jour.
» Senſible au mérite rare, il eut ſoin de
» le conſacrer par des peintures vives &
» touchantes ; peintures où lui-même eſt
» ſi reconnoiſſable. »

Voilà bien des éloges, & nous y ſouſcrivons avec plaiſir ſur ce qui regarde le mérite perſonnel, les Poëſies mêlées & les Ouvrages en proſe de M. l'Abbé Geneſt. A l'égard de ſes Poëmes Dra-

matiques, qu'il nous ſoit permis de dire, qu'à la vérité le choix du ſujet de ſes Piéces, marque dans ce Poëte un ſincere amour pour la vertu, mais que les autres parties qui conſtituent ce genre d'Ouvrage ſont foiblement rendues. Ses plans ſont embrouillés, la marche du Théatre mal rangée, ſes perſonnages preſque tous défectueux, & ſa verſification dure & proſaïque. Cependant, malgré ces défauts, ſi ce Poëte s'étoit entierement livré au genre Dramatique, il ſeroit devenu le rival de M. de Campiſtron, & peut-être auroit-il ſurpaſſé ce dernier. Terminons par l'ordre chronologique des Tragédies de Monſieur l'Abbé Geneſt. 1684.

ZÉLONIDE, Princeſſe de Sparte, Tragédie, 1682.

PÉNÉLOPE, Tragédie, 1684.

POLIMNESTE, Tragédie, non imprimée, 1696.

JOSEPH, Tragédie, 1710.

1684.

ARMINIUS, (a)

Tragédie de M. CAMPISTRON,

Repréſentée pour la premiere fois le Samedi 19. Février.

Préface d'Arminius, édition des Œuvres de M. Campiſtron, 1715.

« CE ſujet eſt pris de l'Hiſtoire Romaine. Le nom d'Arminius eſt » célébre par mille endroits, mais ſurtout par la défaite de Varus, & par » le déſeſpoir d'Auguſte. L'ancienne Germanie n'a point eu de Prince, ni de » Capitaine qui puiſſe être comparé à » celui-là ; & Tacite nous en fait concevoir la plus haute idée par le magnifique éloge qu'il fait de lui, à la fin du

(a) « Dans le temps qu'on jouoit la Tragédie de *Virginie*, de M. Campiſtron, M. de la Chappelle faiſoit » jouer *Téléphonte*. Madame de Bouillon, qui par la délicateſſe de ſon goût, & par la ſupériorité de ſon » eſprit & de ſon rang, faiſoit le deſtin des Piéces de » Théatre, s'étoit déclarée pour Téléphonte, qui, malgré cette illuſtre protection, ne fut pourtant jouée » que douze fois.

» M. Campiſtron donna peu de temps après *Arminius* ; il dédia cette Tragédie à Madame de Bouillon, » par une Epître en vers, qui méritoit d'être conſervée. » Cette Dame prit alors ſous ſa protection & l'Auteur » & la Piéce, qui eut un très-grand ſuccès. » *Mémoires ſur la vie & les Ouvrages de M. Campiſtron, inſérés dans le ſecond Volume des Obſervations ſur les écrits modernes, pages 306. & ſuivantes.*

» ſecond

» ſecond Livre de ſes Annales. Il n'y a » dans cette Tragédie que l'amour de » Varus pour Iſmenie, qui ſoit de mon » invention ; tous les autres faits, & tous » les perſonnages ſont Hiſtoriques. Son » ſuccès fut grand, quoiqu'elle fut re- » préſentée dans un temps peu favora- » ble aux Spectacles. (*a*) J'avoue que j'ai » une furieuſe prévention pour cet Ou- » vrage. Je ne dirai point tout ce que » j'en penſe ; mais j'oſe avancer hardi- » ment qu'il y a peu de Piéces de Théa- » tre où il y ait plus de ſentimens, & » plus de grandeur que dans celle-ci : » principalement dans le ſecond Acte, » que je crois un des plus brillans qu'on » ait vû ſur la Scene. »

1684.

On reconnoît à ce langage un Auteur, qui, en bon pere, cherche à dédommager quelques-uns de ſes enfans moins favoriſés de la fortune, en balan-

(*a*) Lorſque M. Campiſtron compoſa cette Préface, il avoit oublié la date de la premiere repréſentation d'Arminius. Cette Tragédie fut donnée le 19. Février 1684. & la quatorziéme & derniere le 14. Mars ſuivant. Peut-on choiſir un temps plus favorable aux Spectacles ? L'Auteur du Mercure Galant n'a pas manqué de parler de ſon ſuccès. « Les Comédiens François, (dit-il) nous » ont donné ce mois-ci deux Piéces nouvelles ; l'une » eſt ARMINIUS, de l'Auteur de *Virginie*. Les » vers en ſont fort beaux, & fort aiſés ; & outre les » Scenes d'amour qui ſont touchantes, elle eſt remplie » de ſentimens de fierté contre la grandeur Romaine, » qui la rendent digne du ſuccès qu'elle a. »

Mercure Galant, Février 1684. page 380.

1684. çant par ſes éloges, ceux que le Public a prodigué envers les autres. Peut-être auſſi étoit-il trop prévenu pour cette Piéce, & croyoit (du moins ſemble-t-il vouloir le perſuader) avoir inventé ce ſujet, que M. de Scudery avoit cependant mis ſur la Scene quarante-deux ans auparavant. * Ce n'eſt pas que nous voulions faire entrer cet Ouvrage en comparaiſon avec celui de M. Campiſtron: ce dernier eſt ſans contredit ſupérieur ſoit pour le plan, l'expoſition, la conduite, la liaiſon des Scenes, & la cataſtrophe. Mais il manque du côté des caracteres. A la réſerve du perſonnage d'Arminius, qui eſt parfaitement beau, tous les autres n'intéreſſent que médiocrement, & ſont foiblement exprimés. Celui de Varus eſt le plus défectueux. Non ſeulement il ſoutient mal la grandeur Romaine, mais même il l'avilit en ſe prêtant à la trahiſon dont Segeſte ſe ſert, pour s'aſſurer de la perſonne d'Arminius. Il eſt vrai que cet incident forme le nœud de la Piéce, & met le Héros dans un danger manifeſte; mais quand Varus auroit été auſſi généreux que Germanicus l'eſt dans la Tragédie de Monſieur de Scudery, Arminius n'auroit pas moins été en péril de ſa vie, dans le combat qu'il livre pour obtenir ſa Maî-

* Voyez l'extrait de l'Arminius de M. Scudery, T. VI. p. 224.

treſſe, & de ſe venger d'un rival. Malgré ce que nous venons de remarquer, on peut dire que la prévention de l'Auteur n'eſt pas déraiſonnable : ſa Piéce a de grandes beautés, & peu d'Auteurs n'avoient été ſi loin, dès leur ſecond Ouvrage. (*a*) 1684.

LA DAME INVISIBLE, *OU* L'ESPRIT FOLLET, (*b*)

Comédie en cinq Actes, & en vers, de M. HAUTEROCHE,

Repréſentée pour la premiere fois le Mardi 22. Février.

« LEs Comédiens François nous ont » donné ce mois-ci deux Piéces nou- » velles ; l'une eſt *Arminius*, ... Mercure Galant, Février 1684. page 381.

(*a*) En 1712. Un Poëte Italien s'aviſa de traduire Arminius en ſa langue, & d'en compoſer un Opéra, qui eut, dit-on, un fort grand ſuccès : c'eſt M. Campiſtron qui nous apprend ce fait dans la Préface qu'il mit à la tête de cette Piéce dans l'édition qu'il donna de ſes Œuvres en 1715. « Il y a environ trois ans, » (dit-il) qu'un Gentilhomme de Florence, Académicien de la Cruſca, traduiſit cette Piéce en Italien, » preſque mot pour mot, & en fit un Opera, lequel » fut repréſenté pendant trois mois devant Monſieur » le Grand Duc de Toſcane, dans ſon Palais de Pra» tolin, avec un applaudiſſement général. »

(*b*) Cette Comédie fut annoncée, & jouée ſimplement ſous le titre de l'INVISIBLE.

1684. » l'autre eſt LA DAME INVISIBLE, de M. » Hauteroche. C'eſt une Piéce purement » d'intrigues, dont l'original eſt Eſpa- » gnol, & qu'on eſtime une des plus » belles du fameux Dom Pedro Calde- » ron, qui l'a intitulée LA DAME » DUENDE. (*a*) Feu M. d'Ouville » traita ce ſujet il y a environ quarante » ans, ſous le titre de l'*Eſprit Follet.* » (*b*) Et cette Comédie, quoique ſans » aucune vraiſemblance, & plutôt en » proſe rimée qu'en vers, parut ſi diver- » tiſſante par ſes incidens, qu'elle eut » un très-grand ſuccès. M. de Hautero- » che les a rectifié d'une maniere qui » ſatisfera tous ceux qui entendent le » Théatre. »

M. Hauteroche n'a employé que le fonds du ſujet, & les ſtratagêmes dont Angélique & ſa ſuivante ſe ſervent pour tromper le jeune Provincial, & ſon valet, & leur faire accroire qu'ils ſont

(*a*) Les Italiens ſe ſont emparés de ce ſujet, & en ont compoſé une eſpéce de canevas, intitulée : *La Dama Demonio*, ou *Arlequin perſécuté par la Dame inviſible.* C'eſt ſur ce canevas Italien que M. d'Ouville a travaillé ſa Piéce, qui parut en 1641. On peut en voir l'extrait Tome VI. de cette Hiſtoire, page 159.

(*b*) L'Auteur de la ſeconde Lettre ſur Moliere & les Comédiens de ſon temps, inſérée dans le Mercure de France, juin 1740. ſecond Volume, page 1141. n'a fait que copier ce que M. De Viſé a dit ici ſur cette Piéce.

perſécutés par un Eſprit Follet. Voilà tout ce qu'il a pris de plus conſidérable dans la Comédie de M. d'Ouville, ou peut-être dans l'original Eſpagnol de Calderon. Au ſurplus, la conduite eſt différente. Pontignan eſt plus ſpirituel, que ne l'eſt l'ancien Floreſtan : & ſon valet eſt auſſi plus comique. Angélique garde un peu mieux les bienſéances : elle couvre tout au moins ſon amour du prétexte de ſervir ſon amie, & rompre ſon mariage avec Pontignan, à qui elle eſt promiſe contre ſon gré. Elle ne trouve pas de plus ſûr moyen, que d'engager ce jeune homme dans une nouvelle paſſion : elle y réuſſit ; mais par malheur, en dérobant le cœur du Provincial, elle ne peut ſe défendre de lui laiſſer le ſien en échange : de ſorte qu'elle ſe trouve forcée de conduire cette intrigue à ſa fin, plus pour ſon propre intérêt, que pour celui de ſon amie. M. Hauteroche a ſupprimé le rôle d'un des freres d'Angélique : il a ajouté celui de la Forêt, qui ſert d'eſpion à Angélique, pour l'informer de toutes les actions de ſon amant, ce qui la met en état de continuer ſon jeu avec tant de fineſſe, que Pontignan, même à la derniere Scéne, ne ſçait preſque ce qu'il en doit croire. 1684.

Quoique le fonds de cette intrigue ſoit

1684. heureux, que M. Hauteroche l'ait rendu avec aſſez d'art, & que même la Piéce ſoit reſtée au Théatre, cependant elle eût peu de ſuccès dans ſa nouveauté, & ne fut repréſentée que ſix fois.

HAUTEROCHE. Noel le Breton, Sieur de Hauteroche, étoit Comédien dans la Troupe du Marais en 1654. & joua ſous ſon nom de Hauteroche un rôle dans la *Comédie ſans Comédie* de Quinault. Voici comment cet Auteur le fit parler.

HAUTEROCHE.

Je ſuis né, grace au Ciel, d'aſſez nobles parens;
J'ai reçu dans la Cour mille honneurs différens,
La France à m'admirer ſouvent s'eſt occupée,
Le favori du Roy m'a donné cette épée.
J'ai reçu des faveurs des gens du plus haut rang,
Ce diamant de prix vient d'un Prince du ſang,
J'ai l'heur d'être connu du plus grand des Monarques,
Et j'ai de ſon eſtime eu d'éclatantes marques.
Il m'écoute par fois mieux que ſes Courtiſans,
Et l'habit que je porte eſt un de ſes préſens.

Hauteroche paſſa dans la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne, & lorſque Floridor quitta le Théatre, Hauteroche fut

chargé à ſa place de l'emploi d'Orateur. (*a*) A la réunion des deux Troupes Françoiſes en 1680. Hauteroche fut conſervé ; mais il ſe retira vraiſemblablement à la fin de l'année 1682. car on le trouve ſur l'état des penſionnaires en 1683. Il ſurvécu aſſez longtemps à ſa retraite du Théatre, & mourut le 14. Juillet 1707. c'étoit un bon Acteur pour les troiſiémes rôles tragiques, & il excelloit dans les récits. Madame Poiſſon, veuve de Paul Poiſſon, nous a dit, que Guérin, qui depuis a tant brillé dans le même emploi de Hauteroche, étoit très-inférieur à cet Acteur. 1684.

Hauteroche a compoſé pluſieurs Comédies, qui eurent du ſuccès en leur temps, & dont la plus grande partie s'eſt conſervée au Théatre. Le grand comique des unes, & l'heureuſe ordonnance des autres, leur ont fait mériter

(*a*) « Hauteroche a ſuccédé à Floridor dans l'emploi d'Orateur de la Troupe Royale. Ses Camarades qui y ont le même droit, le voulant bien de la ſorte, & il s'acquitte dignement de cet emploi. Il a beaucoup d'étude, & beaucoup d'eſprit ; il écrit bien en proſe & en vers, & a produit pluſieurs Piéces de Théatre, & d'autres Ouvrages,* qui lui ont acquis de la réputation. » *Théatre François de Chappuzeau, Livre 3. page 277.* Chappuzeau parloit ainſi en 1674. que ſon Ouvrage parut. Ainſi il n'a pû dire que lorſqu'en 1680. Hauteroche paſſa avec ſes Camarades au Théatre de Guénégaud, il ceſſa d'être l'Orateur de la Troupe, cet emploi étant déféré à la Grange.

* Des Nouvelles & des Hiſtoriettes.

1684. l'indulgence du Public. Hauteroche étoit un homme d'eſprit, & qui entendoit parfaitement le Théatre : ſes plus foibles Comédies ſe reſſentent de ce talent : mais il ne faut chercher dans toutes les Piéces de cet Auteur, ni fonds moral, ni caracteres propres à la correction des mœurs, ni des ridicules qui regnent plus ou moins dans tous les ſiécles. Une intrigue bien conduite, & vivement dialoguée : voilà tout ce qu'il faut attendre de ſes meilleurs Ouvrages, tels que *le Deuil*, & *le Cocher ſuppoſé*. Ces deux petites Piéces ſont des chefs-d'œuvres, en ne les éxaminant que du côté du plan, de la marche, de la coupe des Scenes, & de l'entente du dialogue. Il s'en faut beaucoup que nous penſions auſſi favorablement de la Comédie de *Criſpin Médecin*, quoique très-ſouvent repréſentée. C'eſt une vraie Farce, dont tout le mérite dépend de l'Acteur qui repréſente le rôle qui donne le titre à la Piéce. *Criſpin Muſicien*, Comédie en cinq Actes & en vers, préſente un ſujet ſec & froid, qui n'eſt ranimé que par des Scenes mal couſues à l'intrigue, & d'un bas comique. A l'égard de la *Dame inviſible*, c'eſt une Comédie Eſpagnole, miſe ſans art au Théatre François par d'Ouville, retouchée par Hauteroche

avec

avec plus de bienſéance & de goût. N'oublions pas *le Souper mal-apprêté*, c'eſt une bagatelle, mais joliment rendue. Les extraits que nous donnons de toutes ces Piéces diſpenſent de s'étendre davantage à ce ſujet : & nous finiſſons par le Catalogue des Comédies de Hauteroche. 1684.

L'AMANT QUI NE FLATE POINT, Comédie en cinq Actes, en vers, 1668.

LE SOUPER MAL APPRÊTÉ, Comédie en un Acte, en vers, 1669.

LES APPARENCES TROMPEUSES, *ou* LES MARIS INFIDÉLES, Comédie en vers en trois Actes, 1672.

LE DEUIL, Comédie en un Acte, en vers, 1672.

CRISPIN MUSICIEN, Comédie en cinq Actes, en vers, 1674.

CRISPIN MÉDECIN, Comédie en trois Actes, en proſe, 1674.

LES NOBLES DE PROVINCE, Comédie en cinq Actes, en vers, 1678.

LA BASSETTE, Comédie, non imprimée, 1680.

LA DAME INVISIBLE, *ou* L'ESPRIT FOLLET, Comédie en cinq Actes, en vers, 1684.

LE COCHER SUPPOSÉ, Comédie en proſe, en un Acte, 1684.

1684. LES BOURGEOIS DE QUALITÉ, Comédie en cinq Actes, en vers, 1690.

On trouve encore de cet Auteur une Comédie en proſe, en trois Actes, intitulé : LE FEINT POLONOIS, *ou* LA VEUVE IMPERTINENTE ; mais il ne paroît pas qu'elle ait été repréſentée à Paris.

RAGOTIN,
OU
LE ROMAN COMIQUE,

Comédie en cinq Actes, & en vers, de M. DE LA FONTAINE,

Repréſentée le Vendredi 12. Avril. (Neuf repréſentations, la derniere le 5. May ſuivant.)

MOnſieur de la Fontaine, autant qu'il lui a été poſſible, a raſſemblé dans cette Comédie, tous les événemens du Roman Comique de Scarron, particulierement les avantures de Ragotin. Cependant ce n'eſt point ce perſonnage qui fonde l'intrigue de la Piéce, c'eſt l'amour du Deſtin, le Comédien, & d'Iſabelle, fille de la Baguenaudiere, promiſe en mariage par ſon pere à Blaiſe Bouvillon, fils de Madame Bouvillon.

Nous paſſons l'intrigue de cette Comédie pour rendre compte du dénouement que nous croyons être de M. de la Fontaine. Le Deſtin enléve Iſabelle ; la Rancune, qui s'eſt apperçu de l'intelligence de ces amans, court après eux, & ſecondé de quelques Payſans, il ramene les fugitifs. Dans le moment que ces derniers eſſuyent de vifs reproches de la Baguenaudiere & de Madame Bouvillon, ſurvient le Décorateur de la Troupe des Comédiens. 1684.

LE DÉCORATEUR, *parlant à Madame Bouvillon.* ACTE V. SCENE XV.

Madame, votre fils,
Avecque ſon fuſil, d'une audace aſſaſſine,
Au malheureux Lolive a percé la poitrine.

LE DESTIN.

O mon pere !

MADAME BOUVILLON.

D'ennui ceci va me combler.

LE DE'CORATEUR.

Il s'eſt fait apporter ici pour vous parler ;
Il veut vous faire part d'une affaire importante.
Mais le voici.

LOLIVE. SCENE derniere.

Madame, en un mot comme en trente,
De grace écoutez-moi : ſi proche du trépas,
Ayant à vous parler, ne m'interrompez pas.

1684. A défunt votre époux il prit un jour envie,
Dans la maiſon des champs, d'avoir la Comédie :
Le mal d'enfant vous prit, & Monſieur votre époux
Fut pere d'un garçon, ou crut l'être. Chez vous
Accoucha le jour même une Comédienne,
Cette femme accouchée auſſi ; c'étoit la mienne.
Elle fit un garçon, & je le crus de moi,
Car la défunte étoit laide, & de bonne foi.
Quoiqu'elle vit en moi ſans ceſſe un beau modéle,
Le fils qu'elle me fit, étoit auſſi laid qu'elle;
Je peſtois de bon cœur contre cette ſouillon,
Quand je vis remuer le petit Bouvillon,
Qui parut à mes yeux d'auſſi belle ſtructure,
Que mon magot étoit de laide regardure;
Il me prit de troquer une tentation.
Votre avare nourrice en cette occaſion,
A l'or de mes louis ſenſible plus qu'une autre,
Se chargea de mon fils, & me donna le vôtre.
Moi, dès ce même inſtant, de peur qu'on en vit rien,
J'emportai votre fils, & vous laiſſai le mien.
Si bien, que cet ingrat, dont la fureur impie,
Par un coup déteſtable a fuſillé ma vie,
Eſt mon fils, & le vôtre, élevé de ma main,
A qui j'ai façonné l'eſprit : c'eſt le Deſtin.

1684.

MADAME BOUVILLON.

Le Deſtin eſt mon fils! mon cœur ſe pâme d'aiſe:
Il faut que tout mon ſaoul, je le baiſe & rebaiſe.

LA BAGUENAUDIERE.

Mais qui ſçait ſi cet homme a dit la vérité?

LOLIVE.

La nourrice avec qui j'avois tout concerté,
Eſt encore en ces lieux; elle peut vous le dire.

MADAME BOUVILLON.

Je croi ce que pour lui la nature m'inſpire.

LE DESTIN *à Lolive.*

Mais il faut vous penſer, où vous a-t-on bleſſé?

LOLIVE.

Mon ami, j'ai le cœur d'outre en outre percé.

LA RANCUNE.

Je ne vois point de ſang en nul endroit.

LOLIVE.

N'importe.

LA RANCUNE.

Il n'eſt point bleſſé.

LE DESTIN.

Non?

LA RANCUNE.

Non, le diable m'emporte.

1684.

LOLIVE.

Eſt-il vrai ?

LA RANCUNE.

Choſe ſûre.

LOLIVE.

Il faut donc que la peur
M'ait fait tourner la tête, en me frappant au cœur.

LA RANCUNE.

Juſte.

ISABELLE.

Cette avanture eſt rare & ſurprenante.

MADAME BOUVILLON.

Vous n'avez pas ſujet d'en être mécontente.

LE DESTIN.

Iſabelle !

LA BAGUENAUDIERE.

En diſcours ne perdons point de temps,
Allons nous éclaircir ſur tous ces incidens :
Que chacun faſſe voir ſon ardeur à me ſuivre, &c.

1684.

LES FRAGMENS DE MOLIERE,

Comédie en deux Actes, & en proſe, donné au Théatre par Monſieur CHAMPMESLÉ,

Le Samedi 6. May, précédée de la Tragédie de *Bellérophon.*

CEtte Comédie, ſi elle mérite ce titre, n'eſt qu'un aſſemblage aſſez mal fait de quelques Scenes du *Feſtin de Pierre*, de M. Moliere, & d'une des *Fourberies de Scapin :* le tout eſt précédée par un Dialogue entre les Fleuves Lignon, & Jourdain, qui n'a ni ſens ni raiſon. Cette rapſodie, qui n'étoit ſoutenue que par la force du comique, & la vivacité du jeu des Acteurs, a eu cependant une eſpéce de ſuccès, & a reſté longtemps au Théatre, parce que les Comédiens la ſçavoient par cœur, étoient en état de la jouer ſans aucune préparation, & la donnoient fréquemment, & lorſqu'ils n'avoient pas de petites Piéces prêtes.

1684.

LA MERE RIDICULE ;

Petite Comédie d'un Auteur Anonyme,

Repréſentée pour la premiere fois le Lundy huit May, précédée de la Tragédie de *Bellérophon*.

IL y a tout lieu de conjecturer que cette nouveauté ne fut pas goûtée. Elle ne fut jouée que cinq fois : la derniere le 16. May : & la part de l'Auteur ne monta qu'à cinquante-cinq livres quinze ſols.

LA MORT D'ALEXANDRE,

Tragédie d'un Auteur Anonyme,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredy 26. May.

CEtte Tragédie eût encore moins de ſuccès que la Piéce précédente : on ne la repréſenta que quatre fois : & l'Auteur toucha pour ſa part ſoixante-trois livres ſept ſols.

1684.

LE COCHER SUPPOSÉ, (*a*)

Comédie en un Acte, & en proſe, de M. HAUTEROCHE,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi neuf Avril, précédée de la Tragédie de *Bellérophon.*

Hauteroche, avis au Lecteur, ſur la Comédie *du Cocher,*

« JE n'apporterai point ici des raiſons » pour défendre cette Piéce, contre » les gens qui ne voudront pas lui être » favorable, ils en penſeront tout ce » qu'il leur plaira, ſans que j'en ſois » beaucoup en peine : mais ils n'empê- » cheront pas qu'elle n'ait plû au Théa- » tre (*b*), & qu'elle n'ait diverti agréa- » blement les perſonnes de bon goût de » l'un, & l'autre ſexe.

M. Hauteroche penſoit très-juſte, cette Piéce ſe ſoutient aſſez par elle-même; les perſonnes qui n'en ſeroient pas ſatisfaites feroient tort à leur jugement : le ſujet eſt ſimple, neuf, ſingulier, & même unique dans ſon eſpéce. Dans preſque toutes les autres Comé-

(*a*) Elle a été imprimée ſous le titre du *Cocher.*

(*b*) On n'en donna cependant que douze repréſentations : la derniere le 4. Juillet de la même année.

dies, c'eſt un pere, ou c'eſt une mere,
1684. qui, par avarice, s'engage de paroles avec un homme riche, mais dont l'âge, la figure, & les manieres ne conviennent point à leur fille. La jeune perſonne ne manque pas d'avoir un amant qui eſt plus de ſon goût, & qu'elle voudroit épouſer. C'eſt l'affaire des Valets de conduire cette intrigue, qui réuſſit toujours au gré des jeunes gens. Dans la Piéce de M. Hauteroche, on ne trouve rien de tout celà. M. Hilaire a promis ſa niéce Dorothée à M. Eutrope : ce parti eſt très-ſortable, & c'eſt auſſi le ſeul motif qui a déterminé M. Hilaire. Dorothée même l'auroit accepté ſans peine, ſans ſon penchant à la coquetterie, qui lui fait écouter avec plaiſir les galanteries d'un Cavalier appellé Liſidor. La jalouſe Julie, premiere amante de ce Cavalier, fait ceſſer ce tendre commerce. Dorothée rompt pour toujours avec Liſidor, & ce dernier n'a plus d'autre reſſource que de tâcher d'obtenir le pardon de ſon ancienne Maîtreſſe.

Ce dénouement n'eſt pas ſuivant l'uſage ordinaire, qui veut que les Comédies ſoient terminées par un, ou pluſieurs mariages : auſſi nous avons déja remarqué que celle-ci eſt dans un goût

particulier. (*a*) Il eſt toujours glorieux de mériter des applaudiſſemens, en ſuivant une route nouvelle. Ce n'eſt pas cependant le ſeul mérite de cette Piéce. La conduite en eſt très-réguliere : l'enchaînement des Scenes parfaitement entendu : on n'en trouve aucune d'inutile ; diſons la même choſe des perſonnages ; ils ſont tous bons ; principalement M. Hilaire, Julie & Morille. On trouvera ſur la Scene peu de peres, auſſi raiſonnables, & moins dupes que celui-là, & d'amante du caractere de celle-ci. A l'égard de Morille, comme il eſt le principal perſonnage, c'eſt auſſi le plus remarquable : on ne peut rien voir de plus original que les Scenes qu'il a avec Hilaire, & Julie. Après ce que nous venons de dire, nous ſommes ſurpris, & le Lecteur le ſera peut-être autant que nous, que cette Comédie n'ait eu dans ſa nouveauté que douze repréſen-

1684.

(*a*) « Une Comédie Eſpagnole, intitulée : *Los Riesgos que tiene un coche*, de Don Antonio de Mendoça, » m'a donné l'idée du ſujet de cette Piéce : mais je » puis dire ſans vanité, que je l'ai fort dépaïſée, & » que les penſées, l'intrigue, & les incidens n'y ſont » guére ſemblables. Ceux qui liront cet Auteur, con» noîtront aiſément que je dis la vérité, & loueront » peut-être l'adreſſe dont je me ſuis ſervi pour l'habiller » à la Françoiſe. » *Hauteroche, avis au Lecteur de la comédie du Cocher.*

1684. tations, tandis que pendant le même été, le *Timon* de M. Brécourt, a été pouſſé juſqu'à la dix-ſeptiéme.

L'AMANTE AMANT,

Comédie en cinq Actes, & en proſe, de M. CAMPISTRON,

Repréſentée pour la premiere fois le Mercredi deux Août. La ſeiziéme & derniere repréſentation le dix Septembre.

SI cette Comédie avoit paru avant celles de M. Moliere, elle auroit ſans difficulté paſſé pour un chef-d'œuvre. L'intrigue eſt aſſez dans le goût des Piéces de ce temps-là, mais bien mieux conduite, & extrêmement réguliere. En général l'Ouvrage eſt froid, & ſemble ne devoir le peu de ſuccès qu'il a eu, qu'au traveſtiſſement ſous lequel paroît le principal perſonnage. On dit que Mademoiſelle Guyot, qui joua ce rôle, y fut très-applaudie, & s'acquit même de la réputation, n'ayant juſqu'alors paſſé que pour une médiocre Actrice.

M. Campiſtron s'eſt rendu juſtice ſur la foibleſſe de cette Comédie, & n'a pas voulu qu'elle parut imprimée. Elle ne l'a été que longtemps après ſa mort, dans

la derniere édition de ſes Œuvres, *in*-12. à Paris 1730. par la Compagnie des Libraires. 1684.

« *L'Amante Amant*, Comédie que » l'Auteur a toujours déſavoué, parce » qu'il la trouvoit trop libre, eſt une » bagatelle ingénieuſe, à laquelle des piques aſſez ordinaires chez les Comédiens donnerent naiſſance. On avoit » joué *la Femme Juge & Partie*, dont » une Comédienne étoit fâchée de n'avoir » point eu le premier rôle. M. de Campiſtron, pour la conſoler, fit en moins » de quinze jours l'*Amante Amant*, où » l'Actrice parut en habit de Cavalier. » Cette Piéce eut un grand ſuccès. » *Mémoires ſur la vie & les Ouvrages de M. Campiſtron, inſérés dans le ſecond Tome des Obſervations ſur les Ecrits modernes, pages* 306. *& ſuivantes.*

1684.

TIMON,

Comédie en un Acte, & en vers, par M. BRÉCOURT,

Repréſentée pour la premiere fois le Dimanche treize Août, précédée de la Tragédie *d'Andromaque.*

LE ſujet de cette Comédie eſt très-propre au Théatre. M. Brécourt eſt le premier qui l'ait ſaiſi : on ſçait que cet Auteur n'avoit que de foibles talens pour la Poëſie Dramatique. Auſſi n'a-t-il fait ici autre choſe que de mettre en action, & en vers, le Dialogue de Lucien, qui a pour titre *Timon*, ou *le Miſantrope.* Faiſant paroître les mêmes perſonnages, dans le même ordre, & tenans les mêmes diſcours que chez l'Auteur Grec, ſans y ajouter la moindre idée d'intrigue. Il n'y a de ſon invention que la Scene où paroît la maîtreſſe de Timon, & le dénouement, qui n'eſt pas difficile à imaginer. Il ſuffit d'en donner un Extrait.

Timon, poſſeſſeur d'un tréſor immenſe, eſt bientôt aſſiégé d'une foule d'amis, qui l'avoient méconnu dans ſa miſere. Parthénice ſa maîtreſſe accourt

auſſi, dès qu'elle apprend qu'il eſt devenu riche. 1684.

PARTHÉNICE *ne faiſant pas ſemblant de voir Timon.* SCENE IX.

Non, Thaïs, laiſſe-moi dans ma douleur extrême,
Je haïs, j'abhorre tout, & je me fuis moi-même.

THAIS, *Suivante de Parthénice.*

Mais Madame.....

PARTHE'NICE.

En quels lieux ſécherai-je mes pleurs?

THAIS.

Vous devriez.....

PARTHE'NICE.

Rien ne peut conſoler mes douleurs.
De quel plus grand malheur puis-je être pourſuivie,
Je perds Timon, il faut que je perde la vie.

MERCURE.

O dangereux gibier! dont le chaſſeur ſurpris,
Après l'avoir chaſſé, lui-même eſt toujours pris.

PARTHE'NICE *avec ſurpriſe.*

Mais que vois-je, Thaïs?

THAIS.

Madame!

1684.

PARTHE'NICE.

C'eſt lui-même.

Ah ! payez-vous ainſi ma paſſion extrême.
Timon, ingrat Timon, qui venez habiter
Des deſerts éloignés afin de m'éviter.
Perfide, eſt-ce donc là la juſte récompenſe,
De ce que votre cœur devoit à ma conſtance ?
Que de pleurs j'ai verſé depuis votre départ !
Thais, témoignez-lui que je parle ſans fard.

THAIS.

Sans fard, Madame, hélas ! un enfant en nourrice
Eſt plus méchant que vous, & plus plein d'artifice :
Que vous avez ſouffert ! que vous avez pleuré !
Vous en avez encore le cœur tout déchiré.

. . . . . .

Les meubles, la maiſon, par l'ordre de Madame,
Tout étoit noir chez nous.

MERCURE.

Oui, juſqu'au fond de l'ame.

TIMON.

Allez indigne objet de mes peines paſſées ;
Mes bontés dans mon cœur ſont toutes effacées :
Retirez-vous, fuyez, ne me repliquez pas,
Ou je me vengerois juſque ſur vos appas.

MERCURE.

1684.

MERCURE.

Tout doux, tout doux, l'ami, plus de reſpect aux belles,
Ce n'eſt qu'en fait d'amour que l'on combat contr'elles.

PARTHE'NICE *s'en allant.*

Non, il veut que ma mort, après un tel affront,
Lui coute des remors qui me juſtifieront.

THAIS *à Timon.*

Ah! que vous avez fait en homme franc & ſage,
Quand elle vous parloit, tenez j'avois courage,
De lui dire à ſon nez, prenant votre parti,
Que de tous ſes diſcours elle en avoit menti.
C'eſt la plus ſcélérate, & la plus méchante ame,
Qu'ait jamais mis le Ciel dans le corps d'une femme;
Elle eſt fourbe, menteuſe, & dans votre malheur,
Au lieu, comme je fis, d'en mourir de douleur,
Se donnant au plaiſir, au feſtin, à la danſe,
Elle n'en perdit pas une réjouiſſance.
Mais c'eſt moi qui pleurai, Dieu le ſçait, comme il faut.
J'en devins maigre, jaune, & morte, peu s'en faut.

1684.

TIMON.

Ah ! qui peut vivre encor parmi tant d'artifice !
Quoi ! tous les cœurs humains ſont remplis de ce vice :
Chacun trompe ici l'autre, abandonnons ces lieux,
Mais quelle foule encor ſe préſente à mes yeux !
Ah ! ce n'eſt que mon or que les traîtres demandent,
Mais je les vais traiter autrement qu'ils n'attendent ;
Mercure, prête-moi ta main & ton ſecours
Pour punir ces marauts, en terminant leurs jours :
Attaque, tire juſte, & qu'à grands coups de pierre,
Ils retournent, les chiens, au centre de la terre.

Il jette des pierres, & Mercure le retient.

MERCURE.

Ha ! tout beau.

Tous les Hommes & Femmes.

Jupiter.

MERCURE.

Il devient furieux.

TIMON *continuant à jetter.*

Je ne reconnois plus les hommes ni les Dieux,

Je ne vois que mon or, mon or eſt mon idole. 1684.

MERCURE.

On te fera bientôt rengaigner la parole.

JUPITER *venant au cri des hommes : tous s'arrêtent comme immobiles.* SCENE X.

Quoi ! ton aveuglement dans la proſpérité
Va, mortel inſolent, juſqu'à l'impiété ?
Péris avec ton or, & fais ainſi connoître,
Que l'on ne doit jamais s'attaquer à ſon Maître.

La montagne d'or & Timon abîment enſemble.

On ſera ſans doute étonné qu'une auſſi mauvaiſe Piéce ait été pouſſée juſqu'à la dix-ſeptiéme repréſentation ; mais il faut remarquer que le Sieur Brécourt, Acteur de la premiere force, rempliſſoit le premier rôle, & fit de ſi grands efforts pour le ſoutenir, qu'on prétend qu'ils lui occaſionnerent la maladie dont il eſt mort. C'eſt donc l'Acteur que l'on a applaudi, & non l'Auteur qui ne méritoit aucune louange.

Cette Piéce a été réimprimée ſous le titre des FLATEURS TROMPÉS, *ou* L'ENNEMI DES FAUX AMIS. Nous croyons devoir en avertir le Lecteur, qui pourroit prendre les deux titres de

cette Piéce, pour ceux de deux Ouvra-
1684. ges différens : quoique ce ſoit la même choſe.

AJAX,

Tragédie, de M. de LA CHAPPELLE, *non imprimée,*

Repréſentée pour la premiere fois le Mercredy 27. Décembre.

CEtte Tragédie fut annoncée avec éloge. « Le Théatre François, dit » M. de Viſé, * ne nous a encore donné » qu'une Piéce nouvelle depuis le com- » mencement de cet Hyver. C'eſt une » Tragédie intitulée AJAX. Elle eſt de M. » de la Chappelle. Cet Auteur a fait dans » toutes ſes Piéces des Scenes ſi brillan- » tes pour M. Baron, que quoique cet » excellent Acteur ait toujours eu beau- » coup de réputation, il ſemble en avoir » acquis une nouvelle dans celle-ci. »

* Mercure Galant, Janvier 1685. page 329.

L'Auteur étoit lui-même prévenu ſi favorablement pour ce dernier Ouvrage, qu'avant qu'il eut parû, il le mettoit à côté de ſa Cléopatre : voici ce qu'il en dit, dans ſon Epître à M. le Prince de Conti. Après avoir parlé de cette derniere Piéce, il ajoute :

Ajax, renouvellant tous ſes fameux malheurs, 1684.

Va bientôt exciter de plus nobles douleurs:
Déja même il a ſçû dans ma bouche te plaire:
Je le dis, mon orgueil n'en fait point un myſtere,
Et ſans honte au Public, tes applaudiſſemens
Peuvent bien confirmer ſes premiers jugemens.
CONDE' même a ſenti ſa grande ame touchée
De l'image d'*Ajax* dans mes vers ébauchée,
Quelqu'en ſoit le ſuccès, c'eſt toujours trop pour moi,
Que ſon heureux eſſor m'ait fait connoître à toi.

Le ſuccès répondit aſſez bien à l'attente de M. de la Chappelle. *Ajax* eut dix-neuf repréſentations. Malgré cela, il n'a pas voulu la faire imprimer. Que penſer de cette conduite : l'Auteur a-t il craint que la lecture ne fit perdre à ſon Ouvrage la réputation qu'il vouloit lui conſerver ?

1685.

ANDRONIC,

Tragédie de M. CAMPISTRON,

Repréſentée pour la premiere fois le Jeudi huit Février.

Campiſtron, Préface d'Andronic, édition de 1715.

« LE ſuccès de cette Tragédie fut auſſi » heureux à la Cour, & à la Ville, » qu'aucun qu'il y ait jamais eu ; & il ſe » paſſa même pendant les premieres re- » préſentations des choſes ſi avantageu- » ſes pour moi, qu'il ne me convient » pas de les rapporter. »

Il ne faut point être ſurpris de ce ſuccès, (*a*) l'Ouvrage le mérite, avec d'autant plus de juſtice, qu'aucun Auteur n'avoit encore ſi fort approché les inimitables modéles de Meſſieurs Corneille & Racine. Sans être copie de l'un ou de

(*a*) Andronic a été jouée vingt & une fois de ſuite : la derniere fois le Jeudi 12. Avril. Le Théatre fut fermé cette année le Samedi 14. du même mois, par *Polyeucte*. On le rouvrit le Lundi 30. Avril, & dès le Vendredi 4. May on reprit Andronic, dont on donna encore quatre repréſentations : en tout vingt-cinq.

« Les Comédiens François, (dit M. de Viſé) repré- » ſentent depuis un mois une Tragédie intitulée : *An-* » *dronic*. Cet Ouvrage eſt le charme de la Cour & de » Paris. Il tire les larmes des plus inſenſibles : & l'on » n'a rien vû depuis longtemps qui ait eu un ſi grand » ſuccès. » *Mercure Galant, Février 1685. p. 318.*

l'autre, on trouve ici tout-à-la fois, un ſujet neuf, grand, interreſſant, traité d'une maniere claire, & ſimple, des ſituations touchantes, variées, & ménagées avec beaucoup d'art, des portraits bienfaits, & une conduite admirable. Tous les perſonnages ſe rapportent au principal, on ne le perd jamais de vûe. Les Spectateurs attendris ne peuvent cependant s'empêcher de blâmer ſa fierté & ſon imprudence. C'eſt en celà que le Poete a ſatisfait au précepte, qui veut qu'on reléve dans le Héros du Poëme, certaines foibleſſes, qui ſemblent en quelque façon lui faire mériter une partie des malheurs dont il eſt accablé, & en même temps diminuer la grande compaſſion qu'ils excitent. Le rôle d'Irene eſt parfaitement beau. Celui de l'Empereur paroît odieux, mais l'Auteur ne pouvoit pas le rendre autrement ſans altérer l'Hiſtoire ; & ſi l'on veut lui rendre juſtice, on verra qu'il l'a beaucoup adouci. On ne peut que le louer au reſte d'avoir peint ſes perſonnages avec des traits auſſi reconnoiſſables, en changeant le lieu de la Scene. 1685.

« Je conçus, (dit M. Campiſtron) » la premiere idée de ce ſujet, ſur une » Hiſtoire moderne, *. écrite par M. » l'Abbé de Saint Réal, & qui a été pen- Préface d'Andronic.

* *Don Carlos, Hiſtoire Eſpagnole.*

» dant pluſieurs années entre les mains
1685. » de tout le monde. Mais comme, par
» des raiſons invincibles, je ne pouvois
» pas mettre ſur la Scene les perſonnages
» de M. de Saint Réal, ſous leurs véritables
» noms, je fus obligé de chercher ailleurs
» quelqu'événement qui reſſemblat à ce-
» lui qu'il avoit traité. Je trouvai heureu-
» ſement ce que je cherchois dans l'Hiſ-
» toire de Conſtantinople. Les caracte-
» res de Calo-Jean, d'Andronic, & d'I-
» rene, ſont les mêmes que M. de Saint
» Réal a donné à ceux dont il a parlé : &
» les faits des deux Hiſtoires ſont con-
» formes dans toutes leurs circonſtances.
» La ſeule différence qu'on y trouve,
» c'eſt que Calo-Jean ne fit pas mourir
» ſon fils ; il ſe contenta de lui faire cre-
» ver les yeux avec du vinaigre brulant,
» ſupplice ordinaire des Princes de l'Em-
» pire d'Orient. » *(a)*

Quoique cette Tragédie ſoit très-foible du côté de la verſification, elle paſſe dans le plus grand nombre pour le chef-d'œuvre de ſon Auteur, qui cependant

(a) L'Auteur eſt tombé ici dans deux fautes, dont la premiere peut tomber ſur le compte de l'Imprimeur. On y fait l'Empereur Calo-Jean de la famille des Paléologues, il étoit Comnene : Irene eſt nommée, Princeſſe de Trebizonde, & cet Empire n'a été fondée que près d'un ſiécle depuis cet événement.

paroît

paroît avoir donné la préférence à *Tiridate*. Nous en parlerons plus au long à l'article de cette derniere. 1685.

L'Auteur des Mémoires ſur la vie & les Ouvrages de M. Campiſtron *, dit que lorſque cette Tragédie fut repréſentée à la Cour : Madame la Dauphine voulut voir l'Auteur, qui lui fut préſenté par M. le Duc de Villeroi, & que depuis ce temps-là, cette Princeſſe accorda ſa protection & ſa bienveillance à M. Campiſtron, qui lui dédia enſuite ſa Tragédie d'Alcibiade.

* On les trouve Tome ſecond des Obſervations ſur les écrits modernes, pages 306. & ſuivantes.

L'USURIER,

Comédie en cinq Actes, par un Auteur Anonyme, non imprimée.

Repréſentée pour la premiere fois le Mardi 13. Février (Neuf repréſentations, la derniere le 10 Mars ſuivant.)

MOnſieur de Viſé rend compte de cette Piéce, & en fait l'apologie d'une maniere à nous faire penſer qu'il pourroit bien en être l'Auteur. Avant qu'elle parut, il chercha à lui aſſurer des ſuffrages, & depuis, il n'oublia rien pour la défendre, contre les Critiques. « Les Comédiens, (dit-il) » promettent une Piéce Comique, ſous

Mercure Galant, Janvie 1685. pages 333-335.

1685. » le titre de l'*Uſurier*, & elle doit être » repréſentée l'un des premiers jours de » la ſemaine prochaine..... Le hazard » m'a fait trouver à une lecture que l'Au- » teur en a faite.... on y découvre, ſans » choquer perſonne, & en marquant » ſeulement les vices en général, tous » les ſecrets de la Banque, c'eſt-à-dire » à l'égard de ceux qui prêtent, & qui » empruntent de l'argent à uſure ; car à » l'égard de ce qui touche le commerce, » on n'en parle point du tout. Ce qui » fait l'agrément de cette Comédie, qui » peut être auſſitôt appellée *le Banquier*, » que *l'Uſurier*, eſt que les Banquiers » connoiſſant l'intérieur des affaires des » hommes, & principalement les gens » de qualité, & les perſonnes de toutes » les profeſſions ayant affaires à eux, on » en voit dans cette Piéce un grand » nombre de différens caracteres, & » l'on y remarque une perpétuelle oppo- » ſition de la nobleſſe gueuſe, à la riche » roture. Ainſi, quoique cette Piéce » ſemble avoir un titre bourgeois, elle » ne laiſſe pas d'être pour toutes ſortes » d'états. »

Voilà l'annonce, paſſons à la défenſe de la Piéce. « La Comédie de *l'USU-* » *RIER* qu'on joue alternativement avec » *Andronic*, n'a pas été traitée d'abord

Mercure Galant, Février 1685. pages 319-323.

» ſi favorablement, & pluſieurs ont imité
» le Marquis de la Critique de l'Ecole 1685.
» des Femmes. C'eſt le ſort des Piéces
» qui reprennent les vices, d'être con-
» damnées dans les premieres repré-
» ſentations. Le chagrin de ſe recon-
» noître dans des portraits généraux,
» & de s'accuſer en ſecret des défauts
» qu'on blâme, oblige ceux qui ſe les
» reprochent à eux-mêmes, de décrier
» cette Piéce, afin d'empêcher qu'on ne
» la voie. Mais les gens ſinceres, & de
» bon goût, rétabliſſent dans la ſuite ce
» que ces Critiques interreſſés ont tâché
» d'abattre. C'eſt ce qui ne pouvoit man-
» quer à l'*Uſurier*, puiſque la Piéce
» paſſe pour bien écrite, & bien con-
» duite, & qu'on y rit depuis le com-
» mencement juſqu'à la fin, ſans qu'il
» y ait ni fade plaiſanterie, ni équivo-
» que, dont la modeſtie puiſſe être bleſ-
» ſée. Ainſi l'on n'y peut rire que de la
» vérité des choſes qu'on y dit, en re-
» prenant les défauts des hommes. Ces
» ſortes de choſes ne peuvent rendre un
» Auteur blâmable. Quand on fera voir
» que certains Courtiſans ſont gueux par
» leur faute, loin de s'en fâcher, ils
» doivent remercier ceux qui en leur
» faiſant ouvrir les yeux, leur donnent
» moyen d'éviter leur ruine entiere. Il

1685. » eſt ſi vrai qu'on n'a pas eu deſſein de
» choquer la Cour dans cette Piéce,
» qu'après avoir donné dans un Acte
» un portrait des Courtiſans qui vi-
» vent dans le déſordre, on en donne
» un, dans l'Acte qui ſuit, entierement
» à l'avantage de la Cour. On s'eſt ré-
» crié ſur ce que dans cette Piéce on
» avoit mis des Abbés ſur le Théatre,
» mais ſi ceux qui critiquent cet endroit
» l'avoient bien éxaminé, ils connoî-
» troient que le perſonnage qu'ils pren-
» nent pour un Abbé, n'eſt qu'un des
» uſurpateur de ce titre, qui s'en ſervent
» ſeulement afin d'être mieux reçus dans
» les compagnies, de ſorte qu'on ne
» peut faire aucune comparaiſon de ce
» perſonnage, avec un véritable Abbé.
» D'ailleurs, quand s'en ſeroit un, on
» ne pourroit alléguer qu'il déſigne par-
» ticulierement aucun Abbé, puiſqu'il
» dit des choſes générales, & qui ne peu-
» vent être appliquées à une même per-
» ſonne. Cela fait voir que c'eſt fort in-
» juſtement que l'on impute à un parti-
» culier ce qui en regarde plus de cent.
» Il en eſt de même des Banquiers dont
» on parle dans la Piéce. Il eſt certain
» que l'Auteur n'en a eu aucun en vûe,
» mais ſeulement les vices de leur pro-
» feſſion. Ceux qui prêtent à uſure peu-

» vent ne ſe pas corriger pour cela ; mais » le Public ſera du moins averti de beau- » coup de choſes qu'il doit éviter à leur » égard. Cette maniere de corriger les » vices a été trouvée ſi utile de tout » temps, que les anciens ſe ſervoient » de maſques ſemblables à ceux dont ils » vouloient faire voir les défauts, afin » de les faire remarquer au Public. Il » n'en eſt pas de même aujourd'hui, & » l'on n'attaque à la Comédie que les » vices, & non pas les hommes. » 1685.

Ce diſcours eſt pitoyable, c'eſt un pur galimathias d'un bout à l'autre. L'éloge de la Piéce y eſt auſſi mal fait, que la défenſe : mais n'importe, ces paſſages ſont inſtructifs, & apprennent des détails curieux. Quelque ſoit l'Auteur de l'Ouvrage, nous aurions beaucoup d'obligation à M. de Viſé, s'il avoit voulu ſe donner la peine d'en faire autant pour toutes les Piéces qui n'ont point été imprimées.

1685.

LE RENDEZ-VOUS DES THUILLERIES, *OU* LE COQUET TROMPÉ, (*a*)

Comédie en trois Actes, & en proſe, avec un Prologue auſſi en proſe, par M. BARON, *

On trouvera la vie de M. Baron, ſous l'année 1721.

Repréſentée pour la premiere fois le Samedi trois Mars. (La dixiéme & derniere repréſentation, le Dimanche premier Avril.)

LE Prologue de cette Piéce comprend un portrait aſſez ſatyrique de pluſieurs Comédiens & Comédiennes du temps. L'Auteur ne s'eſt point épargné, & fait entrer dans ſa critique les Petits-Maîtres de Cour, qui ne ſifflent, ou n'applaudiſſent les Ouvrages Dramatiques que par caprices ; ils ſont ici vivement dépeints ſous le perſonnage d'un Marquis étourdi, & queſtionneur inſupportable.

On pourroit au reſte refuſer le titre de Comédie à la Piéce qui fait le ſujet

(*a*) M. Baron ne lui donne que ce dernier titre, dans ſon Prologue, & les Regiſtres de la Comédie, ne la déſignent que par le premier.

de cet article ; puiſqu'elle n'a ni intrigue, ni nœud, ni dénouement : ce n'eſt, à parler juſte, qu'un fragment de Comédie. On y trouve à la vérité des caracteres neufs au Théatre : des Coquettes d'un genre noble & ſingulier : des Petits-Maîtres du même goût, & cependant chacun d'eux ſous une teinte différente. Une Soubrette d'une nouvelle eſpéce. Tous ces Perſonnages ſont les originaux, & les modéles ſur leſquels l'Auteur a travaillé la plûpart de ceux qu'il a employé dans la ſuite. Après ce qui vient d'être obſervé : il ne faut chercher dans cet Ouvrage ni conduite, ni liaiſon de Scenes. Les deux premieres du premier Acte ſe paſſent entre des Valets, qui n'ont plus rien de commun avec le reſte de la Piéce. Elles ſont cependant aſſez plaiſantes. Les autres ne ſont guéres mieux liées : mais, comme on l'a déja dit, la nouveauté des caracteres, & du ſtyle : & la vivacité du Dialogue de chaque Scene priſe ſéparément ; tout cela enſemble fait diſparoître une partie des défauts. En général, le Public & l'Auteur ont dû avoir été ſatisfaits d'un pareil début. 1685.

Nous ſuſpendons l'ordre Chronologique des Piéces de Théatre, pour rendre compte de quelques faits importants à

1685. Madame la Dauphine, (Anne-Chriſtienne-Victoire, Princeſſe de Baviere) aimoit beaucoup la Comédie, & le Roy, pour faire plaiſir à cette Princeſſe, lui avoit remis le ſoin de ce Spectacle, (ainſi que celui des Italiens) en 1684. Madame la Dauphine après s'être fait rendre compte des uſages établis juſqu'alors entre les Comédiens François, tant au ſujet de leur ſociété, que de ce qui regardoit les Auteurs qui travailloient pour leur Théatre : cette Princeſſe jugea à propos de faire un réglement, qui en réuniſſant ces deux objets, prévint pluſieurs conteſtations qui ſurvenoient de temps en temps.

Ce Réglement que nous allons rapporter, & qui ne parut qu'à l'ouverture du Théatre, d'après la quinzaine de Pâques de cette année 1685. avoit été précédé d'un ordre du Roy, du Lundi 19. Juin 1684. qui permettoit à quelques Acteurs de ſe retirer de la Troupe, & qui en congédioit quelques autres, à la place deſquels il en étoit agréé de nouveaux. C'eſt par cet événement que nous terminons cet article.

1685.

REGLEMENT

Que Madame LA DAUPHINE *a ordonné être fait, ſous le bon plaiſir du Roy, pour être éxécuté ſelon ſa forme & teneur, par les Comédiens de Sa Majeſté, après Pâques* 1685.

LE Roy voulant que la Troupe de ſes Comédiens François ſoit toujours remplie d'un nombre fixe d'Acteurs & d'Actrices, ſuffiſant & capable de bien ſervir Sa Majeſté dans ſes Maiſons Royales, quand il lui plaira, ſuivant les ordres de Meſſieurs les Premiers Gentilshommes de ſa Chambre, en année, qui leur ſeront expliqués par les Intendans & Controlleurs de l'Argenterie & des Menus, en exercice, à la maniere accoutumée; Sa Majeſté veut & entend que le préſent Réglement ſoit éxécuté comme il enſuit.

PREMIEREMENT.

Que les Acteurs & Actrices, ci-après déclarés, dont ladite Troupe ſera compoſée à Pâques prochain 1685. partageront dorénavant leurs profits & émolumens, après les charges déduites, ſur le pied de vingt-trois parts.

SÇAVOIR,

Pour les Acteurs particuliers ſans Charges.

LES SIEURS,

De Champmeſlé,	La Grange,
Baron,	Poiſſon,
Dauvilliers,	De Villiers,
La Tuillerie,	Raiſin le Cadet.

1685. *Autres parts qui payeront penſion à ladite Troupe.*

Guerin..... *une part*, en payant 571 l. 18 ſ.
Roſimont.... *une part*.... 571 l. 18 ſ.
Raiſin l'aîné,.... *une part*... 1000 l.
Dancourt,... *une demi-part*.... 285 l.

Autres à demi-part.

Le Comte, Du Croiſy,
La Thorilliere, Beauval,
& Deſmares, agrégé préſentement depuis la mort de Brécourt, à ladite troupe, *demi-part.*

Dix-ſept Hommes .... *quatorze parts.*

Et pour les Actrices particulieres & ſans Charges.

LES DEMOISELLES

De Champmeſlé, Raiſin,
Le Comte, Guerin.
Beauval, Poiſſon.

Autres, demi-part.

La Grange, Deſbroſſes,
Baron, Dancourt,
Bertrand, Durieu.

Douze Actrices, ... *neuf parts.*

Tous les ſuſdits Acteurs & Actrices compoſent *vingt-trois parts.*

II.

Et comme l'intention de Madame la Dauphine eſt que ladite Troupe demeure doréna-vant fixée deſdites vingt-trois parts, Elle veut

& entend, que quand quelqu'un deſdits Acteurs ou Actrices viendra à décéder; ou que d'autres ſe voudront retirer de ladite Troupe pour ne plus jouer la Comédie, M..... le Premier Gentilhomme de la Chambre en année, lui en faſſe ſon rapport, pour ordonner des parts & portions vacantes, comme il lui plaira, ſuivant les Brevets particuliers qui en ſeront ſignés par M. le Premier Gentilhomme de la Chambre, & expédiés par leſdits Intendans & Controlleurs. 1685.

III.

Que le Contrat de ſociété & de réunion des deux Troupes en une, du 5 Janvier 1681. fait en conſéquence des Ordres du Roy, qui y ſont énoncés, & autres Contrats & conventions faites entr'eux, ſeront éxécutés de point en point, ſelon leur forme & teneur, tant pour ce qui regarde les affaires particuliéres de ladite Troupe, que pour ſervir de régle à ceux qui y ſont & ſeront nouvellement agrégés; & que s'il arrive quelque difficulté là-deſſus, qu'elle ſera éxaminée par ledit Intendant & Controlleur, pour en faire ſon rapport à Monſieur le Premier Gentilhomme de la Chambre, & afin qu'il puiſſe juger & décider de la choſe comme il le trouvera juſte & raiſonnable.

IV.

Que les Penſions viageres que ladite Troupe eſt obligée de payer par chacun an, ſeront acquittées éxactement aux gens ci-aprés déclarés, ſuivant les Contrats particuliers qui en ſeront faits aux nouveaux Penſionnaires, par le Corps de ladite Troupe, en la maniere accoutumée.

1685. SÇAVOIR,

A Hauteroche, ... 1000 livres.
A M. le Marquis de Sourdeac, . 500 livres.
Au Sieur Champéron, ... , 500 livres.
A la Demoiſelle Auzillon, . . . 1000 livres.
A la Demoiſelle Floridor, . . . 1000 livres.
A la Demoiſelle Brécourt, ... 1000 livres.
A la Demoiſelle La Tuillerie, . 1000 livres.
A la Demoiſelle Dauvilliers, . . 1000 livres.
A la Demoiſelle De Brie, . . . 1000 livres.
A la Demoiſelle d'Ennebaut, . . 1000 livres.
A la Demoiſelle Du Pin, . . . 1000 livres.
A la Demoiſelle Guyot, . . . 1000 livres.
A Verneuil, ... 1000 livres.
A Hubert, ... 1000 livres.
A Du Pin, ... 500 livres.

Total, ... 13500 livres.

V.

Que les rôles de toutes les Piéces de Théatre qui ont été diſpoſés par les Auteurs, ſuivant l'ordre du Roy, aux Acteurs & Actrices de ladite Troupe, demeureront comme ils ſont, & que pour le bien du ſervice & la commodité de la Troupe, tous leſdits rôles ſeront doublés, par ceux qui en ſeront jugés les plus capables, par le corps de la Troupe.

V J.

Que les rôles de toutes les piéces nouvelles qui ſe feront dorénavant, ſeront diſpoſés par les Auteurs, comme ils le jugeront à propos, à la maniere accoutumée, & doublés comme deſſus.

V I I.

Que pour éviter toutes conteſtations qui

pourroient atriver dans ladite Troupe, à l'égard des piéces de Théatre, tant vieilles que nouvelles, il ne s'en jouera aucune que de concert de toute la Compagnie aſſemblée. 1685.

VIII.

Et pour maintenir les Acteurs & Actrices de ladite Troupe en bonne intelligence, & les faire vivre en paix, Madame la Dauphine veut que s'il arrive quelques démêlés entr'eux, pour raiſon de la Comédie, ils ſeront reglés par M. le Premier Gentilhomme de la Chambre en année, comme il le jugera à propos.

Fait & arrêté par nous Duc de Saint Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Premier Gentilhomme de ſa Chambre, ſuivant l'ordre que nous en avons reçu de Madame la Dauphine. A Verſailles, le 3. Avril 1685. Collationné à l'Original, par moi Intendant & Controlleur général de l'argenterie & affaires de la Chambre du Roy. *Signé*, DUSSE'.

AUGMENTATION

Au Réglement que Madame la Dauphine a ordonné le 3. Avril 1685. pour la Troupe des Comédiens du Roy.

SUr ce que le Corps de ladite Troupe à repréſenté à Madame la Dauphine, qu'il leur ſeroit avantageux de Stipuler entr'eux, ſi elle le trouvoit bon, que quand quelqu'un voudra ſe retirer de ladite Troupe, ou viendra à décéder, qui avoit une part entiére des vingt-trois qui ſont fixées par ledit Réglement, celui qui entrera à ſa place payera quatre mille quatre cens livres, une fois payés, à celui qui

1685. ſe retirera, ou à la veuve & héritiers de celui qui ſera décedé ; & ainſi à proportion pour une demi-part ou pour un quart de part. Madame la Dauphine a ordonné ce qui ſuit.

PREMIEREMENT.

Que dorénavant, à compter de cejourd'hui, perſonne n'entrera dans ladite Troupe de Comédiens du Roy, qu'aux conditions portées par ledit Réglement, & à la charge de payer la ſomme de quatre mille quatre cens liv. à celui qui aura une part entiére, qui voudra ſe retirer, ou à qui il ſera ordonné ; ou à la veuve & héritiers de celui qui ſera décédé qui avoit une part. Trois mille trois cens livres pour trois quarts de part ; deux mille deux cens livres pour une demi-part ; & ainſi à proportion de ce qu'ils partageoient.

II.

Que ceux qui décéderont étant dans ladite Troupe avec une part entiére, ou au-deſſous, ladite veuve ou héritiers ſeront payés de ladite ſomme de quatre mille quatre cens livres, ou à proportion, deux mois après le décès, par le corps de ladite Troupe ; à la charge qu'elle ſera rembourſée ſur ce que le défunt partageoit, ou par celui qui entrera en la place vacante.

III.

Que ceux qui ſortiront volontairement de ladite Troupe, ou qui auront ordre de ſe retirer, jouiront de la Penſion ordinaire de mille livres, pendant le reſte de leur vie, comme il eſt porté par le Contrat fait entr'eux (*a*), outre,

(*a*) Ce contrat ne fut paſſé que l'année ſuivante le 4. Mars 1686. par devant Terret & Bechet, Notaires.

& par deſſus la récompenſe expliquée, en conſidération des ſervices qu'ils auront rendus, & de ce qu'ils auront débourſé pour leur part des frais communs de ladite Troupe. 1685.

I V.

Et afin que le contenu en ces préſentes ſoit ferme & ſtable à toujours, Madame la Dauphine, veut & ordonne à ladite Troupe d'en paſſer un Contract en bonne forme, pour jouir tous reſpectivement du contenu en icelui.

Fait & arrêté par nous, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Premier Gentilhomme de ſa Chambre, ſuivant l'ordre que nous en avons reçu de Madame la Dauphine, à Fontainebleau ce 29. Octobre 1685. collationné à l'original par moi Intendant & Controlleur de l'Argenterie & Affaires de la Chambre du Roy. *Signé*, DUSSE'.

Parlons préſentement des Acteurs & des Actrices qui ſortirent de la Troupe à la clôture du Théatre du 14. Avril 1685.

CATHERINE LE CLERC, femme d'EDME WILQUIN, Sieur DE BRIE, Comédienne de la Troupe de Moliere, continuée à la réunion de 1673. & à celle de 1680. congédiée de la Troupe le 14. Avril 1685. avec une penſion de mille liv. par un ordre du Roy du Lundi 19. Juin 1684. morte en 1706. Mademoiſelle DE BRIE.

Si l'on s'en rapporte à l'Auteur de *la fameuſe Comédienne*, ou *l'Hiſtoire de*

la Guérin, auparavant femme de Mo-
1685. *liere*, Mademoiſelle de Brie étoit Comédienne dans une Troupe qui jouoit à Lyon, lorſque Moliere arriva en cette Ville; ce dernier devint amoureux de Mademoiſelle Du Parc, camarade de Mademoiſelle de Brie, mais ſes ſoins ayant été mal reçus, Moliere tourna ſes vœux du côté de Mademoiſelle de Brie, dont il fut accueilli très-favorablement; ce qui l'attacha ſi fort, que ne pouvant ſe réſoudre à ſe ſéparer de cette Demoiſelle, il l'engagea dans ſa Troupe avec Mademoiſelle Du Parc. L'intelligence de Moliere avec Mademoiſeille de Brie dura juſqu'au mariage de cet Acteur avec la fille de Mademoiſelle Béjart; mais l'altercation qui ſuivit de près ce mariage, ramena Moliere à Mademoiſelle de Brie; quoi qu'il en ſoit de cette Hiſtoire, Mademoiſelle de Brie a été une fort bonne Comédienne; grande, bien faite, & extrêmement jolie: & la nature lui accorda le don de paroître toujours avec un air de jeuneſſe; elle jouoit dans le grand Tragique, & le noble Comique. Parmi les rôles de ce dernier genre, on cite celui d'*Agnès* de *l'École des Femmes*, qu'elle rendoit ſupérieurement. * « Quelques années avant ſa retraite du Théâtre, ſes Camarades l'engagerent à céder

* Note de M. de Tralage.

» der ſon rôle d'Agnès à Mademoiſelle
» Du Croiſy, & cette derniere s'étant 1685.
» préſentée pour le jouer, tout le Par-
» terre demanda ſi hautement Made-
» moiſelle de Brie, qu'on fut forcé de
» l'aller chercher chez elle, & on l'obli-
» gea de jouer dans ſon habit de Ville:
» on peut juger des acclamations qu'elle
» reçut; & ainſi elle garda le rôle d'A-
» gnès juſqu'à ce qu'elle quitta le Théa-
» tre. Elle le jouoit encore à ſoixante &
» cinq ans. »

Voici des vers qui furent faits ſur Mademoiſelle de Brie; & qui ſemblent parler de cette avanture.

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puiſqu'aujourd'hui malgré ſes ans,
A peine, des attraits naiſſans
Egalent ſa beauté mourante.

ANDRÉ HUBERT, Comédien de la Troupe de Moliere, enſuite de la Troupe appellée de Guénégaud, en 1673. conſervé à la réunion de 1680. retiré avec une penſion de mille livres le 14. Avril 1685. par une permiſſion du Roy du 24. Février précédent, mort le Vendredi 19. Novembre 1700. M. De Viſé en annonçant les changemens arrivés dans la Troupe des Comédiens du Roy en 1685. parle auſſi du Sieur HUBERT.

Hubert : nous allons rapporter ce qu'il
1685. en dit. * « M. *Hubert* a demandé à ſe
* Mercure Galant, Avril 1685. pages 291 & 292. » retirer. Il étoit l'original de pluſieurs » rôles qu'il repréſentoit dans les Piéces » de Moliere, & comme il étoit entré » dans le ſens de ce fameux Auteur, » par qui il avoit été inſtruit, il y réuſ- » ſiſſoit parfaitement. Jamais Acteur n'a » porté ſi loin les rôles d'homme en » femme. Celui qu'il repréſentoit dans » *les Femmes ſçavantes* ; *Madame Jour-* » *dain*, dans *le Bourgeois Gentilhomme*, » & *Madame Jobin*, dans *la Devine-* » *reſſe*, lui ont attiré l'applaudiſſement » de tout Paris. Il s'eſt fait auſſi admi- » rer dans le rôle du *Vicomte* de *l'In-* » *connu*, ainſi que dans ceux de *Méde-* » *cins*, & de *Marquis Ridicules*. » (Les rôles de femmes que Hubert jouoit, furent donnés à Mademoiſelle Beauval. *Note de M. Granval le pere.*)

Mademoiſelle D'ENNEBAUT.

FRANÇOISE-JACOB, fille de ZACHARIE-JACOB DE MONTFLEURY, femme du Sieur MATTHIEU D'ENNEBAUT ; c'eſt ſous ce dernier nom qu'elle brilla extrêmement au Théatre. » M. de Montfleury » eut beaucoup de peine à conſentir à » ce mariage, parce que d'Ennebaut » avoit pour tout bien un emploi en » Bretagne, mais ſa fille l'aimoit, & il » ſe rendit à ſes prieres. Les nouveaux

Avertiſſement de l'Editeur des Œuvres de Meſſieurs de Montfleury, pere & fils, édition de 1739.

» mariés partirent pour s'y établir, mais
» ils n'y resterent pas long temps. Ma- 1685.
» demoiselle d'Ennebaut revint à Paris,
» & entra à l'Hôtel de Bourgogne, (où
» elle avoit déja joué. *) Mademoiselle
» d'Ennebaut rempliſſoit les ſeconds rô-
» les dans le ſérieux (*a*) & le comique,
» comme *Junie* dans *Britannicus*, &
» *l'Amoureuſe* dans *la Mere coquette.*
» Elle jouoit les rôles de femme traveſ-
» tie en homme ; ſon frere l'avoit eu
» probablement en vue, quand il com-
» poſa *la Femme Juge & Partie*, & *la*
» *Fille Capitaine.* Elle étoit belle, pe-
» tite, avoit de l'embonpoint, & chan-
» toit avec grace. » (Mademoiselle d'En-
nebaut quitta le Théatre à la clôture de
Pâques le 14. Avril 1685. avec une
penſion de mille livres, qu'elle con-
ſerva juſqu'à ſa mort arrivée le 27.
Mars 1708.

« M. d'Ennebaut ſon mari, ne monta
» jamais ſur le Théatre. Il aimoit le jeu
» à la fureur, & devint un des plus
» gros Joueurs de Paris. Sur la fin de ſes
» jours il n'en étoit pas plus opulent, &
» eſt mort à Paris dans un âge fort avan-

* Voyez *les Amoursdéguiſés*, ſous l'année 1664.

(*a*) Mademoiselle d'Ennebaut à quelquefois joué les premiers rôles tragiques, témoin celui de *Roxane*, dans la Tragédie de *Bajazet*, qu'elle joua d'original. (Note de Madame Poiſſon.)

1685. » cé. Hauteroche, en lui dédiant ſa Co-
» médie intitulée : *Le Cocher ſuppoſé*,
» repréſentée (le 9. Juin 1684.) rend
» juſtice à ſa probité & à ſes bonnes
» mœurs. » Il n'eut qu'une fille de ſon mariage (nommée Anne d'Enne-
* Morte en 1746. baut *) qui épouſa Nicolas Deſmares, Comédien, pere de l'illuſtre Charlotte Deſmares, & de Chriſtine-Antoinette Deſmares, femme du Sieur Dangeville, & mere de Marie-Anne Dangeville, qui remplit avec tant de graces & de naturel tous les rôles Comiques de ſa célébre tante.

Mademoiſelle DU PIN. Louise-Jacob de Montfleury, ſœur cadette de l'Actrice dont on vient de parler, & femme du Sieur Joseph du Landas, qui prit le nom de Du Pin, lorſqu'il ſe fit Comédien. On dit que le début de M. & Madame Du Pin, fut à la Cour d'Hanovre, enſuite ils vinrent à Rouen, & de là à Paris, où ils entrerent dans la Troupe du Marais. En 1673. ils paſſerent dans la Troupe appellée de Guénégaud. A la réunion de 1680. M. Du Pin fut réformé de la Troupe, avec une penſion de cinq cens livres, mais ſa femme continua de jouer juſqu'au 14. Avril 1685. & elle ſe retira avec une penſion de mille livres. Morte le 8. Avril 1709.

« Mademoiſelle Du Pin étoit belle & » bien faite, mais elle graſſéyoit, & » parloit du nez. » Il falloit qu'elle fut une grande Actrice, pour plaire avec ces défauts. (Elle jouoit cependant les grands rôles Tragiques & Comiques. En 1680. on fit ſur Mademoiſeille Du Pin, les quatre vers ſuivans.) 1685. Avertiſſement des Œuvres de Meſſieurs de Montfleury.

Elle aime le plaiſir, & veut qu'ils ſoient ſecrets :
Du moindre petit bruit ſon fier honneur s'offenſe.
Elle a beau deſirer des amans bien diſcrets,
Elle en a trop pour ſauver l'apparence.

ACHILLE VARLET, frere de CHARLES VARLET, tous deux nés à Amiens, & fils d'un Procureur de cette Ville, qui en mourant les laiſſa jeunes & ſous la tutelle d'une perſonne qui employa mille chicanes pour éviter de rendre compte du bien de ſes pupilles. Les freres Varlet, excédé par leur Tuteur, prirent le parti de quitter leur pays & de ſe faire Comédiens. Achille Varlet prit le nom de VERNEUIL, & ſon frere celui de la Grange. Verneuil courrut quelque temps les Provinces, & vint enſuite à Paris, où il entra dans la Troupe du Marais. En 1673. il paſſa avec ſa Troupe dans celle du Palais Royal, au Théatre de VERNEUIL

1685. Guénégaud, il fut conſervé à la réunion de 1680. & congédié le Lundi 19. Juin 1684. avec une penſion de mille livres. Verneuil eſt mort vraiſemblablement à la fin de 1706. ou au commencement de 1707. car on le trouve encore ſur l'état des penſionnaires du 12. Avril 1706. M. de Tralage dit que Verneuil ſe retira dans ſon pays, où il vint prendre ſoin de ſon bien.

Mademoiſelle GUYOT. JUDITH DE NEVERS, née à Châlon-Sur-Saone, débuta dans une Troupe de Comédiens, qui paſſa quelque temps dans cette Ville. L'amour eut quelque part au parti que cette Demoiſelle prit, car on trouve une permiſſion de mariage du Vicaire Général de Châlon en date du 6. Septembre 1672. donnée « à *Fiacre Caſtéja*, engagé dans une » Troupe de Comédiens, qui convient » que *Judith de Nevers*, native de Châ- » lon-Sur-Saone, étant dans la même » Troupe, étoit enceinte de ſon fait, & » nous a fait voir qu'il n'étoit point » engagé par mariage, & vouloit bien » mettre à couvert l'honneur de ladite » Judith. »

Les bonnes intentions de Fiacre Caſtéja n'eurent aucun effet; on en ignore les raiſons, tout ce que l'on ſçait, c'eſt que Mademoiſelle de Nevers vint à Paris

au commencement de l'année 1673. & qu'elle entra dans la Troupe du Marais, où elle prit le nom de GUYOT, qu'elle a toujours porté depuis. 1685.

Guérin d'Etriché, qui étoit nouvellement entré dans la Troupe, rendit des ſoins à Mademoiſelle Guyot, qui n'y fut pas inſenſible, & il ſe forma une liaiſon très-tendre entre ces deux perſonnes, qui ceſſa enfin par le mariage de Guérin avec Mademoiſelle Moliere.

Revenons à Mademoiſelle Guyot, qui paſſa avec la plus grande partie de ſes Camarades dans la Troupe de Guénégaud, & fut conſervée à la réunion de 1680. & congédiée avec penſion en 1684. de plus les Comédiens lui accorderent le ſoin du contrôle de la recette aux gages de trois livres par jour. Mademoiſelle Guyot éxerça cet emploi juſqu'au huit Juillet 1691. qu'elle ſe bleſſa à la tête ſi dangereuſement, que les Chirurgiens jugerent qu'elle n'en pouvoit revenir. (*a*) Prête à mourir, Mademoiſelle Guyot crut devoir reſtituer aux Comédiens une partie de ce qu'elle leur avoit dérobé pendant le temps qu'elle

(*a*) On dit que Mademoiſelle Guyot étoit à cheval, & que voulant rentrer dans ſa maiſon, le cheval paſſa dans l'allée ſi bruſquement, qu'elle rencontra une poutre contre laquelle ſa tête porta.

avoit rempli ſon emploi au contrôle à
1685. la recette ; ainſi elle fit ſon Teſtament, conçu en ces termes.

« Je donne mon ame à Dieu, & mon » corps à la terre ; & pour ſatisfaire à » l'acquit de ma conſcience, j'inſtitue » Meſſieurs les Comédiens, mes Léga- » taires univerſels, les priant d'avoir » pitié de mes parens, de faire prier » Dieu pour le repos de mon ame, & » de me faire enterrer ſans cérémonie. » Telle eſt ma derniere volonté, & mon » Teſtament de mort, fait ce 27. Juil- » let 1691. ſigné, *Judith de Nevers* » *Guyot.* »

A la mort de Mademoiſelle Guyot, qui arriva le 30. du même mois de Juillet, les Comédiens accepterent le legs, mais avant d'en être en poſſeſſion, ils eſſuyerent un procès qui leur fut intenté par Claude de Nevers, Maître Tonnelier à Orléans, Jean de Nevers, Comédien du Roy de Danemarc, & Louiſe de Nevers, femme d'André Raiſon, Maître Serrurier à Paris, freres & ſœur de la défunte. Ces derniers, par Sentence du 30. Juin 1692. furent déboutés de leur oppoſition, & le legs confirmé aux Comédiens, qui par charité donnerent quelque choſe à Claude de Nevers, qui reprit bien vîte le chemin d'Orléans.

A l'égard

A l'égard de Louiſe de Nevers, femme du Serrurier Raiſon, elle avoit prévenu l'évenement du Procès, en emportant pendant la maladie de ſa ſœur, le plus de linge, de hardes & d'argenterie qu'elle avoit pu. Terminons l'article de la Demoiſelle Guyot par quatre vers qu'on fit pour elle en 1680. 1685.

De la Guyot je ne vous dirai rien :
De tout ce que j'en ſçais on doit faire myſtere :
Quand on ne peut dire du bien,
On fait beaucoup mieux de ſe taire.

Pour achever cet article, nous y joignons l'état des Acteurs & Actrices de la Troupe du Roy, telle qu'elle étoit à la rentrée de Pâques de cette année.

Meſſieurs,

Baron.
De Champmeſlé.
La Tuillerie.
Dauvilliers.
La Grange.
De Villiers.
Raiſin, l'aîné.
Raiſin, le Cadet.
Guérin.
Roſimont.
Rochemore.
Le Comte.
Beauval.
Du Croiſy.
La Thorilliere.
Dancourt.
Deſmares.

Meſdemoiſelles,

De Champmeſlé.
Beauval.
Le Comte.
Guérin.
Raiſin.
Poiſſon.
La Grange.
Baron.
Bertrand.
Durieu.
Dancourt.
Deſbroſſes.

1685.

LE NOTAIRE OBLIGEANT, (a)

Comédie en proſe, en trois Actes, de M. DANCOURT, *

* On trouvera la vie de M. Dancourt ſous l'année 1710.

Repréſentée pour la premiere fois à la ſuite de la Tragédie de *Cinna*, le Vendredi 8. Juin. (Treize repréſentations, la derniere le 4. Juillet ſuivant.)

LE fonds de cette Comédie eſt le même que celui de *la Mere Coquette* de Quinault. M. Oronte eſt amoureux d'Angélique, fille de Madame Gérante, & celle-ci reſſent une paſſion auſſi vive pour Valere, fils de M. Oronte. Angélique & Valere s'aiment, & par le moyen de Merlin & de Liſette, leurs Domeſtiques, ils reçoivent beaucoup de préſens; Angélique de M. Oronte, & Valere de M. Madame Gérante. Le dénouement donne le titre à la Piéce. Un Notaire

(a) Le Notaire obligeant fut imprimé en Hollande en 1696. dans un Recueil de pluſieurs Piéces de Théatre ſous le nom de M. de Palaprat. Vers 1700. M. Dancourt fit imprimer cette Piéce, avec quelques autres de ſa compoſition: il changea le titre de cette premiere, & l'intitula *Les fonds perdus*. C'eſt ſous ce nom qu'elle a toujours paru depuis dans toutes les éditions de ſes Œuvres.

gagné par les jeunes amans, préſente deux Contrats de mariage, l'un de M. Oronte avec Madame Gérante, & l'autre d'Angélique & de Valere, portant une donation du bien du pere & de la mere, ces derniers ſe trouvant dupés, ſe retirent très-piqués. Ce coup d'eſſai de M. Dancourt fit connoître ſon talent pour le dialogue du Théatre, c'eſt ce qui ſoutient ſa Comédie, qui eſt remplie d'un aſſez bon Comique. 1685.

LES ENLÉVEMENS,

Comédie en un Acte, & en proſe, de M. BARON,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi ſix Juillet, précédée de la Tragédie de *Zéloniде.*

CEtte Piéce tient un peu de la Farce, mais dans le noble & le haut comique. L'amour que cinq perſonnes, d'une condition bien inégale, ont pour la fille d'un riche Fermier, en fait le ſujet & l'intrigue. Celui qui la conduit, eſt lui-même un des concurrens, qui s'eſt ſagement déſiſté d'une pourſuite inutile, & ſe contente de ſervir ceux qui le payent graſſement, & de ſe venger de

ſes autres Rivaux. Cette idée eſt plai-
1685. ſante. Auſſi la Piéce eſt-elle comique, aſſez bien rendue, & paſſablement conduite. Tous les perſonnages ſont encore originaux : & c'eſt peut-être ici la Comédie où M. Baron s'eſt moins copié. Elle n'eut cependant qu'un ſuccès médiocre. (*a*)

LE FLORENTIN,

Comédie en vers, en un Acte, de M. de LA FONTAINE,

Repréſentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Cinna*, le Lundi 23. Juillet. Treize repréſentations : la derniere le Lundi 20. Août ſuivant.

IL y a peu de choſe à dire de cette Comédie, l'intrigue en eſt foible, mais le jeu des Acteurs y fait beaucoup. La Scene entre Harpajeme, (c'eſt le nom du Florentin) & Hortenſe ſa pupille eſt excellente, & demande bien de la fineſſe de la part de l'Actrice qui repréſente le perſonnage d'Hortenſe. Il fut joué d'original par Mademoiſelle Rai-

(*a*) Elle ne fut jouée que ſix fois. La derniere repréſentation eſt du 16. Juillet.

ſin. Feue Mademoiſelle le Couvreur l'adopta, & mit cette Piéce à la mode, par l'art & les graces de ſon jeu. Aujourd'hui Mademoiſelle Grandval fait briller ce perſonnage, par l'heureux tâlent dont la nature l'a douée pour les rôles de noble Comique. 1685.

ANGÉLIQUE ET MÉDOR;

Comédie en proſe, en un Acte, attribuée à M. DANCOURT, (a)

Repréſentée pour la premiere fois, enſuite de la Tragédie de *Bérénice*, le premier Août. (Quatorze repréſentations : la derniere le premier Septembre ſuivant.)

VOici une nouvelle forme de Parodie. C'eſt une intrigue particuliere, dans laquelle on fait entrer celle d'une autre Piéce, dont on fait la critique. Subligny, à la vérité, avoit entamé ce genre de critique, dans ſa *Folle querelle*, mais c'étoit d'une façon ſi peu Théatrale, qu'il n'avoit fait aucune impreſſion ; ainſi on doit regarder Dancourt comme l'inventeur de ce comique, qui eſt d'un foible mérite, mais cepen-

(a) Dans un Recueil de Piéces de Théatre ſous le nom de Monſieur Dancourt, imprimé en Hollande, *in*-12. 1705.

1685. dant plus raiſonnable que celui des Parodies données depuis aux Théatres Forains, & aux nouveaux Comédiens Italiens, dont toute la critique conſiſte dans quelques couplets burleſques, ſans rien changer au fonds du ſujet, ni aux caracteres des perſonnages. Nous aurons occaſion d'étendre un peu plus cette remarque ; revenons à la Comédie qui fait le ſujet de cet article.

Un Provincial des plus ridicule, eſt prêt d'épouſer une jeune perſonne, que ſa mere contraint à cet engagement. Cette jeune perſonne eſt aimée d'un Cavalier, qui par le moyen de ſon Valet, eſt introduit dans la maiſon de ſa Maîtreſſe, à titre de Muſicien, attendu que le Provincial aime paſſionnément la muſique. De ſorte qu'on propoſe à ce dernier de repréſenter devant lui l'Opéra de Roland. Il y conſent. La jeune perſonne prend le rôle d'Angélique, & ſon amant celui de Médor. Après quelques Scenes qui parodient l'Opera, & qui font action à la Piéce, le Valet du jeune homme arrive, & dit en chantant :

Angélique eſt partie, & Médor avec elle.

La mere & le prétendu ſe déſeſperent : l'amant reparoît, & dit qu'après l'éclat qui vient d'arriver, le meilleur parti

qu'on ait à prendre, eſt de lui accorder la perſonne qu'il vient d'enlever. La mere ſe rend à cette raiſon, & le Provincial ſort en peſtant contre la muſique & les Muſiciens. Cette Comédie eſt non-ſeulement foible par l'intrigue, mais encore par le dialogue. 1685.

L'HÉROÏNE,

Petite Comédie, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Lundi dix Septembre. Le 18. du même mois, la quatriéme & derniere repréſentation.

LES AMOURS DE VENUS ET D'ADONIS,

Tragédie, de M. de Viſé,

Remiſe au Théatre le Dimanche 3. Septembre. (Six repréſentations.)

« CEtte Piéce (dit M. de Viſé) eut » dans ſon temps un fort grand ſuc- » cès *, quoique ſes machines ne fuſſent » accompagnées ni de danſes, ni de » voix. Cependant, comme on a accou- » tumé d'en voir à toutes les Piéces, où

* Voyez-en l'Extrait, Tome XI. page 7.

1685. » il y a du Spectacle, & qu'elles pa-
» roiſſent nues ſans cet agrément, on y
» a mis des Intermédes, dont la muſique
» a été faite par M. Charpentier, qui,
» depuis beaucoup d'années, travaille
» avec ſuccès à ces ſortes de choſes. On
» y a auſſi mêlé une plainte, qui a
» charmé tous ceux qui l'ont entendu,
» & qui ſe connoiſſent en muſique. Les
» Comédiens de leur côté s'étant par-
» faitement bien acquittés de leurs rôles,
» & en ayant reçûs des applaudiſſe-
» mens, en ont fait donner à la Piéce,
» qui après ſix repréſentations dans une
» même ſemaine, faiſoit eſpérer un aſſez
» heureux ſuccès, ſi elle n'eut point été
» interrompue par le départ des Acteurs,
» qui furent mandés à Fontainebleau,
» pour le divertiſſement de la Cour. »
Mercure Galant, Octobre 1685. *pages* 353, 354.

1685.

L'OPÉRATEUR,

Petite Comédie d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Mercredi vingt-quatre Octobre, précédée de la Tragédie de *Cinna.*

CEtte Piéce n'eut aucun ſuccès. On en donna la ſeptiéme, & derniere repréſentation le Mardi *6.* Novembre, ce qui obligea les Comédiens, en attendant les nouveautés qu'ils préparoient, à remettre la Piéce ſuivante.

LE MARIAGE DE BACCHUS ET D'ARIANE,

Comédie-Héroïque, de Monſieur DE VISE',

* L'Extrait ſe trouve T. XI. p. 198.

Remiſe au Théatre le Dimanche 11. Novembre.

« L'Accueil favorable qu'on a fait à » la Tragédie des Amours de Vénus, » & d'Adonis, (c'eſt M. de Viſé qui » parle encore) a engagé les Comédiens » à remettre ſur le Théatre *Le Mariage*

1685. » *de Bachus*, que je fis deux ans après... » Lorqu'elle parut d'abord ſur le Théa- » tre du Marais, la muſique en avoit » été faite par le fameux *M. Moliere*, » qui travailloit autrefois pour les di- » vertiſſemens de Sa Majeſté. Mais com- » me il a fallu ſe reſtraindre au nombre » des voix preſcrites, on a fait faire de » nouveaux airs par M. Lallouette, éléve » de M. de Lully. » *Mercure Galant*, *Octobre* 1685. *pages* 355 & 356.

Les Comédiens furent trompés dans leur attente. Le Mariage de Bacchus eut encore moins de ſuccès que les Amours d'Adonis, & ne paſſerent pas la quatriéme repréſentation.

ARISTOBULE,

Tragédie par un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi 30. Novembre. La ſeconde repréſentation le Dimanche deux Décembre, & la troiſiéme & derniere le Mardi 4. du même mois.

1685.

LES FAÇONS DU TEMPS, (*a*)

COMEDIE

En cinq Actes, en proſe, (vraiſemblablement de M. de SAINTYON,)

On trouvera un article ſur M. de Saintyon, après celui du *Chevalier à la mode*, ſous l'année 1687.

Repréſentée pour la premiere fois le Jeudi 13. Décembre. (Neuf repréſentations. La derniere le Vendredi 4. Janvier 1686.)

AVant de rendre compte de cette Comédie, il nous paroît néceſſaire de rapporter ce que M. de Viſé en a dit; ce paſſage ſert a appuyer notre conjecture au ſujet de l'Auteur de cette Piéce.

« La Troupe du Roy, a donné pluſieurs » repréſentations d'une Comédie intitulée: LES FAÇONS DU TEMPS. Comme on ne dit point le nom de l'Auteur, j'obſerverai la-deſſus le ſilence » que ſa modeſtie veut qu'on garde. » Elle eſt d'un homme du monde qui en » ſçait les manieres, & de qui même des

Mercure Galant, Décembre 1685. p. 303-306.

(*a*) La Comédie des *Façons du temps*, n'a jamais été imprimée à Paris. Elle le fut en Hollande en 1696. *in*-12. ſous le nom de M. de Palaprat, & ſous le titre des MŒURS DU TEMPS.

1685. » perſonnes de diſtinction & de naiſſan-
» ce, veulent bien recevoir des précep-
» tes pour apprendre à vivre. Cette Piéce
» a d'abord été traitée comme le ſont
» celles qu'on eſtime aſſez pour les criti-
» quer ; car chacun ſçait que l'on ne ſe
» donne pas la peine de cenſurer ce que
» l'on trouve tout-à-fait méchant. Après
» avoir eſſuyé la critique de ceux qui ne
» voyent les Ouvrages nouveaux que
» pour en chercher les endroits foibles,
» elle a été jugée à la Cour, où elle a
» reçu un accueil plus favorable, & où
» parmi les ſuffrages illuſtres qu'elle a eu,
» elle en a mérité de perſonnes reconnues
» & eſtimées, pour n'avoir jamais dé-
» guiſé leurs ſentimens. Le Public déſin-
» téreſſé l'a vûe enſuite, & il s'y eſt fort
» diverti, & les aſſemblées ont été nom-
» breuſes. Comme elles ſont le plus grand
» ſuccès des Piéces, on peut dire que
» celle-ci a eu beaucoup d'approbateurs,
» puiſqu'elle a eu des Auditeurs en très-
» grand nombre. »

La Comédie des *Façons du Temps*, eſt très-légerement écrite. On y trouve le même génie, & la même maniere de dialoguer du *Chevalier à la mode*, & des *Bourgeoiſes à la mode*, Comédies en cinq Actes, en proſe, imprimées ſous le nom de M. Dancourt, & qu'on

ſçait, être du moins en partie de M. de Saintyon. Comme la Piéce qui fait le ſujet de cet article eſt aſſez rare, nous allons en donner un extrait circonſtancié, dans lequel nous croyons devoir faire entrer quelques Scenes de la même Piéce. 1685.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

MERLIN *ſeul dans un fauteuil.*

Ah! ah! que tout ceci commence à m'ennuyer, & que je voudrois bien que M. mon Maître voulut faire une fin, bonne ou mauvaiſe, il n'importe pourvû qu'il finiſſe.

SCENE II.

LISETTE, MERLIN,

LISETTE.

Bon jour Merlin.

MERLIN.

Bon jour Liſette.

LISETTE.

Tu as l'air bien endormi, mon garçon.

MERLIN.

Et tu l'as bien éveillé toi, à ce qui me ſemble: que diantre viens-tu faire ici de ſi bon matin?

LISETTE.

Je viens te voir, je n'ai rien à faire.

MERLIN.

1685. Vous êtes familière, mignonne, & ſi je n'avois la réputation d'être un garçon fort ſage, la médiſance trouveroit à mordre ſur vos viſites.

LISETTE.

Bon, bon, la médiſance : eſt-ce qu'on la craint dans le temps où nous ſommes ? Les femmes ſe ſont miſes au-deſſus de cela, c'eſt les louer que de leur donner des avantures ; & telles qu'on croit deshonnorées par la médiſance, deviennent des illuſtres à force de faire mal parler d'elles.

MERLIN.

Voilà une belle morale.

LISETTE.

C'eſt la morale à la mode, mon enfant.

MERLIN.

Et vous êtes une fille à la mode, vous, apparemment ; & puiſque vous êtes au-deſſus de la médiſance, je veux bien avoir la complaiſance de m'y mettre auſſi. Que veux-tu de moi ? Parle, je ne ſuis pas cruel.

LISETTE.

Et moi je ne ſuis pas d'humeur à m'humaniſer. Laiſſons-là la bagatelle je te prie.

MERLIN.

Avec ces manieres-là, tu ne deviendra jamais auſſi illuſtre qne tu pourrois l'être.

LISETTE.

Que fait ton Maître ! A-t-il paſſé la nuit au jeu, comme de coutume ?

MERLIN.

Au jeu ? Non. Il l'a paſſée à table, & il dort ſur ſon lit tout habillé. 1685.

LISETTE.

Il en ſera plûtôt levé, cela eſt fort commode.

MERLIN.

Depuis que M. ſon pere a fait un ſi grand vacarme, il s'eſt bien corrigé de la paſſion du jeu ; il s'eſt fait yvrogne, par complaiſance pour ſa famille.

LISETTE.

Voilà un heureux changement.

MERLIN.

C'eſt moi qui lui ai fait prendre ce parti-là, parce qu'il me convient beaucoup mieux que l'autre ; je le gouverne un peu, comme tu ſçais, c'eſt un garçon fort docile vraiment, & s'il avoit un peu plus d'argent, je m'accommoderois aſſez de lui, mais il me prend quelquefois des impatiences de porter le deuil de M. ſon pere.

LISETTE.

Tes impatiences ne ſerviront de rien, M. Damis eſt un homme qui a la phiſionomie de mettre en terre toute ſa poſtérité ; il ne refuſe rien à ſes plaiſirs, & depuis la mort de Madame ſa femme, il ſe dédommage à merveille de tous les chagrins qu'elle lui a donnés pendant ſa vie.

MERLIN.

Il n'eſt avare que pour ſes enfans ; comment la jeune Mariane, ta Maîtreſſe s'accommode-t-elle de ſes manieres ?

LISETTE.

1685. Fort mal, & M. Damis a autant de dureté pour ſa fille, que pour M. ſon fils.

MERLIN.

Cela me ſurprend, car au bout du compte elle n'eſt pas ſi débauchée que mon Maître, peut être.

LISETTE.

Il y a grande différence, & une fille....

MERLIN.

Oh! mon enfant, les garçons & les filles, les filles & les garçons, c'eſt la même pâte; les inclinations ſont pareilles, il n'y a que la maniere de les mettre en œuvre qui eſt différente. Ta Maîtreſſe n'eſt-elle pas amoureuſe du Chevalier, par éxemple, & ſi M. Damis ne veut pas donner ſon conſentement pour le mariage, ne trouverez-vous pas le moyen de vous en paſſer?

LISETTE.

Cela ſe pourroit bien, pourquoi non? Quand un pere a l'entêtement de ne pas marier ſa fille, & qu'elle eſt aſſez grande pour ſe marier toute ſeule, ce n'eſt pas un grand inconvénient que quelque formalité négligée.

MERLIN.

On en faiſoit ſcrupule autrefois, mais on a réformé cet abus-là.

LISETTE.

Et la ſœur du Chevalier, l'aimable Angélique n'épouſe-t-elle pas auſſi ton Maître, ſans que la famille en ſoit avertie? Les filles ne diſent pas tout ce qu'elles font ordinairement.

MERLIN.

1685.

MERLIN.

Il y en a qui en font trop, pour tout dire, mon enfant.

LISETTE.

Le myſtere eſt une belle choſe.

MERLIN.

Oui; il n'y a rien de plus agréable qu'un mariage myſterieux. C'eſt une eſpéce de bonne fortune.

LISETTE.

Cela a ſon goût & ſon mérite.

MERLIN.

N'eſt-il pas vrai? Si tu veux je t'épouſerai comme cela, par maniére de bonne fortune.

LISETTE.

Cela ne preſſe pas encore. Sitôt que Dorante ſera éveillé, qu'il vienne à l'appartement de ſa ſœur. Entend-tu?

MERLIN.

Non pas, s'il te plaît: qu'elle vienne au nôtre, nous ne ſortons pas ſi librement qu'elle, & tu as pû voir dans notre antichambre quelques honnêtes Bourgeois, dont nous voudrions bien éviter la converſation.

LISETTE.

Quoi ces Meſſieurs qui ſont là dehors?

MERLIN.

C'eſt une eſpéce de petite Cour que mon Maître a eu l'eſprit de faire, ils viennent preſque tous les matins à notre lever.

LISETTE.

Cruels courtiſans que ces Meſſieurs-là! En voici quelqu'un qui a les entrées.

1685.

MERLIN.

Il y a des inſolens qui les uſurpent. Juſtement, c'eſt M. Petit-Pont, le Marchand de Dorures, le plus importun de tous les courtiſans de notre connoiſſance.

LISETTE.

Adieu, que ton Maître ne ſorte pas ſans qu'on lui parle.

SCENE III.

M. PETIT-PONT, MERLIN.

M. PETIT-PONT.

J'entre indiſcrettement, & j'interromps peut-être votre converſation, M. Merlin.

MERLIN.

Il n'y a point de peut-être à cela, M. Petit-Pont, vous entrez indiſcrettement, cela eſt vrai, & vous nous interrompez, cela eſt très-ſûr. Y a-t-il quelque choſe pour votre ſervice?

M. PETIT-PONT.

Eſt-ce qu'il n'eſt pas encore jour ici?

MERLIN.

Non, Monſieur, il n'eſt jour chez nous qu'à la nuit, & la nuit n'eſt pas le temps de venir demander de l'argent.

M. PETIT-PONT.

M. Dorante, à ce que je vois, change l'ordre de la nature.

MERLIN.

Il n'eſt pas le ſeul, & c'eſt vous qui forcez preſque tous les jeunes gens à vivre dans ce déréglement.

1685.

M. PETIT-PONT.

Moi ?

MERLIN.

Vous, & les autres : que diables, vous êtes un tas de perſécuteurs qui ne pouvez laiſſer en repos les gens qui vous doivent. Vous ne les quittez de toute la journée, on prend votre temps, on dort pendant que vous veillez, & on ſe livre à ſon plaiſir, ou à ſes affaires, quand vous êtes bien endormis.

M. PETIT-PONT.

Votre Maître en uſe fort mal avec moi, M. Merlin.

MERLIN.

Il en uſe mal avec vous ? Pouvez-vous dire cela ? Ce ſeroit à lui de ſe plaindre, & c'eſt lui qui eſt la partie ſouffrante de tout ceci.

M. PETIT-PONT.

Comment donc, la partie ſouffrante ?

MERLIN.

Sans doute. Il vous doit, & il n'a point d'argent. Vous êtes en droit de demander, il n'eſt pas en état de payer ; vous jouiſſez de votre bien, vous, tout à votre aiſe ; vous avez la ſatisfaction de ſonger qu'il vous eſt dû, & il a le chagrin de vous devoir. Quel déſeſpoir pour un jeune homme ! Ah ! ſans contredit, tout l'avantage eſt de votre côté, M. Petit-Pont.

M. PETIT-PONT.

Ouais ! mais voici un plaiſant raiſonnement. Ne lui ai-je pas donné mon argent comptant ?

MERLIN.

A cauſe du bon marché qu'il vous a fait. Il-

1685. s'aviſe l'année paſſée de lever quelques habits pour ſon hyver, un deuil de Cour vient à la traverſe, il ſe trouve cent aulnes de drap & autant de velours, dont il ne ſçait que faire, il vous donne tout pour neuf cent livres. Vous êtes bien lézé là dedans, n'eſt-il pas vrai?

M. PETIT-PONT.

Et toutes les dorures, les points d'Eſpagne, les galons, les franges, les poſtiches que je lui ai fourni à crédit?

MERLIN.

Il vous les doit, il faut qu'il vous les paye.

M. PETIT-PONT.

Et quand me les payera-t-il?

MERLIN.

C'eſt ce que je ne ſçais pas.

M. PETIT-PONT.

Et n'a-t-il point de honte de me faire attendre, moi qui l'ai payé ſur le champ.

MERLIN.

Non, vraiment: vous nous avez payé ſur le champ, parce qu'on vous a fait très-bon marché; vous nous avez depuis vendu très-cher; nous vous devons longtemps, & très-longtemps, même; cela eſt dans les régles, & vous n'avez pas le mot à dire.

M. PETIT-PONT.

Oui, c'eſt ainſi que le prend votre Maître! Oh! je lui ferai voir.....

MERLIN.

Paix, paix, paix, voici quelqu'un de vos confreres, ne donnez point de mauvais éxemple.

1685.

SCENE IV.

M. DES BOURDONNOIS, M. PETIT-PONT, MERLIN.

M. DES BOURDONNOIS.

Monſieur, je ſuis votre ſerviteur; je ne ſerois pas entré juſqu'ici, ſi l'on ne m'avoit dit que M. y étoit déja.

MERLIN.

Voilà ce que fait le mauvais éxemple: hé-bien, qu'eſt-ce qui vous améne ici, M. Des Bourdonnois, de quoi eſt-il queſtion?

M. DES BOURDONNOIS.

Ne le ſçavez-vous pas? Eſt-ce qu'on ne parle pas encore à M. votre Maître?

MERLIN.

On ne lui parlera d'un mois, Monſieur.

M. DES BOURDONNOIS.

Comment d'un mois?

MERLIN.

Il y en a pour autant. Les Médecins lui ont défendu de voir perſonne. Un maudit rhumatiſme qui lui eſt tombé ſur les oreilles l'a rendu ſourd juſqu'à ce temps.

M. PETIT-PONT.

Quel conte eſt-ce que vous nous faites?

MERLIN.

Ce n'eſt point un conte, c'eſt un rhumatiſme.

M. DES BOURDONNOIS.

Un rhumatiſme ſur les oreilles! ne ſeroit-ce point plûtôt ſur la bourſe?

1685.

MERLIN.

Oui, il y a complication de maladie, cela eſt dangereux, au moins; & les viſites des Créanciers ſont fort contraires à ces maux-là.

M. PETIT-PONT.

Cela eſt étrange, que nous rendions ainſi malade les gens qui nous doivent.

MERLIN.

Oh! le mauvais air eſt parmi vous autres aſſurément; & une grande marque de cela, c'eſt que tout le monde vous hait comme la peſte.

M. PETIT-PONT.

Parce que nous demandons de l'argent.

MERLIN.

Hé morbleu, pourquoi en demander? Les Marchands ſeroient adorables ſans ce défaut-là.

M. DES BOURDONNOIS.

Lorſque l'on a beſoin de nous, on ne déguerpit point nos boutiques; demandons-nous ce qui nous eſt dû, nous ſommes des gens qu'on voudroit voir pendre.

MERLIN.

C'eſt un uſage reçu, vous ne réformerez pas le ſiécle.

M. PETIT-PONT.

Mais on parle aux perſonnes du moins.

MERLIN.

Ne me parlez-vous pas? Je ſuis le ſubſtitut de mon Maître, il m'a donné ordre de vous écouter tant qu'il vous plaira.

1685.

M. DES BOURDONNOIS.

Et de l'argent, qui nous en donnera ?

MERLIN.

Ma commiſſion ne va point juſque-là, ſi c'eſt ce qui vous améne, je ne vous conſeille pas d'attendre.

M. PETIT-PONT.

J'attendrai juſqu'à demain.

M. DES BOURDONNOIS.

Je ne ſortirai point que je ne ſçache à quoi m'en tenir.

MERLIN.

Oui ? ah ! nous allons voir. Meſſieurs, vous ſeriez chez vous beaucoup mieux qu'ici, à moins que vous n'ayez quelque affaire enſemble, que vous vouliez régler avant que de ſortir.

M. PETIT-PONT.

Non, non, nous n'avons point d'affaire enſemble.

M. DES BOUDONNOIS.

Et nous n'en avons jamais eu.

MERLIN.

Oh ! je veux vous en faire avoir moi, pour vous déſennuyer, puiſque vous êtes réſolus d'attendre. Il faut bien vous amuſer & vous faire paſſer le temps à quelque choſe.

M. DES BOURDONNOIS.

On ne m'amuſe pas ſi aiſément, & j'ai livré de belle & bonne marchandiſe, & je prétens.....

1685.

MERLIN.

Oui, des étoffes bien conditionnées ; & voilà M. Petit-Pont, avec qui nous les avons négociées, qui en a été fort content ; demandez-lui plûtôt.

M. PETIT-PONT.

Comment ?

M. DES BOURDONNOIS.

Quoi, c'eſt vous qui avez acheté mon velours, & mon drap, Monſieur ?

M. PETIT-PONT.

Qu'eſt-ce à dire ? Je ne vous connoîs pas ; ce que j'ai acheté eſt à moi ; ne l'ai-je pas bien payé ?

MERLIN.

Oh, pour cela oui ; neuf cens livres, argent comptant :

M. DES BOURDONNOIS.

Comment, neuf cens livres ! Il y en avoit pour trois mille deux cens.

MERLIN.

Nous ne ſommes pas des fripons, nous autres ; & nous ne gagnons pas trop dans le commerce, comme vous voyez.

M. DES BOURDONNOIS.

Et vous facilitez ainſi à la jeuneſſe, les moyens de ſe ruiner, Monſieur ? N'avez-vous point de honte, de profiter du déréglement d'un enfant de famille, & de le plonger dans le déſordre ?

M. PETIT-PONT.

Monſieur, Monſieur, mêlez-vous, s'il vous plaît, de vos affaires, & ne vous embarraſſez point de celles des autres.

MERLIN.

1685.

MERLIN.

M. Des Bourdonnois parle fort juſte, & quand on a de certains reproches à ſe faire, il ne faut point tant faire l'entendu.

M. DES BOURDONNOIS.

Je ſuis Marchand moi, & je ne ſuis point un uſurier, afin que vous le ſçachiez.

MERLIN.

Monſieur eſt Marchand auſſi, l'un n'empêche pas l'autre.

M. DES BOURDONNOIS.

Il eſt Marchand ?

MERLIN.

Oui vraiment, c'eſt lui qui nous a fourni toutes ces dorures, dont vous ne nous avez donné que cent cinquante piſtoles.

M. PETIT-PONT.

Cent cinquante piſtoles ! il y en avoit pour deux mille écus ; allez, Monſieur, cela eſt infâme d'abuſer ainſi des preſſans beſoins d'un jeune homme.

MERLIN.

Et de l'aider à ruiner d'honnêtes Marchands comme Monſieur Petit-Pont, qui avancent leur bien dans la bonne foi.

M. DES BOURDONNOIS.

Morbleu, j'ai donné de ſa marchandiſe tout ce qu'elle valoit, & c'eſt un mal honnête homme de vendre ſi cher une once d'oripeau ſur deux livres de ſoye.

MERLIN.

Ce qu'il dit-là eſt d'aſſez bon ſens au moins.

M. PETIT-PONT.

1685. C'eſt un affronteur, lui, de faire payer ſi cher, de vieille panne caſſée, & du drap brûlé; voilà de plaiſantes guenilles! je les ai trop acheté de moitié.

MERLIN.

Il inſulte vos marchandiſes, cela ne ſe ſouffre point.

M. DES BOURDONNOIS.

C'eſt bien à lui de raiſonner.

M. PETIT-PONT.

Aſſurément, c'eſt à moi; je n'ai encore manqué que deux fois en ma vie, & vous avez quatre fois fait banqueroute.

M. DES BOURDONNOIS.

Vous entendez ce qu'il me dit, Monſieur?

MERLIN.

Oui, Monſieur, il a tort aſſurément.

M. PETIT-PONT.

Il m'a appellé mal-honnête homme.

MERLIN.

Cela eſt vrai, je l'ai entendu.

M. DES BOURDONNOIS.

Il me fera réparation ſur ma parole, & je revendiquerai mes étoffes.

MERLIN.

Revendiquez, revendiquez, cela ſera fort bien fait.

M. PETIT-PONT.

J'en aurai raiſon à quelque prix que ce ſoit, & je me ferai rendre mes dorures, &c.

Nous n'avons pû réſiſter à la tentation de placer ici ces Scenes, pour faire connoître le ſtile de l'Auteur. Paſſons préſentement à l'intrigue de la Piéce. Après le départ de Meſſieurs Des Bourdonnois & Petit-Pont, Dorante paroît, fort chagrin de n'avoir point d'argent. Un nouveau Créancier ſurvient, c'eſt M. de la Tocane, Marchand de vin, qui eſt renvoyé avec de belles eſpérances. M. Grumelin, propriétaire d'une maiſon de campagne, que Dorante tient à loyer, vient ſe plaîndre à ce dernier d'un bois qu'il a fait couper. 1685.

SCENE IX.

DORANTE.

Ah, votre bois, fort bien. Merlin, M. Grumelin vient pour ſon bois qu'on a fait couper.

MERLIN.

Ce bois-là étoit affreux, M. Grumelin, on n'y voyoit goûte.

M. GRUMELIN.

Qu'eſt-ce à dire affreux?

DORANTE.

Non, Monſieur, il étoit admirable, il étouffoit les gens dans la maiſon, cela avoit ſon mérite au moins, car il ne faut point d'air à la campagne, il ne faut point de vûe, vous avez raiſon.

MERLIN.

Il ſe mocque de vous, M. Grumelin.

1685.

M. GRUMELIN.

Je le vois bien, mais.....

DORANTE.

Je ne comprend pas comment les gens ſont faits, pour moi. On prend tous les ſoins imaginables pour embellir la maiſon de Monſieur, on en fait un bijou pour la vûe, en étêtant ſeulement un méchant bois.

M. GRUMELIN.

En l'étêtant ? Les arbres ſont coupés par le pied.

DORANTE.

Coupez par le pied ? cela n'eſt pas de mon ordonnance.

MERLIN.

Non, Monſieur, c'eſt de la mienne.

DORANTE.

Qu'eſt-ce à dire cela, de la tienne ?

MERLIN.

Oui, Monſieur, vous vouliez qu'on les étêtat pour avoir de la vûe au premier étage, & j'ai fait tout abattre moi, pour avoir de la vûe dans la cuiſine.

M. GRUMELIN.

Vous voyez bien, Monſieur.

DORANTE.

Quoi, de la cuiſine !

MERLIN.

De la cave, Monſieur, de la cave, c'eſt une vûe charmante.

1685.

DORANTE.

Oh, plaignez-vous, M. Grumelin, une vûe charmante dans la cuiſine, dans la cave.

M. GRUMELIN.

Cela étoit bien néceſſaire ; mais ce bois a été vendu, & l'argent.....

DORANTE.

Oh, pour l'argent, je l'ai touché, il faudra bien vous en tenir compte ; à la fin du bail on verra tout cela.

M. GRUMELIN.

A la fin du bail ?

DORANTE.

Mon cher, M. Grumelin, laiſſez-moi faire, je veux accommoder votre maiſon à ma fantaiſie, ce ſera le plus joli morceau qu'il y ait aux environs de Paris. Il y a de quoi faire des choſes.....

M. GRUMELIN.

Hé ! n'y faites plus rien de nouveau, de grace ; ce qui eſt fait, eſt fait, il en faut paſſer par-là, mais je vous conjure de faire ſouvenir M. votre pere de la commiſſion qu'il m'a promiſe pour mon gendre.

DORANTE.

Ah, pour cela, c'eſt une affaire faite. Je ſuis votre ſerviteur, *M.* Grumelin, &c.

Après le départ de M. Grumelin, Dorante continue à ſe plaindre du manque d'argent où il ſe trouve, & ajoute, que, ce qui l'inquiéte le plus, eſt une malheu-

reuſe lettre de change de quatre cens
1685. louis.

MERLIN.

Cela eſt inquiétant, vous avez raiſon.

DORANTE.

Elle eſt échue, le coquin à qui je l'ai faite pourſuit vivement.

MERLIN.

Voilà un grand maraut, de vouloir être payé.

DORANTE.

Si je ne trouve aujourd'hui cette ſomme, je ſuis perdu.

MERLIN.

Voici votre Tante, la bonne Dame a quelque part un vieux magot, ſi elle vouloit.... &c.

Araminte, ſœur de M. Damis, arrive fort fâchée contre Dorante, ſon neveu. Elle l'appelle libertin, garnement, parce qu'il a pris à ſon pere trois quarteaux de vin d'Eſpagne, & un ballot de truffes. Dorante après avoir laiſſé diſputer Araminte avec Merlin, dit malicieuſement à cette Coquette ſurannée.

SCENE XI.

DORANTE.

C'eſt vous, ma tante, qui m'attirez l'indignation de mon pere.

ARAMINTE.

Moi, mon enfant?

1685.

DORANTE.

Vous-même. Le Chevalier vient ſouvent ici, il eſt de mes amis, mon pere s'imagine que vous êtes amoureuſe de lui, & il croit que c'eſt moi qui vous ai miſe dans ce goût-là.

ARAMINTE.

C'eſt un bon impertinent que votre pere, avec ſes imaginations.

MERLIN.

Fort bien.

ARAMINTE.

C'eſt un fort honnête garçon que le Chevalier.

DORANTE.

Il a une eſtime pour vous, qui n'eſt pas concevable, ma tante.

MERLIN.

Il ne s'en tient pas à l'eſtime, Monſieur, & s'il oſoit....

ARAMINTE.

Qu'il oſe, qu'il oſe, je ferai bien voir à M. mon frere, que je ne dépens de perſonne.

MERLIN.

Vous êtes majeure, une fois.

ARAMINTE.

Qu'il ne me faſſe pas parler; je ſçai de ſes nouvelles.

MERLIN.

Vous ſçavez de belles choſes.

DORANTE.

Quoi, ma tante, mon pere?....

1685.

ARAMITE.

Il n'a qu'à ſe venir plaindre de votre conduite, je le redreſſerai bien ſur la ſienne.

DORANTE.

Il eſt d'une étrange humeur, je vous l'avoue.

ARAMINTE.

Je ſuis dans une colére épouvantable. Réjouiſſez-vous, jouez, dépenſez, faites tout ce que vous voudrez, & votre ſœur auſſi, je ſerai pour vous contre votre pere, & nous le réduirons ſur ma parole, &c.

Dorante ſort, pour aller chez Angélique, ſœur du Chevalier, ce qui termine le premier Acte.

Le ſecond ouvre par Mariane, fille de M. Damis, & Liſette. La premiere ſe plaint à ſa Confidente des duretés de ſon pere, & lui parle de l'amour que le Chevalier a pour elle. Survient Angélique, qui après quelques diſcours, paſſe avec Mariane dans l'appartement de cette derniere. Arrive Madame des Martins, célébre intrigante, qui apprend à Liſette, qu'elle eſt la Confidente de M. Damis & de ſa ſœur Araminte. Damis eſt amoureux d'Angélique, & Araminte eſt folle du Chevalier. Liſette engage Madame Des Martins à ſervir Mariane & ſon frere Dorante, attendu que Mariane eſt aimée

1685.

du Chevalier, & que Dorante aime Angélique. Suit une Scene entre Damis & Madame Des Martins. Damis preſſe ſa Confidente de lui procurer la connoiſſance d'Angélique, & ajoute.

ACTE II.

SCENE VI.

DAMIS.

Ne puis-je pas hazarder de lui rendre quelque viſite ?

MADAME DES MARTINS.

Des viſites ? Gardez-vous-en bien. Elle a un petit mutin de frere qui n'entend point de raillerie.

DAMIS.

Mais quand on a de bons deſſeins ? ....

MADAME DES MARTINS.

Cela n'y fait rien ; c'eſt un petit emporté qui ne veut point qu'on épouſe ſa ſœur, de quelque maniere que ce ſoit.

DAMIS.

Comment donc faire, Madame Des Martins ?

MADAME DES MARTINS.

Comment ? Ne vient-on pas à bout de tout, quand on a de l'eſprit. C'eſt un jeune homme qui joue, qui fait de la dépenſe, & qui n'eſt pas riche. Il a un régiment à entretenir, il a beſoin d'argent, faites vos efforts pour avoir le bonheur de lui en prêter.

DAMIS.

Le bonheur de prêter de l'argent à un Colonel ? Cela ne ſera pas bien difficile.

1685.

MADAME DES MARTINS.

Je ménagerai cela, moi, laiſſez-moi faire. Il vous fera ſon billet, vous le preſſerez pour le payement, il ne pourra payer, & pour ſe tirer d'intrigue, il vous laiſſera épouſer ſa ſœur, en donnant quittance. Il y a mille mariages dans le monde qui ne ſe font pas autrement.

DAMIS.

Mais cela ſera bien long, Madame Des Martins, & en attendant je ſerois bien aiſe d'avoir quelque petite converſation avec....

MADAME DES MARTINS.

C'eſt à quoi j'ai déja ſongé, & ſi vous voulez je propoſerai ce ſoir une partie de ſouper chez moi.

DAMIS.

C'eſt fort bien dit, & ſi on l'accepte, j'aurai ſoin du ſouper, & je ferai porter le couvert.

Madame des Martins après avoir congédié Damis, eſt abordée par le Chevalier & Araminte, qui l'engagent à ſe rendre l'arbitre des arrangemens qu'ils veulent prendre enſemble. Madame des Martins leur lit un bail, *entre un jeune homme de qualité & une fille riche & majeure, qui ont deſſein de s'épouſer quelque jour.* Ce bail eſt accepté de la part du Chevalier & d'Araminte. Celle-ci paſſe dans ſon appartement avec Madame des Martins. Le Chevalier reſte ſeul, ſurvient Merlin.

ACTE II. 1685.

SCENE XII.

LE CHEVALIER.

Ah, ah, c'eſt toi Merlin, où eſt ton Maître?

MERLIN.

Je ne ſçai, Monſieur, nous ſommes ſortis enſemble ce matin pour aller à la chaſſe.

LE CHEVALIER.

A la chaſſe?

MERLIN.

Oui, Monſieur, à la chaſſe de quelque argent.

LE CHEVALIER.

C'eſt un gibier bien rare que celui-là.

MERLIN.

Auſſi pour en trouver, & pour battre plus de pays, nous avons jugé à propos de nous ſéparer; le rendez-vous de chaſſe eſt ici, & il y a dans l'antichambre une bête que j'ai fait donner dans les toiles.

SCENE XIII.

DORANTE, LE CHEVALIER, MERLIN.

DORANTE.

Bon jour, mon pauvre Chevalier.

LE CHEVALIER.

Bon jour, mon ami, tu as des affaires, je te laiſſe: ta ſœur & la mienne ſont enſemble, je vais les trouver, nous t'attendons; quand tu auras fini, nous avons quelque choſe à t'apprendre.

1685.

SCENE XIV.

DORANTE, MERLIN.

MERLIN.

Monſieur, tout ce que j'ai pû faire....

DORANTE.

Eh, bien, mon enfant, où en ſommes-nous?

MERLIN.

Monſieur, je vous améne ici une perſonne de conſidération qui fera votre affaire.

DORANTE.

Une perſonne de conſidération! Qui eſt-ce?

MERLIN.

Un homme de robe, Monſieur, un ancien Procureur, qui par délicateſſe de conſcience a renoncé à la profeſſion.

DORANTE.

De la conſcience à un Procureur, cela n'eſt pas commun.

MERLIN.

N'eſt-il pas vrai? J'ai bien courru auſſi pour le trouver; mais je n'ai pas perdu mes peines. Entrez, Monſieur. Voilà, peut-être, un des plus honnêtes hommes qu'il y ait à Paris.

SCENE XV.

M. GRIFFARD, DORANTE, MERLIN.

M. GRIFFARD.

Oui, Monſieur, je m'en pique. Je me nomme Griffard, pour vous ſervir, & le Châtelet

eſt l'école où j'ai étudié pendant vingt années, la vertu, l'honneur & la probité. 1685.

DORANTE.

C'eſt une fort bonne école, Monſieur.

MERLIN.

La peſte, M. Griffard eſt un Procureur de la vieille roche, il n'eſt pas comme ceux d'aprèſent, c'eſt un homme de bien, & il n'appartenoit qu'à moi de déterrer un tréſor comme celui-là.

DORANTE.

C'eſt donc, Monſieur, qui me donnera les quatre cens piſtoles, dont j'ai beſoin?

M. GRIFFARD.

Non pas, Monſieur, je vous demande pardon: mais pour vous obliger je tâcherai de les trouver dans la bourſe de mes amis.

DORANTE.

Il n'importe où vous les preniez. Monſieur, pourvû que je les aye cela ſuffit.

MERLIN.

Eſt-ce qu'on s'embarraſſe d'où vient l'argent? Il n'eſt queſtion que d'en avoir, & combien de maris ne s'informent pas aujourd'hui, où leurs femmes prennent celui qu'elles dépenſent.

DORANTE.

Si vous me faites trouver cet argent, Monſieur, je vous aſſure que je vous en aurai obligation toute ma vie.

M. GRIFFARD.

L'argent eſt tout trouvé, Monſieur, il ne s'agit que des ſuretés; car vous ne faites pas un emploi?

1685.

MERLIN.

Non, nous ne ſommes pas pour les acquiſitions, nous autres.

M. GRIFFARD.

On me l'a dit.

DORANTE.

Quelles ſuretés voulez-vous, Monſieur, dites ?

M. GRIFFARD.

Je ſçai que vous êtes honnête homme, je ne prendrai point les précautions qu'on prend avec d'autres, & vous me ferez ſeulement votre billet. Ne le voulez-vous pas bien, Monſieur ?

DORANTE.

Tout ce que vous voudrez ; mon billet ſoit.

MERLIN.

L'affaire eſt en bon chemin. Voilà un homme comme il nous le falloit.

M. GRIFFARD.

Et outre le billet, qui n'eſt qu'un Acte ſous ſein privé, il conviendroit, Monſieur, que vous me fiſſiez pardevant Notaire, une obligation de pareille ſomme, dont je vous demanderois, en juſtice, le payement dès le lendemain, afin que les intérêts courruſſent, & que je puiſſe les recevoir, ſans engager ma conſcience.

MERLIN.

Quelle délicateſſe pour un homme du métier ! Autrefois les gens de juſtice n'étoient point ſi ſcrupuleux que cela.

DORANTE.

Ce ſont deux aſſurances pour une ; mais

comme je vous crois honnête homme, Monſieur..... 1685.

M. GRIFFARD.

Hélas, Monſieur, nous ne nous combattons que de civilité; on dreſſera l'obligation comme il vous plaira.

MERLIN.

Une obligation n'oblige preſque à rien, Monſieur, cela n'eſt ſigné que de deux Notaires.

M. GRIFFARD.

Il faudra que la caution ſigne auſſi.

DORANTE.

Une caution! vous voulez une caution?

M. GRIFFARD.

Oui, Monſieur, s'il vous plaît.

MERLIN.

Je vous en ſervirai, moi, ne vous mettez pas en peine.

M. GRIFFARD.

Ce qui me paroît là dedans, Monſieur, eſt qu'il faudra que vous me faſſiez encore un petit contract de conſtitution, dans lequel vous hipotéquerez quelque maiſon, quelque héritage ſoit à Paris, ou ailleurs; terres à la campagne.

DORANTE.

Je n'ai à l'heure qu'il eſt ni maiſon, ni héritage qui m'appartienne.

M. GRIFFARD.

Je le ſçais bien, Monſieur, ce n'eſt que pour la forme.

1685.

DORANTE.

Merlin ?

MERLIN.

Quand on a grand beſoin d'argent, il faut faire les choſes dans toutes les formes.

DORANTE.

Mais c'eſt un ſtellionnat....

M. GRIFFART.

Juſtement, Monſieur, vous ſçavez les affaires. Ce que j'en fais, Monſieur, ce n'eſt que pour abroger la procédure, afin de pouvoir vous ſaiſir & appréhender au corps, en cas que vous fuſſiez refuſant, ce qu'à Dieu ne plaiſe, de payer à la premiere ſommation qui vous ſera faite.

DORANTE.

Tu m'as amené-là un grand coquin.

MERLIN.

Cela eſt vrai, Monſieur. Un Procureur a beau quitter la robe, il ne dépouille point la vieille peau.

M. GRIFFARD.

Quand on a deſſein de payer, entre gens d'honneur, Monſieur, un ſtellionnat n'eſt qu'une bagatelle.

DORANTE.

Hé bien, Monſieur, je ferai ce qu'il vous plaira. Où demeure votre Notaire ?

MERLIN.

Que la jeuneſſe eſt aujourd'hui docile, quand elle a grand beſoin d'argent !

M. GRIFFARD.

1685.

M. GRIFFARD.

Mais ſi vous veniez à mourir, Monſieur, le ſtellionnat n'auroit plus de lieu?

DORANTE.

Que voulez-vous donc que je faſſe; parlez, Monſieur, vous n'avez qu'à dire?

M. GRIFFARD.

Hélas, Monſieur, cela ne fera point de difficulté, & pour éviter toute conteſtation, vous n'avez qu'à me donner des nantiſſemens pour la ſomme.

MERLIN.

Je ne m'attendois pas à celui-là.

DORANTE.

Des nantiſſemens?

M. GRIFFARD.

Oui, Monſieur, de bonnes nipes, de vieux diamans, de la vieille vaiſſelle.

DORANTE.

Merlin?

MERLIN.

Nous n'avons point de nantiſſemens à donner, Monſieur, voilà l'affaire manquée.

DORANTE.

Je ſuis au déſeſpoir.

MERLIN.

Et moi, je créve. Etranglons l'ancien Procureur, pour nous conſoler.

M. GRIFFARD.

Meſſieurs?

DORANTE.

Si je n'étois pas chez mon pere, Monſieur;

1685. je vous payerois comme vous le méritez, de la peine que vous avez priſe.

MERLIN.

M. Griffard, vous prenez bien des ſuretés pour votre argent, mais vous riſquez diablement votre perſonne.

M. GRIFFARD.

Meſſieurs, les voies de fait ne ſont pas permiſes; je ſuis faché que vous ne vouliez pas faire affaire.

SCENE XVI.

DORANTE, MERLIN,

DORANTE.

Voilà un marouffe qui m'a outré; que deviendrai-je, mon pauvre Merlin?

MERLIN.

Ma foi, Monſieur, il n'y a point à balancer, il faut jouer à quitte ou double: ce que nous avons tantôt réſolus.

DORANTE.

Quoi, voler mon pere, ou ma tante?

MERLIN.

Je les volerois tous deux, afin que perſonne n'eut ſujet de ſe plaindre.

DORANTE.

J'ai quelque ſorte de répugnance à m'y réſoudre, je te l'avoue.

MERLIN.

C'eſt le terme qui vous fait peine, vous avez raiſon, ne les volons point, attrapons leur de l'argent, cela ſera plus honnête.

1685.

DORANTE.

Comment nous y prendre ?

MERLIN.

Votre pere eſt ſorti, deſcendons, & faites ſeulement mettre les chevaux neufs à ſon grand carroſſe.

DORANTE.

Enſuite que ferons-nous ?

MERLIN.

Je vous en inſtruirai ; deſcendons, vous dis-je.

DORANTE.

Angélique & le Chevalier, ſont avec ma ſœur.

MERLIN.

Qu'ils y demeurent.

DORANTE.

Je ne puis me diſpenſer de les voir.

MERLIN.

Etes-vous en état de vous montrer ? Nous n'avons point de temps à perdre, ſuivez-moi vîte.

DORANTE.

Je m'abandonne à ta conduite.

Cette Scene finit le ſecond Acte. Le troiſiéme expoſe quel a été le deſſein de Merlin. Le grand carroſſe, les chevaux neufs ont été vendus, ainſi qu'une tenture de damas, mais par malheur, Dorante paſſe dans une maiſon où l'on joue à la Baſſette, & y perd l'argent qu'il

avoit reçu de la vente. Merlin, en fidéle
1685. Domeſtique, ſe traveſtit en éxempt, vient chez Araminte, & ſous prétexte qu'elle a de vieilles eſpéces, il en tire quatre cens piſtoles, pour ne la pas arrêter. Lorſque Dorante a cet argent, il ne veut plus payer ſa lettre de change. Cependant M. Damis, qui pour ſe rendre au rendez-vous que lui a donné Madame Des Martins, a pris un manteau rouge & un plumet, eſt arrêté pour Dorante, conduit au Fort-l'Evêque, & obligé d'acquitter la lettre de change de quatre cent piſtoles. Enragé de cet évenement, il forme la réſolution de faire enfermer ſon fils. Pour cet effet il prie Madame Des Martins de lui envoyer un Commiſſaire de ſa connoiſſance. Madame Des Martins lui dit qu'elle n'y manquera pas. En effet, paroît un Commiſſaire, mais c'eſt Liſette qui a pris cet habillement.

ACTE V.

SCENE III.

M. DAMIS, LISETTE.

DAMIS.

Ah, ſoyez le bien venu, M. le Commiſſaire, je me ſens ſoulagé, par votre préſence, de plus de la moitié de mes chagrins; & j'eſpere qu'avec vos ſoins, vous les ferez finir tout-à fait.

1685.

LISETTE.

Je vous aſſure que je n'oublierai rien de ce qui dépendra du devoir de ma charge.

DAMIS.

On m'a dit, Monſieur, que vous êtes fort habile homme.

LISETTE.

Ce n'eſt pas pour me vanter, Monſieur, mais il n'y a aucun Commiſſaire enquêteur & éxaminateur au Châtelet de Paris, qui ſçache auſſi bien que moi enfler criminellement un procès verbal des moindres bagatelles; & je puis dire auſſi, que je ſuis plus employé qu'aucun de mes Confreres. C'eſt moi, Monſieur, qui reçois les plaintes de tous les maris qui ne ſont pas contens de leurs femmes.

DAMIS.

C'eſt bien de l'occupation dans ce temps-ci.

LISETTE.

Mon étude ne déſemplit point, & graces aux bonnes manieres du ſiécle, je compte de faire ma fortune en moins d'une année.

DAMIS.

A ce métier-là, je n'ai pas de peine à le croire.

LISETTE.

Oh, ça, Monſieur, il ne faut point tant faire éclater cette affaire ici; & je prétends ménager votre réputation tout autant qu'il me ſera poſſible.

DAMIS.

Non, Monſieur, je ne veux point de ménagement, le coquin a pouſſé ma patience à bout.

1685.

LISETTE.

Mais, Monſieur?

DAMIS.

C'eſt un fripon qui a étouffé tous les ſentimens de tendreſſe que j'avois pour lui; mais je lui férai bien voir que je ſuis le maître. Allons, Monſieur, quelles meſures faut-il que je prenne pour m'en défaire, & ne le voir de ma vie?

LISETTE.

Comment donc, Monſieur?

DAMIS.

Je vous demande, Monſieur, quelles formalités il faut obſerver pour faire enfermer un fripon de fils, qui me fait enrager.

LISETTE.

Vous voulez faire enfermer votre fils, Monſieur?

DAMIS.

Aſſurement.

LISETTE.

Oh vraiment, vous êtes bien loin de compte; c'eſt lui qui prétend vous faire interdire.

DAMIS.

Comment, quoi, qu'eſt-ce à dire?

LISETTE.

Oui, Monſieur, toute votre famille m'a envoyé chercher pour cela, & je ne ſuis pas venu à autre intention.

DAMIS.

Vous êtes ici.....

LISETTE.

Sans colére, Monſieur, j'ai reçu leurs plain-

tes, & je viens avec une bonne permiſſion d'informer contre vous. 1685.

DAMIS.

D'informer contre moi ? ah, voici qui eſt plaiſant. M. le Commiſſaire ?

LISETTE.

Là, là, là là, ſans emportement, Monſieur, ne gâtons rien.

DAMIS.

Si vous ne ſortez de chez moi tout à l'heure.....

LISETTE.

On me l'avoit bien dit, qu'il y avoit un peu d'aliénation d'eſprit dans votre fait.

DAMIS.

Monſieur le Commiſſaire, je vous ferai deſcendre par les fenêtres.

LISETTE.

Là, là, là, là, vos enfans n'ont pas voulu qu'on mit cet article-là dans la plainte, mais je crois qu'il faudra l'ajouter.

SCENE IV.

DAMIS, MADAME DES MARTINS, ANGELIQUE, LISETTE.

MADAME DES MARTINS.

Je vous le diſois bien, Monſieur, qu'on en tenoit. Il n'y a pas moyen de faire tête à votre mérite.

DAMIS.

Que vois-je ! c'eſt Mademoiſelle ?

1685.

ANGÉLIQUE.

Madame Des Martins, me fait faire une démarche bien extraordinaire, Monſieur; mais ce qu'elle m'a expliqué de vos ſentimens, & le penchant que je me trouve à croire ce qu'on m'a dit en votre faveur, me fait paſſer ſur toutes les conſidérations où la bienſéance du ſexe m'oblige.

DAMIS.

Je ſuis confus, Mademoiſeille, de ce que vous faites pour moi, je ne m'attendois pas aujourd'hui à un tel honneur. M. le Commiſſaire, je vous prie, remettons notre affaire à demain.

LISETTE.

Non pas, Monſieur, s'il vous plaît; on m'a fait venir pour inſtrumenter aujourd'hui, j'inſtrumenterai, s'il vous plaît, & même en préſence de ces Dames.

MADAME DES MARTINS.

Voilà un Officier de Juſtice qui parle bien fiérement!

DAMIS.

Je ne ſçais pas qui diable m'a été déterrer ce maudit Praticien-là.

LISETTE.

C'eſt toute votre famille, Monſieur, qui veut vous faire interdire.

DAMIS.

Toute ma famille? Ah, je vois bien que c'eſt une piéce qu'on me fait; mais je ſçais bien les moyens de m'en venger tout à l'heure, ſi cette aimable perſonne veut conſentir à m'épouſer.....

ANGÉLIQUE,

1685.

ANGÉLIQUE.

Monſieur.....

DAMIS.

Oui, Madame, tout à l'heure, pour la faire enrager,

MADAME DES MARTINS.

Nous n'avions à craindre que ce petit mutin de frere, comme je vous ai dit, mais je lui ai parlé, il ne reſpire que cette alliance.

DAMIS.

Eſt-il poſſible ?

MADAME DES MARTINS.

C'eſt ce Chevalier dont votre ſœur eſt folle, & pourvû que vous vouliez ſouſcrire à leur mariage, c'eſt une affaire faite que le vôtre.

DAMIS.

Si je le voudrai ?

LISETTE.

Doucement, Monſieur, s'il vous plait. Quand votre famille eſt ſur le point de vous faire interdire, êtes-vous en pouvoir de vous marier ?

DAMIS.

Je ne ſuis pas en pouvoir de me marier ?

LISETTE.

Eh vraiment non ; ne le ſçavez-vous pas vous-même ?

DAMIS.

Ah, j'enrage. Je vous dis, Madame, que j'ai tout ce qu'il faut pour.....

LISETTE.

Ne vous y fiez pas, il en a attrapé bien d'autres. J'ai un procès verbal de cette hauteur-là, qui n'eſt rempli que de ſes frédaines.

1685.

DAMIS.

Par ma foi, voilà un méchant pendart de Commiſſaire.

LISETTE.

Il y a plus d'une douzaine de filles de ma connoiſſance, avec qui il a voulu commencer des mariages.

SCENE V.

ANGELIQUE, DAMIS, MADAME DES MARTINS, LISETTE, MERLIN,

MERLIN *déguiſé en griſette.* (*a*)

Au ſecours, main forte, à l'aide, à la juſtice!

DAMIS.

Quel nouvel incident eſt-ce encore ici?

MERLIN.

Eh, par charité, mes Dames, ayez compaſſion d'une honnête fille, qui s'eſt laiſſée débaucher par un méchant homme.

LISETTE.

Vous êtes une fille débauchée?

MERLIN.

Hélas, oui, Monſieur, pour vous rendre ſervice; & c'eſt ce petit perfide-là, qui m'a miſe dans mes meubles.

ANGÉLIQUE.

Monſieur Damis?

DAMIS.

Moi? par ma foi voilà une effrontée carogne.

MERLIN.

Effrontée! Madame Des Martins, ſçait bien

(*a*) Dancourt a employé preſque mot à mot cette Scene, dans la Comédie des *Vendanges de Suréne*. C'eſt la Scene XXII. de cette Piéce.

ce qui en eſt. Tenez, Madame, avant que je connuſſe ce libertin-là, ma réputation flairoit comme baume dans tout le quartier. 1685.

LISETTE.

Il pert toutes les filles de réputation; je vous l'avois bien dit.

MERLIN.

Hélas, ſi vous ſçaviez comme il m'a attrapée?

LISETTE.

Il vous propoſa d'abord quelque partie d'opera?

MERLIN.

Oui, Monſieur. Il m'avoit même donné un petit maître à danſer, & m'avoit promis de me faire entrer à l'opéra, ſitôt que ma taille ſeroit rétablie.

DAMIS.

Moi! je t'ai donné un maître à danſer?

LISETTE.

Taiſez-vous, taiſez-vous; vous êtes un petit fourbe. Vous ſoupâtes enſuite enſemble?

MERLIN.

Juſtement, Monſieur, vous l'avez deviné, chez Madame Des Martins, qui eſt une fort bonne femme, où il me fit tant boire de ratafia, tant de ratafia, & manger tant de truffes....

DAMIS.

Voilà la plus méchante maſque.....

LISETTE.

Il n'eſt pas permis d'être ſi débauché, au moins Il ne faut pas demander s'il alla bientôt après vous rendre viſite?

MERLIN.

1685. Hélas, oui, Monſieur, dès le lendemain ; & deux jours après il m'envoya une tapiſſerie de brocatelle aurore & verd, avec un canapé de même étoffe.

DAMIS.

Moi, j'ai donné une tapiſſerie ?

LISETTE.

Envoyer un canapé à une fille ! cela eſt bien criminel.

MERLIN.

Oh vraiment, Monſieur, il m'a envoyé bien pis encore.

LISETTE.

Encore pis, dites-vous ?

MERLIN.

Oui, Monſieur. Un petit lit de Damas feuille morte.

LISETTE.

Un petit lit de damas feuille morte ! On ne vouloit que le faire interdire ; mais je vois bien qu'il faudra le faire enfermer.

DAMIS.

Me faire enfermer, moi ?

MERLIN.

Après ce qu'il m'a fait, ſi la juſtice n'en fait pas un éxemple, il n'y aura plus de bonne foi dans le commerce des filles.

LISETTE.

Oh, cette affaire ci ira loin, ſur ma parole.

SCENE VI.

DAMIS, ARAMINTE, ANGELIQUE, MADAME DES MARTINS, MARIANE, LISETTE, MERLIN.

ARAMINTE.

Qu'eſt-ce donc, mon frere, que tous ces

préparatifs de joie qui ſont dans votre anti-chambre ? Eſt-ce que vous ſongez à vous remarier ? 1685.

MERLIN.

S'il y ſonge ? Je vous en répons. Il faudra bien qu'il m'épouſe, ou qu'il diſe pourquoi.

MARIANE.

Vous, Mademoiſelle ?

MERLIN.

Oui, par la ventrebleu, il m'épouſera.

ARAMINTE.

Qui êtes-vous, ma mie ? vous me paroiſſez bien inſolente.

MERLIN.

Qui je ſuis ? Je ſuis une fille groſſe de la façon de Monſieur, & je veux que cinq cens millions de diables me tordent le cou, ſi....

ARAMINTE.

Fi, mon frere, vous devriez mourir de honte, de connoître des filles qui jurent comme cela.

DAMIS.

C'eſt une Piéce que l'on me fait. Ouf, je n'en puis plus....

SCENE DERNIERE.

Les Acteurs précédens.

DORANTE & LE CHEVALIER.

DORANTE.

Hé grands Dieux, mon pere, quelle fête eſt-ce que vous donnez aujourd'hui ?

DAMIS.

Ah, te voilà coquin, oſe-tu bien te préſenter devant moi ?

LISETTE.

1685. Oh, doucement, Monſieur, je vous prie, & point de violence s'il vous plaît, en préſence d'un Commiſſaire.

DORANTE.

Quoi, voudriez-vous vous marier ſans nous en avertir? Toute la maiſon eſt remplie d'apprêts magnifiques, de danſeurs, ſimphoniſtes, chanteuſes, muſiciens. Fitte lui-même eſt à la tête d'un convoi de vin de Champagne, & la le Févre eſt là bas avec deux porteurs d'eau, & ſix pains de ſucre.

MERLIN.

Quelle dépenſe, Meſſieurs, quelle dépenſe! je ne lui ai pas tant coûté que cela, moi, le ladre, avec ſon petit lit de feuille morte!

LE CHEVALIER.

Vous voulez bien, Monſieur, que je prenne part au divertiſſement; c'eſt M. le Marquis de la Fredoniere, un de mes intimes & connoiſſeur en muſique, s'il en fut jamais, qui m'en a prié.

DAMIS.

Monſieur, je ne ſçai ce que c'eſt que votre Marquis, ni votre muſique; je vous prie de me laiſſer en repos.

ANGÉLIQUE.

C'eſt mon frere, Monſieur?

DAMIS.

Ah, Monſieur, je vous demande pardon, je ſuis ſi troublé. ....

DORANTE.

Je ſuis ravi, mon pere, que vous employiez tout pour vous divertir.

1685.

DAMIS.

Vous êtes un pendart, Monſieur mon fils.

MARIANE.

Mon pere.

DAMIS.

Vous ne valez pas mieux, ma fille.

ARAMINTE.

Songez, mon frere.....

DAMIS.

Vous êtes une vieille folle, ma ſœur; vous avez la rage d'épouſer votre Chevalier, & de vous marier tous tant que vous êtes; à la bonne heure, mariez-vous comme il vous plaira, mais je diſpoſerai de mon bien en dépit de M. le Commiſſaire, & je me marierai à ma fantaiſie.

MERLIN.

Ce ne ſera pas avec moi, je gage.

LISETTE.

Je ſuis ravi, Monſieur, que vous vous mettiez à la raiſon.

ARAMINTE.

Je ſuis charmée, mon frere, que vous donniez votre conſentement à mon mariage avec M. le Chevalier.

LE CHEVALIER.

Oui, Madame, je l'ai promis, c'eſt une affaire faite, & je vous tiendrai parole quand je ſerai veuf de Mademoiſelle.

ARAMINTE.

De ma niéce?

DAMIS.

De ma fille?

1685.

LE CHEVALIER.

Vous avez promis d'y ſouſcrire.

DAMIS.

Je ne m'en dédis point ; ma ſœur en crevera.

ARAMINTE.

Ah, je ſuis trahie ! j'en mourrai.

DAMIS.

Voilà qui eſt fini, Monſieur, je vous accorde ma fille, pourvû que vous me donniez votre ſœur.

LE CHEVALIER.

Touchez-là, Monſieur, c'eſt une affaire faite, ſitôt qu'elle ſera veuve de votre fils.

DAMIS.

Veuve de mon fils ?

DORANTE.

Oui, mon pere, nous avons enſemble un engagement, que rien n'eſt capable de rompre.

DAMIS.

Tout le monde me jouoit ; je le méritois bien.

LISETTE.

Hé, que ferons-nous de la fille débauchée ?

MERLIN.

On n'eſt pas difficile dans le ſiécle où nous ſommes ; il faudra bien que M. le Commiſſaire s'en accommode.

LISETTE.

Oui, les Merlins ſont faits pour les Liſettes.

DAMIS. 1685.

C'eſt Merlin & Liſette ! ah, marouffe....

MERLIN.

Doucement, Monſieur, prenez garde à ne point eſtropier une fille indiſpoſée.

DORANTE.

La ſituation où je me ſuis trouvé, mon pere, doit vous faire oublier....

DAMIS.

Malgré tous les ſujets de reſſentiment que je devrois avoir contre vous tous, je veux bien tout oublier ; je vous pardonne, je ne veux pas vous contraindre, je vois que cela eſt inutile, vivez contens, mais laiſſez-moi vivre....

DORANTE & MARIANE.

Ah, mon pere !

DAMIS.

J'oublie tout le paſſé, vous dis-je ; allons profiter du divertiſſement, que l'on veut vous donner. Meſſieurs, ce ſera un préliminaire de noces.

MERLIN.

Grace au Ciel, voilà qui n'a pas mal tourné. Quand les peres aiment trop la joie, les enfans ſont en droit de les imiter ; rien n'eſt plus contagieux que le mauvais éxemple, & c'eſt par les vieilles gens, qu'il faut commencer, pour corriger les mœurs.

Cet extrait, peut-être un peu trop étendu, au gré de certaines perſonnes, fera connoître la légereté du ſtile de l'Auteur. Toute la Piéce eſt dans le même

goût ; ce qui la ſauve de pluſieurs défauts
1685. marqués. Le fond de l'intrigue eſt peu de choſe, & n'eſt pas conduite en homme qui entend le Théatre. Les trois premiers Actes, ſont aſſez paſſables, quoique les Scenes en ſoient fort découſues, mais le quatriéme Acte eſt foible, & le cinquiéme eſt peu vraiſemblable. Malgré toutes ces défectuoſités, il s'en eſt conſervées pluſieurs au Théatre qui ſont fort au-deſſous de celle-ci.

ALCIBIADE,

Tragédie de M. CAMPISTRON;

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi 28. Décembre.

EN 1721. les Comédiens François remirent au Théatre la Tragédie *Scévole* de M. du Ryer; cette Tragédie fut très-applaudie, & l'on n'en ſera pas étonné quand on ſçaura que M. Baron y rempliſſoit le principal rôle. Les Auteurs du Mercure de France, ne manquerent pas dans ce temps de faire l'éloge de la Piéce, & par la même occaſion, ils y joignirent celui de l'Auteur. A la ſuite du Catalogue de ſes Ouvrages Dramati-

ques, ils ajouterent : « Au reſte, quoi- 1685.
» que Richelet ait dit, & que cela ſoit
» vrai en quelque façon, que du Ryer
» travailloit pour du pain, nous ne laiſ-
» ſerons pas de remarquer, que c'eſt un
» des Poëtes Dramatiques du ſiécle paſſé,
» qui a le plus travaillé, & ſur les terres
» duquel nos Auteurs modernes ont le
» plus fouragé. Pour s'en convaincre, par
» un éxemple au moins, on n'a qu'à
» comparer la Tragédie de *Thémiſtocle*
» de cet Auteur, avec la Tragédie mo-
» derne d'*Alcibiade* : on trouvera que
» c'eſt preſque la même choſe, non-
» ſeulement pour la conduite totale,
» mais même pour quantité de vers co-
» piés tout de ſuite. »

Mercure de France, Juin, Juillet 1721. premiere Partie, pages 178, 179.

Un ami de l'Auteur, choqué des louanges qu'on donne ici à M. du Ryer, au préjudice de M. Campiſtron, entreprit par zele la défenſe de l'ouvrage de ce dernier, & attaqua même d'une façon aſſez vive les Apologiſtes de l'ancien Poëte, dans une lettre datée du 20 Septembre 1721. qu'il leur adreſſa, & qui ſe trouve imprimée dans le Journal intitulé *Hiſtoire Littéraire de la France, Mai & Juin* 1726. page 20. & ſuivantes.

« On vient, Meſſieurs (dit l'Auteur
» de la lettre) de m'apporter votre Mer-
» cure de Juin & de Juillet.... Les élo-

1685. » ges que vous diſtribuez libéralement ;
» & ſans diſtinction à toutes ſortes d'Au-
» teurs, d'Acteurs, & de ſpectacles, ne
» ſeront peut-être pas du goût de tout le
» monde; mais qu'importe, le Mercure
» doit être doucereux. En louant indif-
» féremment & à toute outrance, tout
» ce qui paſſe par vos mains, vous ſui-
» vez préciſément la route que vos pré-
» déceſſeurs vous ont tracée.... Mais,
» Meſſieurs, vous avez été plus loin ; je
» vous vois attachés à décréditer un ou-
» vrage pour lequel j'ai toujours eu une
» furieuſe prévention ; un ouvrage qu'une
» poſſeſſion de plus de trente années ſem-
» bloit avoir mis hors d'inſultes: un ouvra-
» ge enfin qui peut être eſt le plus achevé
» qu'on ait vu ſur nos Théatres (*a*) de-

(*a*) L'Auteur parle plus modeſtement de ſon propre Ouvrage dans la Préface qu'il y a joint. « La réuſſite » d'*Alcibiade* fut encore, (dit-il) s'il eſt poſſible, plus » grande que celle d'Andronic, & la quarantiéme re- » préſentation fut auſſi ſuivie que la premiere. Le ſujet » eſt tiré des vies de Plutarque.... Les Critiques à leur » ordinaire, ſe déchaînerent d'abord contre cet Ou- » vrage, mais les plus ſéveres demeurerent toujours » d'accord que je n'y avois pas mal peint le carac- » tere, l'eſprit & les mœurs de l'ancienne Grece, » & que tout ce qui s'eſt paſſé de mémorable entre » Darius, Xercès, Artaxerce & les Grecs, y étoit aſſez » heureuſement ramené. »

Nous ne ſçavons pas de quelle façon M. Campiſtron faiſoit le calcul du nombre des repréſentations : comme nous ne comptons que celles où l'Auteur a part, nous n'en trouvons que vingt-neuf pour *Alcibiade*, dont la

» puis qu'on a perdu ces grands hommes
» qui ont fait les délices du ſiécle de Louis 1685.
» XIV. & qui ont tant contribué au plai-
» ſir, & à la gloire de la Nation. Mon
» amour propre s'eſt ſoulevé contre l'in-
» juſtice de votre critique. Je me ſuis cru
» obligé de joindre à la défenſe d'un Au-
» teur reſpectacle & vivant, celle du ju-
» gement du Public, & celle de mes ſen-
» timens particuliers.

» Vous m'entendez, Meſſieurs, &
» vous jugez bien que je parle de l'*Alci-*
» *biade*.... Vous nous donnez une liſte
» éxacte des Piéces de M. du Ryer, en
» parlant de ſon *Scevole*, dont vous rap-
» portez de longs fragmens, pour groſſir
» votre Volume.... Vous ajoutez que
» nos modernes ont fouragé dans du
» Ryer, il n'y a dites-vous, pour s'en
» convaincre qu'à voir l'*Alcibiade*, ce
» n'eſt qu'une copie du *Thémiſtocle* de
» du Ryer, duquel l'Auteur d'Alcibiade a
» tranſcrit mot à mot des ſuites entieres
» de vers.

» Oui, Meſſieurs, (ajoute l'Auteur
» de la lettre) je le ſoutiens avec con-
» fiance, j'ai les deux Piéces ſous mes

---

derniere fut donnée le Dimanche 4. Mars 1686. Il eſt toujours vrai qu'Alcibiade eut encore plus de ſuccès qu'Andronic, qui ne fut joué que vingt-cinq fois, pour le compte de l'Auteur.

» yeux ; le *Thémiſtocle* & l'*Alcibiade* ne
1685. « ſe reſſemblent en preſque aucune de
» leurs parties. Le fond du ſujet des deux
» Tragédies, eſt la retraite de ces deux
» illuſtres Athéniens en Perſe.... Les deux
» ſujets ont été maniés différemment.
» D'ailleurs (& ce n'eſt pas une nou-
» veauté au Parnaſſe) le même ſujet peut
» être traité par différens Auteurs. Les
» deux Corneilles, & Racine, nous en
» fourniroient au beſoin des éxemples.

» Je ne veux pas faire une profonde
» analyſe de ces deux ouvrages, ils ſont
» entre les mains de tout le monde. . . .
» à Dieu ne plaiſe que je veuille attaquer
» du Ryer ; mais ſon *Thémiſtocle* eſt peut-
» être le plus mauvais, & le moins ſuivi
» de tous ſes ouvrages. (*a*) . . . A l'égard
» d'*Alcibiade*, ſon Auteur s'eſt attaché à
» le peindre tel que les Hiſtoriens & les
» Poëtes nous le repréſentent. Beau, vail-
» lant, plein d'eſprit & voluptueux, c'eſt
» un Grec Idolâtre de ſa patrie. Il aime
» mieux mourir par les mains de ſes Con-
» citoyens, que de porter la guerre dans
» ſon pays natal. Artaxerce eſt un véri-
» table Roi : occupé de la gloire, & de

(*a*) Nous ſupprimons la Critique que l'Auteur fait en cet endroit de Thémiſtocle, & que nous avons déja placée à l'article de cette Tragédie, Tome VII. page 97.

» la grandeur de ſon état, il croit que la
» ſaine politique lui doit faire gagner 1685.
» Alcibiade, ou qu'elle l'engage à l'aban-
» donner à la fureur de la Grece. Il parle
» ainſi de ce proſcrit à Artémiſe.

Inſenſible & fidéle à nos mortelles haines,
Verra-t-il d'un œil ſec tomber les murs d'Athenes ?
Et refuſera-t-il ſon bras victorieux
A la Grece mourante, & mourante à ſes yeux ?

» Quelle nobleſſe dans ce diſcours, &
» qu'il eſt digne de la Majeſté de celui qui
» le prononce ! Les Amours d'Artémiſe,
» & ſurtout celles de Palmis, ſont ména-
» gées avec une adreſſe & une ſageſſe in-
» finie. Les ſituations de la Piéce en gé-
» néral ſont touchantes & théatrales.
» Tout y court au dénouement, tout
» agit avec ordre. Les mœurs des Per-
» ſes & des Grecs y ſont conſervées avec
» ſcrupule. On y ramene avec avantage
» les principales guerres que ces deux
» Peuples ont eu enſemble. Enfin, Meſ-
» ſieurs, ſi l'on en excepte un ſeul trait,
» que je vais rapporter, on ne trouvera
» rien dans le *Thémiſtocle*, dont l'Au-
» teur d'*Alcibiade* ait voulu profiter. Les
» Juges équitables remarqueront ſans
» peine que le moderne s'eſt étudié avec
» ſoin & avec raiſon à éviter l'ancien.

1685. » Voici l'endroit imité. Xercès accorde » Palmis à Thémiſtocle, & l'invite à le » ſervir contre la Grece. Celui-ci oppoſe » ſeulement à Xercès, que ce ſeroit tra- » vailler pour la gloire de la Grece.

Que de faire paroître aux yeux de l'univers,
Qu'on eut beſoin d'un Grec pour la réduire aux fers,
Et que pour triompher de ſon orgueil extrême,
Il vous fallut un bras qui ſortit d'elle-même.

» Le moderne tourne cette penſée » d'une maniere bien plus agréable.

Voulez-vous qu'on publie un jour dans l'avenir
Qu'il vous fallut un Grec, Seigneur, pour la punir;
Et qu'elle auroit joui d'une gloire immottelle
Si l'un de ſes enfans n'eut conſpiré contr'elle.

» Qu'on ſoit plagiaire à ce prix, ce » ſont des copies qui dépriſeront toujours » les originaux. C'eſt, Meſſieurs, le ſeul » trait que l'Auteur d'Alcibiade paroiſſe » avoir emprunté de du Ryer. C'eſt donc » à tort que vous avancez que l'Alcibiade » n'eſt qu'une copie du *Thémiſtocle*, & » que l'Auteur d'*Alcibiade* a tranſcrit » mot à mot juſqu'à de longues ſuites de » vers du *Thémiſtocle*....

» Au reſte, Meſſieurs, je ne m'attens » pas à voir cette lettre dans votre Mer- » cure;

» cure : je ſçai que je ne ſuis pas digne
» d'occuper une place dans ce précieux 1685.
» Recueil. J'attens ſeulement de votre pro-
» bité une retractation autentique. (*a*) »

L'Auteur de la lettre dont on vient de lire l'extrait, n'avoit pas beſoin de nous avertir qu'il avoit une *furieuſe prévention* pour l'Alcibiade. Sa partialité ſe fait aſſez ſentir par l'affectation de vouloir mettre cette Tragédie en parallele avec celles des deux Maîtres du Théatre. Il faut être encore bien fortement prévenu pour ſonger à nier que M. Campiſtron ait fait aucun uſage du Thémiſtocle de M. du Ryer. On ne peut diſconvenir que l'Alcibiade ne ſoit infiniment ſupérieur, mais il eſt toujours vrai, ainſi que les Auteurs du Mercure l'ont avancé, (& tout Lecteur ſans prévention peut aiſément s'en convaincre) que pour le fond du ſujet, & le caractere des principaux perſonnages, cette Tragédie eſt aſſez ſemblable à celle de Themiſtocle. Dans l'un & dans l'autre, c'eſt un Général Grec, banni de

(*a*) Soit que les Auteurs du Mercure ayent ignoré cette Lettre, ſoit qu'ils n'ayent pas voulu s'engager dans une réponſe, il eſt certain qu'ils ne l'ont jamais faite. Le ſeul endroit que le Critique approuve eſt la liſte des Piéces de M. Du Ryer, qu'il trouve fort éxacte. Nous remarquerons qu'il montre par là, qu'il connoiſſoit peu cette matiere. Rien n'eſt moins éxact que cette liſte, on peut la comparer avec celle que nous avons donnée à la fin de la vie de M. Du Ryer, Tome IV. p. 539.

1685. ſa patrie, qui ſe refugie à la Cour de Perſe, & y devient amoureux d'une Princeſſe, qui dans les deux piéces porte le nom de Palmis : avec cette légere différence, que M. du Ryer l'a fait niéce du Roi, au lieu que chez M. Campiſtron, elle en eſt la fille. Mandane ſœur du Roi protége d'abord Thémiſtocle, le perſécute enſuite, & enfin devient ſa plus zélée Protectrice : Artemiſe Princeſſe du Sang d'Artaxerce joue le même rôle avec Alcibiade. L'amour & le dépit la font agir tour à tour, au lieu que la premiere n'eſt conduite que par caprice. M. du Ryer donne à Themiſtocle pour rival Artabaze, favori du Roi, qui eſt un aſſez mauvais perſonnage. Pharnabaze qui occupe ſa place dans la Piéce de M. Campiſtron, eſt au contraire généreux, & ſi zélé pour les intérêts d'Alcibiade, qu'il hazarde ſa fortune, & ſa vie, pour ſauver celle de ſon ami. Si ce rôle n'étoit pas ſi ſubordonné, il ſeroit le plus beau après celui dont la Piéce porte le titre. Il eſt preſque impoſſible, lorſqu'on ſe ſert du plan, & des caracteres d'un autre de ne pas ſe rencontrer auſſi dans les mêmes ſituations, & les mêmes penſées : c'eſt ce qui eſt arrivé à M. Campiſtron, quelque ſoin qu'il ait pris pour l'éviter.

Au reſte, quoique la Tragédie d'Alci-

biade ſoit parfaitement conduite, remplie de grandes beautés, de ſentimens hardis & relevés, de Scenes touchantes & patétiques, & en un mot ſoit digne du ſuccès qu'elle a eu, & dont elle jouit encore, par certains détails admirables, cependant loin de la mettre à côté des ouvrages de Corneille & de Racine, nous croyons qu'elle ne doit être placée qu'après l'*Andronic* & le *Tiridate* du même Auteur, par la raiſon qu'elle eſt moins intéreſſante ; l'inégalité des conditions d'Alcibiade & de la Princeſſe, forme un obſtacle, qui ne laiſſe aucune eſpérance de ſuccès. D'ailleurs, Artaxerce, que l'Auteur de la lettre ci-deſſus rapportée, annonce comme le modéle d'un véritable Roi, occupé de la gloire & de la grandeur de ſon état, n'eſt rien moins que tel, puiſqu'en ſongeant à la gloire de ſon Empire, il n'auroit pas dû négliger la ſienne propre, en livrant baſſement, ſous l'eſpoir d'une paix, qu'il lui étoit honteux de rechercher, un homme à qui il avoit accordé un azile, l'honneur de ſa confiance, & qu'il étoit prêt d'unir à ſa Maiſon par le mariage de ſa proche parente. La derniere Scene où Alcibiade bleſſé mortellement vient ſe préſenter devant ce Roi, eſt fort humiliante pour 1685.

lui, & peu ſatisfaiſante pour tous les
1685. autres perſonnages.

Finiſſons cet article par deux paſſages du Mercure Galant, qui annoncent cette Tragédie.

Mercure Galant, Décembre 1685. page 306.

« Je ne puis encore vous parler d'*Alcibiade*, Tragédie nouvelle de l'Auteur » d'*Andronic*. Elle ſera repréſentée avant » que ma lettre parte, mais ma lettre ſera » finie avant qu'on la joue. Cependant » je puis vous dire d'avance que cette » Piéce, qui a été lue à beaucoup de » connoiſſeurs, eſt tellement eſtimée, » qu'elle doit avoir un très-grand ſuccès...

Mercure Galant, Janvier 1686. page 83.

» On a joué, (ajoute-t'il dans un autre » endroit) la nouvelle Tragédie d'*Alci-*» *biade*, dont je vous ai parlé le mois paſſé; » & elle a eu le ſuccès que je vous ai mar-» qué qu'on en eſpéroit. Alcibiade y con-» ſerve le caractere qu'il a dans l'Hiſtoire,

Baron.

» & l'Acteur * qui le repréſente, ſou-» tient ce perſonnage avec un tel agré-» ment, & d'une maniere ſi naturelle, » qu'on peut dire que c'eſt la premiere » fois que la Comédie a été jouée com-» me il la joue. La Piéce eſt remplie » de vers aiſés, & de fort bon goût, & » tout le monde en voit la repréſentation » avec beaucoup plaiſir. »

Fin du Douziéme Volume.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Pieces de Théatre dont les Extraits ſe trouvent dans ce Douziéme Volume.

ADraſte, Tragédie, 1680. de *Ferrier*, page 176.
Agamemnon, Tragédie, 1680. de d'*Aſſezan*, 181.
Ajax, Tragédie, 1684. de *La Chappelle*, non imprimée, 452.
Alcibiade, Tragédie, 1685. de *Campiſtron*, 538.
Alexandre, (La mort d') Tragédie, 1684. d'un *Auteur Anonyme*, non imprimée, 440.
Amante (L') Amant, Comédie en cinq Actes, & en proſe, 1684. de *Campiſtron*, 444.
Andronic, Tragédie, 1685. de *Campiſtron*, 454.
Angélique & Médor, Comédie en un Acte, & en proſe, 1685. de *Dancourt*, 485.
Anne de Bretagne, Tragédie, 1678. de *Ferrier*, 123.
Ariſtobule, Tragédie, 1685. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 490.
Arminius, Tragédie, 1684. de *Campiſtron*, 424.
Artaxerce, Tragédie, 1682. de l'*Abbé Boyer*, 324.
Baſſette, (La) Comédie, 1680. de *Hauteroche*, non imprimée, 188.
Baſſette, (La) Comédie en cinq Actes, 1680. de deux Auteurs *Anonymes*, non imprimée, 189.

Bouts-Rimés, (Les) Comédie en un Acte & en proſe, 1682. de *Saint-Glas*, page 313.
Carroſſes (Les) d'Orléans, Comédie en un Acte, & en proſe, 1680. de *La Chappelle*, 196.
Caſſette, (La) Comédie en cinq Actes, 1683. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 397.
Cavalier (Le) par Amour, Comédie en cinq Actes, 1678. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 130.
Cléopatre, Tragédie, 1681. de *La Chappelle*, 286.
Cleves, (La Princeſſe de) Tragédie, 1678. de *Bourſault*, non imprimée, 130.
Cocher (Le) ſuppoſé, Comédie en un Acte, & en proſe, 1684. de *Hauteroche*, 441.
Cométe, (La) Comédie en un Acte & en proſe, 1681. de *De Viſé*, 220.
Criſpin Bel-Eſprit, Comédie en un Acte, & en vers, 1681. de *La Tuillerie*, 267.
Criſpin Gentilhomme, Comédie en cinq Actes & en vers, 1677. de *Montfleury*, 64.
Criſpin Précepteur, Comédie en un Acte & en vers, 1679. de *La Tuillerie*, 142.
Dame (La) Médecin, Comédie en vers & en cinq Actes, 1678. de *Montfleury*, 79.
Dame (La) Inviſible, *ou* l'Eſprit Follet, Comédie en cinq Actes & en vers, 1684. de *Hauteroche*, 427.
Devineresſe, (La) *ou* Madame Jobin, Comédie en cinq Actes, & en proſe, 1679. de *De Viſé*, & *Corneille de l'Iſle*, 152.
Divorce, (Le) Comédie en cinq Actes, 1683. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 400.
Docteur (Le) extravagant, Comédie en cinq Actes, 1684. de *Beauregard*, non imprimée, 404.
Electre, Tragédie, 1677. de *Pradon*, 72.

Endimion, Tragédie, 1681. d'un Auteur *Anonyme*, page 273.
Enlévemens, (Les) Comédie en un Acte & en proſe, 1685. de *Baron*, 483.
Eſprit (L') Follet. *Voyez* Dame inviſible.
Eſſex, (Le Comte d') Tragédie, 1678. de *Corneille de l'Iſle*, 75.
Eſſex, (Le Comte d') Tragédie, 1678. de l'*Abbé Boyer*, 98.
Façons (Les) du Temps, Comédie, 1685. de *Saintyon*, 491.
Feſtin (Le) de Pierre, Comédie, de *Moliere*, 1677. miſe en vers par *Corneille de l'Iſle*, 61.
Florentin, (Le) Comédie en un Acte & en vers, 1685. de *La Fontaine*, 484.
Foux (Les) divertiſſans, Comédie en trois Actes, & en vers, avec trois divertiſſemens, 1680. de *Poiſſon*, 211.
Fragmens (Les) de Moliere, Comédie en deux Actes, & en proſe, 1684. de *Champmeſlé*, 439.
Genſéric, Tragédie, 1680. de *Madame Deſhoulieres*, 162.
Gentilhomme (Le) Meunier, Comédie en un Acte, 1679. par un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 141.
Germanicus, Tragédie, 1679. de *Bourſault*, 146.
Hercule, Tragédie, 1681. de l'*Abbé Abeille*, ſous le nom de *La Thuillerie*, 278.
Héroïne, (L') Comédie en un Acte, 1685. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 487.
Joueurs, (Les) Comédie en cinq Actes, 1683. par un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 363.
Laquais (Le) Fille, Comédie, 1681. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 266.
Lourdaut, (Le Feint) petite Comédie, 1678. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 122.
Lyncée, Tragédie, 1678. de l'*Abbé Abeille*, 89.

Marie Stuart, Tragédie, 1683. de *Bourſault*, page 401.
Mercure, (Le) Galant, *ou* la Comédie ſans titre, Comédie en cinq Actes & en vers, 1683. de *Bourſault*, 367.
Mere (La) ridicule, Comédie en un Acte, 1684. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 440.
Nitocris, Tragédie, 1683. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 396.
Nobles (Les) de Province, Comédie en cinq Actes & en vers, 1678. de *Hauteroche*, 81.
Notaire (Le) obligeant, Comédie en trois Actes, en proſe, 1685. de *Dancourt*, 482.
Nouvelliſtes, (Les) Comédie en trois Actes, 1678. de *Hauteroche*, non imprimée, 121.
Opérateur, (L') Comédie en un Acte, 1685. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 489.
Oreſte, Tragédie, 1681. de *Le Clerc* & *Boyer*, 275.
Pariſien, (Le) Comédie en cinq Actes & en vers, 1682. de *Champmeſlé*, 309.
Pénélope, Tragédie, 1684. de l'*Abbé Geneſt*, 405.
Phédre & Hipolyte, Tragédie, 1677. de *Racine*, 1.
Phédre & Hippolyte, Tragédie, 1677. de *Pradon*, 47.
Pierre (La) Philoſophale, Comédie en cinq Actes & en proſe, mêlée de Spectacles, 1681. de *Corneille de l'Iſle*, & de *De Viſé*, non imprimée, 225.
Ragotin, Comédie en cinq Actes & en vers, 1685. de *La Fontaine*, 434.
Rapiniere, (La) *ou* l'Intéreſſé, Comédie en cinq Actes & en vers, 1682. de *Robe*, 338.
Rendez-

Rendez-vous, (Le) petite Comédie, 1683. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, p. 397.
Rendez-vous (Le) des Thuilleries, *ou* le Coquet trompé, Comédie en trois Actes & en prose, avec un Prologue, 1685. de *Baron*, 462.
Ruë (La) Saint Denis, Comédie en un Acte, & en prose, 1682. de *Champmeslé*, 318.
Solyman, Tragédie, 1680. de l'*Abbé Abeille*, sous le nom de *La Tuillerie*, 206.
Statira, Tragédie, 1679. de *Pradon*, 156.
Tarquin, Tragédie, non imprimée, 1682. de *Pradon*, 304.
Téléphonte, Tragédie, 1682. de *La Chappelle*, 350.
Timon, Comédie en un Acte, & en prose, 1684. de *Brécourt*, 446.
Troade, (La) Tragédie, 1679. de *Pradon*, 138.
Virginie, Tragédie, 1683. de *Campistron*, 263.
Usurier, (L') Comédie en cinq Actes, 1685. d'un Auteur *Anonyme*, non imprimée, 457.
Zaïde, Tragédie, 1681. de *La Chappelle*, 213.
Zélonide, Tragédie, 1682. de l'*Abbé Geneſt*, 305.

Fin de la Table des Piéces de Théatre, contenues dans ce Volume.

AUTEURS

Dont on trouvera la Vie & le Catalogue des Ouvrages dans ce Douziéme Volume.

BOURSAULT, (Edme) né au commencement d'Octobre 1638. mort le 15. Septembre 1701. page 370.

BOYER, (Claude) né en 1618. mort le 22. Juillet 1698. 112.

CHAPPELLE, (Jean de La) Seigneur de Saint Port, né en 1655. mort le 29. May, 1723. 298.

DESHOULIERES, (Antoinette du Liger de la Garde, femme de Guillaume de la Fon de Boisguerin, Seigneur) née en 1638. morte le 17. Février 1694. 170.

FERRIER, (Louis) Sieur de la Martiniere, né en 1652. mort en 1721. 127.

GENEST, (Charles-Claude) Abbé de Saint Wilmer, né en 1637. mort le 19. Novembre 1719. 415.

HAUTEROCHE, (Noël le Breton, Sieur de) Auteur, & Comédien de la Troupe du Marais en 1654. enſuite de celle de l'Hôtel de Bourgogne, conſervé lors de la réunion en 1680. retiré à la fin de l'année 1682. mort le 14. Juillet 1707. 430.

ROBBE, (Jacques) né en 1643. mort au mois d'Avril 1721. page 338. *Note* (*a*)

Fin de la Table des Auteurs.

ACTEURS ET ACTRICES

Dont il eſt parlé dans ce Douziéme Volume.

AUZILLON, (Marie Du Mont, femme de Pierre) Comédienne de la Troupe du Marais, & enſuite du Théatre de Guénégaud, congédiée le 12. Avril 1679. morte le Lundi 8. Juillet 1693. page 201.

BRIE, (Edme Wilquin, Sieur de) Comédien de la Troupe de Moliere, & enſuite de celle de Guénégaud, mort à la fin de 1675. ou au commencement de 1676. 204.

BRIE, (Catherine Le Clerc, femme d'Edme Wilquin, Sieur de) Comédienne de la Troupe de Moliere, enſuite de celle de Guénégaud, conſervée à la réunion en 1680. retirée le 14. Avril 1685. morte en 1706. 471.

DAUVILLIERS, (Victoire-Françoiſe Poiſſon, femme de Nicolas Dorvay, Sieur) Comédienne de la Troupe du Marais, & enſuite de la Troupe de Guénégaud, retirée en 1680. morte le 12. Novembre 1733. 205.

ENNEBAUD, (Françoiſe-Jacob de Montfleury, femme de Matthieu d') Comédienne de l'Hôtel de Bourgogne, conſervée à la réunion de 1680. retirée le 14. Avril 1685. morte le 27. Mars 1708. 474.

FLEUR, (N.... Juvenon de La) Comédien de l'Hôtel de Bourgogne : mort avant 1680. 204.

GUYOT, (Judith de Nevers) Comédienne de la Troupe du Marais, enſuite de celle de Guénégaud, conſervée à la réunion en 1680. retirée en 1684. morte le 30. Juillet 1691. page 478.

HUBERT, (André) Comédien de la Troupe de Moliere, enſuite de celle de Guénégaud, conſervé à la réunion en 1680. retiré le 14. Avril 1685. mort le 19. Novembre 1700. 473.

PIN, (Joſeph du Landas, Sieur Du) Comédien de la Troupe du Marais, enſuite de celle de Guénégaud, retiré en 1680. mort le 25. Juillet 1696. 203.

PIN, (Louiſe-Jacob de Montfleury, femme de Joſeph du Landas, Sieur Du) Comédienne de la Troupe du Marais; enſuite dans celle de Guénégaud; conſervée à la réunion en 1680. retirée le 14. Avril 1685. morte le 8. Avril 1708. 476.

ROQUE, (Regnault Petit-Jean, Sieur de La) Comédien de la Troupe du Marais en 1646. de celle de Guénégaud en 1673. retiré avant Pâques 1676. mort le 31. Juillet de la même année. 197.

TUILLERIE, Louiſe-Catherine Poiſſon, femme de Jean Juvenon de La) Comédienne de l'Hôtel de Bourgogne, retirée en 1680. morte le 15. May 1706. 206.

VERNEUIL, (Achille Varlet, Sieur de) Comédien de la Troupe du Marais, & enſuite de celle de Guénégaud: conſervé à la réunion en 1680. retiré le 19. Juin 1684. mort à la fin de 1706. ou au commencement de 1707. 477.

Fin de la Table des Acteurs & Actrices.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des Poëmes Dramatiques qui ont paru depuis le commencement de l'année 1677. jusqu'à la fin de l'année 1685.

1677.

Phédre & Hippolyte, Tragédie, de *Racine*, (premier Janvier.)

Phédre & Hippolyte, Tragédie, de *Pradon*, (3. Janvier.)

Le Feſtin de Pierre, Comédie, de *Moliere*, miſe en vers par *Corneille de l'Iſle*, (12. Février.)

Criſpin Gentilhomme, Comédie, en cinq Actes & en vers, de *Monſleury*.

Electre, Tragédie, de *Pradon*, (17. Décembre.) non imprimée.

1678.

Le Comte d'Eſſex, Tragédie, de *Corneille de l'Iſle*, (au commencement de Janvier.)

La Dame Médecin, Comédie, en cinq Actes & en vers, de *Monſleury*, (14. Janvier.)

Les Nobles de Province, Comédie, en cinq Actes & en vers, de *Hauteroche*, (en Janvier.)

Lyncée, Tragédie, de l'*Abbé Abeille*, (25. Février.)
Le Comte d'Eſſex, Tragédie, de l'*Abbé Boyer*, (25. Février.)
Les Nouvelliſtes, Comédie en trois Actes, de *M. Hauterocht*, (à la fin de Février) non imprimée.
Le Feint Lourdaut, petite Comédie, d'un Auteur *Anonyme*, (13. May) non imprimée.
Anne de Bretagne, Tragédie, de *Ferrier*, (à la fin de Novembre.)
Le Cavalier par Amour, Comédie en cinq Actes, d'un Auteur *Anonyme*, (2. Décembre) non imprimée.
La Princeſſe de Cléves, Tragédie, de *Bourſault*, (20. Décembre) non imprimée.

1679.

La Troade, Tragédie, de *Pradon*, (17. Janvier.)
Le Gentilhomme Meunier, Comédie en un Acte, par un Auteur *Anonyme*, (9. May) non imprimée.
Criſpin Précepteur, Comédie en un Acte & en vers, de *La Tuillerie*.
Germanicus, Tragédie, de *Bourſault*.
La Devinereſſe, *ou* Madame Jobin, Comédie en cinq Actes, & en proſe, de *De Viſé* & *Corneille de l'Iſle*, (19. Novembre.)
Statira, Tragédie, de *Pradon*, (à la fin de Décembre.)

1680.

Genſéric, Tragédie, de *Madame Desboulieres*, (en Janvier.)
Adraſte, Tragédie, de *Ferrier*, (en Février.)
Agamemnon, Tragédie, de *D'Aſſezan*, (12. Mars.)

La Baſſette, petite Comédie, de *Hauteroche*, (en May) non imprimée.

La Baſſette, Comédie en cinq Actes, de deux Auteurs *Anonymes*, (31. May) non imprimée.

Les Carroſſes d'Orléans, Comédie en un Acte & en proſe, de *La Chappelle*, (9. Août.)

Réunion de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne, avec celle de la Rue Mazarine, (25. Août.)

Solyman, Tragédie, de l'*Abbé Abeille*, ſous le nom de *La Tuillerie*, (11. Octobre.)

Les Foux divertiſſans, Comédie en trois Actes, & en vers, avec trois divertiſſemens, de *Poiſſon*, (14. Novembre.)

1681.

Zaïde, Tragédie, de *La Chappelle*, (26. Janvier.)

La Cométe, Comédie en un Acte, & en proſe, de *De Viſé*, (29. Janvier.)

La Pierre Philoſophale, Comédie en cinq Actes, & en proſe, mêlée de Spectacles, de *Corneille de l'Iſle*, & de *De Viſé*, (23. Février) non imprimée.

Le Laquais Fille, Comédie, d'un Auteur *Anonyme*, (30. Avril) non imprimée.

Criſpin Bel Eſprit, Comédie en un Acte, & en vers, de *La Tuillerie*: (11. Juillet.)

Endimion, Tragédie, d'un Auteur *Anonyme*, 22. Juillet) non imprimée.

Oreſte, Tragédie, de *Le Clerc* & *Boyer*, (dix Octobre) non imprimée.

Hercule, Tragédie, de l'*Abbé Abeille*, ſous le nom de *La Tuillerie*, (7. Novembre.)

Cléopatre, Tragédie, de *La Chappelle*, (douze Décembre.)

1682.

Tarquin, Tragédie, de *Pradon*, (9. Janvier) non imprimée.

Zélonide, Princeſſe de Sparte, Tragédie, de l'*Abbé Geneſt* (4. Février.)
Le Pariſien, Comédie en vers, en cinq Actes, de *Champmeſlé*, (7. Février.)
Les Bouts-Rimés, Comédie en un Acte, & en proſe, de *Saint Glas*, (25. May.)
La Ruë Saint Denis, Comédie en un Acte, & en proſe, de *Champmeſlé*, (17. Juin.)
Andromède, *Tragédie*, de Corneille, *remiſe au Théatre*, (19. Juillet.)
Le Bourgeois Gentilhomme, *repréſenté le Samedi huit Août*, gratis, *en réjouiſſance de la Naiſſance de M. le Duc de Bourgogne.*
Artaxerce, Tragédie, de l'*Abbé Boyer*, (22. Novembre.)
La Rapiniere, *ou* l'Intéreſſé, Comédie en cinq Actes, & en vers, de *Robbe*, (4. Décembre.)
Théléphonte, Tragédie, de *La Chappelle*, (26. Décembre.)

1683.

Les Joüeurs, Comédie en cinq Actes, par un Auteur *Anonyme*, (5. Février) non imprimée.
Virginie, Tragédie, de *Campiſtron*, (douze Février.)
Le Mercure Galant, *ou* la Comédie ſans Titre, Comédie en cinq Actes, & en vers, de *Bourſault*, (5. Mars.)
Nitocris, Tragédie, d'un Auteur *Anonyme*, (10. Mars) non imprimée.
Le Rendez-vous, petite Comédie, d'un Auteur *Anonyme*, (7. May) non imprimée.
La Caſſette, Comédie en cinq Actes, d'un Auteur *Anonyme*, (19. Juin) non imprimée.
La Toiſon d'Or, *Tragédie*, de Corneille, *remiſe au Théatre avec un* nouveau Prologue, *de la compoſition de* La Chappelle, (9. *Juillet.*)
Diſcontinuation du Spectacle, *cauſée par la mort de la Reine.*

Le Divorce, Comédie en cinq Actes, d'un Auteur *Anonyme*, (6. Septembre) non imprimée.

Marie Stuart, Tragédie, de *Bourſault*, (7. Décembre.)

1684.

Le Docteur extravagant, Comédie en cinq Actes, de *Beauregard*, (14. Janvier) non imprimée.

Pénélope, Tragédie, de l'*Abbé Geneſt*, (22. Janvier.)

Arminius, Tragédie, de *Campiſtron*, (dix-neuf Février.)

La Dame inviſible, *ou* l'Eſprit follet, Comédie en cinq Actes, & en vers, de *Hauteroche*, (22. Février.)

Ragotin, Comédie en cinq Actes, & en vers, de *La Fontaine*, (21. Avril.)

Les Fragmens de Moliere, Comédie en deux Actes, & en proſe, de *Champmeſlé*, (6. Mai.)

La Mere ridicule, Comédie en un Acte, d'un Auteur *Anonyme*, (8. May) non imprimée.

La Mort d'Alexandre, Tragédie, d'un Auteur *Anonyme*, (26. May) non imprimée.

Le Cocher ſuppoſé, Comédie en un Acte, & en proſe, de *Hauteroche*, (9. Juin.)

L'Amante Amant, Comédie en cinq Actes, & proſe, de *Campiſtron*, (2. Août.)

Timon, Comédie en un Acte, & en proſe, de *Brécourt*, (13. Août.)

Ajax, Tragédie, de *La Chappelle*, (27. Décembre) non imprimée.

1685.

Andronic, Tragédie, de *Campiſtran*, (8. Février.)

L'Uſurier, Comédie en cinq Actes, d'un Auteur *Anonyme*, (13. Février) non imprimée.

Le Rendez-vous des Thuilleries, *ou* le Coquet trompé, Comédie en trois Actes, & en proſe, avec un Prologue, de *Baron*, (3. Mars.)

Le Notaire obligeant, Comédie en trois Actes, & en proſe, de *Dancourt*, (8. Juin.

Les Enlévemens, Comédie en un Acte, & en proſe, de *Baron*, (6. Juillet.)

Le Florentin, Comédie en un Acte, & en vers, de *La Fontaine*, (23. Juillet.)

Angélique & Médor, Comédie en un Acte, & en proſe, de *Dancourt*, (premier Août.)

Les Amours de Vénus & d'Adonis, de De Viſé, *remiſe au Théatre*, (3. *Septembre.*)

L'Héroïne, Comédie en un Acte, d'un Auteur *Anonyme*, (10. Septembre) non imprimée.

L'Opérateur, Comédie en un Acte, d'un Auteur *Anonyme*, (24. Octobre) non imprimée.

Le Mariage de Bacchus & d'Ariane, de De Viſé, *remiſe au Théatre*, (11. *Novembre.*)

Ariſtobule, Tragédie, d'un Auteur *Anonyme* (30. Novembre) non imprimée.

Les Façons du Temps, Comédie en cinq Actes & en proſe, de *Saintyon*, (13. Décembre.)

Alcibiade, Tragédie, de *Campiſtron*, (28. Décembre.)

Fin de la Table Chronologique.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *Le Douziéme Volume de l'Hiſtoire du Théatre François*, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce premier Octobre, 1747.

Signé, HUEZ.

PRIVILEGE GENERAL DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : nos Amés & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notr

Hotel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos juſticiers qu'il appartiendra, SALUT, Notre bien-amé, PIERRE GILLES LE MERCIER, Imprimeur-Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre, *Examens particuliers pour tous les jours de l'année*; *Hiſtoire du Théatre François*; *Cours de Chirurgie, dicté aux Ecoles de Medecine, par M. Col de Vilars*, s'il nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de Priviléges pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, d'imprimer leſdits Ouvrages en un ou pluſieurs Volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, & faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de douze années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & conditions qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance: comme auſſi à tous Libraires & Imprimeurs, & autres, d'imprimer faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie: & notamment à celui du 10. Avril 1725. Avant que de les expoſer en ven-

te, les Manuſcrits ou imprimés qui auront ſervis de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Preſentes: DU CONTENU DESQUELLES vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: VOULONS qu'à la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Sécretaires: foi ſoit ajoûtée comme à l'Original: COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le trentiéme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil ſept cent quarante-cinq, & de notre Regne le trentiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 442. *fol.* 382. *conformément au Réglement du* 28. *Février* 1723. *A Paris le* 25. *May* 1745.

Signé, VINCENT, *Syndic.*

De l'Imprimerie de P. G. LE MERCIER.

C 27602